LE DEVOIR

Vol. LXXX — No 103 ★ Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 15. **Détail page 7.** Montréal, jeudi 4 mai 1989 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents, Toronto: 80 cents **50 CENTS**

80 ans d'expérience à votre service
SYSTÈMES D'ORDINATEUR PHILIPS
Pour renseignements, appelez
OE inc. OE 341-OE OE

Turner démissionne sans partir

PHOTO PC

Le chef du Parti libéral John Turner démissionne, mais se réserve des moyens pour intervenir dans le processus de sa succession.

Michel Vastel
de notre bureau d'Ottawa

JOHN TURNER a mis un pied dans la porte de sortie, hier matin, tout en gardant les moyens d'influencer sa succession.

« J'ai l'intention de quitter le poste de chef du Parti libéral du Canada au moment approprié, lorsque l'exécutif national aura fixé la date du congrès d'investiture », a écrit Turner au président du PLC, Michel Robert.

L'exécutif devait se réunir le 17 juin prochain, mais la date peut être avancée. En conférence de presse, le chef libéral a signalé qu'il comptait rester à son poste, aux Communes, « jusqu'à l'automne ». « Il n'a pas dit 'aussitôt après' le choix d'une date pour un congrès d'investiture, mais seulement 'après' », s'empressait-on de souligner dans l'entourage de Turner.

En fait, la « fausse-sortie » de John Turner, prévue de toutes façons, a déclenché hier une série de manoeuvres politiques dans l'éxécutif et dans les cadres du parti pour résoudre trois grandes questions :

- la date du congrès lui-même divise le parti en deux clans : ceux qui veulent qu'on précipite les choses, à l'avantage de Jean Chrétien entre autres, et qu'on transforme le congrès, déjà prévu, d'octobre à Calgary, en congrès d'investiture; et ceux qui veulent qu'on attende pour permettre à d'autres candidats de se préparer et éviter, comme en 1984, une lutte à deux (Chrétien contre Paul Martin), qui diviserait le parti;
- plus on avance dans l'année, plus le sort de l'entente constitutionnelle du lac Meech sera menacé, et le Parti libéral a peur de passer à l'histoire comme celui qui a contribué à sa perte. La question devra être réglée avant le 23 juin 1990 et beaucoup pensent qu'il faudrait attendre après cette date pour choisir un successeur à John Turner. D'ailleurs, le chef démissionnaire lui-même a dit : « Il est évident que l'accord du lac Meech divise le pays et le parti; et j'imagine que l'exécutif va prendre cela en considération ». Plus tôt au caucus, Turner aurait demandé à ses successeurs « de ne pas mettre en péril ce qui reste du parti au Québec » (douze députés sur 75 sièges);
- enfin la question de l'alternance entre un chef francophone et anglophone refait surface, de deux manières : le clan Chrétien présente Paul Martin (ils prononcent Mârtin) comme un Ontarien qui n'est pas authentiquement québécois (il est originaire de Windsor); et un fort groupe de libéraux de l'Ontario prétend que l'occasion est venue de mettre fin à cette tradition, en cherchant une femme notamment.

Mardi, John Turner avait fait un discours emporté contre le budget Wilson et il ne donnait pas l'impression de quelqu'un sur le point d'abandonner. En fait, la moitié de ses députés n'avaient pas prévu de se présenter au caucus hier matin et beau-

Voir page 10 : Turner

Pas de successeur avant un an

Pierre O'Neill

LE PROCHAIN CHEF du Parti libéral du Canada ne sera probablement pas choisi avant le printemps 1990.

Dès que John Turner eut fait connaître son intention de démissionner, les dirigeants élus du parti ont entrepris hier des consultations sur le processus devant conduire à la tenue d'un congrès de leadership.

Les présidents des ailes provinciales du parti auront ce matin un premier échange formel sur la question, à l'occasion d'une conférence téléphonique que présidera le président national du parti, Me Michel Robert.

Dans un premier temps, ce Comité national de régie sera invité à devancer d'environ un mois la tenue de l'exécutif national, qui devait se réunir le 17 juin à Ottawa. Et qui a les pouvoirs de définir les modalités et le calendrier de la course à la succession.

Dans une dizaine de jours donc, l'exécutif national se

Voir page 10 : Successeur

De Belleval prend la porte que lui montrait Bouchard

Martin Pelchat

INCAPABLE de concilier sa vision de l'avenir de Via Rail avec les restrictions annoncées dans le budget Wilson, le président directeur-général de la société de la Couronne, Denis de Belleval, a pris hier matin la porte que lui montrait le ministre des Transports Benoît Bouchard.

Peu après avoir accepté la démission de M. de Belleval — « Il était préférable qu'il démissionne, c'est ce qu'il a fait » —, le ministre a désigné le président du CN, Ronald Lawless, comme son successeur. M. Lawless cumulera les deux fonctions.

Au cours d'une rencontre avec la presse en après-midi, M. de Belleval, qui dit partir sans rancoeur, a ainsi décrit le « désaccord de principe » qui l'opposait au gouvernement : « Je pense que même avec un budget réduit, il y a moyen de rénover notre système de transport de passagers, et le gouvernement pense que ce système doit prendre une place très secondaire dans le système inter-modal de transport ».

Que restera-t-il des services actuellement offerts une fois les coupures appliquées ? Il faudra encore quelques semaines avant de le savoir, dit M. de Belleval, qui admet ne pas être en mesure, « pas plus que le ministre », de rassurer les employés de Via.

« Il y aura des réajustements douloureux et qui ne vont pas dans le sens de l'expansion », a dit celui dont le mandat de cinq ans ne devait prendre fin que d'ici deux ans.

Partisan d'une approche plus « agressive » — il était favorable à l'implantation d'un train à grande vitesse entre Montréal et Toronto au coût de 2 à 3 milliards de dollars —, M. de Belleval a expliqué avoir compris qu'il n'avait plus sa place à Via

Voir page 10 : De Belleval

«DEUX POUR UN» POUR L'AFFICHAGE

Une route où il devra être facile de circuler, dit Ryan

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE FRANÇAIS devra occuper deux fois plus de place que toute autre langue dans l'affichage commercial intérieur, a décidé le gouvernememt Bourassa qui entend faire de la « règle du deux pour un » le seuil, le plancher minimum à respecter.

C'est ce qu'a indiqué hier le ministre responsable du dossier linguistique, Claude Ryan, alors qu'il rendait public le règlement qui définit la notion de nette prédominance du français qu'on retrouve à la loi 178 adoptée en décembre. Ce règlement devrait entrer en vigueur dès juillet.

Le ministre qui s'est dit prêt à faire preuve d'une certaine tolérance — il ne veut ni bras de fer ni gendarme, a-t-il dit —, a expliqué qu'on ne pouvait voir d'une autre façon la nette prédominance du français. Moins de deux pour un ne serait pas suffisant alors que plus serait

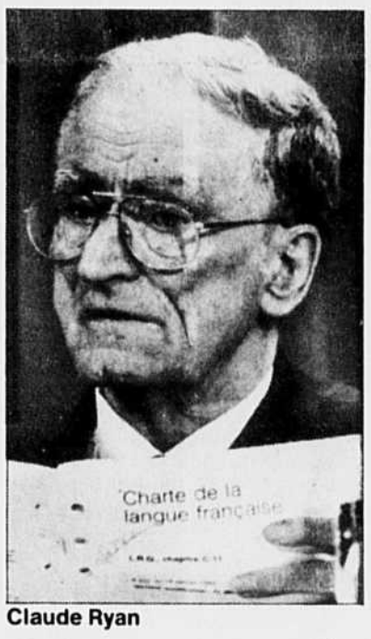

Claude Ryan

abusif, croit-il tout en précisant que le gouvernement dans son entier s'était rallié à cette façon de voir les choses.

Ce règlement, qui fait pour l'instant l'objet d'une pré-publication de 60 jours, définit de façon simple ce que doit être la nette prédominance. En quatre articles, on définit selon les mots mêmes de M. Ryan les balises qui devront être observées par les commerçants s'ils veulent se mettre à l'abri des tracasseries administratives, des conflits d'interprétation, voire d'éventuelles poursuites.

Dans ce règlement, M. Ryan a prévu toutes les situations, même celles aujourd'hui imprévisibles. Il s'agit de se prémunir, a-t-il fait valoir, « contre des subterfuges toujours possibles de la part de gens qui se penseraient plus fins que le gouvernement ». Il a aussi prévu une certaine marge de manoeuvre pour les commerçants car, précise-t-il, il

Voir page 10 : Ryan

Parizeau insiste sur le rapatriement

Gilles Lesage
de notre bureau de Québec

LE PRÉSIDENT du Parti québécois rappelle au gouvernement Bourassa l'engagement de son propre parti de rapatrier d'Ottawa la formation professionnelle et le recyclage de la main-d'oeuvre, et même l'assurance-chômage.

C'est ce que M. Jacques Parizeau a fait ressortir hier, au cours d'une conférence de presse visant à donner la réplique au premier ministre. Depuis une semaine, ce dernier ne cesse de railler le chef péquiste qui, en raison de la décision d'Ottawa de ne plus contribuer financièrement à l'assurance-chômage, presse Québec de rapatrier ce programme et de l'intégrer à la formation professionnelle et à l'aide sociale. Mardi, M. Bourassa a soutenu que le Québec y perdrait $ 1.2 milliard au seul titre de l'assurance-chômage.

M. Parizeau insiste : son projet ne doit pas être si mauvais puisque le PLQ l'a fait sien, en partie en 1980, en

Voir page 10 : Parizeau

Bonn durcit sa position

d'après AFP et Reuter

BONN (AFP) — L'Allemagne fédérale a « le premier et le dernier mot à dire » sur le déploiement de missiles nucléaires de l'OTAN sur son territoire, a déclaré hier le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher.

À Washington, le président George Bush a rejeté le principe de négociations sur les missiles nucléaires.

Dans une interview diffusée dans la soirée par la télévision privée SAT-1, M. Genscher a déclaré : « Ces fusées (les missiles SNF de moins de 500 km de portée) sont stationnées sur notre territoire. Ce n'est pas à d'autres de prendre des décisions à leur sujet, c'est nous qui avons le premier et le dernier mot à dire ».

Voir page 10 : Bonn

Mulroney rend hommage à Gorbatchev

Michel C. Auger
Envoyé spécial

BOSTON — Le premier ministre Brian Mulroney a fait l'éloge du président soviétique Mikhaïl Gorbatchev, hier, devant le World Affairs Council de Boston, alors qu'il recevait le prix Herter de cet organisme pour sa contribution à la conclusion de l'accord de libre échange avec les États-Unis. Dans l'un de ses rares discours de politique étrangère, M. Mulroney a soutenu que « peu de chefs d'État contemporains ont opéré un changement si profond dans leur société et dans leur attitude vis-à-vis du monde extérieur et manifesté une telle résolution à maintenir ce cap » que M. Gorbatchev.

« Une telle volonté de réforme ne doit laisser personne indifférent », a ajouté M. Mulroney.

« Nous sommes vraiment impressionnés par le leadership innovateur et généreux dont a fait preuve le secrétaire général Gorbatchev », a ajouté M. Mulroney.

Le gouverneent canadien voit d'un bon oeil les plans de réduction des forces soviétiques en Europe de l'Est et se réjouit de l'attitude plus coopérative de l'URSS aux Nations unies à l'égard des conflits régionaux en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie, et il a exprimé l'espoir qu'elle en fasse autant dans notre hémisphère, une allusion directe à l'Amérique centrale.

Mais, somme toute, estime le premier ministre, on peut déjà parler de résultats encourageants des réformes de M. Gorbatchev, même si le Canada croit que c'est sur la base de la performance de l'Union soviétique

Voir page 10 : Mulroney

PHOTO PC

Entouré du sénateur Edward Kennedy et d'Ethel Kennedy, la veuve de Robert, le premier ministre Brian Mulroney a dévoilé un buste à la mémoire de John F. Kennedy, hier, à Boston.

AUJOURD'HUI

Shamir rejette les propos d'Arafat
Le premier ministre israélien Yitzhak Shamir juge sans valeur les propos d'Arafat sur la charte de l'OLP. **Page 5**

Les étudiants chinois protestent
Les dirigeants étudiants chinois décident de manifester massivement aujourd'hui. **Page 5**

Des séquelles du krach au Québec
Les entreprises québécoises souffrent encore des événements d'octobre 87 et sont sous-capitalisées. **Page 15**

Chelios blanchi
La Ligue nationale ne sévira pas à propos de l'incident Brian Propp-Chris Chelios survenu lundi au Forum. **Page 20**

Les spécialistes du Macintosh ... pour vous,

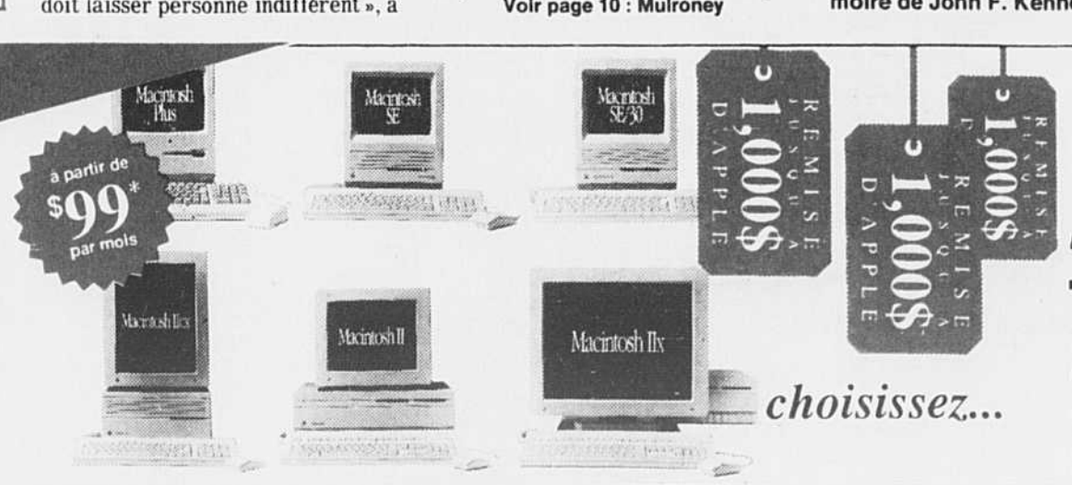

choisissez...

MICRO BOUTIQUE

La rapidité d'apprentissage du Macintosh permet des économies de temps et d'argent dès les premières heures d'utilisation.

Un savoir-faire au service de votre productivité!

Concessionnaire autorisé

Montréal (BEAUBIEN) 512 est, rue Beaubien , tél.: 270-4477

Sherbrooke 2433 ouest, rue King, tél.: 819 564-4644

*Le matériel comprend: un Macintosh Plus , un lecteur externe de 800K (MB), une imprimante haute définition (couleur possible), logiciel HyperCard, la garantie d'un an pièce et main d'oeuvre, le support téléphonique de 3 mois. Location-achat: 42 mois, option d'achat 15% le 39ième mois, approbation de crédit nécessaire. Taxe provinciale en sus. -Le programme de remise Apple vous permet d'obtenir jusqu'à 1000$ par système informatique jusqu'au 31 mai 1989

Macintosh est une marque de commerce de Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer inc.

Le projet de règlement sur l'affichage selon le président d'Alliance Québec

«Dégueulasse...monstrueux...foutaise...non-sens total»

Jean-Pierre Proulx

« DÉGEULASSE », « monstrueux », « ridicule », « inapplicable », « bouillabaisse intellectuelle », « foutaise monumentale », « non-sens total ». Voilà les principales épithètes qu'a employées hier après-midi le président du conseil d'Alliance Québec, M. Peter Blaikie, pour qualifier le projet de règlement sur la « nette prédominance » du français dans l'affichage commercial. Pour tout dire, « tout ça lui inspire la nausée ».

Pour sa part, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Jean Dorion, a été moins prolixe, mais a néanmoins qualifié le projet de désastreux », de « compliqué » et de « très mauvais ».

Quant au président du Mouvement Québec français, M. Guy Bouthillier, ce règlement lui apparaît d'application « chinoise » et surtout « gênante ».

Pour M. Dorion donc, ce règlement consacre le rétablissment du bilinguisme. Son impact va se faire sentir sur la langue de travail dans la mesure, dit-il, où une partie importante des immigrants travaillent dans la petite entreprise.

En second lieu, croit-il, le règlement va être « difficile d'application » parce qu'il remplace une règle simple par des normes qui s'étalent sur deux pages. « Tout ça est très compliqué pour l'homme de la rue ». Donc les gens vont ignorer leurs obligations, ce qui va entraîner des infractions involontaires.

Mais le nombre des infractions va surtout augmenter par « démobilisation ». Vu la complexité du règlement, pense M. Dorion, les gens vont hésiter à porter plainte parce qu'ils ne sauront pas exactement ce qui répond aux normes.

La Commission de protection va donc intervenir moins souvent et dès que les commerçants vont constater qu'il n'y a plus de problème, ils vont abuser.

M. Dorion appuie ses prédictions sur le fait que même avec la règle simple de l'affichage unilingue, la loi est encore largement violée.

Pour Alliance Québec, c'est la loi 178 qui est condamnable. « On ne fait pas une bourse de soie avec l'oreille d'une truie », a lancé M. Blaikie. Bref, pour lui, le règlement est aussi « dégueulasse que la loi ». Il n'a même pas le goût de contester le règlement. « Ça ne vaut pas la peine. C'est de la *scrap* ».

M. Blaikie trouve le règlement inapplicable parce que les règles prêtent flanc à interprétation : « L'impact visuel est une affaire subjective », dit-il.

M. Blaikie veut bien reconnaître que le principe de la « nette prédominance » a été énoncé par la Cour suprême elle-même, mais ajoute-t-il, elle n'a fait aucune distinction entre l'affichage intérieur et extérieur, le nombre d'employés, etc. « Il est impossible, dit-il, de déceler dans cette loi et le règlement ce principe de base dans le jugement ».

Cependant, pour Alliance Québec, l'affichage est une « question de principe et symbolique » mais, tout compte fait, « secondaire ». Donc, l'organisme n'a pas « l'intention de gaspiller ses énergies » à combattre ce règlement. Ses priorités vont à l'éducation et aux services sociaux.

Quant au sort respectif des anglophones du Québec et des francophones hors Québec, M. Blaikie pense qu'on « ne devrait jamais faire de comparaison. Ça nous porte à des nivellements pas le bas; c'est impossible à mesurer et le sort de n'importe quelle minorité devrait être considéré dans le cadre de certains principes fondamentaux de justice naturelle ».

M. Blaikie n'en pense pas moins que « la vie journalière d'un anglophone à Montréal est probablement plus facile que celle d'un francophone d'une autre province. Mais hors-Montréal ce n'est pas du tout la même chose. Le sort des anglophones, règle générale, se compare avec ce qui passe dans les petites provinces de l'Ouest ».

« Sur le plan juridique, il y a eu dans les autres provinces, surtout en Ontario et au Nouveau-Brunswick, une nette amélioration du sort des francophones depuis 15 ou 20. Au Québec, il y a eu une nette détérioration de la situation des anglophones ». Mais, insiste-t-il, « je ne fais jamais de telles comparaisons ».

M. Bouthillier, du MQF, a déclaré pour sa part qu'il se trouverait « gêné » que les *linguistic cops* viennent, en sa présence, mesurer la grosseur des lettres d'affichage.

Il fait surtout une analyse politique du règlement. Le gouvernement a cédé quelque chose aux anglophones, mais il n'a rien obtenu en retour.

Le MQF, a précisé M. Bouthillier, se réunit aujourd'hui même pour examiner les dispositions à prendre pour faire connaître ses réactions, mais « ça m'étonnerait que l'on fasse une manifestation autour de cela ». La loi 178 ne constitue plus un « gros chat » à fouetter. Elle ne lui apparaît pas, en ce moment, une raison valable pour « une nouvelle prise de bec ».

«Disneyland linguistique», commente le Parti québécois

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE GOUVERNEMENT Bourassa vient de s'acheter une « beau billet » pour un autre quatre ans de contestations judiciaires avec son règlement sur la nette prédominance du français dans l'affichage commercial.

Selon l'opposition péquiste à l'Assemblée nationale, le projet de règlement publié hier par le ministre Claude Ryan ouvre en effet toute grande la porte à la contestation devant les tribunaux, de la Cour supérieure à la Cour suprême.

Analysant ce projet de règlement qu'il a qualifié de « Disneyland linguistique », le député Claude Filion a observé que le gouvernement a choisi de ne pas rendre péremptoire la règle du « deux pour un ». Il n'y a rien dans ce projet qui fait appel à des notions objectives, tout est laissé à l'appréciation, a-t-il dit, notant que dès lors les contestations seront d'une grande simplicité.

Un règlement est un texte qui doit être simple. Il ne doit pas y avoir place à de l'interprétation pour savoir si peut-être on peut passer sur un feu rouge, a dit le député. Relevant le fait que M. Ryan a dit vouloir faire de ce règlement un instrument pédagogique, M. Filion a ajouté que les règlements ne sont pas faits pour la maternelle.

Selon le député, il tombe sous le sens que dès lors qu'il est dit qu'un règlement est « réputé » avoir été observé, il y a donc une présomption qui en soi peut être réfutable. Elle le sera d'autant plus facilement que le règlement fait appel à des notions comme « l'impact visuel » qui relèvent de l'impressionisme.

Le fait qu'il y aura contestation judiciaire de ce règlement empêchera le gouvernement d'appliquer sa loi sur l'affichage tant que la Cour suprême ne se sera pas prononcée. « On vient de plonger le Québec dans l'insécurité linguistique », a soutenu M. Filion.

Appuyé par son chef, Jacques Parizeau, le député devait soutenir par ailleurs qu'un tel projet de règlement devait être l'objet d'une consultation publique formelle. Une commission parlementaire s'impose pour entendre les experts constitutionnels, les associations de commerçants et de consommateurs qui auront à vivre ce règlement, les citoyens en général aussi, a dit le député.

Le ministre responsable de l'application de la loi 101, Claude Ryan, devait refuser hier cette demande de l'opposition. À son avis, le Parti québécois voudrait pouvoir reprendre le débat à son point de départ sur la loi 178. Il n'en est pas question, a-t-il dit, alors que M. Filion rappelait que le gouvernement libéral continuait de refuser le débat sur le dossier linguistique. Il a rappellé qu'au moment de l'adoption de la loi 178, il n'y avait pas eu d'audiences publiques et que l'opposition avait été bâillonnée en un tour de main, le Parlement étant limité à un débat d'à peine trois jours.

Le budget

$2.7 millions de publicité

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, considère comme de l'argent bien dépensé les $ 2.7 millions que coûte la publicité pour démontrer que son budget est un bon budget.

« C'est de la publicité éducationnelle, a expliqué le ministre aux journalistes qui lui ont posé la question. Je crois, a-t-il ajouté, qu'il est très important que les Canadiens comprennent la nature du problème auquel nous faisons face ». Les $ 2.7 millions, a-t-il noté, seront tirés du budget des communications du ministère des Finances.

La publicité, a souligné M. Wilson, passe surtout à la télévision, parce que « les gens n'aiment pas lire des brochures ».

Le ministre a rappelé que le gouvernement a également dépensé de l'argent pour expliquer l'entente de libre-échange avec les États-Unis.

Le message télévisé sur le budget fait voir une pièce de $ 1, de laquelle on prélève une tranche de 35 cents, qui représente les intérêts de la dette de $ 320 milliards.

Des députés anglophones à la défense de Goldbloom

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE CONGÉDIEMENT de Victor Goldbloom de la présidence du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement par la ministre Lise Bacon a été condamné hier par les députés anglophones du Parti libéral.

L'actuel président du BAPE est un grand Québécois et un homme dont on ne peut mettre la compétence en doute, ont dit Clifford Lincoln, Richard French, Herbert Marx et Harold Thuringer, visant de façon indirecte mais très évidente le geste de Mme Bacon.

Interrogé hier sur la décision de la ministre de l'Environnement de ne pas renouveler le mandat de M. Goldbloom, M. Lincoln a ainsi dit avoir « le plus grand respect pour la compétence, la noblesse et l'intégrité » de M. Goldbloom.

M. Lincoln, qui est celui qui a nommé M. Goldbloom à la présidence du BAPE, et qui à ce titre lui a confié le mandat de tenir une enquête sur les déchets dangereux, a dit avoir toujours eu entière satisfaction du travail de celui-ci.

L'ancien ministre de l'Environnement n'a pas voulu commenter plus avant la décision de Mme Bacon qui avait indiqué mardi que M. Goldbloom devait partir afin de rétablir la crédibilité du BAPE.

Dans un communiqué qu'ils ont signé conjointement, MM. French, Marx et Thuringer ont dit de leur côté vouloir signaler « notre respect, notre admiration et notre solidarité envers le Dr Goldbloom ».

Selon les députés, « il y a des moments dans la vie publique où les circonstances semblent conspirer pour cacher la valeur des individus ». Ils ont ajouté que la contribution de M. Goldbloom à la vie publique depuis 20 ans est un point de fierté pour le Parti libéral et les gouvernements pour lesquels il a oeuvré. « Le Dr Goldbloom a toujours manifesté un dévouement singulier envers ses concitoyens, une intégrité hors de tout reproche et, chose aussi rare, une dignité sans faille ».

M. Marx a refusé hier de dire que le geste posé par lui et ses collègues visait à blâmer Mme Bacon. « J'ai écrit ce que j'ai écrit. Je n'ai rien à ajouter », a-t-il dit en ajoutant qu'il apparaissait nécessaire à ce moment-ci de rappeler à la population que M. Goldbloom avait été ministre de l'Environnement, ministre des Affaires municipales, ministre responsable de la Régie des installations olympiques entre 1973 et 1976.

N'étant plus ministres, MM. Marx, French et Lincoln ne sont pas tenus à la solidarité ministérielle et sont libres de commenter la décision de Mme Bacon. Il s'agit toutefois d'un geste inusité de la part de députés qui sont néanmoins tenus à une certaine réserve.

Depuis quelques semaines, les relations entre les députés anglophones et Mme Bacon ont semblé se dégrader. Celle-ci s'en est pris publiquement à M. Lincoln il y a une dizaine de jours en disant qu'il était meilleur visionnaire que bon gestionnaire comme ministre de l'Environnement.

La semaine dernière, M. Lincoln a exigé des excuses de la part de Mme Bacon à l'occasion du caucus. Mme Bacon a alors répliqué du tac au tac : « T'avais beau pas démissionner, je ne serais pas prise avec le problème maintenant ».

Souplesse et maniabilité: une nouvelle référence européenne

Une poignée d'automobilistes passionnés, au Canada, sont désormais comblés. Ils constatent avec enthousiasme une sophistication accrue chez les routières européennes les plus raffinées.

En faisant l'essai de la Peugeut 405, ils ont compris ce que les journalistes de la presse automobile mondiale affirment : la 405 s'impose comme nouvelle référence en fait de souplesse et de maniabilité, critères qui ameneront toujours les passionnés à choisir une berline européenne de fine conception.

"Sur la route, la Peugeot 405 est un modèle d'équilibre", écrit Denis Duquet de *La Presse*.

Quant à Jacques Rainville du *Journal de Québec* : "Sa suspension bien calibrée, qui combine douceur de roulement et stabilité, même à haute vitesse, procure une tenue de route saine et prévisible."

Mais qu'est-ce qui fait donc rugir le fauve Peugeot?

L'empattement le plus long

La toute nouvelle Peugeot 405 possède ce qu'on pourrait appeler un empattement allongé — 266,9 cm (105,1 po), le plus long de sa catégorie.

Il est plus long que celui de la Mercedes 190E, voiture plus coûteuse, nettement plus long que celui de la BMW 325i et à un dizième de pouce près de l'empattement de la Saab 9000, une voiture qui paraît pourtant beaucoup plus grande.

À quoi cela rime-t-il pour le conducteur et les passagers de la Peugeot 405? Une stabilité à haute vitesse et, selon Denis Duquet du journal *La Presse* : "Beaucoup de potentiel, aussi bien au chapitre du confort que de l'agrément de conduite."

Des amortisseurs brevetés par *Peugeot*

La Peugeot 405 se conduit tout en douceur. Un peu comme si la communication entre la voiture et la route n'était qu'un chuchotement. Cette souplesse remarquable repose en bonne partie sur les amortisseurs à 8 soupapes, conçus et brevetés par Peugeot.

Excluant toute complexité électronique, l'amortisseur relié à chacune des 4 roues à suspension indépendante réagit automatiquement à l'état de la route, à la vitesse, au chargement de la voiture et à votre façon de conduire.

La Peugeot 405 prend soin de ses occupants comme un bon parent se soucie de son enfant; beaucoup de douceur quand il faut être doux, mais de la fermeté quand il est temps d'être ferme.

Sur la route :
"Un comportement remarquable!"

Ainsi s'exprimait Eric Descarries du magazine *Le Monde de l'auto*.

En effet, les demi-essieux de conception Peugeot éliminent pratiquement tout le couple directionnel qui, sous l'effet d'une forte accélération, fait dévier de leur trajectoire la plupart des excellentes traction avant, concurrentes de la Peugeot 405.

Reportons-nous au commentaire de William Jeanes de *Car & Driver* au sujet de la Peugeot : "Cette traction avant se comporte comme une bonne berline sport classique et c'est toute une amélioration."

Un tout nouveau réseau de vente et d'entretien

Chaque propriétaire d'une Peugeot 405 est assisté par une équipe de spécialistes compétents, réunis sous le signe de l'excellence.

Ce réseau de concessionnaires est celui qui connaît l'expansion la plus rapide au Canada.

Si vous brûlez d'acquérir une européenne raffinée, mais avez été échaudé par ses prix astronomiques, laissez-vous étonner par la Peugeot 405 DL à 22 590 $.

Mais gardez votre sang-froid : voici venue la nouvelle référence européenne en fait de souplesse et de maniabilité.

PEUGEOT 405
La nouvelle référence européenne

Trois versions de la Peugeot 405 sont offertes, à partir de 22 590 $. Le prix et les caractéristiques de toute voiture peuvent changer sans préavis jusqu'à la date de livraison. Le prix annoncé n'inclut pas celui des accessoires en option posés chez le concessionnaire, les frais de transport et le coût de la préparation à la livraison. Votre spécialiste Peugeot peut vendre toute voiture à un prix inférieur. Informez-vous de notre programme européen de livraison. Garanties : Groupe motopropulseur, 5 ans ou 80 000 km. Ensemble de la voiture, 3 ans ou 60 000 km. Perforations attribuables à la rouille, 5 ans, sans limite de kilométrage.

La Peugeot 405 est importée, vendue et entretenue par Autolion Distribution Inc., représentant de Peugeot au Canada, et les spécialistes affiliés Peugeot.

Peugeot Centre - Est
4747, rue Jean-Talon E.
St-Léonard
(514) 729-9494

Peugeot Centre - Ouest
4985, rue Buchan
Montréal
(514) 733-6151

Peugeot de Laval
Auto Grand Tourisme Inc.
1740, boul. Labelle
Chomedey, Laval (514) 681-3380/331-6554

Peugeot Rive-Sud
Auto Flash Stefan Inc.
5410, Grande-Allée
St-Hubert (514) 676-1883

Les Automobiles G. Bilodeau Inc.
2427, chemin Dunham
Cowansville
(514) 263-8693

Valois & Frères Auto Inc.
125, boul. Lemire Ouest
Drummondville
(819) 478-8148

Pour obtenir la liste des autres concessionnaires Peugeot à travers le Canada, composez le 676-8900 à Toronto ou le 1-800-668-8888

EN BREF...

Lacroix sort ses «crocs»

QUÉBEC (PC) — Le télévangéliste Pierre Lacroix a intenté, hier, une poursuite en dommages au montant de $ 50,000 contre le magazine humoristique *Croc* et le *Journal de Québec*. Cette poursuite origine de la publication dans l'édition du *Journal de Québec* du 1er avril dernier, d'un placard publicitaire visant à mousser la vente de l'édition du mois d'avril du magazine *Croc*. Les photographies du télévangéliste ainsi que d'une laveuse démodée apparaissaient sur ce placard publicitaire, au bas duquel on pouvait lire : « Qu'aimeriez-vous le plus avoir chez-vous ? Une laveuse de cet homme ou le spécial fast-food de *Croc*, le magazine qu'on rit ? » Alléguant que ce texte, ainsi que « la laveuse » référaient directement à un élément de preuve présenté au procès qu'a subi Pierre Lacroix en mars dernier, son procureur, Me André Langlois réclame, au nom du télévangéliste, $ 30,000 en dommages et intérêts, ainsi qu'une somme de $ 20,000 à titre de dommages exemplaires prévus par la Charte canadienne des droits et libertés.

Les élus du Bois-Franc

LES ÉLUS de la CUM, maires et conseillers, seront conviés à une visite du Bois-Franc, le dimanche 7 mai prochain par un groupe de citoyens qui tentent de protéger cette forêt menacée par un projet immobilier et le prolongement imminent d'un boulevard à six voies. Avant que des décisions cruciales ne soient prises sur l'avenir du boisé, les citoyens tiennent à ce que les élus mettent les pieds dans cette forêt et la déclare « zone verte » pour assurer sa sauvegarde. Ils réclament également l'abandon du plan d'aménagement qui prévoit le prolongement du boulevard de Salaberry à travers la forêt.

Pour une meilleure médiation familiale

DANS UN AVIS transmis lundi à la ministre de la Santé et des Services sociaux, le Conseil de la famille recommande l'établissement de services de médiation familiale accessibles à toutes les familles au Québec. De tels services font l'objet de nombreux débats depuis des années, et le Centre des services sociaux de Montréal les offre déjà sur une base régulière. La médiation familiale veut supporter les parents en instance de rupture afin de les aider à concilier leurs divergences sans judiciariser le processus. La médiation familiale place également au premier plan les responsabilités envers les enfants. Selon le Conseil, les recherches actuelles démontrent que l'entente résultant de la médiation confère une certaine stabilité aux relations parents-enfants, malgré la rupture conjugale. Le Conseil de la famille recommande donc au gouvernement que celui-ci mette sur pied des services publics gratuits de médiation familiale complète, dans toutes les régions du Québec.

À régler une fois pour toutes

(PC) — L'Alliance des professionnels en pratiques alternatives de santé du Québec (APPASQ) en a assez des batailles périodiques pour la reconnaissance de nouvelle profession dans le secteur de la santé. Le syndicat professionnel demande au gouvernement québécois de régler le problème une fois pour toutes en lui donnant le titre de corporation parapluie autonome, englobant les sept pratiques qu'elle représente (acupuncture, homéopathie, massothérapie, naturopathie, l'ostéopathie, l'orthothérapie et les sages-femmes). Selon la présidente de l'Alliance, Mme Jacinthe Lévesque, c'est de cette manière que Québec arrivera entre autres à mettre un terme à l'impasse qui existe dans le dossier de la reconnaissance des sages-femmes. L'alliance recommande au ministère de passer outre à la position de la Corporation professionnelle des médecins du Québec et de reconnaître la pratique des sages-femmes dans un contexte d'ouverture aux pratiques alternatives de santé.

Fonctionnaires efficaces

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a décerné, mardi, des prix d'excellence à 28 de ses fonctionnaires pour leur effort en vue d'éliminer la paperasserie et d'améliorer l'efficacité gouvernementale. Les prix ont été présentés par le président du Conseil du Trésor, Robert de Cotret. C'est probablement Paul MacDonald, d'Ottawa, qui remporte la palme du geste le plus payant. Le fonctionnaire de 37 ans était gérant du service des approvisionnements à l'ambassade du Canada à Washington lorsqu'il a fait économiser à son pays une somme de $ 12 millions, en faisant changer les méthodes de livraison de la marine américaine pour ses équipements vendus au Canada. Les États-Unis envoyaient par bateau leurs équipements vers le Canada, comme pour tous les autres pays du monde, ce qui augmentait considérablement la facture. M. MacDonald leur a suggéré tout simplement de livrer leurs marchandises...par camion.

Lucien Bouchard remet en question le projet de champ de tir à Bagotville

Louis-Gilles Francoeur

LE MINISTRE fédéral de l'Environnement, M. Lucien Bouchard, « remet en question » le projet de la Défense nationale d'implanter dans sa région un champ de tir aérien pour les pilotes des F-18 de la base de Bagotville.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Bouchard dans une entrevue téléphonique. Le ministre estime en effet que la disparition de la base de radar du Mont Apica, au nord du parc des Laurentides, change complètement l'équation sur les bénéfices de la présence militaire et que cette fermeture entraînera la perte de 70 emplois civils et la relocalisation de 126 militaires.

Le radar à longue portée sera remplacé par un radar mobile — probablement volant — qui serait beaucoup plus performant. Sa disparition entraînera des économies de $ 102 millions pour la défense au cours des 15 prochaines années. Les bénéfices économiques locaux de cette installation occillent entre $ 5 et $ 7 millions par année.

« Après tout, a ajouté M. Bouchard, un périmètre de tir dans une région, ce n'est pas nécessairement un plus environnemental ».

Le ministre fédéral de l'Environnement a publiquement endossé le rapport de l'ancien ministre québécois de la Justice, M. Marc-André Bédard, à qui Québec avait demandé d'examiner le dossier du champ de tir aérien de l'Ascension en lieu et place des organismes d'évaluation environnementaux, québécois et fédéraux. Il avait aussi appuyé les recommandations du rapport Bédard en faveur de la construction du champ de tir malgré l'opposition farouche des écologistes de la région.

Le rapport Bédard, explique le ministre, endossait le projet de champ de tir moyennant certaines conditions. Et une des principales conditions consistait à maintenir les emplois de la Défense nationale dans la région.

Or tel n'est plus le cas, note M. Bouchard, depuis le dépôt du budget fédéral qui coupe dans les dépenses militaires à travers le pays et, au Québec, dans les installations du Mont Apica.

Une telle coupure, dit-il, « m'oblige à amorcer une réflexion sur la viabilité du projet de champ de tir en rapport avec l'équilibre établi par le rapport Bédard entre les considérations environnementales et économiques ».

M. Bouchard n'est toutefois « pas prêt maintenant à abandonner le projet », même s'il s'interroge désormais publiquement sur sa pertinence.

Le ministre précise qu'il rencontrera la semaine prochaine son collègue de la Défense, M. Bill McKnight, pour discuter du dossier et voir « s'il y a d'autres alternatives ».

On dit dans le ministère de M. Bouchard que ce dernier serait singulièrement « agacé » par ce projet, non seulement en raison de l'opposition irréductible qu'il suscite dans sa région mais aussi en raison de ses conséquences juridiques éventuelles.

La Coalition contre le champ de tir songe sérieusement à se prévaloir de l'arrêt récent de la Cour fédérale qui annulait un permis octroyé par le prédécesseur de M. Bouchard, M. Tom McMillan, pour la construction du barrage Rafferty, en Saskatchewan. La Cour a blâmé M. McMillan pour avoir court-circuité le mécanisme d'évaluation environnementale du gouvernement fédéral.

Les militaires ont toujours refusé de soumettre leur projet de champ de tir aérien à une audience publique du Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement (BAPE) ou du Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales (BFEEE). Ils avaient finalement accepté la création d'un groupe de travail ad hoc, présidé par l'ancien ministre québécois de la Justice, dont la rigueur a été contestée par plusieurs groupes environnementaux.

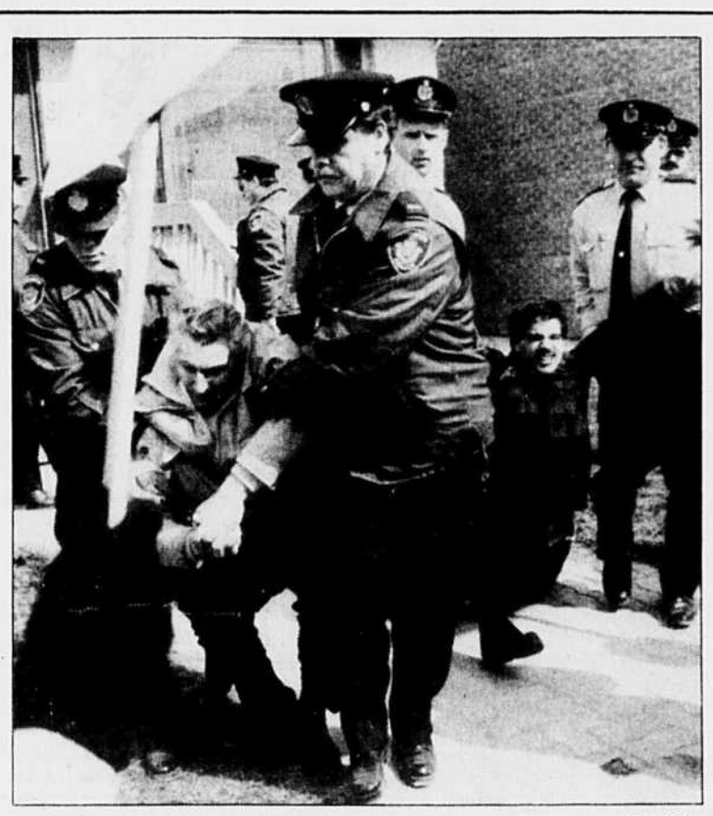

PHOTO PC

Manifestants tenaces

Des policiers évincent deux manifestants anti-avortement qui s'étaient introduits dans la clinique du Dr Morgentaler à Winnipeg. Ces deux manifestants avaient été arrêtés, avec 42 autres militants, lors d'une manifestation le 22 avril dernier.

Le Trésor face au personnel infirmier

Autre pas en avant

Paule des Rivières

AU MOMENT où la CSN, la CEQ et le syndicat des fonctionnaires rappellent au gouvernement que les infirmières ne sont pas les seules à avoir des problèmes, le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, ouvre une nouvelle porte au personnel infirmier, en indiquant que le plafond salarial de 4 % offert pour 1989 pourrait être engraissé par une « compensation des inconvénients ».

M. Johnson a fait ce commentaire lors d'un entretien téléphonique hier, en précisant que ses interrogations sur la singularité du personnel infirmier — que semble partager la population, à son avis — ne visent pas seulement les infirmières mais les préposés aux bénéficiaires et les infirmières auxiliaires.

Les 40,000 infirmières, regroupées en une fédération indépendante, exercent des moyens de pression dans les hôpitaux et, depuis, hier, ont accru le rythme de leurs pourparlers avec le gouvernement.

Craignant d'être éclipsés, Mme Monique Simard, de la CSN, Lorraine Pagé, de la CEQ, et Jean-Louis Harguindeguy, du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ), se sont regroupés hier pour signifier au gouvernement que les 230,000 syndiqués qu'ils représentent avaient aussi des problèmes, dans bien des cas similaires à ceux des infirmières, et qu'ils voulaient aussi négocier rapidement.

« Il n'y a pas que les infirmières qui sont moins bien payées que leurs collègues ailleurs au pays et il n'y a pas qu'elles qui ont des problèmes de précarité d'emploi », a noté la vice-présidente de la CSN, mme Simard.

« Les problèmes des infirmières sont ceux de tout le monde et la négociation l'affaire de tous », a-t-elle ajouté.

À cela, le président du Conseil du Trésor réplique du tac au tac que « les infirmières nous ont expliqué depuis longtemps ce qu'elles voulaient, clairement », et qu'à l'opposé, « la Fédération des affaires sociales (CSN) n'a même pas fini d'expliquer ses demandes ». « Je suis en attente », dit M. Johnson.

Pour les deux autres groupes, M. Johnson dit ceci : « La CEQ a des demandes de $ 3 milliards ; cela ne peut être sérieux et j'attends des changements. Quant aux fonctionnaires, nous faisons des progrès ».

Le président du Syndicat des fonctionnaires du Québec, M. Harguidenguy, qui a présenté ses demandes il y a 10 mois déjà, ne partage pas l'avis de M. Johnson et aimerait que les offres soient plus étoffées. Le quart des fonctionnaires n'ont pas de sécurité d'emploi, a-t-il noté.

Tout en se gardant bien de rééditer le Front commun qui a longtemps donné sa force au mouvement syndical, les responsables syndicaux parlent « d'alliance renforcée ».

La présidente de la CEQ, la plus en verve sur le sujet, a précisé qu'« il ne faut pas exclure des gestes plus coordonnés » à l'automne.

D'ici là, chacun des organismes — qui regroupent à eux trois 250,000 syndiqués — a prévu des manifestations au cours du mois, le 13 pour la CEQ, le 16 et le 27 pour la CSN, et le 24 pour le SFPQ.

Les syndiqués de la CSN, de la CEQ et du SFPQ connaissent eux aussi les affres de l'instabilité d'emploi puisque les 60 % de personnes qui ont des emplois précaires dans le secteur de la santé ne touchent pas seulement les infirmières mais aussi les employés d'entretien, les infirmières auxiliaires et les préposés aux bénéficiaires, que 25 % des emplois en éducation sont incertains et 25 % des fonctionnaires des occasionnels.

Lauzière fait appel aux amis du DEVOIR

«Le journal doit rester fidèle à sa liberté et à son indépendance»

Claude Turcotte

LE DIRECTEUR du DEVOIR, M. Benoit Lauzière, demeure optimiste quant à l'avenir de ce journal, même si sa situation financière, sa place sur le marché de la publicité et son tirage n'ont pas permis en 1988 de lui redonner la rentabilité.

À l'occasion de l'assemblée annuelle de L'Imprimerie Populaire hier soir, M. Lauzière a fait rapport des états financiers, qui montrent un déficit de $ 394,173 pour l'année et un déficit accumulé de $ 2.3 millions, dont plus de $ 1.8 million à Quebecor. Les revenus ont augmenté de près de 7 % et les dépenses de 5.8 %. La déficit en 1988 a été de $ 100,000 inférieur à celui de l'exercice précédent, ce qui fait dire au directeur que « si on continue à faire des efforts, on finira par y arriver ».

M. Lauzière termine son analyse des états financiers par les remarques suivantes : « Compte tenu des contraintes de production et de l'environnement du journal, l'année financière 1988 ne s'est pas si mal terminée. L'urgence des redressements et la nécessité de développements se font toutefois de plus en plus sentir. Pour ce faire, LE DEVOIR aura très bientôt grandement besoin de l'aide et du soutien de ses amis ».

Dans son message aux actionnaires, le directeur a voulu plus particulièrement réaffirmer « le rôle du DEVOIR comme journal engagé au moment où on lutte pour sa survie et demande à ses amis de lui venir en aide ». M. Lauzière entend faire en sorte que ce journal reste fidèle à ses objectifs et ses valeurs, tout en continuant de livrer des combats conformément à ses engagements fondamentaux.

Il a cependant précisé qu'il n'est « aucunement question de pratiquer la confusion des genres » entre la partie éditoriale et l'information. « Il faut être un journal crédible qui poursuit son combat quotidien. Il est important, a-t-il expliqué, que les gens sachent qu'on ne survivra pas n'importe comment. Il faut pratiquer à un haut degré l'information la plus crédible et la plus sûre possible. C'est ce qui a fait en bonne partie la force de ce journal ».

M. Lauzière a mentionné également que « LE DEVOIR doit être radicalement indépendant », particulièrement sur le plan de son financement. À cet égard, il a fait valoir que le journal doit « élargir le club de ses amis et la provenance de ses fonds ». Son optimisme pour l'avenir s'appuie entre autres sur la conviction que « trop de gens croient à la nécessité d'un journal comme LE DEVOIR et ils vont vouloir nous appuyer ».

Pour le moment, le directeur dit devoir livrer la bataille sur deux fronts : retrouver l'équilibre financier et trouver de l'aide extérieure. Il déplore que l'augmentation des revenus de publicité ne soit pas suffisante. Cette source de revenus a représenté 54 % des revenus en 1988, sans compter les annonces classées.

Il constate par ailleurs que « le tirage est trop faible ». En 1988, LE DEVOIR a eu un tirage moyen en bas de 29,000 copies en semaine et de 32,000 le samedi. Tout de même, « nous avons réussi à juguler la baisse en 1988 », précise-t-il. Il y a eu en fait une très légère augmentation du tirage.

Agence spatiale: plusieurs ne veulent pas aller à Saint-Hubert

LE SYNDICAT des fonctionnaires qui oeuvrent à l'agence spatiale du Canada s'oppose à la décision du gouvernement fédéral d'aménager l'agence à Saint-Hubert.

« Les fonctionnaires sont tout à fait frustrés et consternés par la décision d'aménager l'agence à Saint-Hubert. Cette décision pourrait nuire au programme spatial canadien », a déclaré Iris Graig, présidente de l'Institut professionnel de la Fonction publique du Canada.

« Un grand nombre d'entre eux ont indiqué qu'ils ne voulaient pas déménager à Saint-Hubert », a-t-elle précisé.

« Le gouvernement devra embaucher de nouveaux employés pour occuper des postes dans ce domaine grandement spécialisé. Il faudra des années et cela pourrait mettre en danger la participation canadienne à des projets comme la station spatiale, qui doivent respecter des échéanciers très serrés de la NASA », a poursuivi Mme Craig.

Selon elle, « aucune industrie ayant des contrats avec l'agence spatiale n'est située sur le Rive-Sud ». Environ le tiers des professionnels de l'agence se déplacent régulièrement entre Washington, Houston, la Californie, la Floride, Toronto et Ottawa pour rencontrer des représentants de la NASA et des entrepreneurs, a-t-elle soutenu. « Aucune de ces destinations n'est desservie par des lignes aériennes commerciales à partir de Saint-Hubert », déplore-t-elle.

Le maire de Laval quitte la politique pour s'attaquer à d'autres projets

Isabelle Paré

LE MAIRE de Laval, M. Claude Lefebvre, a confirmé hier qu'il quittait la vie politique avec l'intention ferme de travailler à d'autres projets, notamment à l'implantation de services universitaires et d'une salle de concert sur l'île de Laval.

Le maire lavallois qui a subi un triple pontage coronarien au mois de mars, a indiqué « que le temps était venu de passer le bâton ». Sa santé va mieux, a-t-il précisé, mais ne lui permet plus de consacrer 70 heures par semaine à son poste de maire.

Un congrès à la chefferie du Parti Officiel des Lavallois (PRO) aura donc lieu le 7 juin et, à ce titre, le maire Lefebvre a indiqué qu'il supporterait la candidature du président intérimaire du comité exécutif de la Ville, M. Gilles Vaillancourt. M. Lefebvre quittera donc son poste dès l'élection d'un nouveau chef, si ce dernier se trouve à être membre du conseil. Le maire a insisté pour dire qu'il serait actif au cours de la prochaine campagne électorale.

Il n'a d'ailleurs pas mâché ses mots pour dire que Mme Pierrette Roussin, candidate et chef du parti d'opposition, le Parti des Lavallois, n'était pas prête pour occuper la mairie et ne le serait jamais.

« Pour être maire de Laval, il faut être plus que primaire et savoir s'entourer. Les personnes qui grenouillent dans cet environnement n'ont pas du tout ce qu'il faut pour rassurer les Lavallois », a-t-il lancé, précisant qu'il s'agissait d'une opinion personnelle.

Après huit années passées à la mairie de Laval, M. Lefebvre a maintenant l'intention de s'attaquer à d'autres projets, comme l'implantation de services universitaires à Laval, la construction d'une salle de concert et le développement du secteur de haute technologie. « Tant et aussi longtemps que j'aurai la santé pour le faire, j'agirai comme un citoyen intéressé. J'ai toujours le goût de Laval et de servir mes concitoyens », a-t-il dit.

M. Lefebvre a insisté pour dire qu'il n'avait pas l'intention de devenir la « belle-mère » du parti et que ce serait au PRO de décider si un appui serait donné ou non à ces projets.

Quant à l'allocation de transition de $ 60,000 que lui a votée le conseil lundi, il s'agit tout simplement d'un montant déterminé selon la nouvelle loi sur le régime de retraite des élus qui s'applique à toutes les villes du Québec, récemment adoptée par l'Assemblée nationale. M. Lefebvre a dit qu'il lui apparaissait tout à fait normal qu'on donne quelque mois à la personne qui quitte un poste public pour se recycler.

Claude Lefebvre

« Il n'y a pas d'indécence là-dedans. C'est impossible de penser que je pourrais rouvrir un bureau demain matin », a expliqué M. Lefebvre, qui retournera tranquillement à ses fonctions d'avocat. Il n'a d'ailleurs pas manqué de souligner qu'à ce titre, il avait trouvé plutôt déraisonnable la façon dont la Ville de Montréal s'était acquittée de sa dette envers le maire Drapeau alors « qu'un directeur de police » s'en tire avec une retraite de plus de $ 80,000 par année.

De son côté, Mme Pierrette Roussin, chef du Parti Lavallois, s'est dit d'avis que la démission de M. Lefebvre est un indice clair que le maire ne se juge pas en mesure de mener son parti à la victoire le 5 novembre prochain.

« Il n'y a que la peur d'une défaite qui peut expliquer une telle attitude. Claude Lefebvre, Gilles Vaillancourt et les autres savent que le maire et le PRO subissent mois après mois l'impact de l'usure et perdent, de façon drastique, l'appui de la population », indiquait hier un communiqué du Parti Lavallois.

Lors d'une élection partielle en février dernier dans le district du Souvenir, le Parti Lavallois avait remporté la victoire, récoltant 56 % du suffrage exprimé.

L'Office de protection du consommateur poursuit deux agences de mannequins

L'OFFICE de protection du consommateur a déposé lundi une requête en injonction contre les agences de mannequins Ciné-Mode et Casting intervidéo et leurs administrateurs, J. Bernard Gagné et Ralph Guglielmetti.

Cette procédure exceptionnelle n'a été utilisée jusqu'ici que trois fois par l'Office. Selon l'organisme, il s'agit d'une mesure extrême, justifiée « par le taux de récidive très élevé de ces agences aux pratiques commerciales systématiquement frauduleuses ».

Pour l'Office, cette requête en injonction vise à mettre un terme définitif à des tromperies que plusieurs poursuites et condamnations devant les tribunaux n'ont pas fait cesser.

Ciné-Mode aurait changé trois fois de nom pour déjouer toutes les procédures. L'ACEF-Centre avait demandé en juin 88 un recours collectif contre cette agence, pour laquelle 750 plaintes ont été reçues à ce jour. Les clients et les clientes, croyant pouvoir décrocher des contrats dans le monde de la mode, de la publicité et du cinéma, se sont inscrits à ces agences afin de bénéficier d'un service de promotion qui n'a jamais existé. Chacun y a perdu entre $ 140 et $ 400. D'autres clients ont été escroqués de sommes atteignant $ 20,000 en achetant des franchises-bidon de Ciné-Mode. 4,000 consommateurs environ, recrutés par les annonces classées de certains quotidiens et hebdomadaires, auraient été victimes de la fraude.

ÉCONOMIE FAMILIALE

Éducation économique 514
5e secondaire
F. Charbonneau — D. Neveu

CAHIER — CORRIGÉ

2e *édition*

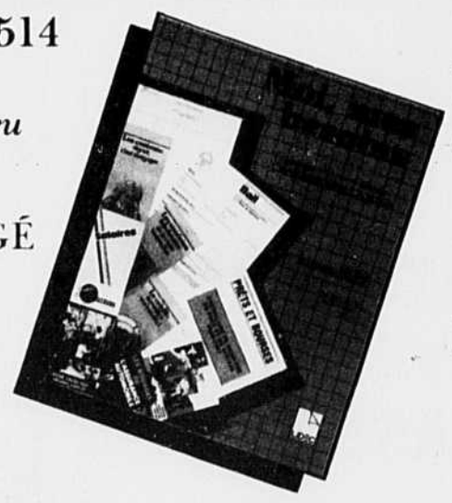

par: Germaine Lévesque

- 160 pages d'exercices; le tout divisé en 80 cours
- Agenda et fiche de notation
- Suit à la lettre tous les objectifs et éléments notionnels du guide pédagogique
- Compatible avec tous les manuels approuvés
- Les 18 unités (ou chapitres) comportent de 3 à 6 cours
- Textes - graphiques - jeux ... toujours différents
- Petites recettes «économiques»... (trucs faciles)
- Activités quantifiables (d'une durée de 30 minutes)

MOI, MES BESOINS

Cahier d'activités d'apprentissage — Corrigé 2e secondaire

Cet ouvrage développe les quatre modules du programme:

I Économie et vie familiale
II Économie familiale et planification alimentaire
III Économie familiale et habillement
IV Économie familiale et logement

AJOUT DE 20 PAGES → 4 pages pour noter travaux et examens
16 pages de jeux d'enrichissement

LIDEC

LIDEC Inc.
4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec)
H2W 2H5 — tél.: (514) 843-5991

PHOTO PC

C'était en 1967. Le front bombé d'espoir, John Turner est entouré de Pierre Elliot Trudeau, Lester B. Pearson et Jean Chrétien.

La démission de Turner selon Parizeau

Un autre clou de cercueil dans le lac Meech

QUÉBEC (PC) — Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau croit que la démission de John Turner compromet les chances de ratification de l'accord du lac Meech.

« Je pense que, sur le plan politique, c'est un autre clou de cercueil dans l'accord du lac Meech. Il est clair que, qui que soit le prochain chef du Parti libéral, il va avoir de la difficulté à se faire élire chef avec une proposition pro-lac Meech d'un océan à l'autre. » a dit M. Parizeau .

« Sur le plan humain, c'est autre chose. Il est évident que M. Turner termine sa carrière dans des conditions qui ne sont pas agréables pour lui et qui, en un certain sens, sont peut-être assez ingrates à l'égard de la dernière campagne qu'il a menée par exemple », a poursuivi Parizeau.

« Les libéraux fédéraux n'agiraient pas dans l'intérêt national s'ils rejetaient l'accord du lac Meech », a toutefois prévenu M. Bourassa.

Un autre homme politique québécois, le ministre Claude Ryan, qui a lui-même essuyé quelques coups de poignard lorsqu'il était chef du Parti libéral du Québec en 1978, croit que M. John Turner aurait pu apporter une importante contribution au Canada s'il n'était pas arrivé à la tête du Parti libéral du Canada à un si mauvais moment (après le départ de M. Trudeau).

« Il est devenu chef dans des temps difficiles, il a dû en payer le prix », a déclaré M. Ryan.

Un autre ministre libéral, Michel Gratton, dont les rumeurs veulent qu'il soit un supporter de Jean Chrétien, a déclaré que le départ de M. Turner était une « décision sage » de sa part.

« Il est illusoire de penser qu'il aurait passé le test du congrès au leadership », a noté M. Gratton.

Enfin l'ex-ministre de l'Environnement Clifford Lincoln, celui que certains voudraient voir comme successeur de M. Turner, a déclaré que c'était « triste » de le voir partir. M. Lincoln réfléchit encore à son avenir en politique.

Les personnalités libérales des provinces de l'Atlantique ont toutes loué les mérites du démissionnaire John Turner, souhaitant du même souffle la tenue rapide d'un congrès à la direction du PLC. Mais aucun d'entre eux ne se bousculait au portillon pour remplacer le chef démissionnaire.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, a indiqué que le départ de M. Turner constituait une perte pour la population. « Je pense qu'il a pris la bonne décision (en démissionnant), mais je trouve ça aussi un peu triste », a-t-il commenté.

« Il a consacré une grande partie de sa vie au service des Canadiens, tout en récoltant son lot de critiques. Tour à tour, il aura été la conscience du Canada dans un grand nombre de dossiers », a indiqué M. McKenna.

Le premier ministre a déclaré qu'il n'était pas du tout intéressé par le poste de M. Turner et qu'il ne déciderait pas sur quel cheval miser avant que la liste des aspirants ne se garnisse.

Le chef libéral de Nouvelle-Écosse, Vince MacLean, qui avait soutenu fermement la candidature de M. Turner lors de la course à la direction du PLC en 1984, préférait quant à lui parler de l'avenir. « Voilà l'opportunité de jeter un regard neuf sur les politiques de cette organisation », a-t-il indiqué.

M. MacLean, le seul libéral provincial à l'Est du Manitoba qui n'ait pas pu se faire élire pendant le mandat de cinq ans de John Turner, estime que le plus tôt sera le mieux pour l'organisation du congrès à la chefferie. Mais lui non plus ne semble intéressé par le boulot. Il n'a pas indiqué de préférence sur le remplaçant de M. Turner, mais estime que le prochain chef devra récupérer les sièges perdus au Québec et attirer les électeurs de l'Ouest.

Le premier ministre conservateur de Nouvelle-Écosse, John Buchanan, estime que les liens de M. Turner avec les débuts de l'ère Trudeau, à la fin des années 60, avaient nui au chef libéral. Selon lui, M. Turner n'avait pas réussi non plus à apprendre comment composer avec l'ère des mass-médias. Ses prédictions pour le prochain chef libéral ? « Je pense que 'le p'tit gars de Shawinigan', comme on dit, pourrait être là », a indiqué M. Buchanan, en référence à Jean Chrétien.

À l'Île-du-Prince-Édouard, le premier ministre libéral Joe Ghiz a indiqué que les hauts et les bas faisaient partie de la vie politique, et que John Turner avait peut-être été victime de la fin de l'ère Trudeau.

Clyde Wells, qui sera assermenté, vendredi, au poste de premier ministre de Terre-Neuve, a estimé quant à lui que le départ de M. Turner ne signifiait rien de bon pour sa province. « Il était un des seuls chefs nationaux à proposer des mesures concrètes pour améliorer l'économie de Terre-Neuve », a-t-il déploré.

Une carrière politique pleine d'espoirs et de déceptions

Pierre April
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Élu pour la première fois aux Communes en 1962, à l'âge de 30 ans, John Turner ce jeune libéral, élégant, et dont la compagnie était recherchée par les bien nantis de la société canadienne, est vite devenu le dauphin du Parti libéral, celui qui représentait le plus l'idéal de cette formation politique.

Mais c'était avant l'arrivée de Pierre Trudeau, en 1965.

Au congrès libéral du 6 avril 1968, John Turner a posé sa candidature à la succession de Lester B. Pearson et il espérait bien prendre la mesure de ce jeune Montréalais venu de nulle part avec deux autres colombes, Gérard Pelletier et Jean Marchand.

Le 25 juin 1968, les libéraux dirigés par leur nouveau chef Pierre Trudeau étaient reportés au pouvoir et John N. Turner devenait, un mois plus tard, ministre de la Justice et procureur général du Canada, un poste qu'il a occupé jusqu'en 1972.

C'est au cours de cette période que John Turner a dû prendre des décisions, probablement parmi les plus difficiles de sa carrière, alors qu'il a parrainé, devant la Chambre, la décision du gouvernement de Pierre Trudeau d'invoquer la Loi des mesures de guerre lors de la Crise d'octobre 1970 au Québec.

C'est aussi en 1970 que John Turner a fait adopter la première loi des mesures d'urgence pour remplacer la Loi des mesures de guerre et rendre certains droits fondamentaux que la décision d'octobre avait complètement retirés.

En 1972, John Turner a accédé au poste de ministre des Finances.

C'est à partir de ce moment-là que ses relations avec le chef Pierre Trudeau ont commencé à vraiment se détériorer. De plus en plus en vue, John Turner agissait de plus en plus comme le successeur, le dauphin.

En 1975, la relation entre les deux hommes continuait de se dégrader alors que John Turner a manifesté son désaccord complet quant à la décision de Pierre Trudeau d'imposer le contrôle des prix et salaires pour stopper une poussée inflationniste au pays.

Plutôt que d'être forcé de se plier et d'endosser une politique qu'il n'appuyait pas, John Turner a démissionné de son poste de ministre des Finances le 10 septembre 1975. Le 2 février 1976, il a abandonné son siège de député et est retourné à la vie privée.

Pendant huit ans, John Turner a fait sa marque dans le milieu des affaires de Toronto comme associé du cabinet juridique McMillan, Binch.

Le 22 mai 1979, les libéraux ont perdu le pouvoir, Pierre Trudeau est devenu chef de l'Opposition le 4 juin 1979 et, quelques mois plus tard, il a annoncé qu'il se retirait de la politique.

Après neuf mois dans l'Opposition, les libéraux ont pris la décision de renverser le gouvernement de Joe Clark et Pierre Trudeau a été vite convaincu de revenir sur sa décision de laisser sa place à quelqu'un d'autre. Il a repris le pouvoir le 18 février 1980.

Pendant quatre ans, John Turner a attendu tout en continuant de mener ses fructueuses affaires dans Bay Street à Toronto.

Le 29 février 1984, Pierre Trudeau, a enfin annoncé sa décision de quitter définitivement la vie publique. Mars 1984, John Turner, « le sauveur ou l'enfant prodigue » est revenu dans la capitale fédérale et a annoncé qu'il se lançait dans la course au leadership.

Le 16 juin 1984, au deuxième tour de scrutin, John Turner réussissait à battre son plus proche rival Jean Chrétien par une marge de 480 voix et devenait le successeur de Pierre Trudeau, celui qui l'avait poussé vers la porte en 1975.

Le 30 juin 1984, John Turner est devenu premier ministre, et dès juillet, fort d'une avance de plus de 11 % de pourcentage dans les sondages, il a déclenché une élection générale.

Le 14 septembre 1984, le chef conservateur, en poste depuis juin 1983, Brian Mulroney, renvoyait John Turner dans les banquettes de l'Opposition.

Pendant deux ans, John Turner est devenu la cible préférée des libéraux. Au congrès de révision, à l'automne de 1986, il a quand même réussi à se faire reconfirmer dans ses fonctions de chef avec 71 % des voix des délégués présents, malgré les fortes pressions pour le faire tomber et le remplacer par un autre sauveur Jean Chrétien.

Son appui à l'accord du lac Meech a été vigoureusement critiqué et son leadership contesté jusqu'au déclenchement de l'élection par le premier ministre Brian Mulroney le 1er octobre 1988.

John Turner s'est battu pendant toute la campagne électorale avec l'énergie du désespoir, contre le traité de libre-échange avec les États-Unis et pour la souveraineté du Canada, et il a réussi à faire élire, le 21 novembre, 83 députés, le double de sa performance de 1984.

MYSTÈRE AVENTURE PASSION

Page D - 2 samedi

Bourassa demeure «relativement confiant»

Gilles Lesage
de notre bureau de Québec

EN DÉPIT de la démission de M. John Turner, le premier ministre reste « relativement confiant » que l'accord du lac Meech sera finalement entériné par tous les gouvernements canadiens. Pourquoi donc ? Parce qu'aucune faille n'a été, depuis deux ans, décelée dans cette entente constitutionelle, et parce que les provinces et politiciens récalcitrants n'ont aucune alternative sérieuse à proposer pour que le Québec réintègre le giron constitutionnel.

M. Robert Bourassa a formulé ces commentaires, hier, à l'occasion de l'étude des crédits du conseil exécutif.

Interrogé par le chef de l'opposition, M. Guy Chevrette, le chef du gouvernement a aussi réaffirmé que la clause dérogatoire (nonobstant) restera où elle est — dans la Constitution canadienne, depuis 1982 — et qu'il n'est pas question d'en modifier l'application avant les cinq ans prévus dans la loi 178, donc pas avant décembre 1993.

M. Bourassa a rendu hommage à M. Turner. Sa démission ne le surprend pas. Mais il louange sa dignité et son courage exceptionnels, ainsi qu'il a pu les apprécier à la faveur des débats concernant l'accord du lac Meech. Son départ ne risque-t-il pas d'éroder l'appui des libéraux à cette entente, en plus de confirmer les opposants (MM. Filmon et McKenna, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick) dans leur désaccord ? Le premier ministre répond qu'en deux ans personne n'a relevé une faille ou faiblesse majeure à l'accord; de plus, les 5 demandes québécoises sont fort raisonnables, par rapport aux exigences précédentes, et il reste 14 mois aux deux premiers ministres en cause pour respecter la parole donnée par leurs prédécesseurs, MM. Pawley et Hatfield.

Quant au nouveau premier ministre de Terre-Neuve, M. Clyde Wells, qui est aussi en désaccord, M. Bourassa répond qu'il a d'autres priorités et n'a pas encore remis en cause l'engagement de sa province. De plus, non seulement il n'y a pas d'alternative sérieuse mais, sans l'accord du lac Meech, la réforme du Sénat est remise aux calendes grecques, de même que les droits autochtones et autres amendements qui requièrent l'unanimité.

Rouvrir l'accord pour des amendements, c'est le mettre encore plus en péril, à cause des élections et des changements de gouvernements prévisibles ici ou là au Canada. Un accord parallèle aurait le même effet, estime M. Bourassa : on repartirait à zéro, ce à quoi son gouvernement se refuse avec vigueur.

Quant à la clause dérogatoire, elle est là au moins jusqu'en 1993, donc jusqu'après les deux prochaines élections générales, celles de l'automne prochain et les suivantes. Ce n'est qu'alors que les modalités pourront être examinées. M. Bourassa dit qu'il ne peut donc les utiliser, comme le prétend l'opposition, pour tenter de ramener l'ex-ministre Clifford Lincoln et les anglophones au conseil des ministres et au bercail libéral.

Il n'est donc pas question de modifier ou de retirer la loi 178 sur l'affichage commercial, qui fait maintenant partie de la loi 101, telle que modifiée en décembre dernier.

MM. Bourassa et Chevrette ont abordé plusieurs autres sujets au cours de leur discussion, dont le budget fédéral. Le premier ministre redit à cet égard sa déception et son inquiétude, Ottawa réduisant ses transferts divers aux provinces, mais augmentant leurs responsabilités. Il réclame l'espace fiscal nécessaire aux responsabilités québécoises. Au sujet de la TVA, il n'y a pas péril en la demeure, personne n'en connaissant les modalités. À M. Chevrette qui le presse de faire preuve de la même détermination que ses prédécesseurs depuis 40 ans, M. Bourassa répond que le gouvernement fera connaître ses vues dans le prochain budget. La date n'est pas encore fixée, on présume que ce sera le jeudi 18 mai.

L'affaire Belgo

Une enquête exigée en vertu de la nouvelle loi sur l'environnement

Louis-Gilles Francoeur

LA SOCIÉTÉ pour vaincre la pollution a enclenché hier le processus d'enquête prévu dans la nouvelle loi fédérale de l'environnement pour établir s'il y a eu rejet de contaminants par la Belgo le 4 avril dernier.

La requête a été signifiée par huissier au ministre fédéral de l'Environnement, M. Lucien Bouchard, qui a aussitôt demandé un avis juridique sur la conduite à suivre dans ce dossier du fait qu'une enquête est déjà en cours sur le rejet de BPC de la Belgo dans le Saint-Maurice.

C'est la deuxième fois que des citoyens canadiens exigent une enquête en vertu des articles 108 et 109 de la nouvelle loi de l'environnement. La première demande, déposée au début d'avril, visait un dépôt de matières potentiellement dangereuses, situé en Ontario.

La loi fédérale de l'environnement permet depuis un an à deux citoyens d'exiger du ministre une enquête sur la foi d'une déclaration solennelle établissant la possibilité *prima facie* d'une infraction aux normes de rejets de contaminants. Le ministre doit alors déclencher l'enquête : s'il l'interrompt, il doit fournir aux demandeurs les informations obtenues par les enquêteurs et préciser ses motifs ou les mesures qu'il entend prendre. Il a 90 jours pour le faire. Le ministre peut aussi confier le dossier au procureur général pour fins de poursuites, auquel cas la loi lui accorde le pouvoir de retenir l'essentiel de la preuve jusqu'à sa présentation devant les tribunaux.

Dans leur demande d'enquête, le président de la SVP, M. Daniel Green, et une autre militante du groupe, Mme Elisabeth Masson, affirment que des BPC ont été rejetés par la Belgo de Shawinigan le 4 avril. Ce contaminant, disent-ils, figure dans la liste des substances dont le rejet est limité à un gramme par jour depuis le 1er mars par l'arrêté d'urgence sur les biphényles chlorés. Or, la Belgo a déversé 500 grammes au moins le 4 avril, soutient la SVP en s'appuyant sur les déclarations des représentants de la Belgo.

La Belgo doit répondre devant les tribunaux le 8 mai d'une plainte lui reprochant de n'avoir pas avisé le ministère fédéral de l'Environnement de son rejet de BPC dans la rivière Saint-Maurice.

Le ministre fédéral de l'Environnement a pour sa part expliqué hier au DEVOIR qu'une autre enquête était en cours pour évaluer s'il y a eu infraction aux normes de rejets. Normalement, le ministère ne communique pas le résultat d'une enquête si elle s'avère négative.

Mais comme l'article 109 de la loi impose la tenue d'une enquête et oblige le ministre à faire rapport de son déroulement et des motifs d'interruption, s'il y a lieu, le ministère de l'Environnement se retrouve fort embarrassé par la demande de la SVP. Doit-il déclencher une autre enquête ? Doit-il faire rapport à la SVP des conclusions de l'enquête en cours ? Doit-il modifier les règles sur les enquêtes en cours et divulguer aux requérants les informations obtenues si son ministère n'a pas conclu à la nécessité de poursuites ? Autant de questions qui seront couvertes, dit-il, par l'avis juridique demandé.

M. Bouchard s'attend à recevoir au début de la semaine prochaine cet avis juridique qu'il a demandé « d'urgence pour donner suite rapidement à la demande de la SVP ». Il entend réserver ses commentaires d'ici là sur la marche qu'il entend suivre dans ce dossier.

Environnement

Un centre de formation pour divers dirigeants

(PC) — Les dirigeants et les gestionnaires des municipalités et des entreprises n'auront bientôt plus d'excuses pour justifier leur incurie en matière d'environnement.

Le Centre de formation en environnement, à Mirabel, est à mettre la dernière main aux programmes spécialement conçus pour ceux qui sont prêts à agir, en toute connaissance de cause.

Le coup d'envoi se fera au cours du mois de mai. Une douzaine d'élus municipaux de la région participeront pendant une journée à des séminaires d'information et de formation sur la gestion intégrée des déchets solides et les coûts financiers s'y rattachant.

Ensuite, ce sera au tour des gestionnaires des municipalités, lesquels auront à mettre en place une telle gestion des déchets domestiques, à se voir offrir des séminaires donnés, là aussi, par des spécialistes de la question, autant au plan scientifique que pratique.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 6

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 mai 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BONTEC ATHLETICS CORPORATION INC./LA CORPORATION ATHLÉTIQUE BONTEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ième jour de juin 1987, sous le numéro 3885420.

Ce 20ième jour d'avril, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 novembre 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PARIS GENEVE INVESTMENT IMPORT EXPORT INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 7ième jour de décembre 1988, sous le numéro 4101235.

Ce 20ième jour d'avril, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 21 octobre 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SHASPER HOLDINGS LTD./LA COMPAGNIE DE PORTEFEUILLE SHASPER LTÉE. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 9ième jour de novembre 1988, sous le numéro 4091116.

Ce 6ième jour d'avril, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 février 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à REUNION IMPORTATIONS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 3ième jour d'avril 1989, sous le numéro 4136902.

Ce 20ième jour d'avril, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-009517-892

COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
c.
162596 CANADA INC.,
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à 162596 CANADA INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, St-Antoine Ouest, #1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du BREF D'ASSIGNATION, DÉCLARATION ET AVIS SELON L'ART. 119.1 c.p.c. a été remise au greffe à l'intention de 162596 CANADA INC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 24 avril 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 novembre 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 140740 CANADA INC. TRADING UNDER THE NAME OF « PRODUITS DE PATISSERIE ORIENTALE » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 1er jour de décembre 1988, sous le numéro 4098939.

Ce 20ième jour d'avril, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUHARNOIS
NO: 760-02-000879-887

COUR DU QUÉBEC
(CHAMBRE CIVILE)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
RÉNOV-EXPER INC.,
Partie demanderesse-défenderesse reconventionelle,
-c-
YOLANDE LAUZON-BELLE,
Partie défenderesse-demanderesse reconventionelle,
ASSIGNATION

ORDRE est donné à Rénov-Exper Inc. de se constituer un nouveau procureur ou de comparaitre au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Valleyfield, 180 rue Salaberry, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la mise en demeure de comparaître personnellement ou de se constituer un nouveau procureur a été remise au greffe à l'intention de Rénov-Exper Inc.
Lieu: Montréal
Date: Le 21 avril 1989
ROYAL BOYER.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que le contrat, daté du 12 août 1987, par lequel INDUSTRIES FRONTENAC INC./FRONTENAC INDUSTRIES INC. (anciemmenent connue sous le nom FRONTENAC FABRICS INC./TISSUS FRONTENAC INC.) a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à BANQUE DE MONTRÉAL, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 19 août 1987 sous le numéro 3918748.
BANQUE DE MONTRÉAL,
le 3 mai 1989.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-041537-882

COUR DU QUÉBEC
(Chambre Civile)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
DANYEL LAPORTE,
Partie demanderesse
c.
RICHARD THERRIEN,
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à RICHARD THERRIEN, partie défenderesse de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, St-Antoine a Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de RICHARD THERRIEN.
Lieu: Montréal
Date: 27 avril 1989
MICHEL MARTIN, P.a.
MES GAUTHIER, DION, avocats
1600 est, St-Martin,
Tour A, suite 400
Laval, Qc
H7G 4R8.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que le contrat, daté du 12 avril 1979, par lequel FRONTENAC FABRICS INC. (maintenant connue sous le nom INDUSTRIES FRONTENAC INC./FRONTENAC INDUSTRIES INC.) a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à BANQUE DE MONTRÉAL, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 17 avril 1979 sous le numéro 2964672.
BANQUE DE MONTRÉAL,
le 3 mai 1989.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-005788-893

COUR DU QUÉBEC
(Chambre Civile)
PRÉSENT
Protonotaire-adjoint
LES INVESTISSEMENTS MALLETTE LTÉE,
Partie demanderesse
c.
GILLES DROLET,
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à Gilles Drolet de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et déclaration et avis 119A C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de monsieur Gilles Drolet.
Lieu: Montréal
Date: 12 avril 1989
MICHEL MARTIN, P.a.
MES CHAURETTE LEVESQUE,
avocats
a/s Me Pierre Zeppettini
434 St-Pierre, suite 200
Montréal, Qc

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 novembre 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 140740 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 1er jour de décembre 1988, sous le numéro 4098938.

Ce 20ième jour d'avril, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-012592-890

COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
Protonotaire-adjoint
GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION DU CANADA LIMITÉE,
Partie demanderesse
c.
GHISLAIN GROLEAU,
Partie défenderesse
et
JACQUES FONTAINE,
Mise-en-cause
ASSIGNATION

ORDRE est donné à JACQUES FONTAINE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref de saisie avant jugement, déclaration, affidavit, avis et procès-verbal de saisie a été remise au greffe à l'intention de JACQUES FONTAINE.
Lieu: Montréal
Date: 01 mai 1989
MICHEL MARTIN, P.a.
MES GUY & GILBERT,
770 Sherbrooke ouest
Montréal, Qc

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Deux Israéliens tués à Jaffa

JÉRUSALEM (Reuter) — L'assassinat de deux Israéliens poignardés par un jeune palestinien aux cris d'« Allah est grand », hier matin, a provoqué la colère de l'extrême-droite israélienne qui a juré de tirer vengeance de ce double crime.

L'agresseur, un homme de 25 ans du village cisjordanien de Ramallah, s'est précipité sur ses victimes dans la rue de Jaffa, artère commerçante du centre-ville. Des passants ont réussi à le ceinturer après une course poursuite et seule l'intervention des forces de l'ordre lui a sans doute évité le lynchage.

Mortellement blessés, Nissim Levy, 91 ans, et un avocat de 60 ans, Vardy Kelman, n'ont pu être sauvés. Trois autres personnes ont été blessés. Parmi elles, une femme de 80 ans, Rivka Babasano, est grièvement atteinte.

Ces deux décès portent à 19 le nombre d'Israéliens tués depuis le début de l'*intifada*, qui a fait au moins 459 victimes du côté palestinien.

L'identité de l'assaillant n'a pas été révélée, mais le ministre de la Police Chaim Bar-lev a affirmé qu'il appartenait au Djihad islamique, qui a revendiqué en octobre 1986 un attentat qui avait fait un mort et 69 blessés au mur des lamentations.

Le rabbin Meir Kahane, chef du mouvement Kach, et une cinquantaine de ses partisans ont tenté de marcher sur la vieille ville pour s'y livrer à une chasse aux Arabes, mais la police israélienne a pu les arrêter en faisant usage de gaz lacrymogènes. Le dirigeant d'extrême-droite et six de ses compagnons ont été interpellés. Avant d'être emmené, Kahane s'est écrié : « Nous n'oublions pas. La vengeance viendra. Aujourd'hui, les Arabes sont ici. Mais demain, ou après, ils n'y seront plus. »

Quelques heures auparavant, trois mille Israéliens s'étaient rassemblés devant la poste principale de Jérusalem-Ouest en criant : « Mort aux Arabes ».

Shamir juge sans valeur les déclarations d'Arafat

JÉRUSALEM (Reuter) — Le président du conseil israélien Yitzhak Shamir a jugé hier « sans valeur » les propos par lesquels Yasser Arafat a déclaré caduque la charte de l'OLP, qui prône la destruction d'Israël.

« Les paroles de cette personne n'ont pas la moindre valeur il est capable de dire n'importe quoi s'il sait que cela peut servir son objectif. Ses propos n'ont rien à voir avec ses actes et les ordres qu'il donne à son peuple, eux, n'ont pas changé », a déclaré Shamir à la presse.

Prié de dire ce qu'Arafat pouvait entreprendre pour le faire changer d'avis à son sujet, le président du conseil a répondu : « Rien. »

Le débat sur l'annonce d'Arafat, faite mardi soir à Paris, est toutefois passé au second plan après l'assassinat, dans la matinée à Jérusalem, de deux Israéliens, poignardés par un jeune palestinien aux cris de « Allah est grand. »

Shamir a dit voir un lien entre ces meurtres et la visite en France du président de l'Organisation de libération de la Palestine.

« Je ne peux que voir un rapport entre cette attaque et la visite du chef terroriste à Paris », a-t-il déclaré à la presse. « Ces fanatiques voient que leur chef est reçu par les personnes les plus importantes et les plus éminentes du monde. Il est reçu précisément à cause de leurs attaques, et cela les incite à tuer encore », a-t-il affirmé.

Dans une interview à la télévision française mardi soir, Arafat, qui avait auparavant rencontré le président François Mitterrand, a déclaré « caduque » la charte de l'OLP de 1964, qui stipulait que la lutte armée était « le seul moyen de libérer la Palestine » et recommandait « l'élimination de la présence sioniste et impérialiste ».

Au terme de deux jours de visite officielle en France, Yasser Arafat a tiré hier un bilan positif de ses entretiens avec les dirigeants français, affirmant qu'« une grande impulsion pour le processus de paix au Proche-Orient » avait été accomplie à Paris.

En conseil des ministres, le président François Mitterrand a savamment dosé sa satisfaction, en notant qu'« on assistait à un début de manifestation de cette mise au net » qu'il avait réclamée lors de son entretien avec le chef de l'OLP, mardi à l'Élysée.

À Washington, un responsable du département d'État a jugé « bienvenue » la déclaration d'Arafat.

Quant à la communauté juive de France, dont les manifestations ont ponctué les deux jours de visite d'Arafat à Paris, elle a également repoussé les propos du chef de l'OLP.

Lors d'une conférence de presse hier, Arafat est revenu sur sa petite phrase de la veille. Il a invité les journalistes anglo-saxons et arabes à consulter le Larousse, déclarant sèchement qu'il n'était pas la pour donner « des leçons de linguistique ou de droit ».

Arafat a précisé que « des explications supplémentaires seront fournies dans le cadre de la conférence internationale de paix sur le Proche-Orient » qu'il appelle de ses voeux.

Le leader palestinien a souligné que l'évolution récente de l'OLP vis-à-vis d'Israël s'inscrivait « dans une ligne stratégique que personne ne peut modifier ». Il a balayé les objections des durs de l'OLP — parmi lesquels Georges Habache — en ajoutant toutefois que cette opposition faisait partie « de la tradition démocratique de l'OLP, où chacun a le droit de dire ce qu'il pense ».

Trois représentants de la centrale palestinienne au Liban ont été victimes d'attentats ces deux derniers jours.

Sihanouk prêt à rentrer au Cambodge

DJAKARTA (Reuter) — Le prince Norodom Sihanouk a annoncé hier que si le premier ministre Hun Sen faisait de nouvelles concessions il était prêt à rentrer au Cambodge en tant que chef de l'État et sans ses alliés Khmers rouges.

« Si Hun Sen accepte toutes les suggestions de papa Sihanouk, je rejoindrai mon fils Hun Sen. Nous avons enregistré des progrès extraordinaires à Djakarta », a déclaré Sihanouk dans une conférence de presse après une série d'entretiens avec le chef du gouvernement provietnamien de Phnom Penh.

Sihanouk a dit qu'il reviendrait en tant que chef de l'État si les troupes vietnamiennes qui ont envahi le Cambodge en 1978 pour renverser le régime khmer rouge se retiraient d'ici le 30 septembre.

Il a également demandé à Hun Sen d'accepter un cessez-le-feu entre le gouvernement et la résistance ainsi que la formation d'un gouvernement multipartite incluant « en principe » les Khmers rouges.

« Si les Khmers rouges refusent mais que Hun Sen accède à toutes mes demandes, je démissionnerai en tant que président du Kampuchea démocratique. J'irai à Phnom Penh comme chef de l'État du Cambodge », a dit Sihanouk.

« Hun Sen doit accepter le principe d'un gouvernement quadripartie. si les Khmers rouges le rejettent, il pourrait être tripartite », a-t-il ajouté en laissant entendre que les vrais dirigeants des Khmers rouges, Pol Pot, Ieng Sary et Ta Mok risquaient de rejeter cette formule.

Sihanouk a souligné qu'il avait négocié indépendamment avec Hun Sen et non en tant que président de la coalition de résistance reconnue par les Nations unies.

Un diplomate occidental a estimé que « Sihanouk semble mettre en place un scénario de paix dont il sait qu'il sera rejeté par les Khmers rouges, ce qui débouchera sur un accord tripartite avec Phnom Penh ».

Sihanouk a déclaré à des ambassadeurs occidentaux que plusieurs séries de négociations seraient nécessaires en juillet et en août pour que tout soit prêt d'ici le 30 septembre, date fixée pour la fin du retrait des troupes vietnamiennes.

Il doit ainsi revoir Hun Sen le 24 juillet à Paris où il sera rejoint le lendemain par des Khmers rouges et par Son Sann, chef de la troisième composante de la coalition.

6 policiers sud-coréens tués

Le président va sévir

SÉOUL (Reuter) — Le président sud-coréen Roh Tae-woo a annoncé hier, quelques heures après la mort de six policiers sur le campus de l'université de Pusan, qu'il prendrait des mesures d'urgence si les troubles se poursuivaient.

Les six policiers, tous âgés d'une vingtaine d'années, ont été tués dans un incendie allumé par des étudiants de l'université Dongui, à Pusan. Les manifestants voulaient empêcher la police de donner l'assaut à une bibliothèque où cinq policiers étaient retenus en otages.

Onze autres policiers ont été blessés au cours de l'assaut. Deux d'entre eux sont dans un état grave.

La radio nationale a annoncé que le gouvernement avait accepté la démission du chef de la police, Cho Jong-suk, qui a assumé la responsabilité morale de la tragédie.

Roh a déclaré dans son allocution que « les forces révolutionnaires violentes seraient poursuivies sans relache et punies conformément à la loi, où qu'elles se trouvent, sur les campus ou dans les usines ».

Le président a également exhorté les partis d'opposition et autres détracteurs du gouvernement à ne pas accuser celui-ci d'atteinte à la démocratie lorsqu'il tente de réprimer les actes illégaux.

Selon l'agence nationale de presse Yonhap, le discours du président n'exclut pas le recours à la loi martiale ou à d'autres mesures constitutionnelles limitant les libertés fondamentales.

Managua viole les droits de l'homme

MANAGUA (AFP) — Le régime sandiniste viole « systématiquement les droits de l'homme » au Nicaragua, a affirmé hier à Managua une organisation regroupant des mères et des proches de prisonniers politiques.

L'organisation des Mères et des proches des prisonniers politiques du 22 janvier (M-22E), a accusé le gouvernement de faire preuve d'un « mépris » constant face à la « clameur » du peuple nicaraguayen et a demandé, lors d'une conférence de presse, l'intervention de l'archevêque de Managua, le cardinal Miguel Obando Bravo, afin de tenter d'obtenir la libération des prisonniers politiques. Elle a principalement mis en cause le ministre de l'Intérieur, le commandant Tomas Borge.

Par ailleurs, certains anciens gardes du dictateur Anastasio Somoza, renversé par les sandinistes, se sont regroupés au sein d'une association destinée à dénoncer les « mauvais traitements » qu'ils affirment avoir subis pendant leur détention.

Ces anciens gardes, amnistiés en mars dernier, ont par ailleurs dénoncé lors d'une conférence de presse, les pressions qui s'exercent contre eux afin de les empêcher de s'affilier à des partis d'opposition.

Les étudiants chinois décident de manifester

PÉKIN (Reuter) — Le secrétaire général du Parti communiste chinois, Zhao Ziyang, a lancé hier un appel à la stabilité, tandis les dirigeants étudiants décidaient par vote d'organiser aujourd'hui une grande manifestation en faveur de réformes démocratiques.

Cette manifestation coïncidera avec l'ouverture dans la capitale chinoise de la réunion annuelle de la Banque asiatique de développement, à laquelle doivent assister plus de 2,000 personnalités.

C'est également le 70e anniversaire d'une manifestation d'étudiants qui avait marqué à Pékin le lancement d'un mouvement politique en faveur de la démocratisation et de la modernisation.

Le président chinois Yang Shangkun prononcera le discours d'ouverture de la réunion de la BAD au Palais du peuple, sur la place Tiananmen. À cette occasion, les autorités pékinoises ont annoncé que la place serait interdite aux piétons pendant 11 heures.

Zhao, dont c'était le premier discours public depuis le début de l'agitation étudiante, il y a trois semaines, a déclaré devant un groupe de jeunes communistes que la Chine ne pouvait se permettre le chaos.

« Sans stabilité, on ne peut parvenir à rien. La Chine et son brillant avenir deviendrait une Chine chaotique et sans espoir. L'ensemble du parti, toute la population et la jeunesse doivent se battre contre le chaos pour préserver la paix et la stabilité durement gagnées », a-t-il dit dans un discours retransmis par la radio et la télévision.

Au même moment, les dirigeants du mouvement étudiant réunis sur le campus de l'université de Pékin se prononçaient en faveur d'une nouvelle manifestation après le refus du gouvernement d'ouvrir des discussions avec le syndicat indépendant qu'ils ont récemment créé.

Un représentant de chaque établissement d'enseignement supérieur de Pékin a participé au vote. La manifestation a été approuvée par 40 voix contre cinq et deux abstentions.

Wuerkaixi, président de la Fédération autonome des étudiants de Pékin, n'a pas voulu préciser le lieu et l'heure de la manifestation. Il a en revanche indiqué que tous les établissements d'enseignement supérieur défileraient dans Pékin, y compris ceux qui ont voté contre la manifestation.

Comme on lui lui demandait s'il pensait que la population apporterait à nouveau son soutien aux étudiants, comme elle la fait à l'occasion de la manifestation monstre de jeudi dernier, Wuerkaixi a suscité une tempête d'applaudissements en répondant avec un large sourire : « Vous verrez ».

Des étudiants ont indiqué que des collègues de Shanghai, Tianjin, Nankin, Chengdu et Jilin étaient arrivés à Pékin pour participer à la manifestation.

Manifestations en Pologne

VARSOVIE (AFP) — Des milliers de personnes se réclamant de mouvements radicaux ont manifesté hier à Varsovie et à Gdansk pour réclamer la liberté et l'indépendance de la Pologne alors que dans la capitale la police a dispersé à la matraque une centaine de jeunes qui ont fait usage de cocktails Molotov.

Au cours de ces manifestations à l'occasion du 3 mai — date de la fête nationale avant l'avènement du pouvoir communiste en Pologne — les manifestants, des jeunes pour la plupart, ont d'autre part dénoncé l'accord intervenu entre Solidarité et le pouvoir dans le cadre de la table-ronde et proné le boycottage des élections législatives de juin prochain en Pologne.

À Varsovie, un cortège de quelque 2,000 personnes, hérissé de nombreux calicots, s'est rendu au tombeau du soldat inconnu après une messe patriotique en la cathédrale Saint-Jean de Varsovie, distant de plusieurs centaines de mètres. Un groupe d'une dizaine de Hongrois, membres de la Fédération démocratique, en excursion en Pologne, s'est joint aux manifestants et a distribué de nombreux tracts faisant l'éloge de la « solidarité polono-hongroise ».

Ne manquez pas

LE 13 MAI

CAHIER SPÉCIAL RAPPORTS ANNUELS

TOMBÉE PUBLICITAIRE: 3 MAI

RÉSERVATIONS: (514) 842 9645 OU SANS FRAIS: 1-800-363 0305

LE DEVOIR

Le printemps '89 s'affirme chez

OGILVY MONSIEUR

CHIC ALORS!

Ogilvy Monsieur vous propose son entière collection d'habits Printemps-Été 89 à des prix réduits allant jusqu'à 30%.

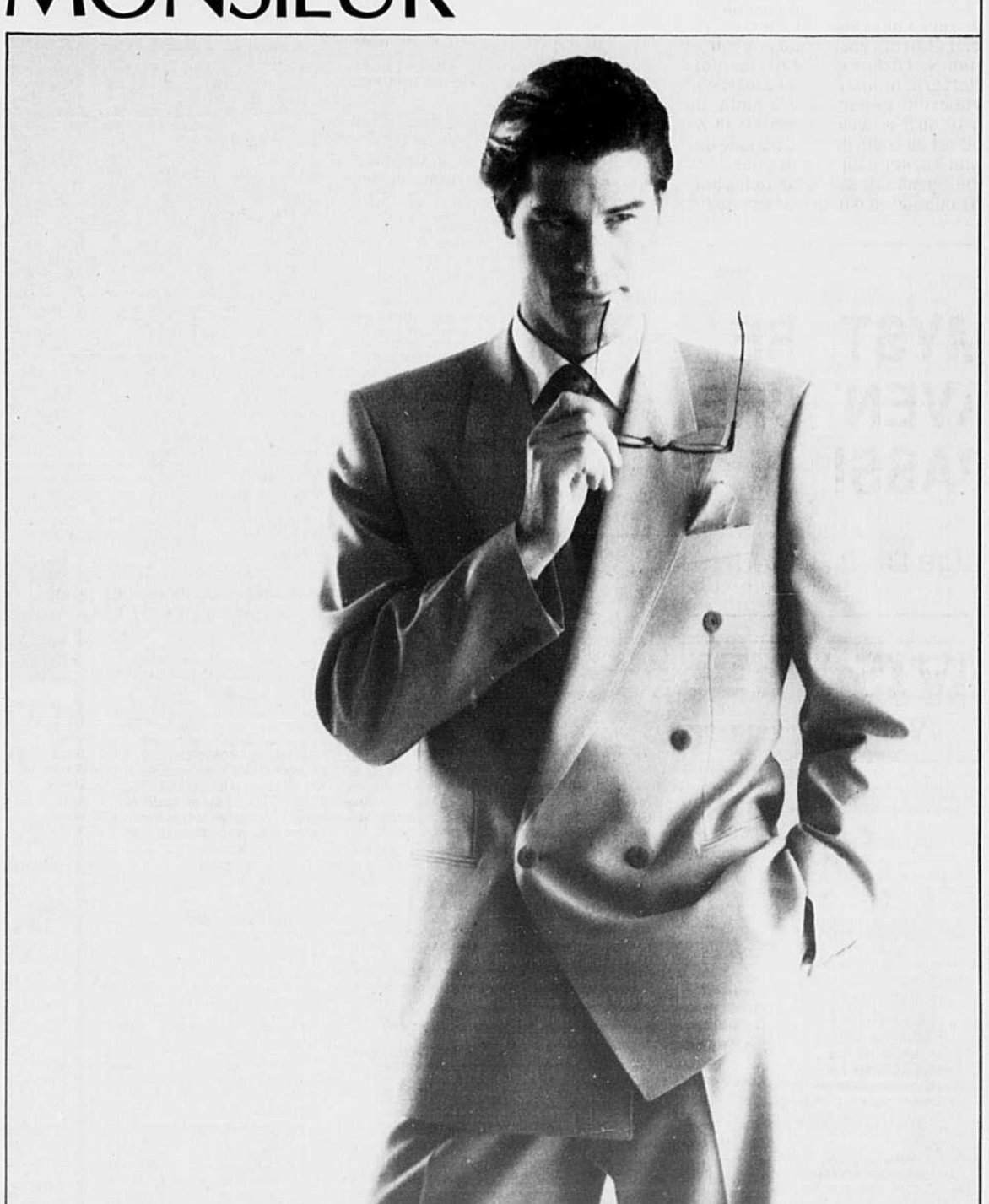

OGILVY

REZ-DE-CHAUSSÉE

Sainte-Catherine angle de la Montagne

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 4

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 540-32-01796-88-5. HILAIRE ARSENEAU, — VS — PIERRE FORTIN. Le 16 mai 1989 à 10h00. Au: 860, Côte Terrebonne, St-louis de Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de PIERRE FORTIN saisis en cette cause, consistant en: ensemble de salon, tapis rectangulaire couleur gris, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 2ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-032043-88-2. ROMA BONKOWSKI, — VS — JENNIFER NOURSE. Le 18 mai 1989 à 11h30. Au: 250, St-Antoine Ouest, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de THE GAZETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Xerox, 4 écrans cathodique, 7 classeurs, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 2ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-003032-89-8. SÉCURITÉ KOLOSSAL INC., — VS — CONSTRUCTION SCALCO INC. Le 16 mai 1989 à 12h00. Au: 9050, Maurice Duplessis, ste 201, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de CONSTRUCTION SCALCO INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Xerox, 1 système téléphonique CTB, 1 système ordinateur IBM, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 2ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Iberville, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 755-02-000234-88-5. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, — VS — MARCEL TREMBLAY. Le 16 mai 1989 à 11h00. Au: 413, Notre-Dame, St-Rémi, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MARCEL TREMBLAY saisis en cette cause, consistant en: 1 sécheuse Inglis, 1 stéréo Sansui, 1 vidéo vhs, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 2ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-013578-88-0. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE COMM., — VS — MICHEL BERTRAND. Le 16 mai 1989 à 13h00. Au: 125, Principale, Lachute, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MICHEL BERTRAND saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pony GIS Hyundai 1986. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 2ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 465-77-7454. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — DESJARDINS MICHEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1989 à 11h00 au: Route 327, Pine Hill, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MICHEL DESJARDINS saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Toyota Tercel 1980, immatriculé JTM251 et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: LINDA BRANCHAUD, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIPALE, No: 500-02-040924-867. FABRICANTS ATLANTIQUES QC, partie demanderesse, — vs — VENTCO MEDICAL CO. INC. ET AL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1989 à 10h00 au: 187, Richer, St-Pierre, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de VENTCO MEDICAL CO. INC. ET AL saisis en cette cause, consistant en: 1 roulotte de marque Atca d'environ 30' de couleur blanche et bleu lettrée ventco medical et accs, immatriculé R958134 et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MICHEL DI FIORE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 452-02-0940 - 451183795 - 459001351. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — DAUPHIN SERGE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1989 à 15h00 au: 8754, Marcel Cadieux, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de SERGE DAUPHIN saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Magnasonic de couleur noir, 1 divan 2 places gris et beige et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 468-70-5506 - 469741834. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — BOURDON GILBERT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1989 à 13h00 au: 747, St-Jean-Baptiste, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de GILBERT BOURDON saisis en cette cause, consistant en: 2 cages à oiseaux, incluant 4 serins et accs, 1 congélateur RCA, 1 four à micro-ondes et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: DANIEL FLEURENT, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 464-81-2714 - 481931730 - 884742504. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — BÉLANGER JACQUES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1989 à 13h30 au: 8956, rue Georges, Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de JACQUES BÉLANGER saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Panasonic, 1 sofa gris Elran, 1 causeuse gris Elran, 1 sofa Elran, 1 système de son Nad et accs, 1 télécouleur 14" et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: DANIEL FLEURENT, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 467-22-5393 - 468084853. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — BISSONNETTE MARC, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1989 à 11h00 au: 335, Datura, Ile Perrot, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MARC BISSONNETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon 2 mcx gris et beige, 1 récepteur am-fm, 2 enceintes accoustiques, 1 lecteur vidéo et accs et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: DENIS ST-LOUIS, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 681-86-6, DOSSIER 58485750. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — BASTONNI LUIGI, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1989 à 13h00 au: 8829, André Grasset, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de LUIGI BASTONNI saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Electrohome, 1 télécouleur Zenith 28" et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-016806-889. LEVERT MARIE-PAUL, partie demanderesse, — vs — 151200 CANADA INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1989 à 10h30 au: 6262, St-Laurent, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de 151200 CANADA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse modèle RE-6100 et accs, 1 caisse enregistreuse modèle RE-6100, 1 fontaine à bière et accs et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: REJEAN CHAILLÉ, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-007076-891. 100777 CANADA INC., demanderesse, -vs- THEMIS APOSTOLOPOULOS, défendeur. Le 17 mai 1989 à 10h00 de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur, au no 345, rue Henri-Bourassa ouest, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 machine pour couper la viande, 1 cafetière double, 1 caisse enregistreuse, 1 friteuse, 1 congélateur, 1 four pour poulet grillé. MEUBLES ET ARTICLES DE RESTAURANT; Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FORGET, huissier, 376-8780. Montréal, 1er mai 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-040564-887. J. PASCAL INC., demanderesse, -vs- 157225 CANADA LTÉE, défenderesse. Le 15 mai 1989 à 10h00 de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au no 3441, rue Robert Chevalier, en la cité de Pointe-Aux-Tremble, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur MacIntosh Plus comprenant, 1 écran, 1 imprimante et 1 clavier, 1 photocopieur Sharp, 1 Fay Harris 3M, 1 Chucker tour de production automatique, 1 controle numérique Milwaukee EA, 1 table à dessin. Conditions: ARGENT COMPTANT. MARTIN LATRAVERSE, huissier, 376-8780. Montréal, 27 avril 1989.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC. No: 500-02-031805-887. MONIQUE LEMIEUX, partie demanderesse, VS MORMAND CARTIER, partie défenderesse. Le 16 mai 1989 à 10h00 au 834 Beaubien, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MORMAND CARTIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 130 bagues, 11 comptoirs en vitre, 120 chaines en or, 200 montres Cardinal, 1,150 boucles d'oreilles, 350 colliers, 32 décorations murales, 98 paires de lunette de soleil et divers autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: MICHEL GAUCHER, huissier, (514)461-3340. GAUCHER & GAUCHER HUISSIERS, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc, J3V 1C8. Montréal, le 2 mai 1989.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC. No: 460-05-000117-882. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, partie demanderesse, VS ROGER DURAND, partie défenderesse. Le 16 mai 1989 à 10h00 au 1151, Marie-Vara, Carignan, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER DURAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Zenith et acc, 1 vidéo Mitsubishi et acc, 1 table de billard, 1 armoire en métal 2 portes blanche et verte, 1 tracteur Lawn Flite 5 vitesses et acc, et divers autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, (514)461-3340. GAUCHER & GAUCHER, HUISSIERS, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc, J3V 1C8. Montréal, le 2 mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 883-05-1131. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — CONTE PASQUALE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1989 à 13h30 au: 176, Carlyle, Chateauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de PASQUALE CONTE saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford 1986 de couleur brun, immatriculé DXS343 et accs, 1 table ovale en bois avec 4 chaises et accs et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: ROCK BEAUDIN, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 876-10-6324. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — CARON CLAUDE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1989 à 10h00 au: 6373, Dagenais #7, Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de CLAUDE CARON saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Pontiac GST 1985 de couleur bourgogne, immatriculé KWZ981 et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: DANIEL FLEURENT, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 864-29-9192. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — GÉLINAS DANIEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1989 à 12h00 au: 11301, Langelier #33, Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de DANIEL GÉLINAS saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Chevrolet Capri 1980 de couleur beige, immatriculé KRP489 et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: DANIEL FLEURENT, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-025267-886, DOSSIER 1963. DURMO COMMERCIAL CORP. LTD, partie demanderesse, — vs — DAVID STEIN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1989 à 10h30 au: 3555, Côte des Neiges #1914, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de DAVID STEIN saisis en cette cause, consistant en: 1 toile représentant 2 jocondes et accs, 1 peinture sur bois, 1 fusain sur toile blanche et accs et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, DISTRICT DE BEAUHARNOIS, COUR PROVINCIALE, No: 760-02-001681-886, DOSSIER MONTPETIT CAISSE POP. CHATEAUGUAY, partie demanderesse, — vs — JURY EXPRESS INC. & ALS., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1989 à 10h00 au: 625, Birch, St-Lambert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de JURY EXPRESS INC. ET ALS. saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Toyota Corolla 1981 de couleur brun, immatriculé NHL525 et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MARIO ADAM, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-003109-894. DOMON LIMITÉE, partie demanderesse, — vs — FRANCOIS DEZIEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1989 à 10h30 au: 560, Behrens #315, Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de FRANCOIS DEZIEL saisis en cette cause, consistant en: 1 causeuse grise, 1 table de cuisine blanche avec 4 chaises et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE-VISÉ. RENSEIGNEMENTS: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-038382-888. DOMON LIMITÉE, partie demanderesse, — vs — STEPHANE FLEURANT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1989 à 10h00 au: 155, 12ème Avenue, Ville Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de STEPHANE FLEURANT saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur, 1 vidéo cassette vhs, 1 système de son de marque Pionner et accs, 1 fauteuil et 1 divan beige et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-000069-89-3. ÉQUIPIÈCES NORMIC INC., — VS — DONALD LANGLAIS. Le 16 mai 1989 à 12h00. Au: 1910, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de DONALD LANGLAIS saisis en cette cause, consistant en: 1 camion pick up Toyota n/s: JT4LN44D4C0079007 et license: FA-66702, camion GMC 6500V Eight n/s: CE603Y202463 et license: F904286. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 1er jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-027152-88-8. CÉRAMIQUES ROYAL LTÉE, — VS — EMILIO CICIOLA. Le 15 mai 1989 à 11h00. Au: 110, Oxford, Chateauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de EMILIO CICIOLA saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur beige, 6 chaises en bois, 6 peintures assorties, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 1er jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, No.: 505-02-000718-894. GROUPE PÉTROLIER CALOREM INC., demandeur, -vs- ENTREPRISE DE TRANSPORT ATIR INC., défendeur. Le 16 mai 1989 à 10h00 de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au no 717, rue St-Pierre Sud, en la cité de St-Constant, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un camion Ford LTL-9000 1985 avec couchette double bleu et blanc, imm: Q681-Qué. 90. Conditions: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 397-9277. GRENIER ET ASSOCIÉS HUISSIERS. Montréal, Ville Lemoyne le 1er mai 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-008037-892. ALBERTA LANTHIER, demandeur, -vs- ETIENNE VALLÉE, défendeur. Le 17 mai 1989 à 10h00 de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur, au no 85, 1ère Avenue, en la cité de Ville St-Pierre, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Lot de hoses diverses, 1 compresseur 2 roues, 1 coffre d'outils, 1 remonte charge rouge, 1 jack sur roulettes. ARTICLES DE GARAGE DIVERS. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FORGET, huissier, 376-8780. Montréal, 1er mai 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-007771-897. GESTIONNAIRE METROPOLITAIN, demanderesse, -vs- NAMOTTE BELLERIVE, défenderesse. Le 18 mai 1989 à 10h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 7375, rue Levesque, en la cité d'Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur 12", 1 TV couleur Hitachi 20", 1 radio portatif Sanyo. MEUBLES ET ARTICLES DE MAISON. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FORGET, huissier, 376-8780. Montréal, 1er mai 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No.: 540-32-001988-870. COLETTE HAZARD, demanderesse, -vs- MARIO JEAN, défendeur. Le 16 mai 1989, à 10h30 de l'avant-midi au domicile du défendeur au no. 3785 rue Boul. Lévesque ouest, en la cité Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble laveuse-sécheuse beige Kenmore, 1 lave-vaisselle Admiral blanc, 1 téléviseur 26" couleur Zenith, 1 système de son. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE CERTIFIÉ ou LES DEUX. FRANÇOIS BERTRAND DE L'ÉTUDE BOISVERT POULIOT & ASSOCIÉS. Tél.: 328-1122. Laval, le 2 mai 1989.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE, No.: 700-05-000234-892. GASTON TEASDALE, demandeur, -vs- CENTRE DE SANTÉ BEAUTÉ PLUS LAL INC., défenderesse. Le 17 mai 1989, à midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 2460 Chemin Ste-Marguerite, en la cité de Ste-Adèle, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Équipement de Centre Santé, tel que: 2 bains spéciaux avec jets, 1 lavabo Belmont #200-500, 1 fauteuil super relax #551507, 2 tables massage & épilation #561001, 1 chauffe-cire #541409, 2 jimbody professionnels, 4 jimbody facial, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. MAURICE SIMARD, huissier, 326-7707 (819). DE L'ÉTUDE BOIVIN & GUINDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts. Montréal, le 4 mai 1989.

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 760-02-001675-888. LIBRAIRIE BOYER LTÉE, partie demanderesse, -VS- 128 333 CANADA INC. « ABMAR CONSTRUCTION INC. », partie défenderesse. Le 24 mai 1989 à 14h00 de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au 839, Devonshire, Chomedey, Laval, District de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chrysler Daytona no de plaque: F 805718 no de série: 1C3BA64E6GGZ67440. 1 camion Dodge Ram no de plaque: F 706 699, no de série: 1B87JD24T8HS377071. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT ET/OU CHÈQUE VISÉ FAIT À L'ORDRE DU HUISSIER INSTRUMENTANT. VALLEYFIELD, ce 04 mai 1989. LUC ST-GERMAIN, huissier de Justice. SOUCY, BRUCHESI, TOULOUSE & ASS., HUISSIERS DE JUSTICE, 139, rue SALABERRY, VALLEYFIELD (QUÉBEC) J6T 2H8. 514-377-1215.

Province de Québec, District de JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, No: 705-02-000299-891. COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, demanderesse, -vs- PLOMBERIE JACQUES CARBONNEAU INC., défenderesse. Le 16 mai 1989, à 13h00 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 66 rue Latendresse, en la cité de Le Gardeur, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 fourgonnette de marque Ford Econoline 350 diésel charcoal. DANY GRAND MAISON, huisier. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Montréal, 28 avril 1989. BÉLANGER, BÉLANGER HUISSIERS, C.P. 454, JOLIETTE. 759-5556.

Province de Québec, District de JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, No: 730-32-000354-873. YVON PRUD'HOMME, demandeur, -vs- MICHEL PARÉ, défendeur. Le 16 mai 1989, à 12h30 de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 720 rue L'Ange Gardien, en la cité de L'Assomption, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Volkswagen Sirocco noire. DANY GRAND MAISON, huisier. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Montréal, 28 avril 1989. BÉLANGER, BÉLANGER HUISSIERS, C.P. 454, JOLIETTE. 759-5556.

Province de Québec, District de JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, No: 730-32-000233-887. HUGUETTE RIOPEL, demanderesse, -vs- RICHARD LAMBERT, défendeur. Le 16 mai 1989, à 13h30 de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 518 rue Lafontaine, app. 22, en la cité de Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Plymouth Reliant 1982 beige, 1 lave-vaisselle Roy, 1 four micro-ondes Litton Moffat. DANY GRAND MAISON, huisier. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Montréal, 28 avril 1989. BÉLANGER, BÉLANGER HUISSIERS, C.P. 454, JOLIETTE. 759-5556.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIPALE, No: 500-27-020876-886. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse, — vs — KORDIZIAN (PUZANT) LEON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1989 à 14h00 au: 11765, Joseph Casavant, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de LEON (PUZANT) KORDIZIAN saisis en cette cause, consistant en: 1 air climatisé Confort Air, 1 sofa 3 places beige et rose, 1 table ovale en bois, 4 chaises en bois et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIPALE, No: 500-27-017944-887. DION MONIQUE, partie demanderesse, — vs — SOCIÉTÉ DE GESTION FRELO INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1989 à 11h00 au: 321, Place Jacques Cartier, Montréal, dit district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de SOCIÉTÉ DE GESTION FRELO INC. saisis en cette cause, consistant en: 2 caisses enregistreuses Metro, 1 cafetière Bunn, 1 fontaine Pepsi, 1 back bar 5 portes, 1 machine à pop-corn et accs et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: REJEAN CHAILLÉ, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

Province de Québec, District de JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, No: 730-32-000483-888. JOCELYN BEAULIEU, demandeur, -vs- MANON BERTHIAUME ST-PIERRE, défenderesse. Le 16 mai 1989, à 14h30 de l'après-midi, au domicile de la défenderesse, au no 229 rue Sanguinet, en la cité de Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 fourgonnette Toyota 1986 bleue, 1 divan en coin beige, 1 jeu vidéo Nintendo et accessoires, 1 télécouleur 18 pouces Zenith, 1 vidéo Beta Sanyo. DANY GRAND MAISON, huisier. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Montréal, 28 avril 1989. BÉLANGER, BÉLANGER HUISSIERS, C.P. 454, JOLIETTE. 759-5556.

QC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR MUNICIPALE, No: 880-02-0173. VILLE DE BOISBRIAND, partie demanderesse, — vs — MATHERS NORMAND, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1989 à 10h00 au: 472, Dominic Miller, St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de NORMAND MATHERS saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Dodge Colt 1985 de couleur rouge, immatriculé EKK265 et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: JACQUES PLANTE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-032434-88-3. BANQUE CANADIENNE IMP. DE COMMERCE, — VS — ARTHUR BLAIS. Le 15 mai 1989 à 14h00. Au: 190, Pierre Fontaine, s. 215, Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ARTHUR BLAIS saisis en cette cause, consistant en: automobile Hyundai Stellar GSL 1985 N/S: KMHSF31K3FU080965 et license: 667-L-016. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 2ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 540-32-000668-88-7. JEAN PAUL DUGAS, — VS — RAYMOND FOISY JR. Le 16 mai 1989 à 11h00. Au: 1147, Iberville, Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de RAYMOND FOISY JR. saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision 20", 1 compact disque de marque Nikko, 1 amplificateur de marque Nikko, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 1er jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Longueuil, COUR SUPÉRIEURE, No: 505-12-000483-87-8. JOHANNE RIOUX, — VS — SERGE BÉLANGER. Le 16 mai 1989 à 11h00. Au: 1321, Panama, Brossard, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de SERGE BÉLANGER saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Tempo GL 1986, grise, plaque DCR131, N/S: 9FABP22RXGK191877. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 1er jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-039045-88-0. AMECAN INDUSTRIES INC., — VS — SOCIÉTÉ DE GESTION DELPHINUS INC. Le 16 mai 1989 à 13h00. Au: 417, rue St-Nicolas, bureau 400, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de SOCIÉTÉ DE GESTION DELPHINUS INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylographie IBM et acc., 1 télex Secwriter III, 1 ordinateur complet IBM, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 1er jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-035734-88-3. AMCOM CORPORATION, — VS — SOCIÉTÉ DE GESTION DELPHINUS INC. Le 16 mai 1989 à 13h00. Au: 417, rue St-Nicholas, suite 400, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de SOCIÉTÉ DE GESTION DELPHINUS INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM, 1 ordinateur IBM et acc., 1 télécopieur Mitsubishi, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 1er jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIPALE, No: 500-02-003916-892, DOSSIER R10138. JACQUES RICHARD, partie demanderesse, — vs — HUGUETTE GAULIN-BERGERON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1989 à 10h30 au: 5230, Binet, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de HUGUETTE GAULIN-BERGERON saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en laminé gris, 1 table de travail laminé bois, 1 pupitre pour ordinateur, 1 calculatrice Texas et accs et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE-VISÉ. RENSEIGNEMENTS: RICHARD VILLENEUVE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 480-14-7765. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — FAGNOT FRANCOISE DESROSIERS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1989 à 10h30 au: 2170, Des Ormeaux, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de FAGNOT FRANCOISE DESROSIERS saisis en cette cause, consistant en: 3 lampes sur pied de couleur argent, 2 sofas causeuse gris bleu, 1 table à café et acc. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: JEAN FRANÇOIS LEGRIS, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 30 avril 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 470-79-7250. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — GARNIER ALIX, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1989 à 11h00 au: 6335, Du Rouge Gorge, Ste-Rose, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ALIX GARNIER saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Buick Century de couleur grise, immatriculé JWG572 et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: RICHARD VILLENEUVE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 30 avril 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 469-80-7542. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — BEAUDET GUY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1989 à 11h00 au: 5218, Des Érables, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de GUY BEAUDET saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Bélanger, 1 sécheuse Bélanger, 1 bibliothèque en bois et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 175-72-0893. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — FRENETTE DIANE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1989 à 10h00 au: 4575, Cadillac, Montréal, dit district, seront vendus par atorité de Justice les biens et effetsde DIANE FRENETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur, 1 vidéo Magnavox, 1 bibliothèque et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE-VISÉ. RENSEIGNEMENTS: JEAN FRANÇOIS LEGRIS, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 473-12-0686. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — BOURDON GILBERT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1989 à 13h00 au: 747, St-Jean Baptiste, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de GILBERT BOURDON saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20", 1 vidéo Sanyo, 1 convertisseur Philips, 1 micro-ondes, 1 radio portatif, 1 meuble micro-ondes et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: DANIEL FLEURENT, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, District de Québec, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 200-02-008483-88-7. COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, — VS — F.C. HUME & CO. LTD. Le 16 mai 1989 à 10h00. Au: 2100, rue Drummond, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de F.C. HUME & CO LTD. saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Ricoh, 3 classeurs en acier beige, 1 ordinateur Microcom et acc, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 2ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-002841-89-3. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE COMMERCE, — VS — FRANÇOIS DUPONT. Le 15 mai 1989 à 10h00. Au: 52, Boul. Lac Connelly Nord, St-Hippolyte, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de FRANÇOIS DUPONT saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Volks Golf diesel. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 2ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-041021-88-7. BANQUE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, — VS — ANDRÉ DESROCHERS. Le 15 mai 1989 à 10h00. Au: 17 rue Lapierre, Repentigny, district de JOLIETTE, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ANDRÉ DESROCHERS saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 2ième jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIPALE, No: 500-27-011202-886. MEUNIER CLAUDE, partie demanderesse, — vs — WEBER MARC, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1989 à 10h00 au: 7319, Boul. LaSalle, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MARC WEBER saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Toyota Tercel de couleur bourgogne, immatriculé ESC521 et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: JEAN-PIERRE MERCIER, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-024566-87-4. SNAP-ON TOOLS OF CANADA LTD, — VS — MARCEL TREMBLAY. Le 16 mai 1989 à 11h00. Au: 413, Notre-Dame, St-Rémi, district de IBERVILLE, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MARCEL TREMBLAY saisis en cette cause, consistant en: 1 sécheuse Inglis, 1 stéréo Sansui, 1 vidéo vhs, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 1er jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIPALE, No: 500-02-058371-837. FIDUCIE CANADIENNE ITALIENNE, partie demanderesse, — vs — GIORGIO FABRIZIO, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1989 à 10h00 au: 9173, Saguenay, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de GIORGIO FABRIZIO saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur RCA 12", 1 magnétoscope vhs, 1 machine à coudre overlock, 1 véhicule de marque Lincoln Versaille, immatriculé KMP854 et accs et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MARC MILORD, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-001676-897. MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, — vs — PETR-O-MEC M.J.M. LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1989 13h00 au: 3621, 42ième Avenue, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de PETR-O-MEC m.J.M. LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 remorque domestique en bois et métal blanc 2 roues, 1 réservoir en métal noir et accs et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MARC MILORD, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 700-02-000012-89-9. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, — VS — L'ARCHEVESQUE RENÉ. Le 16 mai 1989 à 11h00. Au: 3215, Chartrand, St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de L'ARCHEVESQUE RENE saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Dodge Caravan de l'année 1987, équipements et accs. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 1er jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-001720-89-3. SOUS-MINISTRE REVENU DU QUÉBEC, — VS — 2531-1549 QUÉBEC INC. Le 15 mai 1989 à 10h00. Au: 5810, Boul. Gouin Ouest, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de 2531-1549 QUÉBEC INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur Bradford, 1 four double Garland, 1 four à pizza, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 1er jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-033606-88-5. CAISSE POP. STE-CÉCILE DE MONTRÉAL, — VS — YVES NADEAU ET AL. Le 16 mai 1989 à 10h00. Au: 12010, Boul. Lacordaire, app. 2, Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de YVES NADEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Renault Alliance 1987. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 1er jour de mai 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIPALE, No: 500-02-025374-880. LOCATIONS BENCH ET TABLE RENTS INC., partie demanderesse, — vs — HENRY ANTOINE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1989 à 12h00 au: 6965, Somerled, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ANTOINE HENRY saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Mercury Marquis de couleur vert, immatriculé NNL798 et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIPALE, No: 500-02-011435-893, DOSSIER FA80355. SANTO POLITO, partie demanderesse, — vs — LIONEL DUGUAY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 mai 1989 à 10h00 au: 3765, Laurier est #6 et dépendance, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de LIONEL DUGUAY saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Dodge Aries 1984 de couleur rouge vin, immatriculé NLP291 et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MARC MILORD, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

QC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR PROVINCIPALE, No: 200-27-007225-880. ASSELIN ANNE-MARIE, partie demanderesse, — vs — MARCOUX WILDY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 mai 1989 à 11h30 au: 12012, Jubinville #7, Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de WILDY MARCOUX saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Panasonic, 1 vidéo vhs, 1 système de son Technics et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE-VISÉ. RENSEIGNEMENTS: DANIEL FLEURENT, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 1er mai 1989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 avril 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MAYODAN INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 21ième jour d'avril 1989, sous le numéro 4143928.

Ce 27ième jour d'avril, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571(D) du Code Civil du Bas Canada, que REGATTA BLUE SPORTSWEAR INC./VÊTEMENTS DE SPORT RAGATTA BLEU INC., par « General Assignment of book Debts » exécuté le 3 mars 1989 et enregistré à Montréal sous le numéro 4128660, a cédé et transporté toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et « choses in action », présents ou futurs, à BANQUE DE BOSTON DU CANADA.

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571(D) du Code Civil du Bas Canada, que CONFAB GUY LAMARRE INC., par « General Assignment of book Debts » exécuté le 10 avril 1989 et enregistré à Chambly sous le numéro 810968, a cédé et transporté toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et « choses in action », présents ou futurs, à BANQUE DE BOSTON DU CANADA.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 février 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GROUPE DATA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 17ième jour de février 1989, sous le numéro 4123528.

Ce 20ième jour d'avril, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 novembre 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MONTRÉAL BUTTONS AND NOVELTIES INC./BOUTONS ET NOUVEAUTÉS MONTRÉAL INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 24ième jour de novembre 1988, sous le numéro 4096271.

Ce 20ième jour d'avril, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que, conformément à un jugement de la Cour Supérieure, district de Montréal, rendu le 25 avril 1989 (dossier numéro: 500-14-001387-869) il sera procédé, le 16 mai 1989, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau de la notaire soussignée situé au 1298 rue Bélanger est, à Montréal (téléphone: 273-6673), à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de l'immeuble appartenant à VICTOR TRAVASSOS et ses enfants mineurs, STEVEN TRAVASSOS, KATHLEEN TRAVASSOS et VICKY TRAVASSOS et portant les numéros 8557 et 8559 de la rue Casgrain, à Montréal (lots 2643-2516-2 et 2643-3517-1, Paroisse de St-Laurent, division d'enregistrement de Montréal).
Pour les conditions, s'adresser à la notaire soussignée.
Signé à Montréal, le 1er mai 1989.
CHANTAL HÉTU, NOTAIRE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-001020-891

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
DAME LISE BOURGAULT,
Partie demanderesse
c.
JEAN DANIEL MAILHOT,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à JEAN DANIEL MAILHOT de se présenter en chambre de pratique de cette dour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Palais de Justice de Montréal, salle 2.17, le 16 juin 1989 suite à la publication du présent avis dans le journal « LE DEVOIR ».
Une copie d'une requÊte pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de JEAN DANIEL MAILHOT.
Lieu: Montréal
Date: 21 avril 1989
RONALD CHASSÉ, P.A.

LES MOTS CROISÉS

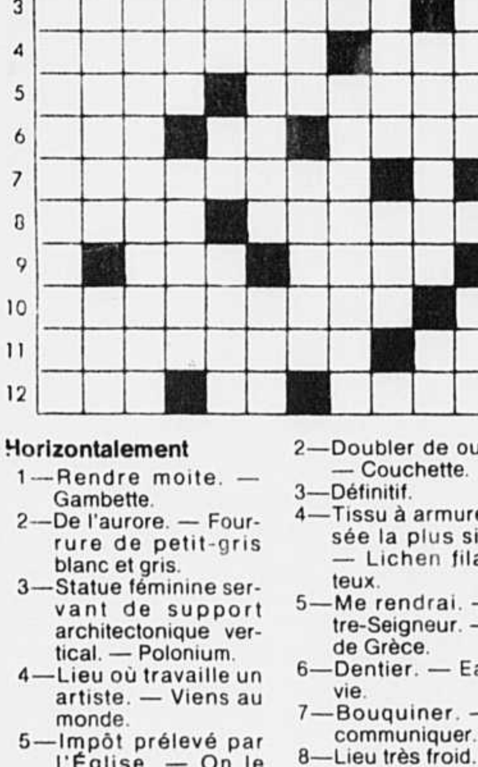

Horizontalement

1—Rendre moite. — Gambette.
2—De l'aurore. — Fourrure de petit-gris blanc et gris.
3—Statue féminine servant de support architectonique vertical. — Polonium.
4—Lieu où travaille un artiste. — Viens au monde.
5—Impôt prélevé par l'Église. — On le cultive.
6—Baudet. — Nickel. — Sujet d'un roi mérovingien, lié à lui par un lien de fidélité personnelle.
7—Stupéfiera.
8—Membrane colorée de l'oeil. — Supérieur d'un collège religieux.
9—Recueil de bons mots. — Attacher.
10—Arbre qui donne l'alberge. — Cadmium.
11—Ouvrier qui fait des gilets. — Jardin zoologique.
12—Saison. — Quatre saisons. — Coffret à bijoux.

Verticalement

1—Empierrement des chaussées.
2—Doubler de ouatine. — Couchette.
3—Définitif.
4—Tissu à armure croisée la plus simple. — Lichen filamenteux.
5—Me rendrai. — Notre-Seigneur. — Ville de Grèce.
6—Dentier. — Eau-de-vie.
7—Bouquiner. — Fait communiquer.
8—Lieu très froid.
9—Grande voie urbaine. — Trois fois.
10—À moi. — Raidir l'amure d'une voile. — Zirconium.
11—Support d'une arme reposant sur le sol par deux pieds en V renversé. — Silencieux.
12—Divinité de l'Amour. — Couvre-pieds.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	O	T	O	L	O	G	I	E	■	T	A	S
2	N	U	M	E	R	A	L	■	E	R	R	E
3	I	L	E	■	T	E	■	S	C	I	E	R
4	R	I	T	■	E	L	E	P	H	A	N	T
5	O	P	T	A	I	S	■	L	E	G	E	■
6	M	E	R	■	L	■	L	E	V	E	■	M
7	A	■	A	G	■	C	O	N	E	■	E	Y
8	N	P	■	A	B	O	N	D	A	N	C	E
9	C	E	L	U	I	■	D	E	U	I	L	■
10	I	N	U	L	E	■	R	U	■	D	U	C
11	E	S	S	A	R	T	E	R	A	■	S	I
12	N	E	■	S	E	N	S	■	N	O	E	L

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES N° 89-0307

SERVICE EXCLUSIF D'AFFRÊTEMENT D'AÉRONEF (CAPACITÉ (12) DOUZE PASSAGERS) À VOILURE FIXE ENTRE LES AÉROPORTS — LA GRANDE — LA1 ET CANIAPISCAU POUR LA PÉRIODE DU 25 MAI AU 31 OCTOBRE 1989

Garantie de soumission: **50 000 $**

Seules les personnes, sociétés, corporations ou entreprises en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont obtenu le document d'appel d'offres de la Société d'Énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Les documents d'appels d'offres sont disponibles gratuitement du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
SERVICE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES
19e étage, local 1904
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal (Québec)
H2L 4M8

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS:
LE 11 MAI 1989 À 15 h 30

Marc Chabot
Chef de service Approvisionnement et Services

Société d'énergie de la Baie James

PROJET LG 2A

APPEL D'OFFRES No 1LP-480-1-01
INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES

Date et heure limites de réception des soumissions:
Le jeudi, 6 juillet 1989 à 15h 30

Garantie de soumission: **2 000 000 $**
Prix du document: **500 $**

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
SERVICE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES,
19e étage
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal (Québec)
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Chaque soumissionnaire doit avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans l'exécution de contrats de même nature dans la province de Québec.

Voir section "A" du document pour les dates de la visite et de la réunion, le cas échéant.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Marc Chabot
Chef de service Approvisionnement et Services

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

AVIS

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT

La Commission de l'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal tiendra une séance publique le **mercredi 10 mai 1989, à 19h30,** à la salle **des Saules** du **Centre de conférences** du **Complexe Guy-Favreau**, situé au 200 ouest, boulevard René-Lévesque, niveau 00, Montréal (métro **Place d'Armes**).

Les sujets prévus:

- Modifications au schéma d'aménagement
- Modifications au règlement de contrôle intérimaire de l'aménagement
- Proposition préliminaire du plan d'urbanisme de la ville de Pierrefonds
- Concept d'aménagement des parcs Cap Saint-Jacques, Bois-de-Liesse et Bois-de-la-Réparation
- Avenir de la zone rurale sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal

Une période de questions est prévue au cours de la séance. Pour poser des questions, les intervenants doivent s'inscrire entre 19h15 et 19h30.

Pour tout renseignement additionnel, veuillez vous adresser à Francine Prénovost, secrétaire adjointe par intérim, au (514) 280-3460.

La secrétaire
Nicole Lafond

Montréal, Québec
Jeudi 4 mai 1989

VILLE DE Beloeil

AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-HYACINTHE

COUR MUNICIPALE

VILLE DE BELOEIL

— VS —

OUIMET Pierre — TREMBLAY Christian — PLOURDE Sylvain — SULMON Teddy — LALONDE Napoléon — GIRARD Steve — LESSARD Robert — GATIEN Daniel — BISSONNETTE Mario — GORALCZYK Daniel — DEMONTIGNY Yves — BEAUREGARD Alain — LAVOIE Réjean — RIENDEAU Guy — CARON Linda — AUCOIN Denis — DRAPEAU Laurent — LAFLAMME Alain — DEMERS Stéphane — TREMBLAY Steve — PARENT André — BEAUCHEMIN Patrick — TREMBLAY Richard — LÉONARD Fernand — BROUSSEAU Yvon — CHABOT Pierre — BRODEUR Andrée — WOOD James — CLAYER Normand — BÉDARD Michel — THÉRIAULT Alain — 2547-2697 QUÉBEC INC. — FORTIN Raynald — CANTIN Raymond — LACHAÎNE Benoit — ALAIN CHALIFOUR ASSOCIÉS LTD — PROULX Stéphane.

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs sont, par les présentes, requis de comparaître le 14 juin 1989, à 19h30, à la Cour municipale de Beloeil, située au 777, boul. Laurier, Beloeil.

Une copie de la sommation est déposée au greffe de cette cour. Prenez de plus avis qu'à défaut de comparaître, un jugement sera prononcé contre les défendeurs.

FRANCYNE TANGUAY
Greffier

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

A ST-FRANÇOIS D'ORLÉANS
Maison tricentenaire en pierre, toute rénovée, aire ouverte au 2e. Avec érablière sur terrain de 80,000 pi.ca. Beaucoup d'inclus. $168,000.
Propriétaire: 1(418)829-3063.

AHUNTSIC - TRIPLEX NEUF: $240,000. **Visite libre,** dimanche, entre 14h. et 16h. Jean Dubé, **727-6254**

ATTENTION TOWN HOUSE 88 ultra moderne, très équipé, à voir absolument, urgent $155,000. 696-3092.

BORD DE L'EAU
St-Denis-sur-Richelieu. Cottage 8 pièces, rénové, garage 24 X 30, isolé. Terrain 18,000 pi.ca. 455 chemin des Patriotes. 1-787-2203.

BROSSARD 1650 Rigaud, section « R », cottage 4 chambres, 2½ salles de bains, thermopompe, aspirateur central, beaucoup d'extra. $295,000. Pas d'agents. 466-6017.

CANDIAC Bord de l'eau, construction neuve, mur de pierre antique, foyer, thermopompe, plan d'architecte, sous-sol loué. 72A, Principale. $210,000.
767-6510.

FACE AU MONT STE-ANNE: 10½ pièces, thermo-pompe, coin de rue, garage chauffé, meublée si désiré.
418-827-5576

LAUREL - LAURENTIDES
Aubaine!!!, 5½, s/sol fini, isolation complète, véranda, s/lavage, garage, terrain paysager, boisé, puits artésien, $59,500. 259-5104, 1-226-8018.

OUTREMONT en haut, cott. rénové, chaleureux, offrant belle luminosité. Face montagne. Monique Durand 277-6107, 270-4422, Trust Général crtr.

SECTEUR BOISÉ
Repentigny split 7½, plus 3 bachelors, 3 chambres à coucher, salon avec foyer, cuisine avec garde manger 3 X 6, salle à manger, bureau avec salon, bain tourbillon, sauna, piscine, foyer ext., 2 patios, paysager et plusieurs autres extra, idéal pour professionnel, jour: 581-4808, soir: 582-0510.

SHERBROOKE. Acceuillante résidence, 4 étages finies, grandes pièces ensoleillées (13), bois franc, foyer, garage, terrain 75 X 145. Vieux-Nord. Prix: $154,000. Après 18h: 819-565-3426.

ST-BRUNO: Grand bungalow, 10 pièces, 2½ s/bains, 2 garages, s/s fini, grand foyer, système d'alarme. Près des transports, écoles, commerces et centre de ski St-Bruno. Bi-énergie. $138,500. **653-0260**

ST-GABRIEL-DE-BRANDON Maison ancestrale rénovée, avec dépendances, sur terrain de 6 arpents mi-boisé, avec jardins biologiques. À 5 min. du lac Maskinongé. 842-5508, 1-835-3505.

ST-HILAIRE Résidence somptueuse de 18 pièces, coût de construction plus de $850,000. Doit ABSOLUMENT être vendue cette semaine. Faites une offre! S. Bachir: 688-4581, 386-3591. Trans-Action Nova crtr.

URGENT - ÎLE D'ORLÉANS Site ancestral, vue fleuve, maison 24 X 36, 30,000 pi.ca., $160,000. **418-829-3330**

105 Propriétés à louer

CONTRECOEUR: Grande maison, 4 chambres, 2 s/bains, cuisine rénovée, vue magnifique fleuve. 30 min. Pont-Tunnel. **629-0913**

K.M. CONSTRUCTION
Cottages à louer, rue Des Lilas, Laplaine, $800 par mois avec option d'achat. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine et salle à manger, sous-sol fini, aspirateur central, bain tourbillon. Entrée garage asphaltée et gazon compris. Construction neuve. Libre immédiatement.
352-6824 ou 478-4246.

113 Propriétés à revenus à vendre

AVEZ-VOUS un minimum de $200,000. à investir dans un excellent immeuble de 34 logements, électrique locataire sur Ave du Parc, revenus $162,000. (juill.) prix 7.2 X. Agents s'abstenir. 355-5321.

AYLWIN/STE-CATH.
5 logements, élect. loc. rev.: $21,800. prix: $195,000. nég. (cause séparation) Faites une offre!!!! 522-1435.

BLAINVILLE: Opportunité pour gros investisseurs. Projet de 60 triplex neufs. Très bien situés. Location et administration faciles. Info:
471-8637 — 494-4188

MÉTRO CADILLAC Rue Bossuet. Duplex 2 X 5½, électrique, garage. Sous-sol fini, foyer. 461-3402.

PLATEAU 1 X 7½ 2 X 6½: Tranquillité, soleil. 2 loyers libres juillet. $175,000.
843-3655

PLATEAU MT-ROYAL: Triplex. Rez-de-chaussée, totalement rénové. Bonne affaire. $210,000. négo. **522-5870**

ROSEMONT Près Lacordaire. Magnifique et luxueux triplex détaché.
253-0438.

117 Copropriétés à louer

P-A-T - 5½: terrasse, près services, $630., frais inclus, juin ou juillet.
Soir, w-end: 498-1875. Jour: 521-6999

121 Condos à louer

BORD DE L'EAU: Luxueux condo, 2 chambres, 2 s/bains, vue superbe, garage, piscine; sauna. Jardin du Havre, Duvernay. Libre. $950.
629-3642 — 629-9133

BORD LAC MEMPHRÉMAGOG: À Owl's Head. Luxueux condo, 3 c.c., 2 s.bains, meublé, mezzanine, foyer ,tennis, marina, plage privée. Mois - saison. **Jour: 322-4314. Soir: 279-0665**

CENTRE-VILLE, condo luxueux, 4½, garage, $950./mois, immédiat.
443-1950

CENTRE-VILLE: 2 pas métro Berri. Très grand 4½ rénové, non-chauffé. Libre 1er. juin. **526-3769, après 18h.**

CONDO À L'ÎLE PATON
4½ chauffé, air climatisé, piscine extérieure, tennis, sauna, bain tourbillon, stationnement inclus. 1er juillet. $650.
Soir: 621-5478

OUTREMONT 4½ lux., vue except., 8è, Côte Ste-Catherine/Laurier. Équipé, garage, $1,300. 288-3093, 739-2877.

R.D.P. - 4½: Spacieux, moderne et ensoleillé, au 2e étage, porte patio. $535./mois. **327-6127**

121 Condos à louer

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES Condos: 5:, 4½, de luxe, tapis mur à mur, garage intérieur. Tout frais payés. 648-4162.

SHERBROOKE-EST: Mont St-Louis. Condo neuf, 3½. 1er. juillet. $1,000.
388-2812

ST-SAUVEUR condo luxueux, saison été 89, meublé, 3 c.c., 2 s/bains, $5,000. 514-697-7981, 514-697-9038, 514-227-1518.

122 Condos à vendre

A AHUNTSIC 3½ construction 1982, dans quadruplex, avec garage. Rue Meunier, près Gouin. **Sem. 331-2181.**

A DEUX PAS du Village Olympique, très ensoleillé, 1,500 pi.ca. garage.
251-7577

ADJ. OUTREMONT, Van Horne, condo 4½, cuisinière, frigo, lav/vaisselle, $89,000. Hyp. 11½%.
744-5312, 597-4342.

AHUNTSIC Condos neufs. Édifice en béton insonorisé, style moderne, entrée lav./séch., stationnement. Visite s'impose. 321-9922, 648-9241.

DORVAL condos à vendre, 833 Lakeshores, app. 1. Entre 10h. et 16h.
636-9960, 325-3067.

ILE DES SOEURS
Penthouse avec foyer, vue sur le fleuve, sécurité 24h00., cours de tennis, racquetball, piscine int., sauna, bain tourbillon. Prix réduit, nouvelle l. Rens: Michel Malarni, Perma-Pro Crtr.
646-2010 — 766-6652

LAC BROME
Condo de prestige, piscine, tennis, face lac, meublé. $130,000. **679-7068**

LAURENTIDES
St-Jérôme, condo 4½, foyer, piscine extérieure, édifice en béton, bien insonorisé, près de tout. Prix: $83,000., frais de condo $75. 842-8401 Mme Plante, 1-789-2637.

LE SANCTUAIRE
4½, face boisé, 2 c.c., 2 s/b., b/tourbillon, st./verticaux, plusieurs extras. Pas d'agent. $289,000. **342-1251**

OUTREMONT: Très luxueux. LE CHENONCEAU, 8e, 2 c.c., 1,300 pi.ca. $265,000. meilleure offre.
739-2877 — 288-3093

SANTUAIRE DU MONT-ROYAL
Superbe condo meublé, décoration professionnelle, 2 chambres, 2 s/bains. Vente privée.
Inf: **739-7085**

ST-LAURENT, Côte-Vertu coin Montpellier. Condo de luxe, unité de coin, 6e étage, 1,385 pi.ca., 3 c.c., 2 s/b., garage, clim., bain tourbillon, occ. imm. Jamais habité, $190,000. Sur rendez-vous. Entre 17h et 21h; 744-4590.

125 Chalets à louer

A VAL DAVID, chalets 2, 3, 4 c.c., piscine, tennis, saison/mois/sem. 967-0470, 834-6363, 819-322-3582, 819-322-7260.

CONDO St-Sauveur. Pied montagne. 4½, neuf, tout équipé, foyer, balcon, saison/année. Option achat. Part. soir: 527-1022.

VACANCES FAMILIALES et pêche, belles plages, vrai paradis, réservoir Baskatong, 3h nord de Laval, $126-./sem./ad., $63./enf. moins 14 ans. 819-438-2067.

129 Chalets à vendre

AU BORD riv. St-François, près Drummondville, $32,000., grand terrain, à vendre ou échanger pour maison mobile ou autres: (819) 477-3131.

BORD DE L'EAU Lac Ouareau. S./s., 2 étages, pces de pin, style Patriote. $85,000. Terr. 1,500 p.c., 145 ch. Domaine Mousseau. Soir: 819-424-1349.

LAC ST-JEAN: Tout meublé, électr., magnifiquement paysager, belle vue, plage en face. **659-5252**

ST-CALIXTE Chalet hiver/été, sous-sol non fini, 2 c.c., foyer, meublé, élect., 10,000 pi.ca. $30,000. 632-1631.

141 Maisons de campagne à vendre

45 MIN. MTL. 10 min. pentes ski. Cott. chaleureux, foyer de pierre, 22,000 p.c., garage. Bachelor avec foyer. Syst-M-A crtr. Mme Lapierre: 435-7942, 438-8303. tél. cell:983-1410.

AU COEUR DES LAURENTIDES, cottage ultra luxueux, garage double, bain tourb., vue panoramique, idéal profess. SYST-M-A Crtr. Mme Lapierre, 435-7942, 438-8303. T. cell: 983-1410.

GASPÉSIE. SUPERBE MAISON
6 pièces sur 1½ étages. Paysager. Bord de mer. $39,500. 355-6814.

LAC MANITOU: Ivry sur le Lac, à Cedercrest. Demeure neuve, située sur sommet de montagne. Panorama superbe, 3 c.c., accès privé au lac. Vaste terrain. Fred Sheiner, **819-326-2783**

MONT-LAURIER, bord du lac François, 26 X 44, 3 c.c., 2 s/bains, s/sol fini, extérieur brique, terrain 550 X 800. $75,000. (819) 623-5328

PETIT BIJOU! Ultra moderne. Dans 32,000 p.c. de boisé. Tranquilité de la campagne. 45 minutes de Mtl. Syst-M-A crtr. Mme Lapierre: 435-7942, 438-8303. tél. cell:983-1410.

ST-JEAN-DE-MATHA Maison centenaire. 25,000 p.c. Accès lac. Face golf, Puits artésien. $47,000. 1-886-5519.

ST-OURS, domaine de 70,000 pi.ca., au bord de la Richelieu. Plusieurs bâtiments en plus de la maison. 785-5505.

VIEUX-ST-SAUVEUR: 76, Lafleur-n. Bungalow, 2 c.c., foyer, beau terrain, $125,000. ferme. Pas d'agents.
497-3678 — 687-1915

YAMASKA - VILLAGE: Maison de campagne, 2 étages, sise sur le bord de la rivière: Vaste atelier-garage séparé de 22 X 30. $40,000. **514-789-2329**

YAMASKA Maison de campagne rénovée de même style. Planchers bois franc, cabinet, escalier, etc. Enfin, près de rivière. Site pittoresque, grand terrain 20,000 p.c., piscine, arbres fruitiers. Route asphaltée, aqueduc. Près ville. $65,000. Mme Jacob, Agropole crtr. (514)789-2464, t. cell.: 497-1705.

145 Terres, fermes à vendre

A PRIX SPÉCIAL Car nous avons un surplus d'inventaire, serres de verre, pour culture, livrées chez-vous. Prêtes à monter. 337-5924, 747-0262.

145 Terres, fermes à vendre

A ST-ANDRÉ D'ARGENTEUIL Ferme de 128 arpents drainés, avec bâtiments. Peut être vendu avec ou sans la maison. 629-8984.

ESTRIE, idéal gentleman-farmer, 89 acres, petit boisé avec ruisseau, étable tout équipée, $55,000., pas d'agent: (819) 889-3158.

STE-MARGUERITE du Lac Masson, 27,400 pi. ca. bord de la rivière, près Estérel, $20,000., 594-8624.

149 Terrains à vendre

A LAVAL
Terrains bungalow et duplex
Avec services, 669-3841

ATTENTION, OKA, 61,000 pi.ca., très beau site à vendre sous le prix de l'évaluation. 681-1568.

AUTEUIL - LAVAL
Boul. des Laurentides, 8,700 pi.ca., résidentiel, $6.50 le pi. 622-7323.

BROSSARD, section A, 2 terrains, 5 min. Mail Champlain, Autoparc + tous les services. 656-2843, 466-9436.

CANTON DE CHATAN Près de Lachute. Terrain boisé. 40,468 m.c., 10 acres. $30,000. 327-7072 avant 20h.

LAC BIXLEY, 4½ acres (possibilité de diviser), 350' bordure de lac. $45,000. 632-9535, 632-2919.

MEMPHRÉMAGOG
Terrain 2 acres, près du lac, $65,000. Rens: 1-819-847-3788, 1-819-847-3777.

ST-BRUNO: Pour résidences luxueuses. Prêts à construire. Au sommet de la montagne. $6./pi.ca. **441-0918**

ST-DAVID-YAMASKA, terre à bois, 12 arpents avec chalet $32,000.
514-743-3609

ST-JEAN-MATHA 7,000 pi.ca., arpenté, puits artésien. Accès lac, 5 min. golf, $9,000. 353-6209 (après 5h.).

TERRAINS BOISÉS (10) 200 X 200, entre Wodburn/Lac Mégantic, près futur Mt-Malamuth, Route 161 donnant accès lac. + Hotel-motel-restaurant à vendre. **(819)544-4582**

160 App. et log. à louer

A CARTIERVILLE
Haut de duplex 5½, chauffé. Face à un parc. $650. 334-2891.

ADAM - 4270: Idéal pour PROFESSIONNEL. Grand 7½. À voir. $650. /mois. Tel: **254-8545 — (1)228-4429**

AHUNTSIC - 7½: luxueux, 3 s/bains, s/sol, foyer, garage double. Libre juin. $1,000./mois. **474-1203, après 17h.**

AHUNTSIC: Grand logement neuf, 5½, 3 c.c. fermées, cour arrière, foyer, garage. $725./mois. **Visite libre,** dimanche, entre 14h. et 16h. 10665, St-Hubert. Occupation immédiate.
J. Dubé, 727-6254

AU MOIS
Métro Sauvé. 1½, 2½, meublés, redécorés, tout compris. 387-1629.

BACHELOR PRIVÉ
Discret. À Montréal-Nord.
321-6544, 326-7371.

BROSSARD Secteur B, haut de duplex, 5½, chauffé, propre, stationnement.
334-6927

C.D.N. 4265 rue Jean-Brillant, près de U. de M. et Hôital Ste-Marie. Luxueux et très spacieux 8½, bas duplex. $1,400. chauffé et garage inclus. Jour: 277-2776, soir et week-end: 737-0677.

C.D.N. Fendall. Près université. Bas duplex 5½, chauffé, cuisinière, frigo, garage. Personnes tranquilles. Références. Soir: 341-6850.

C.D.N. Haut duplex, 6 pces, élect., entrée lav./séch., tranquille. 1 rue du métro. Libre 1er juil. 737-8861 après 18h.

CENTRE-VILLE, Floralies, grand 5½, dans imm. moderne sécuritaire, équip. a.c., foyer, balcon, garage, calme. Libre 1er juin, $830. 489-4802.

COTE-DES-NEIGES. Rue St-Kevin. Près métro. 3½, libre 1er juin. $450.
345-0144.

EDOUARD MONTPETIT Face U. de M., 1½, 2½, 3½, 4½, meublés ou semi-meublés. Tout compris. Piscine int., buanderie. Inf.: 737-3998.

LAVAL, 4½ neuf, juillet. Moderne, insonorisé, tranquillité, abri d'auto ou terrasse 12 X 20. 1,000 pi. autoroute 25. 666-0594.

LOFT 2,100 p.c.: Sous-location juin 89 à juill. 90. Tapis mur/mur, équipé fonctionnel, foyer. $1,150./mois. Sem. 18h. à 20h. Sam. 9h. à 13h. **842-3590**

LONGUEUIL 1½: meublé, demi-s/sol triplex. 1er. juill. $225., non-chauffé. Références. **670-3300 — 445-3089**

MÉTRO BEAUDRY: Près Radio-Canada. 5½ chauffé, rénové, solarium. Libre 1er. juillet. $720./mois. **522-5477**

MÉTRO LANGELIER Bas duplex, 5½ + s./s., garage double, chauff. élect. Disp. juil. $675./mois. Info.: 767-2741.

MÉTRO LAURIER - 3½: chauffé, eau chaude, cuisinière/frigo. $410. Mai - juillet. **284-0455 — 288-0308**

MAGNIFIQUES 3½ NEUFS: Très éclairés et tranquilles. Immeuble exclusivement résidentiel, avec ou sans bail, meublés ou non. Court-moyen-long terme. Stat. int., prix avantageux. Sherbrooke, près St-Denis. **695-9604**

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois.
TROC-VACANCES — 288-4194.

N. BORDEAUX, bord de l'eau, spacieux 10½ chauffé, 2e, garage, stationnement, $1,200. 334-9050.

N.D.G. 1er étage duplex. Petit 5½, chauffé, terrasse sur jardin. Libre 1er juil. $580. Visite sur rendez-vous seul. Jour: 597-5607, matin & soir: 489-1906.

N.D.G. bas duplex, 7½, très grandes pièces, salon, salle à manger séparée, 3 c.c., cuisine, dinette séparée, solarium, balcon, jardin, garage. Non chauffé. 1er juillet $850. Références.
Après 18h. 484-9027.

OUTREMONT Grand 6 pces, chauffé, cuisine + s./b. ent. rénovées. Van Horne & Rockland. Rens.: 271-4640.

OUTREMONT: App. genre loft, 1,300 pi.ca., 2 c.c., ensoleillé, puits de lumière. $925. chauffé. **273-3198**

ROSEMONT grand 5½ chauffé, s/sol fini, foyer, garage double, cour clôturée, rue Bellechasse et 43e ave, libre 1er juin. $900./mois. **654-6470.**

160 App. et log. à louer

PARTHENAIS 3½, 4½: $335. et $370. non-chauffés, 3ième étage. Très clair.
526-9124.

PENTHOUSE EN BÉTON 420 Victoria, 8 pièces. Foyer, piscine, sauna privés au penthouse. **672-8505.**

PRÈS HÔPITAL NOTRE-DAME, 4½ fermé, références, $340./mois,
521-2283

QUÉBEC - APPS. MEUBLÉS: Tout compris. Service d'hôtellerie. TV couleur. Demander Arnauld: **418-694-0537**

VICTORIA: Adj. Westmount. Grand bas duplex, foyer, 2 cc., 1½ s/bains, boiseries, planchers chêne, s/sol s-fini. $900. chauf. **748-6658, après 18h.**

VIEUX-MONTRÉAL: Très bien éclairé, loft, 1,000 pi.ca. terrasse sur le toit, $800./mois. **845-1435**

VILLE MONT-ROYAL
BEAU 3½ - $475. + GRAND 4½ - $595.
LUXUEUX 7½ - $1,250.
Chauffés, équipés, propres, près métro, centre d'achats. 955, Plymouth.
738-5820 — 481-5597

VILLERAY, 5½ haut duplex, tranquille, idéal pour couple, entrée lav./séc., $420. Références, près métro Jarry. 273-7450, après 18h.

WESTMOUNT, r.d.c., 5 pièces, près de parcs et équipement sportif, 5 min. centre-ville, $1,500. chauffage inclus, libre 1er juin, 932-5402.

WESTMOUNT: Le Château Westmount Square. Un espace de vie qui porte la griffe de l'exclusivité. Une nouvelle construction offrant en location, quelques unités. Prix à partir de $2,840. Visite tous les jours de 9h. à 20h. Samedi et dimanche de 10h. à 18h. Salle de montre,
Promenade Carré Westmount.
937-6313

164 App. et log. à partager

A PARTAGER 6½ Outremont, adj. Sanctuaire, de préf. femme 25/35 ans, non-fumeuse, paisible. $395. Hugues 739-1446.

167 À louer hors frontières

PARIS IXe
Très bel appartement, central, rénové, tout confort, meublé, équipé. $1,400. /mois. **277-7328 (soir).**

UN PARADIS Maison neuve, Beaverly Beach, près Daytona, meublée, toutes util., 5 min. mer, 2 min. riv. Halifax pour pêche, 3 min. de belle piscine. $300.US/sem./2. 24 avril-1er mai & 17 juin-10 déc. 514-430-2422, 430-0052

173 Maisons repos/retraite

NOUVEAU PROJET

Résidence pour pré-retraités et retraités autonomes située dans le nouveau développement des terrains Angus. Occupation juin 89. 3½ et 4½ disponibles à compter de 660$/mois.

521-3420
3535 Rachel E.

17-05-89

251 Bureaux à louer

2200, H-BOURASSA-EST
Espace divisé pour bureau, 800 pi.ca., électr., chauff., air clim. inclus. Stat.
389-8898

BOUL. PIE IX à Mtl-Nord.
Bureau de 1,100 pi.ca., espace de stationn. 321-2341.

BOUL. ST-JOSEPH EST
Rez-de-chaussée, professionnel, 2,100 pi.ca. 287-7167.

BUREAU À LOUER À LONGUEUIL
150 pi.ca. Idéal pour avocat.
Prix $300./mois. **442-4550**

BUREAUX À LOUER: Superficie de 782 et 992 pi.ca. pour professionnels. Stationnement. privé. 4256 Boul. St-Laurent, entre Rachel et Marie-Anne.
842-8077

BUREAUX Professionnels, à LaSalle.
300 pi.ca. et 600 pi.ca.
256-2988, 494-0667.

CENTRE-VILLE
Sherbrooke & Université
Espaces de bureaux à louer
1,000 à 2,000 pi.ca.
845-6393

CENTRE-VILLE Idéal professionnel. 9,000 pi.ca. et plus. Peut être subdivisé. De 9h. à 17h.: 939-1418.

CHERRIER R.d.c. Suite de 10 pièces, 2 climatiseurs, murs finis en bois. 1er juillet. **523-7969.**

ESPACES À BUREAUX à louer. $300. et plus par mois. 5048 Boul. Ste-Rose, Laval. 627-6565.

IDÉAL PROFESSIONNEL Boul. St-Laurent, nord Ahuntsic, 150 à 1,000 pi.ca., rénové. 335-2525, 335-0397.

MÉTRO BEAUBIEN
Idéal professionnel
250 à 4,000 pi.ca.
270-6141

MONTRÉAL-NORD
300 et 1,000 pi.ca. 1 mois gratuit.
329-0649 (9h. à 5h.)

OUTREMONT
Van Horne & Rockland. 500 pi.ca.
Rens: 271-4640

PLACE MONTRÉAL-OUEST

Près de l'autoroute 20.
• 2000 pi.ca., avec 3 bureaux. Très belle rénovation, rez-de-chaussée, quai de chargement. Occupation immédiate.
• 2650 pi.ca. avec bureau, nouvellement rénové.
Appelez Joe: 735-2833, 341-0016

R-D-P. 8595, M. Duplessis.
Edifice médical professionnel. 730 à 1,806 pi.ca. Occup. imm. **388-7619**

RUE ST-HUBERT: Métro Berri. Idéal professionnel ou clinique. 1,900 pi.ca. $1,600. **848-1854**

251 Bureaux à louer

RIVE-SUD
Édifice moderne
Qualité supérieure
Secteur progression + moy.
Idéal pour professionnels
JEAN CARETTE
443-3636

08-05-89

VIEUX-MONTRÉAL Rénovation unique, a-c.,clé en main, près tat./métro, 1,000 à 2,600 pi.ca. **845-1435.**

259 Espaces commerciaux à louer

1799, SAUVÉ EST
700 pi.ca. Disponible immédiatement.
384-6299

BÂTISSE: Idéal pour rénover G.M. coin de rue Mtl. Financement disponible. GROUPE IMMOBILIER INNOVATION
844-3883 — 591-8950

CENTRAL Près d'un centre d'achats. Neuf, 1,000 pi.ca., métro, stationnement, sous-sol inclus. 484-0918.

LAVAL: Commercial à louer, rue Sherbrooke-est, 1,600 à 4,600 pi.ca. avec stationnement. Richard, **471-2982, 9h00 à 17h00.**

MONTRÉAL-NORD: Local commercial, 700 pi.ca. + s/sol, électr. 6530, Boul. Léger, coin Langelier. **326-4277**

R-D-P. 8595, M. Duplessis. 3,000 à 9,000 pi.ca., s/sol, édifice de prestige, monte-charge, subdivision. **388-7619**

RUE LAURIER - OUTREMONT
1,100 pi.ca., tout équipé. Dispo. 1er mai. **274-0289**

263 Espaces commerciaux à vendre

ATELIER SALLE DE MONTRE
Stat. 4,500 pi.ca. Mtl. Libre 30 jrs.
GROUPE IMMOBILIER INNOVATION
844-3883 — 591-8950

268 Espaces industriels à louer

A BOISBRIAND, local industriel à louer, avec bureau, près des autoroutes, 2,750 pi.ca. Jour: 433-1053, soir: 622-2758.

ENTREPÔT 4,000 pi.ca.: Situé au 11 725, Philippe-Panneton, R-d-P.
323-5718

LA PLAINE
Esp. indust. 1,000 à 12,000 p.c. jusqu'à 4 bur. dispo. Libre imm., 478-5505.

ROSEMONT Espace vitré, moderne, 1,000, 2,000 pi.ca. et plus, idéal pour P.M.E. ou concepteur. **525-2275**

TERREBONNE 2,500 pi. et plus. Hauteur 24 pi. Possibilité de mezzanine et bureau. Près de la 640 et la 25.
477-5900 ou 471-1780.

269 Propriétés commerciales

ÉDIFICE À BUREAUX
Rénové. 781 William, coin Duke.
À louer ou à vendre. 276-8579.

A VENDRE OU À LOUER: Bâtisse entièrement rénovée, air, etc... Pour magasin, petite industrie, entrepôt, bureau. 2418, Jolicoeur. **866-0954**

ROSEMONT: Édifice à bureaux à vendre. Sur 2 étages, chauffage électrique, climatisé. Libre dans 3 mois. Jean-Marie Gauthier, **593-1414**

275 Locaux à louer

BOISBRIAND & ST-V.-DE-PAUL
Locaux neufs, 1,825 pi.ca. et plus.
661-6622 — 437-8400

ST-DENIS 1er étage. Sous-sol, 18 X 60. Idéal professionnel. Libre immédiatement. 747-0409.

ST-ZOTIQUE / ST-URBAIN: Comm. & industriel, 1,700 pi.ca., demi-s/sol, $650,/mois. **681-3916 — 622-1388**

STE-ANNE-DES-PLAINES
Local commercial, rénocé, env. 700 pi.ca., libre imm. 478-2601.

283 Commerces à vendre

••••••••••••••••••
LAURENTIDES Motel 23 unités, restaurant 40 places, salle à manger 70 places. Équipement neuf. Prix abordable. Cause: santé. Bar-terrasse neuf.
(819)275-2661.

AUTOS RIVE-SUD: Commerce vente de voitures d'occasion. Bon chiffre d'affaires. **463-0541**

ERABLIÈRE, 26,0000 entailles, 600 acres, résidence de luxe, 1h de Montréal, 30 min. de Bromont, golf à 15 min., 1-372-0485.

KIOSQUE DE COSMÉTIQUES à vendre, très bonne affaire, produits disponibles: 270-4921.

LAMINAGE & ENCADREMENT
Commerce sur Plateau Mt-Royal. Bonne occasion. Michel: **681-1202**

RUE AUTEUIL À QUÉBEC.
RESTAURANT de renommé international, 200 places. Bâtisse et commerce. $1,200,000. François Robidas: 677-6568.

SALON D'ESTHÉTIQUE PAULINE
Avec équipement. Prix à discuter.
685-2107 — 421-1767

SERVICE DE COURRIER personnalisé, établi depuis 5 ans, chiffre d'affaires $12,000 mensuel, prix demandé $30,000: 323-0620.

351 Ameublements

AVIS
AUX CONSOMMATEURS
Meubles de manufacture à prix de gros. **351-7079. A. Tessier Ltée.**

RAMASSONS VOS VIEUX MEUBLES
Gratuitement, de la cave au grenier.
274-8730

367 Photos, cinés et accessoires

ACHETONS Tout équipement photographique. Aussi échange et réparation. N.D.G. Photo, 1108 de Maisonneuve ouest. **844-1766.**

371 Ordinateurs

CASSETTES complètement LAZER pour imprimantes & copieurs PC, rechargées. Garanties 100%. Meilleurs prix! 326-3466. **National Lazer Charge Canada.**

375 Instruments de musique

3 JOURS SEULEMENT INCROYABLE! Jusqu'à 30% d'escompte, piano Heintzman, Wurlitzer, Korg, Rolland. AMANTY MUSIC. 311 Beaubien Est. 274-5413.

CRUE 87, Page 88, Floyd 88, U2 87, Leppard 88, Bowie 74, Ozzy 81, EIP 77, Elvis 77, Marillon 83 + 3,000 concerts vidéo 1961-88. 433-8839.

GRAND PIANO, Bechstein 1890, très bonne condition, $18,000. Après 18h: 273-4952.

PIANO DROIT «YAMAHA»: Brun noyer, comme neuf, huit ans. Valeur $5,200. Vendrais $2,900. **649-0518**

391 Antiquités

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures Icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Successions complètes. M. Raphaël: 2325, Guy. 935-3600.

ACHETONS ANTIQUITÉS ET OEUVRES D'ART. Payons bon prix:
521-4447

MAISON PRIVÉE, 2 étages complets d'antiquités de qualité: Objets anciens, meubles, jouets, vaisselle, argenterie, bronze, bijoux, etc... Sam. et dim., 6-7 mai de 10h à 16h au 4121, Lacordaire, près Sherbrooke, métro Cadillac.

397 Animaux

BEAU CHOIX DE CHEVAUX À VENDRE
655-6825

467 Hospitalier, santé, médical

MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen. Douleur, relaxation, sportif, 3 Avenue Cornwall, V.M.R. 738-7917.

510 Cours

DEVENEZ AGENT DE VOYAGES
L'Institut du Voyage
939-3355.

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

DISPONIBLE Tout temps. Petits & gros. Emballage, entreposage, local, longue distance. Assurances.
253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

SPÉCIAL Déménagement, bas prix, estimation gratuite, camion 16 pieds: Jim Papa, 592-6918.

559 Entretien, réparations, rénovations

A BAS PRIX! Peinture, lavage de murs, réparation de plâtre, menuiserie, démolition. Stéphane: 524-9773.

ENT.-ELECTRICIEN Entrée chauffage, rénovations, entretien tous genres.
Service 24 heures. 383-4468.

MÉNAGE, PEINTURE, LAVAGE INTÉRIEUR et EXTÉRIEUR.
Denis 328-8902.

RÉNOVATIONS GÉNÉRALES
Cuisine, salle de bain, céramique, gyproc, joints, sous-sol. **272-6259**

RÉNOVATION GSD Sans Regret Inc.
Entrepreneur général (APCHQ)
JEAN DUBÉ 727-6254

RÉNOVATION MAJEURE DE MAISON
Menuiserie — Gyproc — Peinture
Estimé gratuit. M. Raymond, **425-1197**

SPÉCIALISTE en rénovation tout genre. 32 ans d'expérience. Armoires cuisine mélamine, balcons et marches en fibre de verre. Estimation gratuite.
585-7954.

575 Garderies, gardiennes

V. MONT-ROYAL, garderais enfant, chez-moi, 3 mois et +, références et expérience, jour ou semaine, 733-5519.

587 Comptabilité

P.A. CONSEILS
Rapports d'impots corporatifs et individuels sur informatique. Fait par professionnels de la fiscalité. 738-4042.

407 Offres d'emploi

LE SOUS-DISTRIBUTEUR DU JOURNAL
LE DEVOIR
RECHERCHE

camelots

secteurs	contacts
Châteauguay	**Daniel Gauthier: 273-0750**
Ile-Des-Soeurs	**Robert Clément: 498-1424**
Outremont	**Claude Gilbert: 629-9017**

camelots motorisés

secteurs	contacts
Ville St-Laurent, Bordeaux	**Claude Gilbert: 629-9017**

Ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes

Pour tout autre secteur	**332-3890**
Extérieur: région 514	**1-800-361-6059**
région 418-819	**1-800-361-5699**

J.N.O.

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR — postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaire: lundi au jeudi de 9h30 à 17h
ou de 17h à 21h
vendredi de 9h30 à 14h30
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.
Communiquez avec
Marie-Claude Gaudet au 844-7531
entre 9h00 et 17h00

J.N.O.

591 Occasions d'affaires

A VOUS DE VOUS INFORMER!
Recherche investisseurs pour formation d'un petit groupe (maximum 25 pers.) pour l'achat d'une résidence pour personnes agées. Comptant non requis. Très haut rendement. Profit d'exploitation garanti les 3 premières années. (Formule éprouvée et gagnante). Plus de 35 projets déjà réalisés. 844-0927. M. Laberge.

FRANCHISE DISPONIBLE, Chatel Votre Nettoyeur, bons sites à Dorval et à Laval. André Demers au 671-5642, soir 671-8979.

591 Occasions d'affaires

INVESTISSEURS OU ASSOCIÉS Demandés, pour cie. faisant affaires à travers Prov. de Québec. Choisissez votre revenu d'après votre investissement. Exemple: Chaque mise de fonds de $6,400. égale un revenu additionnel de $318./mensuel net garanti.
Info: **681-0024**

INVESTISSEURS $50,000. ou plus.
Réduction fiscale 100%.
Revenu exceptionnel.
497-0183, demandez M. Francis.

MINE D'OR! Stock incroyable, vêtements neufs rétro. Authentique! 1940-50-60. Mannequins, objets, ameublement rétro. Plateau Mt-Royal. $65,000. 598-5155, 598-9909.

RAFFINERIE DE PÉTROLE
BAIE-COMEAU Demande capitaux, petits investisseurs acceptés. Sérieux seulement. **984-8422**

URGENT - À VENDRE: Cause santé. CENTRE DE BEAUTÉ neuf. 1,600 pi.ca. Prêt à opérer, pour coiffure, esthétique, massage, etc... Prix à discuter. **521-3270**

URGENT! TRAVAIL IMMÉDIAT
Associé(e)s demandé(e)s avec mise de fonds de $200,000. à $1,000,000. (obligatoire) et devenez cadre de la compagnie, avec un salaire de $100,000. et plus, selon l'investissement. Auto fournie. Secteurs: Montréal, Trois-Rivières, Granby, Beauce, Gaspésie, Québec, Lac St-Jean.
1-418-681-5942.

599 Offres de services

POUR VOUS MESDAMES
Service d'entretien ménager intérieur, extérieur, pour résidentiel seulement, travaux de peinture, préparation des repas, chauffeur privé, escorte pour sortie ou occasion spéciale, 10 ans d'expérience, service personnalisé. Pour dames seulement, région de Laval, 478-3903.

596 Argent à prêter

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES 1e - 2e: Personnels et commerciaux. $10,000. et plus. Service Financier Jéromien, 16h00 à 21h00. **1-438-3380**

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

CADORETTE Holiday 250, 88, tout équipé, moteur 350. Garantie mai 90. Valeur: $57,500. Demande: $51,500. 289-2037, soir: 354-2141.

CENTURY MIRAMAR 27 pl. 1985: Beam 10 pi. équipement complet, impeccable, 2 moteurs 190 c.v.
581-8297 — 654-4328

CRISCRAFT 26 pl. 1986: Tout équipé, environ 325hrs. avec quai pour l'année 89. **Inf: (514)378-8503**

DORAL Phazer 87, 22.5 pi. 330 C.V., tout équipé, 93 heures, toit campeur. $34,900. 626-7800 ou 935-9811.

MARINA
Marina de Ste-Anne-De-Bellevue, 40 nouveaux sites disponibles à louer. Pour informations Marcel Deslauriers au 457-5531.

SANDIPER 565: Dériveur lesté insubmersible, 19', couche 4, toilette, remorque, moteur, équipement, valeur neuf, $17,600. Vendrais: $8,860.
Soir, 630-7744

THUNDERCRAFT Magnum Express'87, 25.2, environ 60 heures. Aubaine! 636-0637, 626-1249.

VOILIER ALOHA 27 pl., bien équipé et très propre. 4 voiles, diesel, barre à roue, radio. Tél: Jour: 659-5457 ou soir: 659-9207, din de sem.: 819-843-2499.

695 Automobiles à vendre

AUDI GT COUPÉ, 1984: Aut., tout équipée, pas d'hiver, 22,000km. $13,000. **389-1781, après 19h.**

BMW 325E, 87, blanche, 5 vit., excellent état, tout équipée, $22,500. 819-477-5428, 819-477-2020.

BMW 528E, 1984, 86,000 km, à vendre entièrement équipée, très bon état. $16,500. 668-7658, 325-9718.

CADILLAC DE VILLE 1987, blanc, 16,800 km, garantie, $26,700.,
1-774-6623

CADILLAC SEVILLE 84: 2 tons, tout équipée, 45,000km., int./ext état neuf. $14,500. **383-6831 — 381-3560**

HONDA ACCORD LX 88: Bourgogne, aut., 40,000km., système/son 40w. propre, cellulaire disponible. Garantie, $15,300. **Claude, 333-6498**

LINCOLN Towncar 88, Signature carte d'or, ordinat. inclus, cond. neuve. $27,500. ou meilleure offre. Jim jour: 630-2873.

MERCURY LYNX L 86: 21,000m. seulement. Parfaite cond., bien équipée, radio AM/FM, stéréo, etc... **735-9338**

VOLVO 245 DL, 1986. Wagonnette, contrôle de vit., a./c., aut., 4 vit., am/fm cassette. Excel. cond. 631-2020, Bill.

DÉCÈS

AMYOT LOUISA (Soeur Ste-Croix) À Montréal, le 1 mai 1989 est décédée Louisa Amyot c.s.c. (Soeur Bernard d'Arce), à l'âge de 76 ans, après 55 ans de vie religieuse. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Marie, c.s.c. (Soeur Célinia), Marie-Jeanne, c.s.c. (décédée), (Soeur Louis du Sacré-Coeur), Henri (décédé), (Marguerite Gendreau), Hubert, (Rose-Hélène Lamarche), Hélène, c.s.c. (décédée) (Soeur Hélène de la Passion), Bernadette, c.s.c. (Soeur Marcel Henri), Joseph prêtre de St-Sulpice, chapelain à Notre-Dame-de-Lourdes, Thérèse, c.s.c. (Soeur Joseph Hubert), Marcel, (Gisèle Séguin), Bernard, prêtre de St-Sulpice, chapelain à Notre-Dame-de-Bon-Secours,
ainsi que plusieurs neveux et nièces, petits-neveux et petites nièces, arrière-neveux et arrière-nièces. La dépouille mortelle sera exposée mercredi le 3 mai de 10h00 à 22h00, jeudi 4 mai de 10h00 à 12h00, au Pavillon St-Joseph, 900 Côte-Vertu, Ville St-Laurent. Une paraliturgie aura lieu mercredi le 3 mai à 19h30. Les funérailles auront lieu jeudi le 4 mai à 14h00 en la chapelle du Pavillon St-Joseph. Parents, amis et anciens élèves sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Direction Urgel Bourgie Ltée.

GLADU MARCEL
À Montréal, le 1er mai 1989 à l'âge de 77 ans, est décédé, M. Marcel Gladu. Professeur à la retraite de la C.E.C.M., époux de Jeannette Lamoureux, père de Nicole et Marielle (décédée). Il laisse dans le deuil également ses soeurs Cécile Bédard, Simone Doray, Rose (Marc-Antoine Lemire), ses frères Père Gaston c.s.c. et père Jean-Paul c.s.c., ses beaux-frères et belles-soeurs; Claude Chartrand (Fernande Lamoureux, décédée), Maurice Lamoureux, Bernard Lamoureux (Rita Labonté), Thérèse Cadieux, Dr André Lamoureux (Claire Duplessis), Pierre Lamoureux (Jacqueline Lajoie) et Robert Lamoureux, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé aux salons Urgel Bourgie Limitée, 745, Crémazie est, Mtl. Les funérailles auront lieu jeudi le 4 mai à 13h00 en l'église St-Bernardin-de-Sienne et de là au cimetière Notre-Dame-Des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons aux Oeuvres du Cardinal Léger seraient appréciés. Heures de visite: mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h.

DÉCÈS

Janine Pelletier

À Sherbrooke, à l'âge de 58 ans est décédée, le 26 avril 1989, dame Janine Pelletier, orthopédagogue. Elle était la fille de feu Dr Luc Pelletier et feue Angéline Leclerc. Elle laisse dans le deuil ses fils Martin Landry (Carmen Dupuis), François Landry (Sylvie Giard), Vincent Landry et Pascal Landry (Martine Plume); sa belle-mère, Mme Adéline Giroux-Pelletier, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Lucette Pelletier, Thérèse Pelletier-Dupal, Yvon Pelletier (Marie Merizzi), Claude Pelletier, Bibiane Blouin-Pelletier, Hélène Landry-Bernard, Hilaire Landry (Monique Bédard), Andrée Landry (Elzéar Beaudoin), Bernard Landry (Micheline Giroux), Bernadette Landry-Poitras, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines ainsi que M. Jean Landry (père de ses quatre enfants) et un grand nombre d'amis (es).

Selon ses dernières volontés, Mme Pelletier ne sera pas exposée. La dépouille mortelle a été confiée à un crématorium. Une cérémonie religieuse aura lieu le samedi 6 mai 1989, à 11 heures, au mausolée du cimetière Belmont de Québec, au 701, Nérée-Tremblay.

Femme dévouée envers ses enfants qu'elle affectionnait et disponible envers tous ceux qui avaient besoin d'elle, elle a su faire preuve de courage, d'un positivisme dans la vie qui suscitaient l'admiration de ceux qui l'ont approchée. Sa volonté de vivre l'a amenée à combattre jusqu'au bout malgré les revers et la négation de la science médicale.

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: un dégagement amorcé dans l'ouest progressera lentement vers l'est et les températures se rapprocheront des moyennes de saison. Vendredi, toutes les régions de la province connaîtront un nouvel ennuagement.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 15. Vents modérés. Demain: ennuagement graduel et venteux.

LEVER DU SOLEIL	5 h 38
COUCHER:	20 h 05

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 12. Demain: ennuagement suivi de quelques averses en après-midi.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 14. Vents modérés. Demain: ennuagement suivi de quelques averses en après-midi.

Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 14. Demain: ennuagement graduel.

Ottawa-Hull-Cornwall: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 15. Vents modérés. Demain: ennuagement graduel.

Trois-Rivières et Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 15. Vents modérés. Demain: ennuagement graduel et venteux.

Québec, Estrie-Beauce: des nuages. Max.: 14. Vents modérés. Demain: généralement ensoleillé.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: des nuages. Max.: 12. Vents modérés par moments. Demain: généralement ensoleillé.

Charlevoix et Rivière-du-loup, Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie: nuageux avec éclaircies. Max.: 10. Vents modérés. Risque de précipitations: 20 %. Demain: généralement ensoleillé.

Gaspé et Parc Forillon: des nuages. Max.: 15. Vents modérés. Demain: généralement ensoleillé.

Baie-Comeau, Sept-Iles: des nuages. Max.: 10. Vents modérés. Demain: généralement ensoleillé.

Basse Côte-Nord, secteur de Natashquan et à l'ouest, Anticosti: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Max.: 8. Vents modérés. Risque de précipitations: 30 %. Demain: généralement ensoleillé.

Secteur à l'est de Natashquan: nuageux avec quelques averses. Max.: 7. Vents modérés. Risque de précipitations: 30 %. Demain: des nuages.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Michel Lefèvre

Directeur de l'information: Jacques Chabot

Directeur adjoint: Guy Deshaies

Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

La démission du chef libéral

M. Turner quitte un parti déchiré où le Québec cherche sa place

APRÈS un ultime baroud d'honneur lors du mélodrame du budget, le chef du Parti libéral du Canada tire sa révérence. La démission de M. John Turner ne surprend personne. Elle réjouit vraisemblablement ceux qui n'ont eu de cesse, depuis la défaite électorale de l'été 84, de réclamer sa tête. Outre les graves problèmes que suscite le choix de son successeur, le départ du leader libéral place sous un éclairage plutôt sombre la place et l'importance des francophones du Québec au sein de cette formation.

L'image que vont conserver les Canadiens de M. Turner, c'est vraisemblablement le souvenir du formidable *debater* qui a failli non seulement faire trébucher son rival politique, le Premier ministre du Canada, mais surtout faire échouer l'accord de libre-échange canado-américain. Au soir du débat télévisé en langue anglaise, lors de la dernière campagne électorale, l'histoire a vacillé un moment. Bon nombre d'électeurs ont été directement interpellés et ébranlés par celui qui livrait alors « le combat de sa vie ».

La petite histoire mesquine des partis politiques tentera inévitablement de procéder au recensement des complots, putschs et autres tentatives fomentés contre lui par ses propres lieutenants. Après avoir survécu à un vote de confiance au sein du parti, M. Turner a immédiatement été condamné par ses amis d'hier. Toutes les recettes ont été utilisées, depuis la rumeur persiflante jusqu'aux insinuations graves, sans oublier un ouvrage dévastateur dans sa bassesse, pour provoquer cette démission.

À son élection à la tête du parti, M. Turner a hérité d'un legs empoisonné. On se souvient de la triste et désolante cohorte des nominations effectuées par M. Pierre-Elliot Trudeau dans la pire tradition des fins de régime. M. Turner s'est lamentablement empêtré dans cette affaire qui lui a collé à la peau durant des mois. Il ne s'en est jamais remis.

Il laisse un parti plus divisé que jamais. Et cette division nourrit des questions lourdes d'anxiété quant au sort du Québec au sein du régime constitutionnel. Un an avant la conclusion des accords du lac Meech, M. Turner avait, à la faveur d'une longue interview au DEVOIR en juin 1986, esquissé sa propre vision de la place du Québec à l'intérieur d'une fédération réconciliée. Le geste avait surpris, agacé bon nombre de ses partisans, de ses collaborateurs désespérément accrochés à la conception d'un Canada qui ferait éternellement fi de la spécificité d'un Québec moderne.

Contre vents et marées, il a rallié ses députés aux accords du lac Meech. Contre son prédécesseur qui est intervenu avec talent, fracas et hargne dans ce dossier, il a maintenu le cap. Cette ténacité n'a fait qu'attiser colère et mépris chez les nostalgiques de l'ère précédente. Ces derniers vont désormais tirer à boulets rouges contre ces mêmes accords du lac Meech, déjà sérieusement compromis.

Dans un climat de guérilla quasi permanente, M. Turner n'aura pas réussi à faire cheminer son parti sur la voie de l'aggiornamento. Malgré quelques colloques régionaux, le programme libéral est demeuré tributaire d'une conception de la société et du politique qui avaient cours dans les années 70. Le pari de désespoir contre le libre-échange, tenté en juillet dernier, aura pourtant permis au Parti libéral de doubler sa représentation à la Chambre des Communes.

On connaît déjà quelques-uns des prétendants à la direction du Parti libéral. La campagne au leadership va s'effectuer dans des conditions guère intéressantes pour le Québec, même si le principe de l'alternance doit théoriquement favoriser un francophone. Les Québécois composent une aile rachitique au sein du caucus. Le centre du pouvoir s'est déplacé vers Toronto. La tentation sera grande de vouloir faire abstraction du Québec dans l'entreprise de reconquête du pouvoir. C'est pourquoi on apprécie à sa juste valeur la décision de M. John Turner de rester à la barre pour tenter d'influer sur l'avenir du parti.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

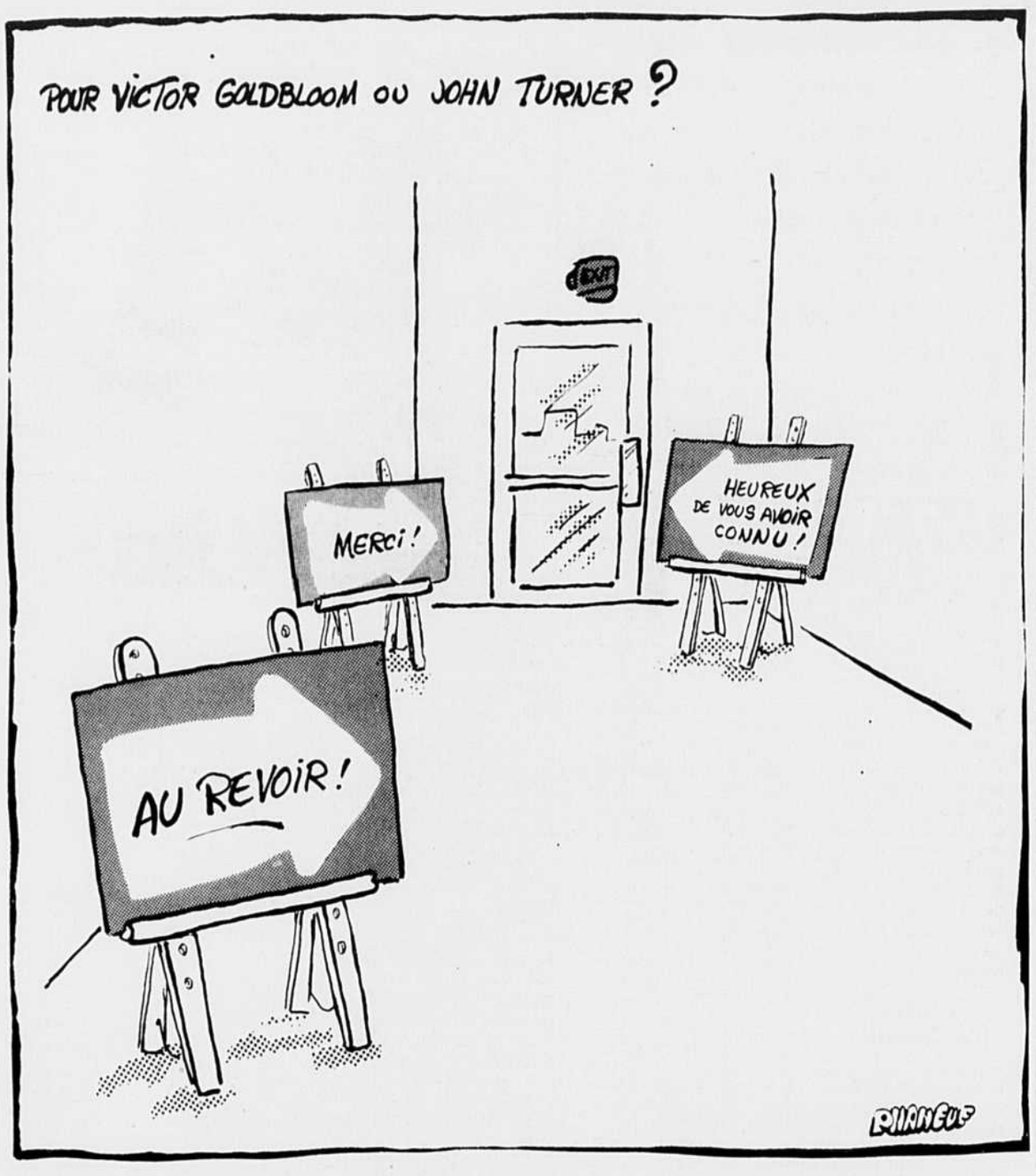

Arafat chez Mitterrand

Seule la communauté internationale peut débloquer l'impasse

LA VISITE du chef de l'OLP à Paris s'inscrit dans une double démarche politique : inciter les communautés juives, en France et ailleurs dans le monde, à faire confiance aux ouvertures palestiniennes, et mobiliser l'opinion mondiale en faveur d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient.

Grâce à la tribune que le président François Mitterrand a prêtée à l'Organisation de libération de la Palestine, Yasser Arafat aura enregistré un nouveau succès. Mais ce progrès reste limité. Une grande partie de la communauté juive partage le sentiment d'insécurité qui demeure en Israël. Il faudra encore du temps — et d'autres victimes, hélas ! — avant que les voix qui appellent Israël à saisir la paix qui passe, ne soient enfin entendues.

Certes, le rejet par Yitzhak Shamir de la *petite phrase* du leader palestinien n'aura surpris personne. Et ce qui est décrié en Israël comme un « mensonge », des groupes palestiniens radicaux le dénoncent aussi comme une « concession » intolérable, sinon une trahison. Ce n'est pas de ces milieux intransigeants qu'il faut attendre la vision et le courage nécessaires pour sortir de l'impasse.

D'où l'importance des efforts diplomatiques déployés par certaines capitales.

À Paris, avec une remarquable fidélité à son peuple et aussi une compréhension rare de la destinée tragique du peuple juif (« Nous nous tenons avec compassion aux côtés de toutes les victimes de l'Holocauste », a dit Arafat), le chef de l'OLP a mis en jeu encore une fois non seulement sa crédibilité mais sa propre vie en tendant la main de nouveau à Israël.

D'une certaine manière, il n'y a rien de neuf dans la réponse d'Arafat à TF1. Il y a longtemps que la Charte de l'OLP est, au moins en partie, devenue « caduque ». Le Conseil national palestinien n'a pu endosser les positions d'Alger sans changer la nature et la portée du célèbre document. Mais encore faut-il en convaincre les communautés juives de la diaspora, profondément impliquées dans le problème du Proche-Orient.

Tous les groupes palestiniens n'ont pas, non plus, accepté le compromis de la « paix contre les territoires », même si certains s'y sont pliés lors du Conseil national palestinien tenu à Alger. D'où la clameur contre Yasser Arafat chez les gens de Georges Habache ou de Abou Moussa. Les uns trouvent que l'OLP se leurre en attendant une réponse positive d'Israël. D'autres refusent encore carrément l'existence de l'État hébreu.

Certes sur le terrain politique, Arafat a gagné la partie : dans les territoires occupés, l'immense majorité appuie le chef de l'OLP et la paix qu'il offre à Israël. Arafat, non le général Rabin, a le pouvoir de mettre fin à l'*intifada*. Mais l'OLP ne maîtrise pas l'ensemble des forces qui rivalisent dans cette région toujours si instable et explosive.

Ainsi, Arafat compte encore de dangereux opposants. Le monde arabe est loin d'avoir fait l'unanimité sur la question de la Palestine. C'est pourquoi, par exemple, la diplomatie soviétique reste si utile auprès de la Syrie. C'est pourquoi aussi la participation de la France au déblocage de la situation est bienvenue. Quand la persuasion américaine aura eu raison des résistances du gouvernement d'Israël, le Proche-Orient pourra enfin reprendre espoir.

Mais le temps presse.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Échec pour Montréal et son maire

Le gouvernement du Québec n'a pas joué un rôle innocent

QUE l'Agence spatiale soit implantée dans le décor champêtre et aéroportuaire de Saint-Hubert, voilà qui n'a rien de catastrophique. Néanmoins, pour la Ville de Montréal et son maire, il s'agit d'un échec cinglant qui témoigne des difficultés grandissantes qu'ils éprouvent à repérer des oreilles, non seulement attentives, mais aussi réceptives dans les officines gouvernementales de la rue Wellington et de la Grande-Allée. Bref, ce revers donne l'impression que M. Jean Doré n'a pas, auprès des ministres provinciaux et fédéraux, le statut qui correspond à celui de la première ville du Québec.

Bien sûr, Saint-Hubert, ce n'est pas une catastrophe. Il n'en reste pas moins que le choix le plus « naturel » était Montréal, ou plus exactement le centre-ville élargi. Il fallait que les emplacements concurrents offrent des avantages décisifs pour l'emporter sur le coeur de la métropole. Or, les arguments invoqués par M. Lucien Bouchard en faveur de la Rive-Sud ne convainquent que les Montérégiens.

La Ville de Montréal a-t-elle péché par excès de confiance ? S'est-elle trop complaisamment confondue avec la région du même nom ?

Il est tout de même curieux que les autorités montréalaises n'aient pas manifesté plus tôt leurs aspirations et leurs inquiétudes, alors que la communauté montérégienne multipliait les pressions sur le cabinet fédéral !

Le gouvernement du Québec semble avoir joué un rôle déterminant, tout en faisant preuve cependant d'une discrétion aussi habile qu'efficace. Le ministre québécois de la main-d'oeuvre et de la sécurité du Revenu, et député de Laporte, M. André Bourbeau, n'a certes pas hésité à montrer ses préférences, faisant ouvertement campagne pour la Montérégie. Mais aucun autre ministre ou député québécois n'est monté au front avec la même conviction pour supporter la candidature de Montréal. Est-ce normal ?

Certes, l'administration Doré-Fainstat compte peut-être trop de néo-démocrates au goût d'Ottawa et de péquistes aux yeux de Québec, mais ce facteur est-il important au point de compromettre les rapports de Montréal avec les deux capitales ?

Certes, les conservateurs fédéraux se devaient de retourner l'ascenseur aux libéraux du Québec, pour services rendus durant le premier mandat de Brian Mulroney, mais cela n'explique pas pourquoi les deux gouvernements ont fermé la porte à la Vile de Montréal.

L'attitude du gouvernement québécois n'étonne guère dans la mesure où elle reflète sa conception étriquée du développement de la région montréalaise. Ainsi, lors de la présentation du plan de transport du ministre Marc-Yvan Côté, il était évident que Québec ne souhaitait pas, comme il l'avait fait auparavant, définir de manière explicite des orientations spécifiques de développement et d'aménagement pour l'ensemble de la grande région de Montréal. Faute d'un cadre global de référence, d'un guide d'intervention à l'échelle métropolitaine, le gouvernement du Québec a préféré laisser manoeuvrer le plus entreprenant de ses ministres. Ce n'est sûrement pas la meilleure voie pour optimaliser le développement d'une région.

Montréal et son maire ont perdu une bataille importante. Ils auraient toutefois mauvaise grâce de ne pas se rallier à la décision fédérale. Il faut plutôt, comme tous les groupes l'ont suggéré d'ailleurs, oublier les querelles régionales et concentrer les efforts sur les activités mêmes de l'Agence afin de s'assurer que ses retombées soient aussi nombreuses et profitables qu'on l'a laissé entendre.

— ALBERT JUNEAU

LETTRES AU DEVOIR

Mauvaise manière

M. Jean-Denis Vincent, co-président de la campagne Centraide Montréal 1988, trouve que les Montréalais et les Québécois ont été peut-être moins généreux qu'il ne l'eut cru. « Problèmes d'habitudes, de culture, d'histoire » ajoute-t-il . . . »

Il oublie sans doute que les millions de dollars qui lui font défaut pour lui permettre d'atteindre son objectif ont été recueillis au cours de ces multiples téléthons diffusés au cours de l'année. Et, il y a aussi ces nombreuses campagnes de sollicitation indépendantes qui s'ajoutent à celle de Centraide . . .

M. Vincent sait aussi ce que signifie l'expression : le temps c'est de l'argent. Le nombre de gens impliqués dans le bénévolat au Québec représente en temps une somme absolument colossale.

Quant aux problèmes d'habitudes, de culture et d'histoire . . . il faudrait qu'il retourne en arrière pour se rendre compte que sans la générosité proverbiale des Québécois, bien des choses n'auraient jamais évolué et que peut-être Centraide même n'aurait pu voir le jour.

Les responsables des communications de Centraide se prennent de bien mauvaise manière pour stimuler les donateurs d'aujourd'hui et de demain.

— GASTON L'HEUREUX
Montréal, le 2 mai.

Participation

LA ministre de la Santé et des Services sociaux propose que la plupart des établissements sur le territoire d'un CLSC soient gérés par un seul conseil d'administration, composé d'usagers et elle en exclut les représentants du personnel.

Nous craignons que la formule du conseil unique soit trop lourde : les membres risquent d'être loin des établissements qu'ils auront à gérer (hôpital, CLSC, centre d'accueil) et donc de ne pas bien les connaître. La formule actuelle permet aux membres des c.a. d'être proches de problèmes qu'ils ont à résoudre. C'est une application réaliste du principe « small is beautiful ». Nous sommes d'accord pour qu'il y ait davantage d'usagers aux c.a. des établissements.

Il serait pertinent de maintenir les deux représentants actuels des employés, dans une perspective de participation. Loin d'être un « fatras idéologique » (Jean Francoeur, LE DEVOIR, 11 avril), la participation est une formule d'avenir.

La commission Rochon a plaidé en faveur du maintien des représentants du personnel au c.a. des établissements. Elle a même valorisé le mode de gestion participatif comme moyen, entre autres, de diminuer la démobilisation du personnel.

C'est l'un des instruments qui favorisent une bonne circulation de l'information, tant des employés vers le c.a. que du c.a. vers les employés. Ce n'est pas en donnant deux sièges sur 13 aux employés des établissements que l'on accordera une surdose de pouvoir au personnel !

La ministre encourage la participation du personnel à titre consultatif, par une implication plus grande des conseils consultatifs du personnel clinique et par la création de comités consultatifs à la direction générale. Mais il y a une contradiction quand vient le moment d'étendre cette participation à la présence au conseil d'administration.

La participation des employés constitue un acquis intéressant pour développer une culture d'entreprise stimulante dans les établissements de santé et de services sociaux. Il ne faudrait pas se départir de cet atout sans y penser à deux fois.

— JACQUES FOURNIER
Syndicat des travailleuses et travailleurs du CLSC Longueuil-Ouest (FAS-CSN).
Montréal, le 17 avril.

National

EST-CE qu'il y a un article de la Constitution canadienne qui dit que Radio-Canada doit diffuser un match de hockey de huitième de finale de la coupe Stanley opposant les Bruins de Boston aux Sabres de Buffalo un mardi soir ?

Et est-ce qu'il y a un amendement à l'accord du Lac Meech qui dit que la National Hockey Ligues, propriété de quelques magnats américains, a le droit de s'accaparer pendant deux mois, à chaque printemps, de la télé d'État, quatre soirs par semaine ?

— MARC BERNIER
Gaspé, le 26 avril.

Créer des postes

SI la profession d'infirmières est tombée au 85e rang dans les choix de carrières, c'est qu'elle n'est plus valorisée par la société.

Les policiers sont bien payés, ils obtiennent $ 43,000 après quatre ans de service, parce que non seulement ils protègent le public, mais leur vie est en danger.

Les infirmières, qui elles aussi, ont à travailler les fins de semaine, de soir et de nuit, protègent plus directement le public, parce que justement la clientèle des hôpitaux a une santé fragile. Par contre, elles commencent aux environs de $ 23,000 par année et doivent mettre 12 ans pour atteindre le plafond ($ 33,000) contrairement aux policiers qui y arrivent en quatre ans ($ 43,000).

Il est urgent que les infirmières obtiennent un rattrapage substantiel. On ne doit pas opposer anciennes infirmières et débutantes. Les deux à leur début ont à assurer le service de nuit qui est plus exigeant chez ce groupe professionnel.

Pourquoi les débutantes stagnent-elles longtemps dans un emploi précaire, maintenant ? Voilà plus d'une dizaine d'années qu'on ne crée plus de postes à temps complet . . . et même au départ d'une permanente, on fractionne le poste. Ce qui signifie que les jeunes se retrouvent en rotation dans tous les services avec le risque de commettre des erreurs, parce qu'elles ne sont pas familières avec les techniques de chaque département; de plus ce changement continuel draîne beaucoup d'énergie et d'insatisfaction.

Pour régler la situation des infirmières dans les hôpitaux, il faut aussi accéder à leur demande salariale et créer des postes réguliers en grand nombre.

Dans une organisation, lorsque le personnel est heureux et satisfait, le climat de travail est sain et la clientèle en reçoit tous les bénéfices.

— SUZANNE CLOUTIER
Longueuil, le 1er mai.

Ne touchez pas à notre parc

Lettre à M. Jean Doré

C'EST avec une consternation profonde, mêlée d'incrédulité, que j'ai appris que notre ville a l'intention d'enfouir un stationnement pour 300 automobiles sous le Square St-Louis. Consternation d'autant plus profonde que l'étude de faisabilité du projet a été confiée à une firme intéressée à l'exécution des travaux éventuels.

Le projet, parachuté sans avertissement ni consultation préalable, a provoqué un émoi considérable chez les citoyens demeurant près du Square. Vous avez déjà pu observer les premiers remous d'agitation des résidents. On ne veut pas d'altération au Square St-Louis et on s'oppose résolument au stationnement.

Le quartier est déjà gravement affecté par la cohue, les odeurs, le désordre, la saleté, le vacarme — sans parler de désordres plus sérieux encore en provenance de la malencontreuse réalisation du maire Jean Drapeau, la rue Prince-Arthur.

C'est un lieu des plus inaptes, par son exiguïté dans tous les sens, à servir de foire d'alimentation et de délassement public. Augmenter l'achalandage, par la voie des facilités qu'offrirait le stationnement, tient de l'absurde et même du danger pour la sécurité publique.

Un autre facteur d'insécurité inéluctable est l'augmentation de la circulation automobile dans le quartier que causera le stationnement. Je suis le père d'une fille de 11 ans qui joue devant sa maison avec ses nombreux camarades, comme il se doit dans un quartier résidentiel, faut-il en dire plus ?

Ne touchez pas à notre parc.

— LÉO ROSSHANDLER
Montréal, le 1er mai.

À 57 ans

Lettre à M. Daniel Johnson

SI j'ai bien compris, vous voudriez qu'à 57 ans et après 35 ans de service dans les hôpitaux, j'y fasse à mon tour la rotation, jour, soir, nuit.

C'est une façon assez éloquente de nous montrer votre mépris et un moyen sûr de nous pousser vers une retraite anticipée. Seulement 5 % des infirmières ont 55 ans, il n'y en aura plus du tout bientôt. Vous vous arrangerez avec la pénurie que vous contribuez à augmenter.

Notez que les hôpitaux anglais ont toujours fonctionné avec le système de rotation, avec les résultats que l'on connaît.

— NICOLE BÉRUBÉ
Montréal, le 1er mai.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements : (514) 844-5738

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

LE DEVOIR : un journal engagé et crédible

BENOIT LAUZIÈRE

Voici le texte intégral de l'allocution prononcée hier par le directeur du DEVOIR à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires de l'Imprimerie Populaire Limitée

DE TEMPS à autre, des observateurs, des lecteurs et même des artisans du journal s'interrogent sur la fidélité du DEVOIR à ses origines ou déplorent ce qui leur paraît être un *no man's land* idéologique.

Ce questionnement prend parfois la forme d'un mauvais procès, comme dans ce numéro spécial de la *Revue indépendantiste* au début de 1986 consacré à l'« égarement » du DEVOIR où la cohérence des témoignages était assez peu évidente. Ainsi, alors que François-Albert Angers y affirme que « c'est beaucoup déformer la pensée de son fondateur que de le classer parmi les fédéralistes . . . », l'historien Michel Brunet y soutient que « Henri Bourassa, le fondateur du journal LE DEVOIR, était un fédéraliste convaincu . . . ». Parlant de Claude Ryan, un autre auteur écrit que pour expliquer le sentiment de trahison du DEVOIR éprouvé dans les milieux nationalistes, « il faut rappeler tout d'abord que LE DEVOIR a été cédé à un adversaire du nationalisme québécois . . . ».

PHOTO JACQUES GRENIER

Les journalistes du DEVOIR à l'oeuvre. En mortaise, le directeur, M. Benoit Lauzière.

Les engagements du DEVOIR

Seize ans auparavant, le directeur mis en cause avait souligné qu'ils avaient raison d'être désorientés ceux qui venaient au DEVOIR pour s'y mirer dans leurs propres idées. Plus près de nous, en décembre dernier, au lendemain d'une position prise par l'actuel directeur sur la langue d'affichage commercial, un membre du conseil d'administration a démissionné avec fracas en déclarant qu'il ne reconnaissait plus LE DEVOIR.

Si certains parlent d'égarement, voire de trahison, d'autres regrettent le flottement idéologique du journal. Que reste-t-il des objectifs fondamentaux inscrits dans la « constitution » du DEVOIR et régulièrement mis à jour par les directeurs qui ont succédé au fondateur ? Que reste-t-il du DEVOIR journal de combat ? Comment faut-il interpréter l'importance accordée à la dimension information ? L'acte de naissance et la nature du DEVOIR n'en font-ils pas un journal engagé ? Autant de questions.

Alors que le journal vit des heures difficiles et lutte pour sa survie, il faut le réaffirmer avec vigueur, même si les mots pour le dire charrient des ambiguïtés, sur lesquelles je reviendrai : LE DEVOIR est un journal engagé, au sens où il est lié par l'idée que s'en faisait son fondateur, idée qu'il a voulu protéger par une structure de propriété très particulière. Avant même la formulation d'un programme initial, librement interprété par la suite, il y eut d'abord cette matrice d'un journal radicalement indépendant, qui concentrerait son attention sur les choses importantes, ferait la place très large au débat et dont la passion pour la vérité et la justice serait la marque distinctive.

Une opinion publique forte et libre

LE DEVOIR serait une entreprise privée, sans doute et pour cause, mais différente d'une entreprise purement commerciale que l'exigence de rentabilité oblige à répondre davantage à toutes sortes de besoins de sa clientèle. LE DEVOIR serait un journal d'opinion qui a quelque chose à dire parce qu'il a des convictions et qu'il défend des valeurs. Il serait donc le contraire d'une presse neutre ou à la remorque des idées « rentables » tout autant que d'une presse partisane ou idéologique, liée par des intérêts ou prisonnière de quelques certitudes. Donc, un journal de combat, le cas échéant.

Autant il importe de lever le doute — s'il en est — sur le fait que LE DEVOIR est un journal mû par une certaine idée de l'information et voué à la défense de certaines valeurs, autant il est nécessaire de lever des ambiguïtés dont la culture finirait par pervertir la mission fondamentale du DEVOIR qui est d'alimenter une opinion publique forte et libre.

Établissons d'abord que les objectifs qui guident LE DEVOIR dans les choix qu'il fait des nouvelles dans ses pages d'information et dans les positions qu'il prend en page éditoriale sont des objectifs au sens large du terme. Non pas des buts précis à atteindre, mais des paramètres généraux ou encore des balises pour la navigation à long cours. Dans certains cas même, il faudrait plutôt parler de sensibilités particulières.

Ainsi compris, la plupart des objectifs fondamentaux du DEVOIR, tels que remis à jour depuis leur formulation initiale dans le programme de la Publicité, conviennent toujours. C'est ce que j'ai clairement indiqué dès mon entrée au DEVOIR dans l'éditorial « Points de repère » et les positions que j'ai prises depuis s'en inspirent manifestement.

À titre d'exemples, rappelons quelques-unes de ces grandes orintations :

— reconnaissance du rôle particulier dévolu au gouvernement du Québec comme foyer principal de la **nation** francophone;

— préférence concrète mais sans chèque en blanc pour la formule fédérale canadienne;

— primauté du français au Québec dans le respect des minorités et reconnaissance des droits linguistiques des francophones dans les autres provinces;

— priorité des droits fondamentaux de la personne;

— promotion de l'égalité de tous devant la loi et suprématie de la règle de droit;

— défence sans relâche de l'intégrité du processus démocratique et de la qualité de l'organisation de la vie politique;

— promotion d'une présence forte et dynamique des Québécois francophones dans la vie économique;

— reconnaissance de la liberté d'entreprise comme corollaire essentiel des autres libertés et condition de production de la richesse, assortie de la promotion d'une répartition équitable de la richesse.

Deux pôles : fidélité créatrice aux objectifs fondamentaux et rigueur dans la production quotidienne

La fidélité à ces objectifs doit évidemment tenir compte de la situation très évolutive de la société dans laquelle nous vivons. Les angles d'abordage varient et des sensibilités nouvelles se développent. Ainsi en est-il de l'égalité entre les femmes et les hommes, de l'importance accrue des questions environnementales, de l'intérêt capital d'un système d'éducation de qualité et du développement du goût de l'excellence, de la question démographique et de l'immigration, de l'explosion de la vie culturelle et du sens critique qu'il faut développer, de la vigilance qu'il faut davantage exercer aujourd'hui à l'égard des rôles qu'on a confiés à l'État ou qu'il s'est attribués, de l'importance prise par les affaires internationales, de la nécessité du dynamisme économique québécois dans le cadre du libre-échange et de la mondialisation des marchés, de l'attention qu'il faut porter aux laissés pour compte des institutions officielles et des groupes organisés.

Mais le fait d'avoir des convictions et de défendre des valeurs ne justifie pas la confusion des genres. Dans les choix qu'il fait et les combats qu'il mène, cet enracinement et cet héritage ne doivent surtout pas conduire à faire l'économie de la distinction fondamentale, acquise et à conserver, entre l'information et l'éditorial. Le fait de tenir compte des grands objectifs du DEVOIR dans le choix des nouvelles, dans l'importance accordée à tels domaines d'activités ou dans la défense de telles positions, ne fait pas du DEVOIR un journal engagé dans le sens que certains voudraient lui imposer, c'est-à dire un journal mis totalement au service d'une ou des causes.

C'est particulièrement vrai en information où le concept d'engagement militant de la première à la dernière page est tout simplement contradictoire avec l'idée du DEVOIR comme journal indépendant, voué à la création et à l'alimentation d'une opinion publique forte et libre. Car, pour atteindre son but, à savoir la connaissance et la diffusion des faits, l'information doit être traitée comme un but et non comme un moyen en fonction de l'avancement de la cause de celui qui l'écrit.

Le combat d'une information crédible

Dans son essai sur *la Connaissance inutile*, Jean-François Revel décortique rigoureusement ce concept pervers et polymorphe qu'est celui de l'information engagée, dont la pratique augmente sans doute le pouvoir des informateurs mais certainement pas celui des lecteurs.

Quand ce n'est pas la réalité mais la désirabilité d'un fait qui compte, quand c'est moins son exactitude qui intéresse que sa capacité à servir un système d'interprétation, autrement dit, quand la thèse prédomine sur le fait, le lecteur et le citoyen sont perdants. Est-ce à dire qu'il n'y a pas de place pour l'opinion dans un organe d'information ? La réponse de Revel est aussi cinglante qu'éclairante : « Un organe d'information n'est pas un journal où ne s'exprime aucune opinion ; c'est un journal où l'opinion *résulte* de l'analyse des informations. Un journal militant est celui où l'opinion *précède* et oriente l'information ».

Donc un journal qui a des idées, qui défend des positions en conformité avec ces idées et ne refuse aucun combat au soutien de ses positions, mais pas un journal au service d'une cause où la passion de la vérité cède le pas à la démangeaison de convaincre. Cette conception du DEVOIR, à la fois fidèle à ses origines et respectueuse des impératifs du devoir d'information, a fort bien été exprimée par Claude Ryan, alors directeur du DEVOIR, il y a plus de 19 ans déjà : « Dans sa forme 'professionnelle', LE DEVOIR fut conçu, à l'origine, comme un instrument au service de certaines idées . . . Sans renoncer pour cela à ses objectifs fondamentaux, LE DEVOIR d'aujourd'hui est peut-être davantage porté à se concevoir et à se définir comme journal, avec tout ce que ce titre comporte d'exigences professionnelles plutôt que comme instrument au service d'une cause ».

Deux pôles : fidélité créatrice aux objectifs fondamentaux et rigueur dans la production quotidienne du journal. Et au jour le jour, le combat de l'information n'est pas moins impératif que les prises de position et la défense de causes. Plus encore, le combat de l'information doit d'abord être gagné puisqu'il fonde la crédibilité de tous les autres combats. Mais ce terme de combat ne rend compte que bien imparfaitement de cette fonction pourtant capitale qui est celle d'informer. À moins que le combat dont on parle ne soit en définitive que l'exercice lucide, courageux et responsable de ce pouvoir d'informer qui se traduit pour chacun en un devoir d'informer.

Et au jour le jour, le combat de l'information n'est pas moins impératif que les prises de position et la défense de causes

S'il est vrai que la connaissance donne le pouvoir, alors l'information est déterminante dans le processus démocratique. La publication d'un journal devient un acte éminemment politique et le combat de l'information, un objectif fondamental.

Il ne faut certes pas cesser d'élargir la couverture du journal et d'en améliorer la présentation. Ce faisant il ne faudra pas oublier que si la clientèle atteinte explique en partie la portée du DEVOIR, celle-ci a été et demeure surtout le résultat de la crédibilité du journal. Cette crédibilité est un des actifs les plus précieux du DEVOIR. C'est un capital chèrement acquis, qu'il faut jalousement préserver, se gardant de le dissiper dans des aventures douteuses.

Rigueur, équité, fiabilité, voilà les fondations d'une crédibilité qui s'acquiert au cours des ans et qui est le moyen le plus efficace pour alimenter une opinion publique forte et libre. L'information dans LE DEVOIR, quels que soient ses objectifs, doit rester exacte, complète, équitable et objective. LE DEVOIR ne publie pas n'importe quoi, n'importe comment. Ce qui est publié doit être au moins raisonnablement vérifié et dans le cas des sources confidentielles, les tendances des souffleurs et leurs intentions probables doivent être indiquées.

Par ailleurs, sur les situations et les événements rapportés, le maximum de données possible sont rassemblées en frappant à toutes les portes disponibles, pour ne pas dépendre d'une seule source, le plus souvent intéressée. Outre les justifications fournies par les parties, l'enjeu véritable des conflits est présenté.

Ni parti pris, ni plaidorie

En plus de vouloir être exacte et complète l'information tend à être équitable. Elle n'est ni parti pris ni plaidoirie. Il ne s'agit pas de prouver quelque chose ou d'accuser quelqu'un mais d'exposer les faits, c'est-à-dire les disposer de manière à les mettre en vue; non pour les avantages du plaideur ou le malheur de l'accusé mais pour répondre au besoin du lecteur d'être correctement informé. De toutes façons la déformation de la réalité, parfois rentable à court terme, finit toujours par desservir les meilleures causes. Et le journal qui y recourt perd sa force de frappe : sa crédibilité.

L'information au DEVOIR se veut aussi objective. Bien sûr, l'infaillibilité n'existe pas et l'objectivité absolue est inaccessible. Admettre cela ne justifie pour autant de se réfugier dans l'« asile de l'ignorance » (Kant), et encore moins ne pas faire l'effort pour parvenir au plus haut degré possible de l'impartialité. Très concrètement, l'informateur vise l'objectivité entre autres en ne se faisant pas l'acteur du drame qu'il rapporte. Il rassemble patiemment les données, les explore de façon ordonnée et intelligible et rapporte les jugements des acteurs en les attribuant à ceux à qui ils appartiennent.

Des exigences professionnelles élevées

Bien sûr, la fonction d'information n'épuise pas toutes les « fonctions » que doit assumer un journal comme LE DEVOIR. Il y a place pour de multiples autres démarches : éditorial, analyse, commentaire, polémique, critique, où des talents très divers peuvent s'exercer. Mais il faut éviter la confusion des genres. La fonction d'information obéit à des règles qui la distinguent des autres fonctions et qui — encore une fois — en font la force. Un journal doit ainsi prendre position en éditorial, faciliter les échanges d'idées, satisfaire la curiosité légitime du public touchant les événements des dernières 24 heures, voire même distraire ses lecteurs. Mais d'abord il informe correctement.

Au creux d'une période difficile et au moment de faire appel à tous ceux qui croient à la nécessité du DEVOIR, il paraissait important de rappeler que si ce journal est engagé de par son acte de naissance et le testament de son fondateur, il l'est tout autant par sa volonté acharnée de maintenir élevées les exigences professionnelles qui lui permettent de faire fructifier au quotidien la radicale indépendance dont il a hérité.

Le pari de M. Wilson

André HAINS

▲ Au fait

ON a la critique facile en matière de finances publiques. En fait on se comporte comme des consommateurs : on paie pour des services, donc on a le droit de chialer, notamment contre le prix et la qualité des services.

Issu des milieux financiers où il a oeuvré notamment pour la firme Dominion Securities, Michael Wilson est en train de passer pour l'idiot du village avec la présentation de son dernier budget. Et pourtant . . .

Pourtant, quand on demande à ses critiques les plus sévères ce qu'ils auraient fait, eux, à sa place, la réponse commence généralement par « Bien je ne sais pas, moi . . . » Suivent quelques propositions qui ne tiennent généralement pas debout, ou qui ne résistent pas à une analyse sérieuse.

M. Wilson ne sait pas, lui non plus, ce que vont donner ses mesures budgétaires. Il s'agit ici d'un budget et non pas d'un bilan, de prévisions et non pas de constatations. M. Wilson fait de son mieux, au meilleur de sa connaissance et des informations qu'il possède, et il se croise les doigts, comme nous tous.

Tenez, par exemple, l'an dernier, il ne savait pas qu'en 14 mois le taux d'escompte allait grimper de 4.04 points. Aujourd'hui il le sait, et il calcule que cette hausse, à elle seule, a creusé son déficit de quelque six milliards de dollars imprévus l'an dernier. Le déficit prévu l'an dernier à près de 29 milliards, aura donc plutôt atteint 34 ou 35 milliards, quand on aura fini de compiler les états financiers au 31 mars dernier.

Ce que M. Wilson sait bien, par contre, c'est que l'échéance moyenne de sa dette (environ 325 milliards) diminue dangereusement. Entre 1975 et 1980, cette échéance moyenne atteignait 8.1 ans, alors qu'elle ne dure plus que 6.25 ans durant la période 1981-87, et peut-être moins de six ans présentement.

Ce phénomène rend les finances beaucoup plus sensibles aux variations des taux d'intérêt. Ainsi l'an dernier, chaque hausse d'un point des taux gonflait le déficit de 1.5 milliard environ. Heureusement le phénomène joue dans les deux sens : une baisse des taux réduit le déficit dans la même proportion.

C'est là le pari audacieux que fait M. Wilson : les taux devraient baisser de façon importante au cours des prochains mois, ramenant le déficit à des proportions moins inquiétantes.

Quand les taux vont-ils baisser, de combien de points et à quelle vitesse ? Cela, M. Wilson ne le sait pas plus que les économistes patentés ou les propriétaires qui regardent arriver avec anxiété le moment de renouveler leur hypothèque.

Mais M. Wilson et les économistes savent bien que les taux peuvent baisser au cours des prochains mois aussi rapidement qu'ils ont grimpé depuis 14 mois. De février 86 à mars 87, par exemple, le taux d'escompte a baissé de 4.7 points de base en 13 mois, passant de 11.84 à 7.14, un seuil en quatre ans. Plus tôt, de mars à octobre 85, ce même taux avait fondu de 11.18 à 8.77, soit 2.41 en sept mois.

Une baisse rapide et marquée reste donc tout aussi possible qu'une hausse brutale. Est-elle probable au cours de prochains mois ? Cela, aucune boule de crystal ne peut le prévoir avec exactitude.

Car la hausse ou la baisse des taux d'intérêt ne dépendent pas de M. Wilson, ni même à la limite de la Banque du Canada.

Le gouverneur de la Banque, M. John Crow, ne joue pas avec le taux directeur selon son bon plaisir. Il a une mission fondamentale à remplir, soit de stabiliser le plus possible le cours du dollar canadien par rapport aux devises des autres pays.

C'est en vain qu'on demande à M. Wilson de donner des directives à M. Crow, afin que celui-ci relâche sa pression sur les taux. Si le ministre pouvait le faire, il y trouverait le plus grand intérêt, mais il ne peut pas demander à la Banque d'aller à l'encontre de son rôle fondamental.

Pour ajouter le niveau du dollar canadien, M. Crow surveille divers indicateurs économiques, qui décrivent tous une même réalité, soit le niveau de productivité de l'économie canadienne. Et cela, c'est nous tous qui en sommes responsables, pas seulement M. Crow ou M. Wilson.

M. Wilson a fait le pari que l'économie canadienne deviendra plus productive au cours des prochains mois, et donc que les taux d'intérêt diminueront de manière appréciable.

Pour aider M. Crow à changer de direction, M. Wilson pourrait s'employer à éteindre le foyer d'inflation qui brûle autour de Toronto. Mais là il ne s'agit plus d'économie mais de politique, l'autre rive inséparable du même cours d'eau.

Projet de règlement relatif à l'affichage commercial

DOCUMENT

Texte intégral du règlement facilitant la mise en oeuvre du second alinéa de l'article 58.1 de la Charte de la langue française, tel que déposé hier par le ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, M. Claude Ryan

1 — DANS l'affichage public et la publicité commerciale affichée faits à la fois en français et dans une autre langue, le français figure de façon nettement prédominante lorsque le texte rédigé en français a un impact visuel beaucoup plus important que le texte rédigé dans l'autre langue.

2 — Le texte rédigé en français est réputé avoir un impact visuel beaucoup plus important dans l'affichage public et la publicité commerciale affichée faits à la fois en français et dans une autre langue sur une même affiche, lorsque les conditions suivantes sont réunies :

1) l'espace consacré au texte rédigé en français est au moins deux fois plus grand que celui consacré au texte rédigé dans l'autre langue;

2) les caractères utilisés dans le texte rédigé en français sont au moins deux fois plus grands que ceux utilisés dans le texte rédigé dans l'autre langue;

3) les autres caractéristiques de cet affichage et de cette publicité n'ont pas pour effet de réduire l'impact visuel du texte rédigé en français.

3 — Le texte rédigé en français est réputé avoir un impact visuel beaucoup plus important dans l'affichage public et la publicité commerciale affichée faits à la fois en français et dans une autre langue sur des affiches distinctes de même dimension, lorsque les conditions suivantes sont réunies :

1) les affiches sur lesquelles figure le texte rédigé en français sont au moins deux fois plus nombreuses que celles sur lesquelles figure le texte rédigé dans l'autre langue;

2) les caractères utilisés dans le texte rédigé en français sont au moins aussi grands que ceux utilisés dans le texte rédigé dans l'autre langue;

3) les autres caractéristiques de cet affichage et de cette publicité n'ont pas pour effet de réduire l'impact visuel du texte rédigé en français.

4 — Le texte rédigé en français est réputé avoir un impact visuel beaucoup plus important dans l'affichage public et la publicité commerciale affichée faits à la fois en français et dans une autre langue sur des affiches distinctes de dimensions différentes, lorsque les conditions suivantes sont réunies :

1) les affiches sur lesquelles figure le texte rédigé en français sont au moins aussi nombreuses que celles sur lesquelles figure le texte rédigé dans l'autre langue;

2) les affiches sur lesquelles figure le texte rédigé en français sont au moins deux fois plus grandes que celles sur lesquelles figure le texte rédigé dans l'autre langue;

3) les caractères utilisés dans le texte rédigé en français sont au moins deux fois plus grands que ceux utilisés dans le texte rédigé dans l'autre langue;

4) les autres caractéristiques de cet affichage et de cette publicité n'ont pas pour effet de réduire l'impact visuel du texte rédigé en français.

5 — Le présent règlement entre en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec* accompagnée d'un avis signalant la date de son adoption par le gouvernement.

Mystère Aventure Passion

Page D - 2 samedi

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Turner

coup sont arrivés après qu'il ait commencé à parler. Ce n'est qu'à la toute fin de son discours de 30 minutes, vers 10 h 30, qu'il a lu la lettre de quatre lignes qu'il venait d'envoyer au président du parti.

En conférence de presse, John Turner s'est octroyé le crédit d'avoir « ouvert le parti au nouveau Canada, ce 40 à 45 % de la population qui n'est ni d'origine britannique, ni d'origine française ». Il a ajouté qu'en rendant le processus des mises en candidature plus démocratique, il est revenu à Ottawa, le 21 novembre dernier, avec un caucus plus dynamique. D'ailleurs, contrairement aux anciens de l'ère Trudeau qui se faisaient remarquer par leurs absences, ces nouveaux députés menaient l'attaque au gouvernement et souhaitaient que John Turner reste à leur tête pendant plusieurs mois encore. C'est ce qu'il fera, peut-être même jusqu'au printemps prochain.

Au-delà des hommages d'usage — l'événement n'avait rien de l'émotion qui avait secoué le parti lors du premier départ de Pierre Trudeau en 1979 — la plupart des députés ont reconnu que les luttes de clans ont marqué les cinq ans de Turner à la direction du parti et lui ont coûté cher en termes de résultats électoraux. « Turner aurait été premier ministre si le parti n'avait pas été divisé », a prétendu Paul Martin. « J'ai honte d'être libérale », a lancé Sheila Copps en évoquant les luttes internes du parti, même après le congrès de novembre 1986.

Élu au deuxième tour de scrutin le 16 juin 1984 (par 1,862 voix contre 1,368 à Jean Chrétien et 192 à Don Johnston), John Turner n'a en fait jamais cessé de faire face à des crises à l'intérieur de son parti.

La formation de son premier cabinet donnait lieu à des luttes entre les protégés de Chrétien et ceux de Turner et, dès sa première campagne électorale, son organisation était frappée par une série de démissions.

À la suite du désastre électoral de septembre 1984, les règlements de compte entre Jean Chrétien et le nouveau lieutenant de Turner au Québec, Raymond Garneau, conduisaient à la démission du premier. En 1986, c'était la longue campagne sur le leadership de John Turner, un débat qu'il gagnait par 76 % des voix.

En 1987, la position constitutionnelle du parti créait des tensions et, en 1988, le chef libéral faisait face à deux putsches, l'un en avril, de 22 députés et sénateurs, et un autre en pleine campagne électorale. À la faveur des débats télévisés cependant, le chef libéral avait semblé se réhabiliter et réussi à limiter les dégâts en revenant aux Communes à la tête d'un caucus de 83 députés.

« Oui j'ai été contesté et cela m'a blessé, a reconnu Turner, mais j'aurai d'autres occasions de dire au parti ce que je pense de cela ». Il a aussi promis de rester neutre dans la course à sa succession et il a ajouté qu'il n'avait pas encore eu le temps de penser à son avenir. Il restera député de Vancouver Quadra « pour un avenir prévisible » et discutera avec son éxécutif de comté après-demain.

À plusieurs reprises hier, John Turner, dont on a toujours vanté son respect pour le système parlementaire, a suggéré à ses collègues de réfléchir sur l'impact de la télévision aux Communes, et il a souhaité, au plus grand plaisir de certains députés conservateurs de l'Ouest, qu'on songe à autoriser davantage de votes libres en Chambre.

À Boston, le premier ministre a oublié les « luttes féroces » qui l'avaient opposé à John Turner pour affirmer qu'il fut « un adversaire de qualité, qui s'est bien battu pour ses idées dans les traditions les plus nobles de notre système parlementaire ». Brian Mulroney a d'ailleurs aussitôt téléphoné à Turner, hier midi, pour lui offrir ses meilleurs voeux.

À Ottawa, le vice-premier ministre a rappelé que Turner a représenté trois villes de trois différentes provinces (Montréal, Ottawa et Vancouver). Comme Ed Broadbent quelques minutes plus tard, Don Mazankowski a aussi souligné le respect du chef libéral pour les Communes.

Le chef du NPD, qui avait eu droit à son hommage il y a quelques semaines, à la suite de sa propre démission, a dit : « Je n'ai pas toujours été d'accord avec (Turner), mais il a fait quelques bonnes choses, entre autres il a augmenté les pensions ».

Dans les couloirs des Communes, la question de la direction du Parti libéral était sur toutes les lèvres. Ni Jean Chrétien ni Paul Martin n'ont voulu s'engager, pas plus que les Lloyd Axworthy (Winnipeg), Sheila Copps (Hamilton), ou Brian Tobin (Terre-Neuve).

Une majorité de membres de l'éxécutif comme le président du caucus, ou les présidents des ailes québecoise et ontarienne du PLC, parlaient hier d'un congrès dans dix ou douze mois, ce qui semble écarter le mois d'octobre.

John Turner laisse son parti avec une dette de plus de $ 3 millions et profondément divisé sur les grandes questions politiques : les relations canado-américaines, la défense, l'universalité des programmes sociaux et surtout la question constitutionnelle. Le moins qu'on puisse dire est que son successeur aura beaucoup de travail à faire avant la prochaine élection.

Quant au gouvernement, il se retrouve face à deux partis d'opposition laissés sans leadership. C'est une chance pour lui de faire avancer ses réformes de droite. Et c'est pourquoi Broadbent et Turner ont voulu rester à la tête de leurs troupes pour éviter que Brian Mulroney n'aille trop loin.

◆ Parizeau

partie en 1985. Ainsi, dans *Une nouvelle fédération canadienne*, publié en 1980 sous l'autorité de M. Claude Ryan, les libéraux croyaient que « les provinces devraient être entièrement responsables de la formation, du recyclage et du placement de la main-d'oeuvre ». Le document constitutionnel estimait aussi : « Le programme d'assurance-chômage a aussi un lien direct et nécessaire avec les autres programmes d'aide sociale et les politiques de main-d'oeuvre et de formation professionnelle. Or nous proposons de remettre ces activités à la compétence des provinces ». Le PLQ recommandait donc : « En matière d'assurance-chômage : il y aura transfert de la compétence aux provinces et ces dernières pourront éventuellement adopter leur propre régime ».

De plus, à son conseil général de juin 1985, le PLQ a résolu : « Que le prochain gouvernement libéral entreprenne des pourparlers avec le gouvernement fédéral sur le partage des responsabilités concernant les services de main-d'oeuvre afin de conclure une entente administrative et, éventuellement, constitutionnelle qui reconnaîtrait, d'une part, la compétence exclusive du Québec en matière de formation professionnelle et de recyclage et, d'autre part, la création d'un guichet unique afin de faciliter la recherche d'emplois pour les travailleurs ».

M. Parizeau estime que ces propositions rejoignent celles du PQ, les deux partis voulant en somme que le travailleur et le chômeur se promènent entre les deux gouvernements comme une balle de ping pong. Quant à lui, il ne saurait être question que le Québec y perde au change : s'il rapatrie l'assurance-chômage qu'Ottawa veut abandonner, le Québec devrait obtenir une compensation fiscale ou financière que, pour l'heure, M. Parizeau évalue entre $ 600 et $ 700 millions l'an.

Il n'y a rien de farfelu dans ces propositions, insiste le chef péquiste; des fonds importants sont en cause, c'est une question de bon sens, de logique et de cohérence. Et ce n'est pas si compliqué à faire. Au début, il y avait 17 champs couverts par la péréquation fédérale-provinciale; il y en a maintenant 33; l'assurance-chômage serait le 34ème programme, comportant des avantages considérables, autant pour le gouvernement que pour les travailleurs en cause.

M. Parizeau conclut : « C'est une chance considérable que le Québec a d'intégrer les trois secteurs, à l'avantage de tous les intéressés ».

◆ Mulroney

en matière de droits de la personne qu'on doit juger le processus de réforme. « Nous n'estimons pas que le succès des réformes engagées en Union soviétique soit une menace pour nous », a soutenu le premier ministre puisque cela est la preuve que la « bataille des valeurs » a vraiment été gagnée par l'Ouest.

Citant le secrétaire général de l'OTAN, M. Mulroney, les pays du bloc communiste auront fait comme Christophe Colomb, ils auront mis le cap vers l'Est pour aboutir à l'Ouest.

Il faut cependant modérer notre optimisme et se rappeler que malgré les changements, l'Union soviétique n'est pas devenue une société libre et qu'il ne faut pas exclure la possibilité de périodes d'instabilité pendant les années qu'il faudra à l'URSS pour réformer ses institutions et rebâtir son économie.

Par ailleurs, le premier ministre a consacré une partie importante de son dicours aux problèmes du tiers-monde, une semaine à peine après que son gouvernement ait annoncé les coupures les plus importantes dans l'aide aux pays en développement.

M. Mulroney a rappelé que la notion de points chauds avait évolué et qu'ils ne reflètent plus les endroits où un pays veut établir son hégémonie, mais ceux où la famine et la pauvreté menacent la stabilité politique.

M. Mulroney s'est vanté de la contribution du Canada à l'aide internationale en notant qu'en 1987 elle était au second rang des pays industrialisés. Il est toutefois resté muet quant aux coupures de $ 1.8 milliard en cinq ans imposées à l'aide au tiers-monde dans son budget de la semaine dernière et n'a pas mentionné le fait que le quart de toutes les coupures touchaient l'aide internationale.

Le premier ministre a néanmoins invité les pays industrialisés à suivre l'exemple du Canada qui a choisi d'annuler la dette des pays africains du Commonwealth et de la Francophonie. « En libérant ces pays de dette qu'ils n'auraient jamais pu rembourser de toute façon, le Canada a opté pour une solution à la fois juste et réaliste », a soutenu M. Mulroney.

« Ce serait bon si toutes les nations industrialisées en venaient à considérer la dette du tiers-monde sous cet angle. En fait, si tous les pays du Sommet économique faisaient de même, la dette globale des pays africains les plus pauvres serait réduite de 15 % », a-t-il affirmé.

Par ailleurs, le Canada souscrit au plan Brady — du nom du secrétaire au Trésor américain — « une initiative qui, tout bien considéré, vise à atténuer la menace que la dette des pays du tiers-monde à revenu moyen fait planer sur la sécurité internationale », a affirmé M. Mulroney.

Enfin, le premier ministre n'a pu se retenir de refaire une nouvelle fois le débat sur le libre-échange en affirmant que « notre politique était de bâtir un Canada plus fort et plus dynamique. Celles de nos adversaires étaient dictées par la peur et la timidité, et les Canadiens les ont rejetées ».

Les nations ont le choix, a soutenu le premier ministre, de choisir entre la concurrence ou le protectionnisme, c'est-à-dire le choix entre s'engager en premier sur la voie de la prospérité ou de s'y engager en dernier.

Plus tôt dans la journée, M. Mulroney avait visité l'impressionnante bibliothèque John F. Kennedy en compagnie du sénateur Edward Kennedy.

Il a rendu hommage au président assassiné en 1963 dont la vie « a servi de modèle à toute une génération et continue d'inspirer la jeunesse engagée ici et dans le monde » et qui a également été un symbole d'excellence dans le service de la collectivité.

Quant au sénateur Kennedy, il a rappelé les origines irlandaises communes des deux familles pour affirmer que « si nos ancêtres étaient venus d'Irlande sur des bateaux différents, vous auriez tout aussi bien pu devenir président des États-Unis et mon frère premier ministre du Canada ».

En début de soirée, le premier ministre Mulroney devait présider l'inauguration de la nouvelle ambassade du Canada à Washington, un complexe de $ 90 millions sur Pennsylvania Avenue.

◆ Ryan

s'agit de « fournir des balises sur une route où il devra être possible de circuler assez librement ».

À l'article premier, ce règlement pose comme principe général que « le français figure de façon nettement prédominante lorsque le texte rédigé en français a un impact visuel beaucoup plus important que le texte rédigé dans l'autre langue ».

Cet impact visuel est réputé avoir été atteint :

- lorsque pour une même affiche, l'espace consacré au texte français est deux fois plus grand que celui consacré au texte rédigé dans une autre langue et lorsque les caractères français sont deux fois plus grands;
- lorsque pour des affiches distinctes, celles rédigées en français sont au moins deux fois plus nombreuses que celles rédigées dans une autre langue et que leurs caractères sont au moins aussi grands que sur les affiches rédigées dans un autre langue;
- lorsque pour des affiches distinctes de dimensions différentes, celles en français sont au moins aussi nombreuses que les autres, qu'elles sont au moins deux fois plus grandes et que leurs caractères sont au moins deux fois plus grands;
- lorsque les « autres caractéristiques » de l'affichage (emplacement, éclairage et toute autre condition non définie) « n'ont pas pour effet de réduire l'impact visuel du texte rédigé en français ».

Ces balises sont simples, claires, pratiques, a dit M. Ryan qui a défendu le recours à un règlement en disant que le gouvernement avait voulu faciliter ainsi l'exercice de ses responsabilités par chaque intervenant dans ce dossier, qu'il s'agisse des commerçants ou du gouvernement et des organismes chargés de l'application de la loi.

Plusieurs considéraient, même au sein du gouvernement, qu'il n'y avait pas lieu d'adopter un tel règlement. La notion de « nette prédominance » tombe sous le sens commun, ont fait valoir certains comme le ministre de la Justice. Il est apparu toutefois, a dit M. Ryan, qu'il fallait adopter au moins une directive pour indiquer aux fonctionnaires comment appliquer la loi. Rendu là, il était préférable de se doter d'un texte réglementaire qui présentait plusieurs avantages.

Un règlement offre plus de stabilité qu'une directive. Il est diffcile de le modifier pour des raisons passagères ou capricieuses. Il a plus de poids car il engage expressément le gouvernement, a noté M. Ryan qui a aussi souligné que tous savent à quoi s'en tenir quant à la volonté du gouvernement.

Que certains aient été réticents est normal, a dit M. Ryan qui croit qu'il était normal aussi que l'opinion du ministre responsable du dossier prévale.

Dans la préparation de ce règlement, tout a été bien mesuré, testé même, a souligné le ministre qui ne voit pas comment le gouvernement pourrait en venir à la conclusion, après la période de pré-publication de 60 jours, que le texte présente des problèmes insurmontables. Si tel était le cas, il faut être prêt à mettre de côté ce texte, dit-il tout en assurant que dès le début de juillet le conseil des ministres devrait être en mesure de promulguer ce règlement.

Dans l'application de ce règlement, le ministre entend faire preuve de souplesse. La loi est là pour être appliquée, a ainsi dit M. Ryan qui du même souffle ne veut pas renier le principe de base de son action. La persuasion doit prévaloir sur la coercition, a-t-il dit hier encore.

Il ne faut pas penser « qu'on a nommé un ministre qui va arriver avec un bras de fer et régler tout cela en deux mois », a-t-il répondu en conférence de presse mon sans faire valoir qu'après douze ans, la loi 101 n'est pas encore observée à 100 %.

L'approche doit être graduelle. Dans le domaine linguistique, il est impossible de se fixer d'échéancier, croit le ministre qui voit son règlement comme un instrument pédagogique. Les inspecteurs de la Commission de protection de la langue française qui auront à appliquer le règlement devront en tenir compte. Plutôt que de se présenter en gendarmes, ils devront collaborer avec les commerçants, leur offrir de l'information.

Dans le même esprit, le gouvernement se voudra souple envers les commerçants dans la mesure où ceux-ci voudront respecter la règle de base du règlement, mais selon des modalités différentes de celles prévues au règlement. « Nous laissons la porte ouverte à l'imagination de ceux qui pourront trouver mieux, mais pas moins », a dit M.Ryan qui a insisté : « À condition que ce ne soit jamais moins ».

Cette règle du deux pour un, M. Ryan estime qu'elle est juste et équilibrée. D'avance, il rejette toute accusation qu'elle puisse constituer une façon de brimer la minorité anglophone brutalement.

À ce sujet, M. Ryan dit se rappeler que les groupes anglophones l'automne dernier disaient : « Mettez-nous le trois, quatre, cinq fois pour un, pourvu qu'on ait notre part, cela ferait notre affaire ». Mais, ajoute-t-il, « il y en a qui ont changé d'opinions par la suite, c'est leur droit ». Selon l'ancien ministre Clifford Lincoln, il faut préciser qu'on parlait alors d'affichage extérieur et intérieur, non pas seulement d'affichage intérieur.

Le ministre ne craint pas que l'adoption de ce règlement, qu'il sait devoir être contesté par les anglophones, puisse créer un ressac au Canada anglais et amener la mort de l'accord du lac Meech.

« Ce qui est important pour le Québec, c'est de s'affirmer clairement et de se tenir debout. Le reste vient en second lieu dans mon esprit. C'est sur cette base que nous trouverons avec le reste du pays des ententes qui nous permettront de travailler et de vivre ensemble », a-t-il dit.

Ce projet de règlement pourra éventuellement être modifié avant son adoption finale par le conseil des ministres. Hier M. Ryan convenait que possiblement il faudrait préciser des choses dans les cas ou plus de deux langues sont utilisées dans l'affichage. Il convenait que le règlement pourrait donner lieu à des contestations judiciaires. C'est un risque qui ne peut être totalement exclu, mais qu'il faut chercher à réduire au minimu, a-t-il dit.

◆ De Belleval

après avoir attentivement relu les dispositions du budget Wilson.

Cet énoncé prévoit retrancher $ 500 millions en cinq ans aux subventions versées à la société. Le financement passera progressivement de $ 541 millions pour 1989-1990 à $ 250 millions en 1993-1994, a indiqué M. Bouchard hier matin au cours d'une rencontre avec le conseil d'administration de Via à Montréal. Le ministre était venu lui dicter son « nouveau mandat ». Le financement était de $ 640 millions l'an dernier.

Plus tard, pendant la période de questions aux Communes, le ministre a fait face aux critiques des deux partis d'opposition, unanimes à interpréter le départ de M. de Belleval comme un présage de la mort de Via.

Le ministre Bouchard note que malgré l'accroissement de la clientèle sur certains parcours, la situation s'est détériorée à Via en 1988. Les recettes pour la dernière année ont augmenté de $ 26 millions, alors que les dépenses étaient en hausse de $ 94 millions, dit-il.

Dans une lettre adressée hier au ministre, et qui donne à penser qu'on lui a bel et bien montré la porte, M. de Belleval écrit que la « haute administration fédérale, notamment au ministère des Finances » considère que les services ferroviaires de passagers sont superflus au Canada, à l'exception des services en régions isolées.

« Dans ce contexte, le gouvernement a aussi convenu que l'actuel président-directeur général de Via, compte tenu des opinions qu'il a défendues à cet égard, n'était pas en mesure de collaborer activement à l'exécution de ces décisions (réduction du financement) », note M. De Belleval, qui fut ministre des Transports du gouvernement péquiste de 1979 à 1981.

« Il doit y avoir une politique générale du transport des personnes au Canada, a-t-il lancé. Ça dépasse la seule décision de Via ». Son avenir à lui ? « Je vais faire comme tout le monde, prendre l'autobus », a-t-il blagué.

Benoît Bouchard, dans une entrevue accordée hier à un quotidien torontois, déclarait que les administrateurs de Via incapables de vivre avec les coupures auraient à prendre une décision : « rester ou non ». Le président du conseil d'administration de Via, Lawrence Hanigan, était également visé par les propos de M. Bouchard. Hier, il s'est refusé à tout commentaire.

Les nouvelles balises dévoilées hier par M. Bouchard épargnent les trains desservant « des localités isolées qui n'ont aucun autre moyen de transport à l'année longue ». Il a désigné neuf routes sur 33 qui seront ainsi protégées : Montréal-Jonquière, Montréal-Senneterre, Senneterre-Cochrane, Sudbury-White River, Winnipeg-Capréol, Winnipeg-Churchill, Wabowden-Churchill, Le Pas-Lynn Lake et Edmonton-Prince Rupert.

Le ministre donne à Via jusqu'à l'été pour s'ajuster aux nouvelles réalités budgétaires et lui demande de prendre en considération les possibilités suivantes : hausse de tarifs, abandon de parcours, réduction de services sur certains parcours et prise en charge de services par d'autres exploitants.

M. Bouchard a lancé l'idée au cours des derniers jours de proposer aux provinces et aux municipalités la prise en charge de routes menacées par les coupures. À Québec, le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, n'a pas encore réagi, mais son porte-parole, Jean-François Normand, note que M. Bouchard devra préciser sa « proposition ». « Est-ce pour nous refiler la facture ? », s'interroge-t-il.

À la Ville de Montréal, le départ de M. de Belleval a suscité de nouvelles inquiétudes; Via emploie dans la métropole 58 % de son personnel. Le comité exécutif avait délégué un observateur hier à la conférence de presse de M. de Belleval. Cet émissaire, Alain Leclerc, mentionne que l'administration montréalaise tient beaucoup plus à s'assurer du maintien des emplois dans le domaine de l'entretien qu'à se « lancer dans le transport ferroviaire ».

Guy Chartrand, président québécois de Transport 2000, un organisme voué à la défense du transport en commun, a déploré le départ de M. de Belleval, un « progressiste qui, malgré des moyens limités, avait réussi à améliorer le service aux passagers ». La nomination de M. Lawless, dit-il, donne à croire que Via redeviendra, comme avant 1977, un service intégré au CN.

◆ Successeur

réunira pour décider du moment le plus opportun à la tenue du congrès de leadership. Les témoignages recueillis hier indiquent qu'il y a deux courants marginaux : les tenants d'un congrès dès l'automne prochain ou au printemps 1991. Par contre, il semble se dégager un net consensus pour 1990, soit au printemps, soit à l'automne.

Pour sa part, le président du parti, Me Michel Robert, n'entend pas imposer son point de vue. Au DEVOIR, il a déclaré préférer attendre que les membres de l'exécutif expriment leur opinion : « Les avis sont partagés. Il y en a qui souhaitent que le congrès se tienne tôt, et d'autres plus tard en 1990. Mon rôle est de tenter de dégager un consensus ».

Il était tôt hier matin quand Michel Robert a reçu une lettre manuscrite de John Turner qui l'informait de sa décision. « Après sa performance sur le discours du budget Wilson, j'ai eu l'impression qu'il resterait encore quelques semaines à son poste. Sa décision m'a quelque peu surpris ». Même s'il s'est montré parfois impitoyable envers son chef, Michel Robert reconnaît aujourd'hui que John Turner a beaucoup fait pour faire accepter l'accord du lac Meech aux anglophones du parti et aussi pour aider les Canadiens à comprendre les véritables enjeux de l'accord du libre-échange.

Le président du PLC-Québec, Francis Fox, trouve également que la détermination que John Turner a investie dans la cause constitutionnelle du Québec, « cette sympathie pour les aspirations des Québécois », doit être considérée comme sa plus importante contribution à l'évolution du parti et de la société canadienne. Francis Fox estime que le congrès prévu pour novembre à Calgary devrait être annulé et que le congrès au leadership devrait se tenir au printemps 1990. À son avis, le PLC doit se donner un nouveau chef dans les meilleurs délais et il y a consensus pour le printemps prochain. Que de nombreux députés souhaitent attendre l'enterrement officiel de l'accord du lac Meech, Francis Fox le reconnaît, mais croit que ce n'est en reportant l'échéance à l'automne 1990 que les aspirants au leadership pourront éviter de définir leur position constitutionnelle.

À l'instar de Francis Fox, le président de la commission politique, Serge Joyal est d'avis que le congrès prévu pour novembre à Calgary doit être annulé pour reporter le choix du nouveau chef en 1990. Serge Joyal préfère l'automne 1990, pour permettre l'inscription d'un nombre intéressant de candidats et favoriser l'émergence d'aspirants qui ont besoin de temps pour mettre à profit tout leur potentiel. « Il n'y a pas d'urgence. Le gouvernement n'a que six mois. Il faut donner le temps à des candidats inconnus de se faire valoir ».

Serge Joyal que la démission de John Turner a attristé. « Je reconnais qu'il n'avait pas beaucoup d'autres choix. C'était démissionner ou s'organiser pour le choix des délégués de Calgary, et faire face au diable ». Ce que Serge Joyal trouve surtout inquiétant, c'est la sévérité des jugements que les gens portent sur des aspects superficiels de leurs chefs politiques, et le fait que de moins en moins de citoyens d'envergure soient enclins à s'engager dans l'action politique. « On semble perdre le goût pour la politique. Les grandes vedettes sont chose du passé ».

Quelle que soit la décision de l'exécutif national du parti, le directeur général du PLC-Québec, Gilles Dufault, aura la responsabilité d'organiser les assemblées pour le choix des délégués dans 75 circonscriptions. Si les dirigeants du PLC optaient pour l'automne prochain, M. Dufault ferait son possible pour rencontrer les délais. Mais dans le fond, il souhaiterait avoir un peu plus de temps et ne sera pas fâché si l'on reporte le congrès au leadership en 1990.

◆ Bonn

M. Genscher a averti le Canada, que le secrétaire général de l'OTAN Manfred Woerner avait qualifié la veille à Ottawa de médiateur possible dans la querelle au sein de l'OTAN, qu'il devait « respecter » la position de la RFA.

« Je crois que c'est une idée de M. Woerner et il doit nous l'expliquer. Chacun, s'il s'efforce de participer à la recherche d'une solution raisonnable, est le bienvenu. Mais cette solution devra respecter la position du gouvernement fédéral qui recoupe ce que pense la très grande majorité de nos concitoyens », a ajouté le chef de la diplomatie ouest-allemande.

Ce compromis, dont le premier ministre canadien Brian Mulroney, actuellement aux États-Unis, compte discuter aujourd'hui avec le président Bush, contient une proposition de modernisation des SNF, comme le veulent Washington et Londres, ainsi qu'un engagement à une négociation avec l'Union soviétique sur leur réduction, ce que recherche la RFA. L'option zéro, c'est-à-dire l'élimination totale des armes nucléaires tactiques serait exclue, selon ce compromis.

« Je crois que tous (au sein de l'OTAN) travaillent pour parvenir à un bon résultat. Dans ce contexte, la position allemande est d'une importance particulière parce que c'est nous qui portons avec notre Bundeswehr (armée) la charge principale de la défense conventionnelle. Nous sommes de ce fait redevables à nos concitoyens et à nos soldats de devoir saisir chaque bonne occasion de désarmement », a déclaré M. Genscher.

La RFA a demandé de reporter à 1992 toute décision sur le remplacement par des armes plus modernes des SNF américains Lance déployés en Europe, notamment en RFA. Bonn demande en outre l'ouverture « prochaine » de négociations entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie pour diminuer le nombre de SNF déployés.

Le porte-parole du gouvernement de Bonn, M. Hans Klein, n'avait pas exclu plus tôt dans la journée que les négociations réclamées par Bonn puissent s'ouvrir seulement après les élections fédérales prévues en décembre 1990 en RFA. « Beaucoup de choses sont possibles », a-t-il dit.

M. Klein (Union chrétienne-sociale CSU) a souligné que des progrès discernables dans les négociations de Vienne sur le désarmement conventionnel de l'Atlantique à l'Oural seraient de l'avis de Bonn une « condition fondamentale » à l'ouverture de négociations sur les SNF.

À Washington, le président américain George Bush a réaffirmé hier qu'il était opposé à toute négociation Est-Ouest sur les missiles nucléaires à courte portée.

« Nous estimons devoir nous occuper d'abord des armes conventionnelles, après quoi nous nous chargerons du problème des SNF », a dit le porte-parole de la Maison-Blanche Marlin Fitzwater.

Bush a exprimé ce point de vue lors d'un entretien avec le premier ministre norvégien Gro Harlem Bruntland, en visite aux États-Unis.

Brundtland, qui soutient la position de la RFA en faveur de négociations, a déclaré à la presse à l'issue de la rencontre qu'un compromis se dégagerait certainement avant le sommet des 29 et 30 mai, qui marquera le 40e anniversaire de l'OTAN.

Fitzwater a cependant assuré que Washington ne craignait pas d'ouvrir un « débat animé » lors de ce sommet pour faire triompher ses vues.

De son côté, le président de la commission sénatoriale des forces armées, le démocrate Sam Nunn, a critiqué la position de l'administration Bush sur la question des SNF.

Nunn a estimé que les États-Unis devaient accepter d'entamer des négociations a deux conditions — que les missiles ne soient pas tous éliminés et qu'aucune action ne soit entreprise tant qu'un accord de réduction des forces conventionnelles ne sera pas signé.

Au cours de la même réunion de la commission, le secrétaire à la Défense Dick Cheney a fait valoir que, si des négociations s'ouvraient, il serait difficile de résister aux demandes de suppression de la totalité des missiles. L'administration Bush considère que les SNF sont indispensables à la crédibilité de la stratégie de dissuasion nucléaire.

Plusieurs sénateurs de la commission n'ont pas caché leur irritation devant la position de la RFA et ont évoqué l'éventualité d'un désengagement d'une partie des forces américaines en Europe.

Jean-Louis Baudoin nommé à la Cour d'appel

OTTAWA (PC) — Un professeur de droit de Montréal et un ex-maire de Gaspé ont obtenu des sièges de juge, a annoncé, hier, le ministre canadien de la Justice, Doug Lewis.

Jean-Louis Baudoin, professeur de droit civil à l'Université de Montréal depuis 1962 et ex-membre de la Commission fédérale de la réforme du droit, a été nommé au poste prestigieux de juge à la Cour d'appel du Québec. Il succède à George Gonthier, nommé à la Cour suprême du Canada, en janvier dernier.

M. Baudoin faisait d'ailleurs partie de la liste officieuse des candidats au poste de juge à la Cour suprême à ce moment-là. Mais il devait se désintéresser de cette éventuelle nomination un peu plus tard et louait les valeurs du juge Gonthier, qui avait siéger pendant 15 ans sur le banc, gagnant le respect de toute la communauté judiciaire.

D'autre part, Robert Pidgeon, exmaire de Gaspé, a été nommé quant à lui juge à la Cour supérieure du Québec, district de Rimouski. Avocat de profession, il a fait partie du conseil de direction de l'Union des municipalités du Québec et occupé le poste de président du Conseil de développement régional de la région de Gaspé.

4 mai

par la PC et l'AP

1988: les trois derniers otages français détenus au Liban depuis 1985 sont libérés.
1987: Métro-Richelieu annonce l'acquisition de Super Carnaval pour $135 millions.
1982: le destroyer britannique Sheffield est coulé par un missile argentin, pendant la guerre des Malouines.
1980: décès à l'âge de 80 ans du dirigeant yougoslave, le maréchal Josip Broz Tito.
1979: Margaret Thatcher devient la première femme premier ministre de Grande-Bretagne, en défaisant le gouvernement sortant de James Callaghan.
1970: lors d'une manifestation contre la guerre du Vietnam, sur le campus de l'Université Kent, un étudiant est abattu par la garde nationale.
1957: Montréal fête le tricentenaire de l'arrivée des Sulpiciens au Canada.
1949: un avion transportant les 14 joueurs de l'équipe nationale de football italien et 14 autres passagers s'écrase dans les Alpes.
Ils sont nés un 4 mai: le peintre canadien Franklin Carmichael, membre du "Groupe des 7", (1890-1945); l'actrice Audrey Hepburn (1929-).

L'AN 1 DE L'AMPHITHÉÂTRE

Deux mois de musique continue au Festival international de Lanaudière

Marie Laurier

LA DOUZIÈME saison du Festival désormais « international » de Lanaudière prend en effet une nouvelle envergure traduite hier par par le directeur général sortant, Paul Dupont-Hébert : « L'An 1 de l'amphithéâtre ».

Ce vaste podium qui pourra loger 2,000 personnes sous abri et 6,000 sur les pelouses ratissées sera officiellement inauguré par une soirée de gala le 17 juillet. Et le soir du 6 août, une brochette d'artistes rendra hommage à Félix Leclerc pour commémorer le premier anniversaire de sa mort. Paul Piché, Marie-Denise Pelletier, Joe Bocan, Pierre Flynn, Pierre Bertrand et Louise Forestier chanteront *Salut Félix !*.

Le fondateur et directeur artistique, le père Fernand Lindsay a pour sa part présenté le nouveau chef d'orchestre attitré du festival, le maestro Semyon Vekshtein qui a assuré les journalistes qu'il parlerait français l'année prochaine.

« Je vous promets deux mois de musique à raison d'un concert par soir ou presque », d'affirmer le père Lindsay en annonçant la programmation de l'été 1989 qui s'échelonnera du 27 juin au 26 août.

Dans le respect d'une tradition établie depuis 12 ans, il y aura des concerts dans « les très belles églises de Joliette et de la région avoisinante », et c'est au Précieux-Sang de Repentigny que le coup d'envoi du festival se fera le soir du 27 juin, avec une saveur du bicentenaire de la Révolution française. La prestation de L'ensemble vocal Michel Piquemal de Paris sera sous le thème : « 300 ans de musique française de Janequin à Ravel ».

Une phalange d'artistes et de groupes se produiront dans les églises : du Québec, les pianistes-duettistes Bouchard/Morisset, Louis Lortie/Hélène Mercier, le pianiste Marc-André Hamelin, le Quatuor Morency, l'ensemble I Musici de Montréal avec la violoncelliste Sophie Rolland; de Pologne le Quatuor à cordes Wilanow, de Londres, The Hillard Ensemble.

M. Paul Dupont-Hébert a présenté les événements spéciaux et les grands spectacles de facture plus populaire qui auront lieu à l'amphithéâtre : une soirée acoustique avec Daniel Lavoie, Francis Cabrel, Luc De La Rochelière, Jim Corcoran, Véronique Sanson et Shawn Philipps le vendredi 28 juillet, le Trio Ramsey Lewis et Sarah Vaughan le dimanche 30 juillet, un Son et lumières avec l'orchestre du festival dirigé par Walter Rouleau et la participation du Canadien Electroni Ensemble le mardi 8 août; Céline Dion avec l'Orchestre

Le nouveau chef attitré du festival Semyon Vekshtein.

symphonique sous la direction de Gilles Ouellet le vendredi 4 août; Claude Dubois et Véronique Sanson avec l'orchestre sous la direction de Daniel Mercure, la soirée Félix Leclerc le 6 août.

En plus des artistes québécois déjà mentionnés s'ajouteront les Anton Kuerti, pianiste, Alvaro Pierri, guitariste, Gail Desmarais, soprano, Benoît Boutet, ténor, Jean-Clément Bergeron, baryton, Colette Boky, soprano, Bruno Laplante, baryton, l'Orchestre des nouvelles variétés lyriques, Angèle Dubeau et Denise Lupien, violonistes, les soeurs Marie-Danielle et Yolande Parent, soprani, Claude-Robin Pelletier, ténor.

Des artistes venant d'une dizaine de pays donneront cette coloration « internationale » dont se glorifie le festival : le pianiste français Michel Dalberto, le baryton finlandais Jorma Hynninen, le maestro français José-André Gendille, le jeune pianiste norvégien de 18 ans Leif ove Andsnes, les chanteuses June Anderson, Shirley Verrett, Wilhelmenia Fernandez, le guitariste Alexandre Lagoya, etc.

La basse Joseph Rouleau aura une participation très importante : il sera de la distribution du concert d'ouverture de l'amphithéâtre le 17 juillet — au programme des extraits du *Bal masqué* et d'*Aïda* avec tout le faste de circonstance — ainsi que de l'opéra *Le Prince Igor* de Borodine chanté en russe en version de concert, en compagnie de Sonia Racine le 22 juillet.

Le festival réunira pendant deux mois 1,100 musiciens et 1,500 choristes et il se terminera par l'*Ouverture 1812* de Tchaïkovski le 26 août ! Le prix d'entrée à l'amphithéâtre a été fixé à $ 9 et ce sera gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés de leurs parents. Les guichets seront ouverts à compter de 15 h.

Compagnie Eddy Toussaint

Bacon a versé $16,000 pour payer les danseurs

Mathieu Albert

L'AFFAIRE entourant les difficultés financières de la compagnie Eddy Toussaint, dont LE DEVOIR faisait état samedi dernier, a connu, hier, un nouveau développement, alors que la ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, déclarait à l'Assemblée Nationale avoir puisé à même son fond discrétionnaire pour payer les danseurs de la compagnie.

Mme Bacon a précisé avoir donné « des sommes importantes » à la compagnie Eddy Toussaint « à plusieurs reprises » et avoir décidé dans un budget discrétionnaire « d'aider les danseurs pour pouvoir permettre à cette troupe de survivre ».

Rappelons que Mme Bacon refusait, par ailleurs, il y a à peine quelques mois, de soutenir les écrivains lésés la faillite des Éditions Leméac dans la perception de leurs droits d'auteur...

Mme Bacon a rajouté en Chambre, toutefois, que ce n'était pas le rôle du ministère (MAC) d'éponger « indéfiniment » des déficits d'organismes culturels.

La somme, qui s'élève à $ 16,000, a été versée à Eddy Toussaint vers la fin du mois de mars, au moment où la compagnie séjournait au Club Med de St. Lucy en Floride.

Mais d'après les informations recueillies par le DEVOIR, aucun des danseurs de la compagnie n'a touché un salaire durant toute cette période. Quelques-uns auraient même reçu leur papier de cessation d'emploi au mois de janvier, juste avant de partir pour la Floride alors que là-bas ils devaient présenter des spectacles en échange d'une résidence défrayée par le Club Med.

Un porte-parole du ministère des Affaires culturelles précisait hier, que les fonds en question n'étaient pas spécifiquement destinés à payer les danseurs, comme le disait en Chambre Mme Bacon, mais à « aider à défrayer les coûts encourus par les activités promotionnelles de la compagnie » pendant le séjour de celle-ci sur la côte Est américaine.

« Mais le ministère présumait en remettant le chèque, qu'au moins une partie de l'argent irait dans la poche des danseurs », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, depuis le mois de janvier dernier le MAC et la compagnie négocient afin d'établir un plan de redressement administratif qui devrait être adopté au cours des semaines ou des mois prochains par la compagnie. Mais ni les responsables du MAC ni le porte-parole d'Eddy Toussaint, M. Claude Beauregard, ne souhaitent dévoiler les pistes actuellement à l'étude.

Mais ce dernier déclarait hier que le conseil d'administration pourrait rendre publiques vers la fin mai les mesures administratives retenues par la compagnie.

En ce qui concerne les danseurs qui n'ont pas été payés depuis le 10 janvier dernier, le DEVOIR a appris que plusieurs d'entre eux auraient déjà démissionné de la compagnie Eddy Toussaint. Ceux qui n'auraient pas encore rompu les rangs seraient une quinzaine.

Peterson et Charles au Festival de jazz

d'après la Presse canadienne

LES PIANISTES Oscar Peterson et Ray Charles sont à l'affiche du 10e Festival international de jazz de Montréal (FIJM), ont annoncé hier les organisateurs Alain Simard et André Ménard.

Peterson, né à Montréal où il a appris son art, donnera le concert de clôture avec son trio, le samedi 8 juillet à la Place des arts. « Il se fait rare sur scène, il préfère maintenant composer et travailler en studio », a souligné Simard.

Quant à Ray Charles, il inaugurera le festival le 30 juin. Accompagné des Raelettes, le jazzman aveugle reviendra donc neuf ans après avoir ouvert le premier FIJM. C'était le 2 juillet 1980, le public était assis dans des gradins de béton de la Place des Nations, dans l'île Sainte-Hélène.

La veille, en avant-première le jeudi 29, le Forum recevra deux guitaristes renommés soit George Benson et B. B. King. Ce dernier n'est jamais venu à Montréal dans le cadre du festival.

L'autre artiste tête d'affiche sera le pianiste Oliver Jones, jouant avec l'Orchestre symphonique de Montréal dirigé par Charles Dutoit. « Pareil concert, chez lui à Montréal, signale Ménard, ce sera pour Jones une nouvelle consécration. À l'étranger, à La Havane ou en Hollande, il a déjà eu des foules de 4,000 ou 5,000 personnes ». Récemment, Oliver Jones a effectué une tournée à travers le continent africain après avoir enregistré un album avec le trompettiste Clark Terry pour l'étiquette *Justin Time*.

Un gros instrument, la contrebasse, sera à l'honneur tout au long. Charlie Haden sera sur une scène de l'UQÀM, chaque soir en compagnie d'un musicien différent, qui aura marqué une étape de sa carrière. Il est probable que le pianiste Paul Bley — également Montréalais — l'accompagne le

PHOTO FIJM

Oscar Peterson

PHOTO FIJM

Ray Charles

temps d'une soirée. Incidemment, ce pianiste singulier propose depuis un jour ou deux un album en solo qu'il a enregistré pour *Justin Time*.

Le 10e festival jouira d'un budget de $ 5 millions, précise Alain Simard, à comparer aux $ 4.4 millions de l'an dernier : « Il faut bien pouvoir disposer de moyens accrus pour notre 10e édition ».

Par ailleurs, à l'occasion de cette conférence de presse à grand déploiement, les organisateurs du festival ont dévoilé l'affiche de cette 10e édition. Avec ses étoiles aux couleurs « psychédéliques à mort », cette affiche restera comme la plus laide jamais produite par les graphistes de cet événement.

Les malentendants pourront suivre les pièces du TNM

Renée Rowan

DORÉNAVANT, les malentendants qui iront au Théâtre du Nouveau Monde (TNM) pourront entendre ce qui se passe sur la scène grâce à l'installation permanente d'un système d'amplification infrarouge.

Cette première au Québec, une initiative née d'une collaboration entre l'Institut Raymond-Dewar (centre de réadaptation en déficience auditive), le TNM et la société Sennheiser, donne le coup d'envoi au Mois de l'ouïe et de la communication qui sera souligné par plusieurs événements.

Aucune salle de spectacle au Québec n'était jusqu'à maintenant équipée de façon permanente d'un système permettant aux malentendants de profiter, comme tout le monde, de spectacles ou activités artistiques. Et pourtant, il y a 600,000 malentendants au Québec. Certains le sont de naissance, d'autres le sont devenus soit avec l'âge, soit pour des raisons professionnelles ou autres.

En septembre dernier, lors du spectacle de Gilles Vigneault, au TNM, l'institut Raymond-Dewar, dans le cadre d'une soirée bénéfice, avait installé pour cette unique occasion, un système temporaire d'amplification infrarouge.

Voir page 12 : TNM

Tout le cinéma italien aux obsèques de Leone

ROME (AFP) — La musique d'Ennio Morricone a accompagné Sergio Leone jusqu'au bout. Le thème musical de son film *Il était une fois la révolution* a été joué sur les grandes orgues de la basilique Saint-Paul hors-les-murs, hier, lors des obsèques à Rome du metteur en scène italien.

Plusieurs milliers de personnes, parmi lesquelles de nombreuses grandes figures du cinéma italien, ont rendu un dernier hommage au réalisateur décédé dimanche d'une crise cardiaque à l'âge de 60 ans.

Très ému, Ennio Morricone a évoqué durant l'office 25 années de collaboration avec le cinéaste : « Je ne m'occupais pas des images, mais du son, de la musique et des silences, a-t-il déclaré. Aujourd'hui il ne reste plus que le silence, incroyable et injuste ».

Parmi les personnalités du cinéma, les réalisateurs étaient les plus nombreux : Federico Fellini, Ettore Scola, Bernardo Bertolucci, Damiano Damiani, Carlo Verdone, ou l'Américain Francis Ford Coppola, perdu quelque part dans la foule. Même corpulence, même barbe que Sergio Leone, Coppola avait participé récemment avec lui à « un concours de cuisine ». Leone l'avait emporté.

Le visage dissimulé derrière des lunettes noires, Claudia Cardinale, que le réalisateur avait dirigée dans *Il était une fois dans l'Ouest*, était au premier rang de l'assistance, au côté de Virna Lisi et d'Ugo Tognazzi. Monica Vitti était assise un peu plus loin.

Beaucoup de comédiens moins connus s'étaient glissés parmi la foule, des acteurs de second rôle, des « gueules » comme les aimait le réalisateur, l'un des ingrédients indispensables des westerns à l'italienne. Des dizaines de couronnes de roses et d'oeillets recouvraient le parvis de la basilique : « Marcello », « Alberto Sordi », « Cinecitta »...

Deux des acteurs fétiches du réalisateur, retenus aux États-Unis, avaient envoyé des messages. « Travailler avec Sergio Leone était presque un jeu d'enfant, parce que nous avions en commun d'être des perfectionnistes inguérissables, presque maniaques », a écrit Robert De Niro, l'interprète de son dernier film, *Il était une fois l'Amérique*.

Même émotion chez Clint Eastwood, à qui Sergio Leone avait donné le rôle principal de ses trois premiers westerns : « Vingt-cinq ans ont passé depuis que nous avons commencé à travailler ensemble dans les plaines du Sud de l'Espagne et c'est comme si je l'avais encore devant les yeux ».

La foule enfin a salué l'artiste à sa façon en applaudissant, à l'intérieur même de l'église, sur le passage du cercueil.

Sur l'une des colonnes de la basilique, un inconditionnel du western à l'italienne avait accroché une banderole dès les premières heures de la matinée : « Merci Sergio. Tu étais plus grand que John Ford ».

ROCK ET BLUES / chronique

Un tiercé qui offre un très bon rapport qualité/prix

Serge Truffaut

LE TIERCÉ musical de la semaine propose un bon rapport qualité/prix. Sans plus. Du Nitty Gritty Dirt Band, l'étiquette *Universal Records* nous présente le *Will The Circle Be Unbroken*. Du groupe texan Lynyrd Skynird, *MCA* présente leurs plus grands succès. Et, enfin, de Colin James, *Virgin* présente un album sans nom particulier. Allons-y avec les plus vieux de cette bande, soit avec le Nitty Gritty Dirt Band.

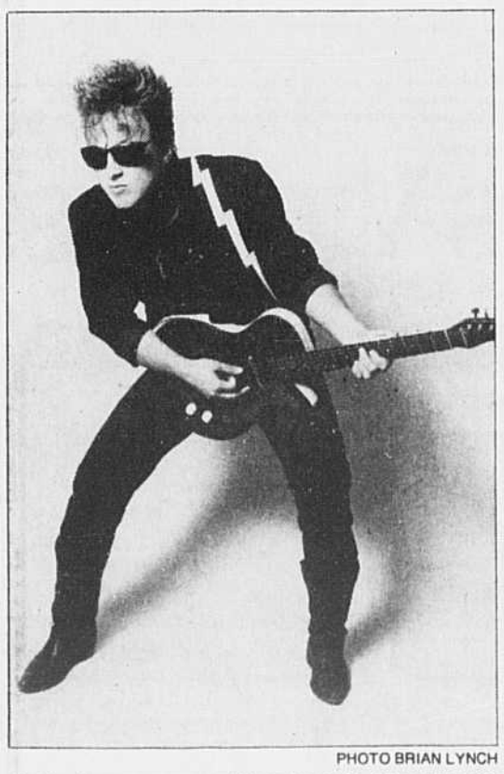

PHOTO BRIAN LYNCH

Colin James sera au Spectrum le 19 mai pour présenter son dernier album.

Du country au ras des pâquerettes

IL Y A tout juste 17 ans, ce groupe évoluant dans les sillons du « country » et du « blue grass » mettait en boîte un album qui, aujourd'hui encore, est considéré comme un chef-d'oeuvre du genre. Il s'agissait de *Will The Circle Be Unbroken*. Il y a quelques jours, les quatre acolytes formant cet orchestre ont sorti le volume II de cette histoire de cercle brisé. Le titre précis de cette production est bel et bien *Will The Circle Be Unbroken, Volume II*.

À l'occasion du premier épisode de cette aventure très acoustique, plusieurs s'en souviendront, les « cowboys » du Nitty Gritty Dirt Band avaient imploré les vieux manitous du « blue grass » à se joindre à eux. C'est ainsi que Doc Watson, le grand sorcier du genre, mis son talent instrumental et son inspiration au service de ces musiciens. Il y eut, le « Doc » et plusieurs autres. Beaucoup d'autres.

Pour la fabrication du volume II, le Nitty Gritty Dirt Band a fait appel à un plus grand nombre de chanteurs ou instrumentistes que sur le volume I. C'est ainsi qu'on retrouve aussi bien Johnny Cash que John Hiatt, Bruce Hornsby que Randy Scruggs, Chet Atkins que Roger McGuinn, Chris Hillman que Levon Helm, Emmylou Harris que...

Dans tout cela, quels sont les musiciens qui forment le Nitty Gritty Dirt Band ? Il y a Jeff Hanna aux guitares, qui incidemment fut le cofondateur en 1966 de ce groupe, il y a Jimmy Ibbotson à la mandoline, Bob Carpenter au piano, à la guitare et à l'accordéon et Jimmie Fadden à la batterie.

Et comme ces musiciens demeurent fidèles aux aspects qui singularisent le « blue grass », tous ensemble ils fabriquent une musique aux accents très campagnards. C'est du « country » au ras des pâquerettes et certainement pas au ras du bitume. Il n'y a pratiquement pas une once d'électricité. C'est frais. C'est aéré. C'est, dans le genre, extrêmement bien fait.

Entre le violon de l'un, le « *washboard* » de l'autre, les harmonies vocales des uns et des autres, cette formation enfilent les unes après les autres des compositions qui sont autant de bouffées d'air frais. Certaines de ces compositions portent la signature des membres du Nitty. Elles côtoient, sans qu'elles ne pâlissent, des classiques du style comme *Life's Railway To Heaven* ou *I'm Sittin'on The Top Of The World* ou une pièce d'anthologie comme *You Ain't Going Nowhere* de Bob Dylan.

Tout cela mis ensemble, nous donne un album d'autant plus recommandable qu'il devrait faire battre en retraite ceux qui, à l'égard de ce style musical, nourrissent encore des préjugés.

Des notes aussi plombées que le soleil texan

APRÈS avoir été au centre de cette merveilleuse aventure musicale de blues que fut le *Supersession*, le pianiste et organiste Al Kooper, celui-là même qui accompagna Bob Dylan sur bien des albums et notamment le fameux *Blonde On Blonde*, décida de se consacrer à la production. En 1973, il mit le grappin sur ce groupe texan au nom bizarre, soit le Lynyrd Skynyrd.

Il prit en effet en charge cette bande de musiciens friands d'un « rock-blues » passablement pesant et peut-être plus ancré dans la loi du genre que les Doobie Brothers. Toujours est-il qu'entre 1973 et 1977, ils signèrent, sous la férule de Kooper qui n'hésita pas à glisser ici et là son jeu pianistique, toute une série de « *hits* » qui devaient d'ailleurs les propulser sur le devant de la scène.

C'est dans cette période que la compagnie MCA est allée pêcher les 12 pièces qui composent ce *Greatest Hits*. De *Sweet Home Alabama* à *Call Me The Breeze* de J.J Cale, les musiciens du Lynyrd Skynyrd répandent avec générosité ces notes aussi plombées que le soleil du Texas.

Au quart de tour

COLIN JAMES joue de la guitare et chante ce qu'il est convenu d'appeler du « rock-blues » ou vice-versa. C'est bien fait. Dans le genre, et si on considère qu'il s'agit là de son premier album, c'est au fond très bien fait. Ça décolle au quart de tour, c'est plein d'énergie, c'est percutant et il n'y a pratiquement pas de temps mort. Colin James sera au Spectrum le 19 mai pour nous y interpréter, entre autres, le « *hit* » qui se trouve sur son album, soit *Voodoo Thing*.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ ***Points de vue.*** Portrait de Khun Sa qui contrôle 70 % du trafic mondial de l'opium. R.-Q. 21 h.

★ ***Violence et cinéma spécial.*** Documentaire sur la violence au cinéma avec la participation du biologiste Henri Laborit, du critique de cinéma René Homier-Roy et de Coretta Scoot King, veuve de Martin Luther King et militante pour la non-violence. Réalisation: Iskra Dimtchevski. R.-C. 21 h 30.

★ ***Le bourgeois gentilhomme.*** Avec Michel Galabru. Un bourgeois naïf, féru de noblesse, rêve d'un brillant mariage pour sa fille. TQS 23 h 30.

★ ***Isadora.*** Drame biographique sur la danseuse excentrique et visionnaire, Isadora Duncan. Avec Vanessa Redgrave, Jason Robards et James Fox. T.-M. Minuit.

CULTURE ET SOCIETE

GINN ET GLC

Ottawa paiera $ 9 millions pour 51 % des parts de Gulf & Western

DANS UN GESTE qui a pris le monde de l'édition canadienne par surprise, le ministre des Communications, Marcel Masse, a annoncé que le gouvernement fédéral en était finalement venu à une entente avec Gulf & Western.

Le géant américain a consenti à ses départir de 51 % de ses parts dans les entreprises Ginn et GLC, deux maisons d'éditions qu'il avaient acquises avant que ne soit édictée la « politique d'édition » de Baie-Comeau du gouvernement fédéral.

Le tout a coûté environ $ 9 millions au trésor fédéral qui entend revendre les actions des deux maisons d'éditions à des investisseurs canadiens le plus tôt possible.

Il y a seulement un an, le gouvernement fédéral avait fait une première offre de $ 4.5 millions pour l'acquisition de Ginn. L'offre avait été refusée par Gulf & Western, propriétaire de Paramount Pictures et de Simon & Schuster, le géant de l'édition américaine.

De plus, Gulf & Western insistait pour que les membres du conseil d'administration soient américains en majorité. Avec la nouvelle entente, trois des cinq membres du conseil d'administration seront canadiens.

Pour Marcel Masse, cette entente est une victoire en soi, puisqu'elle réaffirme la volonté du gouvernement conservateur de respecter la politique de Baie-Comeau, politique qui a pour objectif ultime de protéger l'industrie de l'édition canadienne contre la concentration croissante, par des fusions et des acquisitions de grandes firmes étrangères.

La nouvelle a donc été bien accueillie par le milieu de l'édition canadienne qui avait vivement protesté contre la mainmise de Gulf & Western sur le monde de l'édition canadienne.

Cette mainmise a commencé il y a quelques années alors que Gulf & Western achetait Prentice Hall, la plus grosse maison d'édition canadienne, à l'aube de l'énoncé de la politique de Baie-Comeau.

Le gouvernement fédéral n'avait pas voulu s'opposer à cette acquistion parce que Gulf & Western avait montré de l'intérêt pour Prentice Hall avant la politique de Baie Comeau.

Gulf & Western avait toutefois assuré le gouvernnement vouloir se départir de 51 % de ses parts dans Ginn dans l'année en cours.

La multinationale avait par la suite prétendu qu'elle ne trouvait aucun acheteur pour Ginn avant de refuser l'offre de $ 4.5 millions du gouvernement.

Depuis le début des négociations en mars 88, le milieu de l'édition canadienne était convaincu que Gulf & Western ne respecterait pas l'entente même s'il y était stipulé que le refus ou l'impossibilité pour Gulf & Western de ses départir de ses parts dans Ginn, mettrait en péril l'acquisition de Prentice Hall.

Il semble toutefois qu'au 21 avril dernier, les parties en sont venus à une entente à la satisfaction du gouvernement canadien même si celui-ci est prêt à reconnaître qu'une telle entente ne devrait pas servir d'exemple pour l'avenir.

Cotes d'écoute

BBM est prête à introduire l'audimètre

d'après la Presse Canadienne

LA COOPÉRATIVE Sondages BBM détient maintenant un « appui financier » d'assez de diffuseurs membres pour réaliser le projet d'audimètre, ce capteur informatisé qui remplacera un jour les cahiers d'écoute.

L'adoption du système coûtera un peu plus de $ 2 millions, précise Gérard Malo, responsable de BBM au Québec. D'abord 450 audimètres seront installés en novembre dans autant de foyers de la région de Toronto, 450 autres à Montréal et les alentours pour septembre 1990.

L'échantillon complet de 7,400 engins devrait être complété pour l'automne de 1991. Au moins jusque-là, des cahiers d'écoute continueront d'être envoyés à un autre groupe de sondés, en parallèle avec le système d'audimètres.

L'appui vient de diffuseurs membres des deux langues, signale Gérard Malo, « mais il y a beaucoup moins d'hésitation du côté francophone ».

À moyen terme, dit-il, les diffuseurs anglophones « devront se définir comme Canadiens ou non ».

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements..... (514) 844-3361
Administration..... (514) 844-3361
Rédaction..... (514) 842-9628
Annonces classées..... (514) 286-1200
Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec..... (418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514..... 1-800-361-6059
Indicatif 418..... 1-800-463-4747
Indicatif 819..... 1-800-361-5699
Indicatif 613..... 1-800-361-5699

LES CHAMBRISTES DE MONTRÉAL
4e saison
P. Tchaïkovski
Souvenir de Florence
J. Rheinberger
Nonnette pour cordes et vent
Jeudi le 4 mai, 20 h
Salle Pollack
555 Sherbrooke Ouest
(Métro McGill)
Billets $10
($6.50 étudiants, âge d'or)
à la porte
Information: CE SOIR
482-1102

1989

les cahiers spéciaux du Devoir

ÉDUCATION — parution: 18 août — tombée: 4 août
TENDANCES MODE — parution: 9 septembre — tombée: 17 août
SANTÉ — PARU — parution: 29 avril — tombée: 14 avril
PROFESSIONS — parution: 15 septembre — tombée: 31 août
RELIGION — PARU — parution: 23 mars — tombée: 10 mars
ENVIRONNEMENT — parution: 19 mai — tombée: 5 mai
INFORMATIQUE — parution: 6 octobre — tombée: 22 septembre
TOURISME EUROPE — PARU — parution: 1er avril — tombée: 16 mars
RAPPORTS ANNUELS — parution: 13 mai — tombée: 3 mai
RÉGION DE SHERBROOKE — parution: 21 octobre — tombée: 5 octobre
NOUVEAU-QUÉBEC — PARU — parution: 1er avril — tombée: 20 mars
VACANCES D'ÉTÉ — parution: 27 mai — tombée: 12 mai
VACANCES D'HIVER — parution: 28 octobre — tombée: 13 octobre
ACFAS — PARU — parution: 21 avril — tombée: 31 mars
BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE — parution: 3 juin — tombée: 19 mai
CADEAUX — parution: 2 décembre — tombée: 17 novembre

service de publicité téléphone: (514) 842•9645 sans frais: 1-800-363•0305 télécopieur: (514) 844-6175

Les mercenaires meurent aussi

Les Guerriers
Une pièce de Michel Garneau, mise en scène de Guy Beausoleil, éclairage de Louise Lemieux, musique de François Myrand, diaporama de Jean-Claude Labrecque, avec Eudore Belzile et Robert Lalonde. Au Théâtre d'Aujourd'hui.

Alain Pontaut

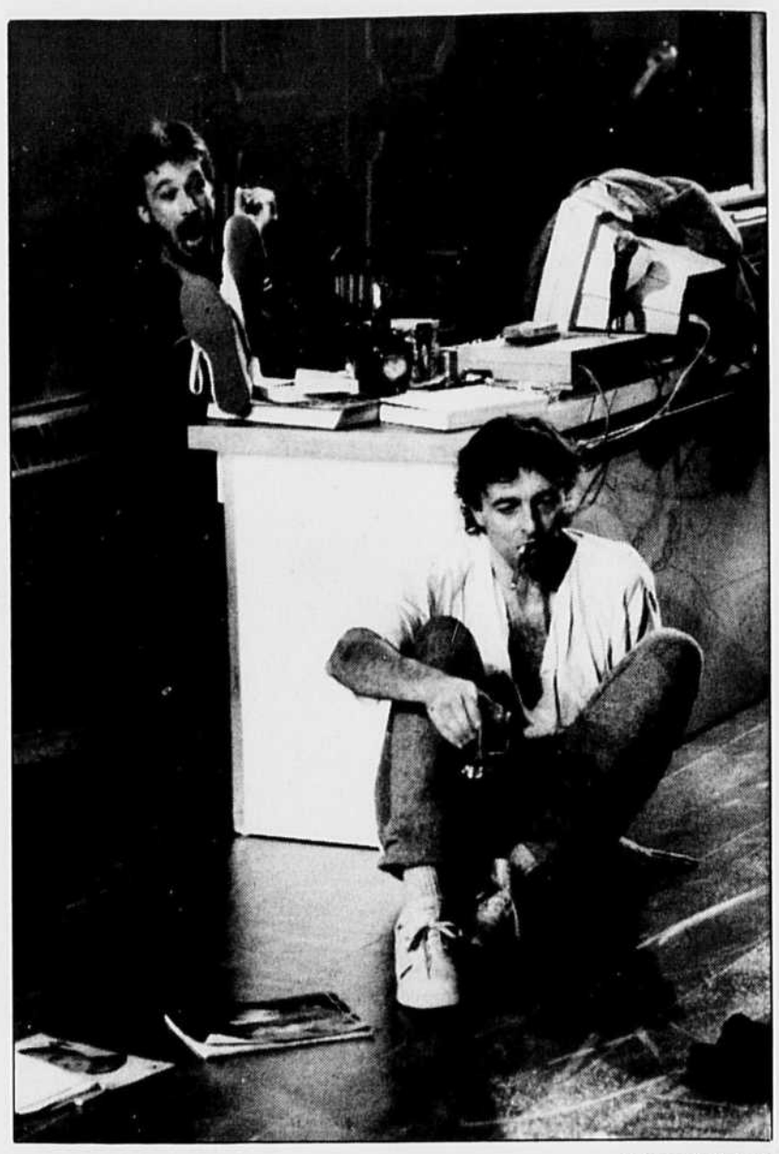

PHOTO RENÉ BINET

Eudore Belzile et Robert Lalonde dans *Les Guerriers*, de Michel Garneau, au Théâtre d'Aujourd'hui.

CEUX que Michel Garneau appelle « les Guerriers », ce ne sont pas seulement les militaires, ceux de toutes les époques et de tous les conflits, *GI*, janissaire ou *SS*, sections d'assaut, troupes de choc, nettoyeurs de tranchées ou distributeurs de napalm, assassins de civils et d'enfants par distraction ou par nécessité, pacificateurs par le vide, mécaniques à meurtres, bourreaux et victimes, bref, les soldats, de toutes les croisades. Ceux-là ne sont pas négligeables sans doute et même apporteraient avec eux le risque du gigantisme du sujet et de l'omniprésence de la thèse.

Non, d'abord et avant tout, *les Guerriers*, ce sont ces deux professionnels de la publicité, l'administrateur et l'idéateur, qui ne sont pas que des tâcherons en quête de fric, non plus que des entités chargés de démontrer que la pub, c'est sale et la guerre, monstrueux. Paul et Gilles, avant tout, sont des êtres humains qui, par-delà la thèse, témoignent, et de façon poignante, du vide de nos vies.

Assurément, quand on veut dénoncer la guerre, c'est une excellente idée que de la faire surgir dans le bureau d'une agence sous la forme d'un contrat de la Défense (ou de l'attaque) nationale. Du coup, voilà l'esprit cultivé et lucide de Gilles l'idéateur obligé de se mettre devant ce fait que, puisque son métier consiste à donner de la séduction à tout, il fallait bien qu'à un moment il ait à en donner aussi, contre espèces sonnantes, à la forme la plus légalement barbare de la destruction et de la mort. Jusque-là, il n'avait fait que dans la putasserie, le voilà complice d'une éventuelle croisade nucléaire. Innocent, ce métier-là ? *Ben* voyons...

Et certes la satire est là, le portrait de cette publicité qui nous impose si souvent son amoralisme, sa débilité ou sa vénalité, sa créativité au service du papier de toilette ou de la vie dans les Forces, sa désarticulation du vocabulaire et sa prostitution du langage, son nivellement par le bas. Certes la charge est virulente et plus efficace encore lorsqu'elle est faite sur le ton de l'humour. La scène de la découverte du génial slogan « Le lait c'est vachement bon » est de ce point de vue, par la cadence du récit et la force caustique de la démonstration, un moment de grande joie théâtrale.

La guerre aussi est là, puisque — et fût-ce sous les couleurs de la vie — c'est elle qu'il faut vendre. Mais le vrai sujet de la pièce, le vrai moteur de son action, c'est, dans le prisme de l'existence creuse et dorée des deux hommes, le tableau écorché et profond de l'essoufflement et du désespoir de notre société et de nos vies.

Détruits par la bouteille, la *coke* et l'infarctus, reconstruits par les rameuses, haltères et autres appareils à muscles, faussement rassurés par le pullulement des gadgets qui les entourent, ces deux gars-là, aliénés et vidés, et conscients de l'être, n'ont pour provisoires planches de salut que la dérision pour l'un et, pour l'autre, l'affectation d'indifférence.

Moins vrais, ils auraient pu n'être que les porte-parole d'une dénonciation théorique. À ce degré de vérité, et par le miroir qu'ils nous tendent de leur effroi et de leur désespérance, ils éloignent l'essai et la thèse en même temps qu'ils nous permettent de prendre toute la mesure de la lucidité et de la générosité de leur auteur.

Mais il est vrai aussi que, si le dialogue est souvent percutant, parfois il semble s'essouffler un peu, tant le sujet — la guerre ! — est gigantesque et qu'il provoque chez le spectateur une attente difficile à satisfaire.

Généralement, pourtant, ce texte est d'une grande force et se trouve relayé, quand il faiblit, par les brillantes inventions de la mise en scène de Guy Beausoleil et par le contrepoint d'images conçues par le metteur en scène et superbement réalisées par Jean-Claude Labrecque.

C'est de nos jours la mode d'ajouter le filmique du diaporama à la présence physique du théâtre. Cela éclaire-t-il mieux l'action scénique ? Cela la dilue-t-il au contraire dans des effets d'une autre nature ? c'est à voir.

Mais, devrait-on le faire en peu de place, il faut dire l'art et l'exactitude, l'adresse, la profondeur, la vie intense de ces deux interprètes fascinants que sont Eudore Belzile, Paul cynique et contrasté, avide et indifférent, patient ou hystérique, et plus encore Robert Lalonde, qui dessine de bout en bout avec une rare concentration, avec une vérité souvent hallucinante, la trajectoire en forme d'agonie de son personnage. Une double et une superbe performance. Une pièce qu'il ne faut pas manquer.

◆ TNM

La réaction des malentendants ayant été positive, on a décidé de pousser plus avant l'expérience.

Le système d'amplification infrarouge est destiné aux malentendants qui conservent un certain degré d'autonomie. Peu importe si la personne porte au non une prothèse auditive.

Ce système est directement branché sur le système de son du théâtre. Il s'agit de deux petits irradiateurs installés sur les caisses de son et qui irradient les ondes infrarouges dans toute la salle. Une quinzaine de minutes avant le spectacle, on met le système en marche pour que les intéressés puissent en vérifier le fonctionnement.

Plusieurs personnes possèdent déjà leur propre appareil à infrarouge qui est à peine deux fois plus gros qu'un briquet et que l'on peut attacher, à l'aide d'une pince, à un vêtement. Le capteur est branché au casque d'écoute ou aux écouteurs.

Si la personne ne possède pas son propre appareil, elle peut l'emprunter gratuitement au TNM qui en dispose d'une douzaine.

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
ENTRÉE LIBRE

HAYDN
Concerto pour violoncelle en do majeur
Soliste: DENIS BROTT
Pergolesi - Tchaikowsky - Britten
LUNDI 8 MAI, 20h30
Commanditaires Groupe Cooperants
«Music Performance Trust Funds»
CATHÉDRALE CHRIST CHURCH
(entre Eaton et La Baie)

OSM présente
LES RÉCITALS AMERICAN EXPRESS

LUN 8 mai 20h

LOUIS LORTIE
PIANO

CHOPIN — Scherzos nos 1, 2, 3, 4 — Ballades nos 1, 2, 3, 4

Billets: 26$, 20$, 10$ et 9$
en vente au guichet de la Place des Arts
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Réservations téléphoniques: 514 842 2112 Frais de service Redevance de 1$ sur tout billet de plus de 7$

24e FESTIVAL
LES PETITS VIOLONS
sous la direction de JEAN COUSINEAU

SAMEDI 6 MAI, 20h
Rondo — MOZART
Concerto en mi mineur — MENDELSSOHN
Soliste: Yukari Cousineau
Quatuor "Le cavalier" — HAYDN
Quatuor Op. 59 No 3 — BEETHOVEN

SAMEDI 13 MAI, 20h
Concerto en la min. — BACH
Introduction et Rondo capriccioso — SAINT-SAËNS
Soliste: Yukari Cousineau
Caprices XIII, XXIV — PAGANINI (orch. Cousineau)
Suite queue leu leu — COUSINEAU
De la France au Québec — COUSINEAU
Concerto Op. 6 No 4 — CORELLI

CITADELLE de MONTRÉAL
2085 Drummond (entre Sherbrooke et Maisonneuve)
Billets 12-10 (sièges réservés) Frais de service: 0,75 $ RÉSERVATIONS: 274-1736
chez Archambault Musique, 500 Ste-Catherine E. 849-6201
Lettre et Son Musique, 5054 ave. du Parc 495-9297
En collaboration avec le Ministère des Affaires culturelles du Québec
PRATT & WHITNEY

LE PLEIN AIR

Randonnée au mont Saint-Hilaire

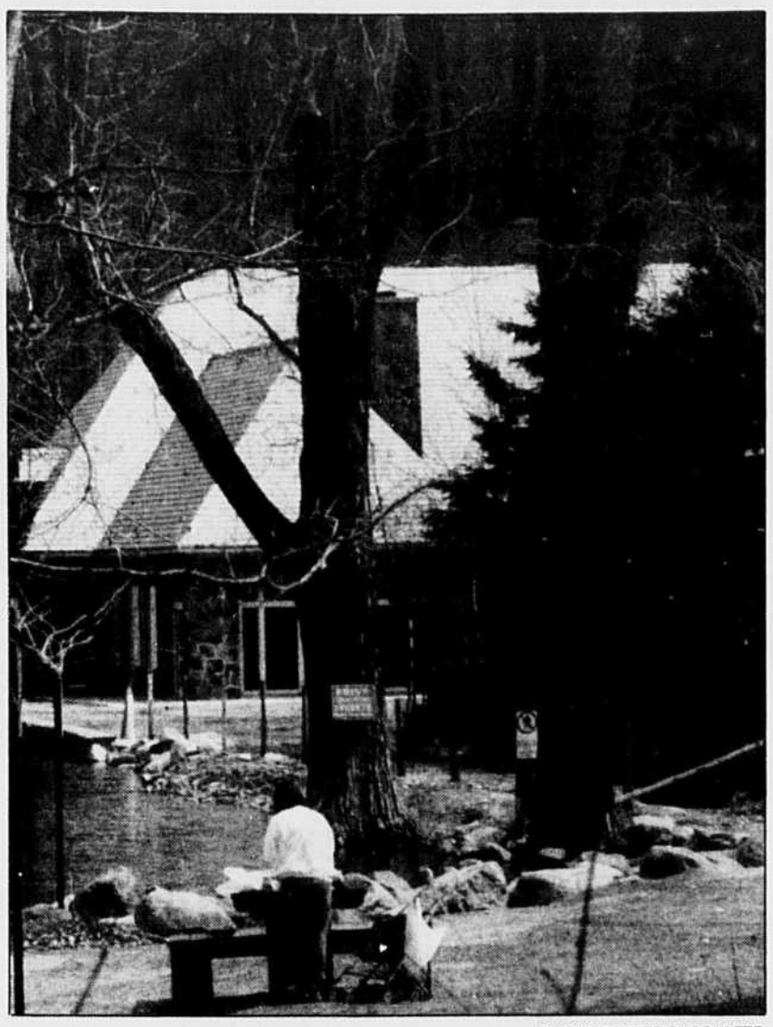

PHOTO ROBERT CHOQUETTE

L'an dernier, 100,000 personnes ont parcouru le parc naturel du mont Saint-Hilaire qui couvre 2,700 acres. Un grand nombre d'entre eux ont profité de leur visite pour se détendre ou pique-niquer.

PHOTO ROBERT CHOQUETTE

Les visiteurs du mont Saint-Hilaire peuvent se promener le long de cinq sentiers qui totalisent 24 kilomètres. Ces jours-ci, quelques fleurs printanières percent déjà l'épais tapis de feuilles mortes et les oiseaux construisent leurs nids.

Robert Choquette

SELON LA LÉGENDE, les chasseurs nomades abénakis appelaient le mont Saint-Hilaire « *Wigwomadensis* »: la montagne qui ressemble à un wigwam.

En effet la charpente en forme de dôme du wigwam s'apparente au profil général de la colline montérégienne.

D'ailleurs par la route 116 en direction de l'Est, dès qu'on franchit la rivière Richelieu qui sépare Beloeil de Mont-Saint-Hilaire, on aperçoit l'imposante face Ouest de la montagne.

En scrutant la paroi rocheuse, on remarque la croix blanche qui est fichée dans le pierrier: triste souvenir d'un accident d'escalade lointain.

Heureusement, de nos jours il est possible de visiter le mont Saint-Hilaire sans risquer de se rompre les os.

Situé sur le versant Sud de la montagne, le Centre de conservation du mont Saint-Hillaire reçoit des visiteurs toute l'année.

L'an dernier 100,000 personnes ont parcouru le parc naturel qui couvre 2,700 acres, soit la quasi totalité de la montagne.

On vient se détendre et pique-niquer près du lac Hertel. D'autres parcourent les sentiers de randonnée, guide d'interprétation à la main: quelques fleurs printanières percent déjà l'épais tapis de feuilles mortes et les oiseaux construisent leurs nids.

Ceux qui sont en quête d'exercice sont servis à souhait. Cinq sentiers totalisant 24 kilomètres sillonnent la montagne dans tous les sens.

Évidemment le sentier qui mène au Pain de Sucre demeure très populaire et les derniers escarpements avant le sommet ne semblent décourager personne.

Ce sentier se transforme en véritable autoroute tous les week-ends. Mais le coup d'oeil en vaut la peine. Du haut des 414 mètres d'altitude, le regard embrasse la vallée du Saint-Laurent. Par beau temps, on distingue clairement le lac Saint-Louis et même le lac Saint-Pierre, pourtant à 100 kilomètres de là.

Le Centre de conservation du mont Saint-Hilaire est un organisme sans but lucratif affilié à l'Université McGill.

L'immense domaine a été légué en 1958 à l'université par le brigadier Andrew Hamilton Gault. Ce legs était assorti d'une condition principale: préserver à jamais le site dans son état naturel. C'est dans cette orientation qu'est dirigé le programme d'interprétation de la nature du Centre de conservation.

Déclaré refuge d'oiseaux en 1960, le mont Saint-Hilaire abrite 80 espèces d'oiseaux nicheurs. De plus, chaque automne des centaines de bernaches du Canada se rassemblent sur le lac Hertel.

En raison de la présence sur la montagne d'un grand nombre d'arbres ayant atteint la maturité, on y rencontre certaines espèces d'oiseaux en plus grande concentration qu'ailleurs. C'est le cas notamment du majestueux grand pic.

À cause de ses caractéristiques biologiques et géologiques particulières, le domaine Gault à été reconnu « réserve de la biosphère » par l'UNESCO, en 1978.

Une excursion au Centre de conservation du mont Saint-Hilaire devrait débuter par une brève visite de la salle d'exposition permanente qu'abrite le pavillon des visiteurs.

Une série de tableaux illustre l'histoire naturelle de la montagne: la vie d'un étang; le vieillissement d'un lac; les prédateurs de la forêt; l'évolution des plantes; l'histoire géologique du mont Saint-Hilaire; les exigences de la survie de la faune.

À l'entrée du pavillon, on propose aux visiteurs quelques brochures, des guides d'identification des oiseaux, des fleurs et des arbres.

La vente de ces documents représente une part considérable du financement des activités du centre. Non seulement contribue-t-on à la préservation du site en se procurant un petit guide d'interprétation pour $ 2, mais on s'assure en plus de piquer la curiosité des enfants.

Ceux et celles qui veulent s'initier à l'observation des oiseaux sont invités à participer aux randonnées guidées par des naturalistes professionnels.

Les sentiers qui parcourent la montagne sont remarquablement bien balisés. On ne court aucun risque de s'égarer tant qu'on demeure en piste.

La durée d'une randonnée varie selon le sentier choisi. À titre d'exemple, il faut compter environ trois heures pour effectuer le plus long parcours. Il s'agit du sentier qui mène au sommet Rocky via le col Nord. Le retour permet de fouler le Sunrise, le deuxième sommet en importance de cette montagne qui en compte quatre.

Il est nullement nécessaire de s'éloigner considérablement du lieu de départ pour profiter du calme de l'endroit. En marchant, on écoute le vent dans les grands pins. Seul le martellement intempestif des pics-bois vient troubler la quiétude des lieux.

D'ici quelques jours, les fleurs printanières viendront transformer radicalement le décor. La verdure reprendra sa place après de longs mois de repos.

Pourtant rien n'est plus précaire que cet équilibre naturel. Des gestes négligents peuvent tout bouleverser. Comme ce feu qui a été allumé samedi dernier sous le Pain de Sucre. Seule l'intervention d'un avion-citerne CL-215 du gouvernement du Québec en est venu à bout. Ouf !

Le Centre de conservation de la nature du mont Saint-Hilaire (tél.: 514-467-1755) figure parmi les plus prestigieux centres du genre au Québec. Une visite s'impose.

Situé à seulement 35 kilomètres de Montréal, le site est ouvert au public tous les jours de la semaine. A l'entrée, on demande $ 2 par adulte et $ 1 par enfant. N'oubliez pas d'apporter vos jumelles et votre appareil photo.

Mais comme le rappelle un écriteau mis en évidence à l'entrée du pavillon des visiteurs, il ne faut surtout pas oublier cette règle fondamentale en matière d'excursion en milieu naturel: « De la montagne, ne rapportez que des photos et des souvenirs. N'y laissez que les empreintes de vos pas. »

À Magog, une bonne adresse

l'Auberge de l'étoile

BRUNCH DES GASTRONOMES LE DIMANCHE

Le seul sur la baie du beau lac international Memphrémagog.

Toutes les chambres avec terrasse ou balcon **privé, air climatisé, vue** sur le lac.

À **quelques pas** du centre ville, forfaits divers.

Pour réservation sans frais: **1-800-567-2727**
(819) 843-6521

1133 Principale O.
Magog, Qc J1X 2B8

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

Les Auberges Romantik du Québec

auberge la maison Otis

30 chambres toutes catégories. Salle à manger réputée. 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bains tourbillons. Boîte à chansons. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au coeur de Baie Saint-Paul, situé à proximité du centre d'Art et de nombreuses galeries. **23, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie Saint-Paul, (418) 435-2255.**

auberge la falaise

Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au coeur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé, classifiée 4 Fourchettes. Tout nouveau: 30 chambres de luxe, toutes avec bain tourbillon, salon, foyer, T.V. couleur, grand balcon. Forfaits $77.50 et plus p.pers., par jour P.A.M.

418-665-3731, 1-800-463-1568

AUBERGE ST-BERNARD Nouveau complexe hôtellier à Magog-Orford, chambres et suites de luxe, apparte ments tout confort avec salon foyer et cuisine toute équipée. Salle à diner Le GRILLARDIN, Bistro-café avec terrasse, piscine, jardin, décor champêtre, Accueil et service chaleureux. À 2 pas du centre-ville et ses boutiques et du magnifique Lac Memphrémagog, à proximité des golfs, des théâtres d'été, des Jeunesses Musicales, des galeries d'art et des centres équestres - (819) 843-6657. Sortie 115 Nord de l'Autoroute des Cantons de l'Est. (Aussi disponible condominiums de style Nouvelle-Angleterre à vendre ou à louer)

ESTRIE

Auberge Loft Acres Country Inn

Offrez-vous un séjour luxueux au coeur de la région Sutton/Lac Brôme. Hôtel de type condo-appartements, salle à manger, bistro rénové, chevaux, piscine, sur une ferme de 200 acres. L'endroit idéal pour se reposer ou profiter des sorties de fin de semaine. Réunions d'affaires, tournois de golf, réceptions de mariage. Tarifs spéciaux **DEMI-PRIX** la semaine, et spéciaux du printemps (avril-mai). Forfait de fin de semaine: 116 $ p.p. occ. dbl., incluant les repas. Réservations: 514-263-3294. Brôme-Ouest, Québec J0E 2P0.

AUBERGE MEMPHRÉ dans les Cantons de l'Est, quelle bonne idée pour briser la routine et venir voir la nature s'éveiller, visiter la région, assister à un spectacle, pêcher etc. Chambres avec vue panoramique sur le lac Memphrémagog et sur le Mont Orford. Quelques unes avec bain tourbillon et balcon privé. Salle à manger, bar. Piscine intérieure chauffée. Occ. double à partir de 27,50 $ par pers. P.A.M. à partir de 46,70 $ par pers. occ. double. Enfants de moins de 14 ans, accompagnés de leurs parents, chambre gratuite.

1007, NORD, RUE MERRY, MAGOG, J1X 2G9 **1-819-847-2222**

CENTRE DE VILLÉGIATURE CHÉRIBOURG:

Endroit idéal pour la détente. Ce centre vous offre une gamme d'activités sur place: baignade, tennis, vélos de montagne, complexe sportif incluant: piscine intérieure, gymnase, sauna, tourbillon et salle de conditionnement. À moins de 2 km: golf, équitation, randonnée pédestre. Côté hébergement, vous pourrez choisir entre 54 nouvelles chambres et suites (97 au total), des chalets ou des villas de luxe. Les chalets logent 6 personnes maximum et sont entièrement équipés (T.V., foyer, vaisselle, cuisine et lingerie). Prix en saison à partir de 450$/sem. Nos villas de luxe bénéficient d'équipements plus modernes et la décoration est de bon goût. Le prix de celles-ci est de 25% supérieur aux prix standards. Vous pouvez également profiter de différents forfaits: GOLF: 6 jrs/5 nuits à partir de 420$; MUSIQUE avec le Centre d'Arts Orford: 4 jrs/3 nuits à partir de 239$; VACANCES-SANTÉ: 4 jrs/3 nuits à partir de 399$, (prix p.p. occ. dbl.). SOUPER-THÉÂTRE disponible. Réservez tôt: 1-800-567-6132 ou local 819-843-3308. Chéribourg, C.P. 337 MAGOG (Québec) J1X 3W9.

SAGUENAY

HÔTEL TADOUSSAC: Grand manoir traditionnel entièrement rénové, caressé par la magnifique Baie de Tadoussac, avec sa vue imprenable sur le St-Laurent et le Saguenay. 149 chambres tout confort, cuisine réputée, piscine extérieure, tennis, marelle, golf, mini-put, excursions, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Golf», «Découverte du Fjord du Saguenay», «Safari Visuel aux Baleines», «Évasion», «Douces Vacances», ou «La Classique de Golf». Date d'ouverture prévue: 12 mai 1989. Tél.: (418) 235-4421, de Mtl (514) 861-2821. Sans frais: 1-800-463-5250. Fax: 418-235-4607.

QUÉBEC

AUBERGE LOUIS-HÉBERT:

Auberge avec salle à manger, 10 chambres, 50$ à 60$ pour 2 personnes, petit-déjeuner compris. Centre-ville, stationnement. Spécialités: Restaurant français, nouvelle cuisine, fruits de mer. 668 Grande Allée, Québec G1R 2K5.

418-525-7812

MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 minutes au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. Piscine intérieure et centre de conditionnement physique incluant sauna et bains tourbillons. **FORFAIT HOMARD** (les samedis 30 avril et les 6, 13, 20 et 27 mai 1989) incluant chambre, festival du homard, accès à la piscine intérieure et au centre de conditionnement physique, taxe et service: $70 p.p. occ. double **FORFAIT ÉTÉ** incluant chambre, repas du soir et petit déjeuner, accès aux activités sportives saisonnières (dont la piscine extérieure chauffée), taxe et service: à partir de $87 par personne, par jour, occ. double. Aussi disponible **FORFAIT GOLF.** Réservation: 1-800-463-2841 ou 1 (418) 848-2551

AUBERGE LES QUATRE TEMPS-LAC BEAUPORT:

À quinze minutes de Québec, sur la rive du lac Beauport: **Piscine intérieure, sauna.** Chambres avec bain tourbillon ou foyer.

— Forfait **santé** à partir de 107 $ p.p./jr occ. dble.
— Forfait **affaire** à partir de 72 $ p.p./jr occ. dble.

Acceptons frais d'appel: 1-418-849-4486

CHARLEVOIX

AUBERGE LES SOURCES

Venez vous détendre et bien manger dans une ambiance chaleureuse et des prix abordables toute l'année. Un choix de qualité! Voisin du Manoir Richelieu. ✦✦✦✦

Forfaits: 60$ à 70$ par jour, par pers. occ. double (déjeuner-souper inclus).

8 rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au Pic, Qc, G0T 1M0 (418) 665-6952

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge à flanc de montagne avec une vue magnifique sur le majestueux St-Laurent, 27 chambres tout confort, fine cuisine, piscine intérieure s'ouvrant sur la terrasse extéireure, salle de ocnférence et de jeux, située à 10 min. du Massif. Demandez nos forfaits «Coeur à Coeur», «Évasion vers l'art», «Douces Vacances», ou «Réunions d'Affaires». Tél.: (416) 435-5505. De Mtl (514) 861-2821. Sans frais: 1-800-463-5250. Fax: 418-435-2779.

LAURENTIDES

AUBERGE DES NEIGES

Romantique auberge centenaire avec 8 chambres d'époque. Table gourmande. Rabais de 10 à 20% sur le tarif des chambres pour 4 soirs et plus à partir de 42.50 p.p. occ. dbl. 173 Tour du Lac, Ste-Agathe, J8C 2Z7 Tél.: (819) 326-1276

ILE-AUX-COUDRES

HÔTEL CAP-AUX-PIERRES: Sur l'enchanteresse Isle aux Coudres, 98 unités tout confort, une cuisine exceptionnelle, et une gamme de divertissements, piscine intérieure, ambiance familiale, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Évasion dans l'Isle», «Vacances Plein-Air», «Détente» ou «Réunion d'affaires». Tél.: (418) 438-2711. De Mtl (514) 861-2821. Sans frais 1-800-463-5250. Fax: 418-438-2127.

ILE D'ORLÉANS

Auberge Chaumonot Ile d'Orléans

Au bord du majestueux fleuve. Une magnifique Auberge ou vous trouverez une salle à manger pour fins gourmets, des chambres confortables et une piscine. Un site unique situé à St-François de l'Île d'Orléans.

Pour information ou réservation: **(418) 829-2735**

RELAIS & CHATEAUX

"SUR LA ROUTE DU BONHEUR"

CHARLEVOIX / CAP À L'AIGLE

LA PINSONNIÈRE: TRÈS GRAND CONFORT, GASTRONOMIE ET RAFFINEMENT. Sous un même toit: Chambres spacieuses, certaines avec grandes baignoires tourbillons, foyer, lit à baldaquin, piscine intérieure, sauna et appareils d'exercices. Tennis, sentier écologique et plage sauvage privée. Demandez notre nouvelle brochure et nos forfaits pour la saison estivale. Certificats-cadeaux. 124 St-Raphael, Cap-à-L'Aigle, G0T 1B0, 418-665-4431.

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmets, classé 4 fourchetes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 195 $ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

PAYS DE L'ÉRABLE / MONTMAGNY

MANOIR DES ÉRABLES: Vivez une expérience tout simplement hors de l'ordinaire... Vivez le faste d'un séjour au Manoir des Érables... table de renom, suites et chambres luxueuses, cachet unique d'un site historique. Le Manoir vous offre à proximité plusieurs activités de loisirs et détente, forfaits disponibles. Le Manoir des Érables, 220, du Manoir Montmagny, Qué. G5V 1G5. Tél.: (418) 248-0100.

LAURENTIDES

HÔTEL LA SAPINIÈRE: Découvrez le calme et la tranquilité à 1 h. de Mtl. Situé au bord d'un lac - 70 ch. - Table d'hôte - Classifié 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Activités organisées - Canots, pédalos, tennis - Pisc. ext. chauffée - FORFAITS: spéc. sem. 5 jrs 499$ - 2 jrs 215$ p.p. occ. dbl - 3 repas p.j. et serv. - Mtl: 866-8262 - Ext. Mtl: 1-800-567-6635 - Val-David: (819) 322-2020 - FAX: (819) 322-6510

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle (Promotion '89). Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Face aux pentes de ski, golf et tennis intérieur. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. 4 Fourchettes® et l'hôtel 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582, 229-4151 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hostellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

MONT STE-ANNE

HÔTEL VAL DES NEIGES: Centre de villégiature et de congrès, situé au pied du mont Sainte-Anne, 86 chambres de luxe dont mezzanine, tourbillon et foyer, cuisine réputée, piscine intérieure, sauna tourbillon, salle d'exercices, facilité de réunions et congrès. Demandez nos forfaits: «Évasion à la montagne», «Douces Vacances», «Coeur à Coeur», «Golf», «Réunions d'Affaires». Tél.: (418) 827-5711. De Mtl (514) 861-2821. Sans frais: 1-800-463-5250. Fax: 418-827-5997.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***K-9*** sem. 7 h, 9 h
ASTRE II: — ***Criminal Law*** sem. 7 h 15, 9 h 20
ASTRE III: — ***Red Scorpion*** sem. 7 h 15, 9 h 15
ASTRE IV: — ***She's Out of Control*** sem. 7 h, 9 h.

BERRI I: (288-2115) — ***Les aventures du baron Munchausen*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
BERRI II: — ***Dans le ventre du dragon*** 2 h 15, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 45
BERRI III: ***Voyageur malgré lui*** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
BERRI IV: — ***Police Academy 6*** 1 h 30, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI V: — ***3 pommes à côté du sommeil*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) — ***Red Scorpion*** lun. au jeu. 7 h, 9 h 15
BONAVENTURE II: — ***Working Girl*** lun. au jeu. 7 h 10, 9 h 30

BROSSARD I: (465-5906) — ***Liaisons dangereuses*** sem. 7 h, 9 h 20
BROSSARD II: ***La petite voleuse*** sem. 7 h 15, 9 h 35
BROSSARD III: ***Police Academy 6*** sem. 7 h 25, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Speed Zone*** sem. 7 h 15, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 2: ***Red Scorpion*** sem. 7 h, 9 h 05
CARREFOUR LAVAL 3: ***K-9*** sem. 7 h 35, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 4: ***Say Anything*** sem. 7 h 05, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 5: ***Voyageur malgré lui*** sem. 7 h 10, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 6: ***La mouche 2*** sem. 7 h 20, 9 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***K-9*** 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 40
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— ***Say Anything*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— ***The Adventures of Baron Munchausen*** 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA : Longueuil— ***Jumeaux*** sem. 9 h 30 — ***Qui veut la peau de Roger Rabbit*** tous les soirs 7 h 15
CINÉMA OMÉGA 1: — ***Dans le ventre du dragon*** tous les soirs 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (666-3636) — ***Sweet Lorraine*** tous les soirs 19 h 15, 21 h 15

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001)— ***Pina Bausch: Un jour, Pina a demandé*** 19 h 30— ***Toute une nuit*** 21 h.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— ***Red Scorpion*** sem. 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: ***Say Anything*** sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: ***Dream Team*** sem. 7 h, 9 h 25
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: ***She's Out Of Control*** sem. 7 h 10, 9 h 15
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: ***K-9*** sem. 7 h 30, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: ***See You In the Morning*** sem. 7 h, 9 h 20

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ***Murder*** 18 h 35— ***Le trou*** 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***Major League*** sem. 7 h 20, 9 h 40
CINÉMA V - 2: ***Rainman*** sem. 6 h 40, 9 h 30

CINÉPLEX I: (849-3456) — ***See You In the Morning*** 1 h 20, 4 h 20, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX II: — ***Mississipi Burning*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX III: — ***La mouche 2*** 1 h 05, 3 h 15, 5 h 35, 7 h 30, 9 h 40
CINÉPLEX IV: — ***Je suis le seigneur du château*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX V: — ***Bagdad Café*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — ***Pelle le conquérant*** 1 h 30, 4 h 30, 7 h 45
CINÉPLEX VII: — ***Camille Claudel*** 1 h 20, 4 h 45, 8 h 15
CINÉPLEX VIII: — ***Navigator*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX IX: — ***Mississipi brûlé*** 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 35

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— ***La petite voleuse*** 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Liaisons dangereuses*** 1 h 25, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 45
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Navigateur*** 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Moitié moitié*** 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h, 9 h.

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ***Déracinés Un soleil entre deux nuages*** 20 h. (2 au 11 mai)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)—

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Liaisons dangereuses*** sem. 7 h, 9 h 20

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Camille Claudel*** sem. 8 h.
DAUPHIN II: ***Liaisons dangereuses*** sem. 7 h, 9 h 20

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Dream Team*** sem. 7 h, 9 h 10
CINÉMA DÉCARIE 2: ***Criminal Law*** sem. 7 h 10, 9 h 25

DORVAL I: (631-8586) — ***Pet Sematary*** sem. 7 h 10, 9 h 30
DORVAL II: ***Lover Boy*** sem. 7 h, 9 h 15
DORVAL III: ***Disorganized Crime*** sem. 7 h 15, 9 h 30
DORVAL IV: — ***Dead Calm*** sem. 7 h 05, 9 h 20

DU PARC 1: (844-9470)— ***Mighty Quinn*** tous les soirs 7 h, 9 h 15
DU PARC 2: — ***Rainman*** sem. 7 h, 9 h 35
DU PARC 3: — ***New York Stories*** sem. 7 h, 9 h 35

DU PLATEAU 1: (521-7870)— ***Le maître de musique*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
DU PLATEAU 2: — ***Qui veut la peau de Roger Rabbit*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Major League*** sem. 7 h 15, 9 h 35
FAIRVIEW II: — ***Rainman*** lun. au jeu. 8 h.

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Field of Dreams*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Criminal Law*** 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 35
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***See You In the Morning*** 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 20
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Dangerous Liaisons*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30, mer. 1 h 30, 4 h 15, 9 h 40

GOETHE-INSTITUT: 418 ouest Sherbrooke, Mtl (499-0159)— ***Monsieur Spalt, par exemple*** les 4-5 mai à 20h.

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Rainman*** sem. 7 h, 9 h 40
GREENFIELD 2: — ***Lover Boy*** sem. 7 h 25, 9 h 30
GREENFIELD 3: — ***Pet Sematary*** 7 h 15, 9 h 25

IMAX: Vieux-Port de Montréal— ***A Dream Is Alive*** mar. au dim. 14 h, 21 h.— ***En direct de l'espace*** mar. au jeu. 12 h, 13 h, 15 h, 19 h. ven. 12 h, 13 h, 15 h, 19 h, 23 h., sam. 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h, 23 h., dim. 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h.

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Rainman*** 1 h, 3 h 45, 6 h 45, 9 h 45

LAVAL I:(688-7776) — ***Pet Sematary*** sem. 7 h, 9 h 20
LAVAL II:— ***Major League*** sem. 7 h 15, 9 h 35
LAVAL III: — ***Lui, moi, elle et l'autre*** tous les soirs 7 h 05, 9 h 25
LAVAL IV:— ***Dead Calm*** tous les soirs 7 h 30, 9 h 40
LAVAL V:— ***Rainman*** sem. 6 h 45, 9 h 30

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Police Academy 6*** sem. 7 h 30, 9 h 30
LAVAL 2000 2: ***Dans le ventre du dragon*** sem. 7 h, 9 h.

LOEW'S I:(861-7437) — ***Major League*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
LOEW'S II:— ***The Year My Voice Broke*** 12 h 20, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
LOEW'S III:— ***Chances Are*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
LOEW'S IV:— ***Beaches*** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 05
LOEW'S V:— ***Accidental Tourist*** 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 15

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — Salle 1: ***Douce Lorraine*** 19 h — ***Tucker-l'homme et son rêve*** 21 h 50— salle 2: ***Au mi-temps de l'âge*** 19 h 15— ***Querelle*** 21 h 15— Salle 3: ***Club des cinéphiles: l'amore in Citta***

PALACE I:(866-6991) — ***Pet Sematary*** 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h 15, 9 h 40
PALACE II:— ***Lover Boy*** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
PALACE III:— ***Pet Sematary*** 1 h, 3 h 15, 5 h 35, 8 h 15
PALACE IV:— ***Disorganized Crime*** 4 h 30, 6 h 45, 9 h.— ***The Rescuers*** 12 h 15, 2 h 20
PALACE V:— ***Dead Calm*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
PALACE VI:— ***Mighty Quinn*** 12 h 40, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35

PARADIS I: (354-3110)— ***Police Academy 6*** sem. 7 h 15, 9 h
PARADIS II:— ***2 flics pourris*** sem. 7 h, 8 h 45
PARADIS III:— ***La mouche 2*** sem. 7 h 15, 9 h 15

PARISIEN I: (866-3856)— ***Rainman*** 1 h, 3 h 45, 6 h 40, 9 h 35— ***Bernard et Bianca*** 12 h 30, 2 h 30
PARISIEN II:— ***Baxter*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
PARISIEN III:— ***Les rues de mon enfance*** 12 h 45, 2 h 55, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PARISIEN IV:— ***Lui, moi, elle et l'autre*** 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
PARISIEN V:— ***Le complot*** 4 h 15, 6 h 55, 9 h 30

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Speed Zone*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***She's Out of Control*** 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 40
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Dream Team*** 2 h , 4 h 30, 7 h, 9 h 30

PLACE DU CANADA: — ***Lawrence of Arabia*** lun. mer. jeu. 7 h 30, mar. 1 h 30, 7 h 30

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***La mouche 2*** sem. 7 h 20, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL 2: — ***Voyageur malgré lui*** sem. 7 h, 9 h 25

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— ***Fitzcaraldo*** 7 h.— ***Hitchcock's North By Northwest*** 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041)— ***Histoires de fantômes chinois*** tous les soirs 7 h 15, 9 h 30

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Pet Sematary*** tous les soirs 7 h 10, 9 h 20
VERSAILLES II:— ***Rainman*** tous les soirs 6 h 45, 9 h 30
VERSAILLES III:— ***Le complot*** sem. 7 h 10, 9 h 35
VERSAILLES IV:— ***Lui, moi, elle et l'autre*** sem. 7 h 10, 9 h 15
VERSAILLES V:— ***Histoires de fantômes chinois*** sem. 7 h 35, 9 h 45
VERSAILLES VI:— ***L'agent fait la farce*** tous les soirs 7 h 25, 9 h 20.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30

ATELIER LYRIQUE DE L'OPÉRA DE MONTRÉAL: « La chauve-souris » de Johann Strauss, soupers-concerts tous les vendredis soirs à 19h.30, jusqu'au 12 mai, au restaurant Les Filles du Roy, 415 Bonsecours, Vieux-Montréal 849-3535

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007)— Art Janis Steprans Quartet, le 4 mai à 21h.30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— François Marcaurelle avec Sylvain Provost et Normand Guilbeault, le 9 mai à 22h.

BAR LE MÉLOMANE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— Jazz, dim. au mar. 21h., mer. au sam. 22h.

BAR LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis, Montréal (849-9275)— Dan Bigras Trio, les 7-8-9 mai à 22h.30

BAR-THÉÂTRE LES LOGES: 1237 Sanguinet, Montréal (982-0740)— Danse Cité présente « Azur » de Lucie Grégoire, du 3 au 13 mai, à 20h.30

LES BEAUX ESPRITS BAR: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Dan Bigras, les 4-5-6 mai

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.

LE BIJOU: Complexe Pointe-Claire— Spectacle Comedy Nest Road Show, les mercredis à 20h.30, invités le 10 mai, Comedy Nes Toad Show Players

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112)— « Comme on regarde tomber les feuilles » d'Yves Marchand, sous la dir. de Jean-Louis Roux, à compter du 15 mars, mar. au sam. à 20h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (345-7932)— Trio Anonyme Jazz, les 5-6 mai à 21h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403)— Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. dim. de 17h.30 à 20h.30, sam. 12h. à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

CHAPELLE LOYOLA: 7141 ouest Sherbrooke, Montréal— Récital de piano, Sylvie Gosselin, oeuvres de Beethoven, Chopin, Rachmaninov, Ginestera et Bartok, le 4 mai à 20h.

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (661-8143)— Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771)— Théâtre Candlelight: « Eubie » comédie musicale avec Michelle Sweeney, Phillip Cole, Geraldine Hunt, Don Jordan, du mar. au dim., dîner 18h.30, spectacle 20h.30

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191)— Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « Autour de Phèdre » propos et m. en s. Jean-Pierre Ronfard, du 19 avril au 13 mai, du mar. au sam. à 21h.

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal— The Pandoras, Valium et les Dépressifs, le 4 mai à 21h.

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal— Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 20h. à 01h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

LA CROISETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Mike Mirizio, pianiste, du dim. au ven. 17h. à 20h.

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h. à 01h., musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Disk Jockey, du mer. au sam.

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges, Montréal— Loups-garous et chasse-galerie, de Louis Fréchette et Honoré Beaugrand, le 4 mai à 20h.

MAISON-THÉÂTRE: 255 est rue Ontario, Montréal (288-7211)— Les Marionnettes du Grand Théâtre de Québec présente Le Violoniste Amoureux, du 3 au 19 mai, les sam. 6 et 13 mai à 15h., les dim. 7 et 14 mai à 15h., les 4-5 mai 10h. et 13h.30, les 10-11-12 mai 10h. et 13h.30, le 17 mai à 10h. et 14h., les 18-19 mai 10h. et 13h.30

MONUMENT NATIONAL: 1182 St-Laurent, Montréal— L'École Nationale de Théâtre présente « Les fiancés de l'armoire à linge » de Joe Orton, m. en s. Denise Filiatrault, du 2 au 13 mai à 20h., relâche les 7-8 mai

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600)— Auditorium Maxwell-Cummings: Symposium 89: Biennale internationale du design de mobilier de Montréal, le 4 mai de 9h. à 17h.— Film Costakis, the collector, le 4 mai à 13h.30

RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845)— Spectacles de jazz du mer. au sam. à 22h., le dim. à 13h.

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h. à 3h.— Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, du mar. au sam. de 20h. à 23h.30

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Jazz à 22h.

SALLE FRED-BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— Le Théâtre Ubu présente « Ubu cycle » d'après Alfred Jarry, m. en s. Denis Marleau, du 22 avril au 13 mai, à 20h.30

SALLE ÉMILE-LEGAULT: 613 boul. Ste-Croix, St-Laurent— Concert de la Chorale, l'Orchestre d'instruments à vent, et le Jazz-band, le 4 mai à 20h.

SALLE ANDRÉ-MATHIEU: 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-2040)— Les Grands Explorateurs présentent « L'U.R.S.S. de Leningrad à la Sibérie » avec Michel Montesinos, du 1er au 7 mai— jeu. au sam. 19h. et 21h.30, dim. 13h.30 et 16h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— Les Chambristes de Montréal, oeuvres de Tchaikovsky et Rheinberger, le 4 mai à 20h.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851)— Richard Seguin en spectacle, les 5-6 mai à 21h.

STADE OLYMPIQUE: Montréal— L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h. à 18h., mar. au dim. 10h. à 18h.— pour renseignements: 252-8687

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Montréal (523-1211)— « Les guerriers » de Michel Garneau, m. en s. Guy Beausoleil, du 25 avril au 20 mai, mar. au sam. à 20h.30

THÉÂTRE L'ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (849-4056)— Salle 1: « Duo pour une soliste » de Tom Kempinski, du 25 avril au 14 mai, du mar. au sam. 20h.30, dim. 19h.30— Salle 2: « Glengarry Glen Ross » de David Mamet, traduction Pierre Legris, m. en s. Fernand Rainville, du 6 avril au 6 mai, mar. au ven. 19h., sam. 16h. et 19h. (prolongation jusqu'au 13 mai)

THÉÂTRE LE MONT-ROYAL: 5210 Durocher, Montréal (383-4333)— Petite Salle: Acte 3 présente « Le personnage combattant ou Fortissimo » de Jean Vauthier, m. en s. Guy Lapierre, du 8 avril au 8 mai, jeu. au lun. à 20h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « Roméo et Juliette » de Shakespeare, traduction Jean-Louis Roux, m. en s. Guillermo de Andrea, du 11 avril au 6 mai, mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h. (supplémentaires les 10-11 mai à 20h.)

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Bonjour Broadway » de Neil Simon, m. en s. Gilbert Lepage, du 12 avril au 20 mai, mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal— « L'éveil du printemps » m. en s. René-Richard Cyr, du 21 mars au 13 mai, mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Les dernières fougères » de Michel D'astous, m. en s. André Brassard, du 19 avril au 13 mai, et les 18-19-20 mai, mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6582)— La Veillée présente « Joseph et ses frères » d'après la tétralogie de Thomas Mann, adaptation et m. en s. Claude Lemieux, du 21 avril au 14 mai, à 20h.

CEGEP DE VICTORIAVILLE: 475 est Notre-Dame, Victoriaville (819-758-8378)— Petit Auditorium: La troupe de l'Escabeau présente « Une brosse » de Jean Barbeau, m. en s. Francine Cloutier, du 5 mai au 10 juin, les ven. et sam. à 20h.30

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « Le jeu de l'amour et du hasard » de Marivaux, m. en s. Jacque Lessard, du 11 avril au 6 mai, du mar. au sam. à 20h.

Ne manquez pas

LE 19 MAI

ENVIRONNEMENT

CAHIER SPÉCIAL

TOMBÉE PUBLICITAIRE: 5 MAI
RÉSERVATIONS: (514) 842 9645 OU SANS FRAIS: 1-800-363 0305

LE DEVOIR

Ensemble on peut vaincre le cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
CANADIAN CANCER SOCIETY

DONNONS GÉNÉREUSEMENT

À SURVEILLER

Clinique de sang, le lundi 8 mai de 10 h à 16 h 30, à l'auditorium pavillon « A » de l'hôpital général juif Sir Mortimer B. Davis (3755 chemin de la Côte Ste-Catherine). 340-8216.

■

L'Association de parents de jumeaux et de triplés vous invite à son bazar, le samedi 6 mai de 10 h à 16 h, au sous-sol de l'église St-Stanislas, salle Vincent Piette (1370, boul. St-Joseph est). 256-6391 ou 326-7117.

■

L'Académie de danse de l'Outaouais offre pour l'été 89 le « Camp d'été musical » et le « Camp d'été qui joue ». Inscr. : 819-243-1726.

■

Aujourd'hui à 13 h 30, la Fondation culturelle Jean-de-Brébeuf (5625 Decelles) présente une conférence intitulée : *L'Abstraction lyrique et l'École de Paris* par le prof. Monique Brunet-Weinmann. 342-1624.

■

Info-Femmes vous invite à un atelier qui a pour but d'approfondir une réflexion et de susciter la discussion à partir de notre vécu, le mercredi 17 mai à 19 h, au Centre Info-Femmes. Inscr. : 355-4529.

■

Ce soir à 20 h, conférence sur l'astrologie et le vendredi 5 mai de 15 h à 20 h conférence sur le Mexique, au Nouvelle Acropole (1631 St-Denis). Inscr. : 848-0553.

■

Forum lutte ouvrière vous offre une fin de semaine de formation et d'échange sur le *Nicaragua : les défis devant la révolution après la guerre des contras*, les samedi et dimanche 6 et 7 mai, à la Librairie Pathfinder (4274 Papineau, suite 302). 524-7992.

■

Bazar Caf'tiers les jeudi et vendredi 4 et 5 mai de 16 h à 21 h et le samedi 6 mai de 9 h à 19 h, au 4837, ave. du Parc (entre St-Joseph et Villeneuve). 270-5336.

■

Le Collège Montmorency (475, boul. de l'Avenir, Laval) offre des causeries sur la navigation tous les jeudis à 19 h 30. Ce soir, M. Robert Choquette vous entretiendra de l'*Achat d'un bateau usagé*. 667-8821 (dépliant sur demande).

■

Rencontre d'information gratuite ce soir à 18 h 30 sur le programme *Abandon du tabac* au YMCA Guy-Favreau, du 4 mai au 6 juillet. Confirmation au 845-4277.

■

Aujourd'hui à 13 h 30, le Centre de gérontologie du Collège Marie-Victorin tiendra une rencontre d'information au Foyer La Jemmerais (60 Youville, Varennes). 328-3817.

■

La Chambre de commerce française du Canada vous invite à un déjeuner-causerie sur le thème : *Câble : l'hypermedia* par M. André Chagnon, le vendredi 19 mai à 12 h, au Ritz Carlton, Salon Ovale. Réserv. 48 heures à l'avance au 281-1246.

■

Dans le cadre de la journée du Cyclothon qui aura lieu le dimanche 28 mai, la Fondation du diabète juvénile organise une journée de pré-inscription le samedi 6 mai de 10 h à 17 h, dans 5 centres d'achats : Carrefour Laval, Galeries d'Anjou, Promenades St-Bruno. Centre Fairview et Place Montréal Trust. 935-7776.

■

Labo Jeu (4266 St-André, Mtl) vous offre l'occasion de participer à différents stages de formation en théâtre et en communication. Rens. et inscr. : 527-5248.

■

Le Centre communautaire Christophe-Colomb (6865 Christophe-Colomb) a un bureau à louer disponible, à compter du 1er juillet 1989, pour un organisme à but non lucratif. Rens. : 270-2404 de 9 h à 17 h.

■

Les 4 et 5 mai prochain, à l'hôtel Ramada Renaissance du Parc (3625, av. du Parc) se déroulera le Congrès 10e anniversaire de l'Association de la recherche en communication du Québec (ARCQ) sur le thème : *L'immédiat du futur : plein feu sur la nouvelle médiatique*. 283-6607 ou 270-8208.

■

Colloque *Jeunesse et santé mentale*, le vendredi 5 mai de 9 h à 17 h, à l'Univ. de Montréal, Pavillon 3200, rue Jean-Brillant. 521-4993.

■

Toute personne, membre ou alliée à la famille Corbin, ou qui est intéressée à cette famille peut devenir membre. Pour renseignements communiquer au (418) 849-3137 ou écrire à l'Ass. des familles Corbin d'Amérique Inc., C.P. 6700, Sillery, Qué. G1T 2W2.

■

Tous les jours, le Collège Marie-Victorin offre des séances individuelles de massage shiatsu et suédois par des finissants en massothérapie, au pavillon de La Salle du Collège (7225 Marie-Victorin). 328-3828.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Les démons du midi
13.15 Châteauvallon
14.15 Cinéma
« Génération Proteus » amér. 77 avec Julie Christie, Fritz Weaver et Gerrit Graham
16.00 Félix et Ciboulette
16.25 En transit
16.30 Traboulidon
16.55 En transit
17.00 Le clan Campbell
17.30 À première vue
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All my Children
14.00 Eastenders
14.30 Talkabout
15.00 Guiding Light
16.00 Generations
16.30 What's New
17.00 Video Hits
17.30 Kate and Allie
18.00 Newswatch & Sports

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.12 Devine qui vient dîner?
13.30 Hôpital Général
14.00 Aimer
14.30 La croisière s'amuse
15.30 C'est déjà demain
16.00 Les mini-stars de Nathalie
16.30 De bonne humeur
17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
12.00 The Mary Tyler Moore Show
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 Time of your life
16.30 Win, lose or draw
17.00 Family Ties
17.30 The Cosby show

15 TV5
14.50 Bonne journée
15.00 L'Info-5
15.30 Le chemin des écoliers
16.00 Dossier justice: l'affaire Raemaeckers
16.30 Ushuaia
17.00 Papier glacé
17.30 Bonjour, bon appétit
18.00 Récréation

17 RADIO-QUÉBEC
12.00 Le club des 100 watts
12.30 Sinbad le marin
13.00 Les jeux de la vie
14.00 C'est la vie
15.00 Le marché aux images
15.30 L'indice plus
16.00 Les jeux de la vie
17.00 5 pour 1
17.30 Le club des 100 watts
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 Cheers
13.30 Les p'tites vues
« Le dernier reportage » can. 80 avec Geneviève Bujold, Michael York et Colleen Dewhurst
15.30 La vallée des peupliers
16.00 La fourchette d'or
16.30 Docteur Albert
17.00 100 limite
17.30 Le grand journal

La télévision du jeudi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir (information)		Bonjour docteur	Dallas		Le Téléjournal/ Le Point/Météo/Sport		Hockey : Chicago vs Calgary					
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Hollywood Squares	48 Hours		The Equalizer		Knots Landing		News	The Pat Sajak Show	
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		Jeopardy	USA Today	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Dear John	L.A. Law		News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch (1 h.)		On the Road Again	The Nature of Things		The National The Journal		Hockey : Chicago vs Calgary					
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Semi-détaché	La vie des gens riches...	Au fil des jours		Les héritiers du rêve		Ad Lib		Les Nouvelles TVA / Franc parler/météo/sport		Ciné-film : *Isadora*
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse (1 h.)		Entertainment tonight	My Secret Identity	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Dear John	L.A. Law		News	Pulse	Dynasty
15 TV5 (Télévisions Francophones)	Récréation	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de TF 1	L'Info - 5	Temps présent		Dossier carabine	Demandez la lune		Profession : poète	Histoires naturelles	Journal télévisé de TF 1	Radio-France internationale
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Autrement dit		L'indice plus	Retraite-action	Questions d'argent	Points de vue		5 pour 1	La période de questions		Autrement dit	
20 Musique Plus	Musique vidéo VJ: Claude Rajotte		Solidrok VJ: Paul Sarrasin		Musique vidéo VJ: Francis Bay		Rock en bulle: Jimi Hendrix	Musique vidéo / VJ: Francis Bay					
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Over the Edge		Dynasty		Burning Questions		News	Nightline	
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Today's special	Durrell in Russia	Doctor Who	Skin	The Science of ...	Speaking Out			For All Practical Purposes : Introduction to Contemporary...		Question-Period Provincial	
25 Much Music	19 h : Rockflash Wrap			Muchwest	Pepsi Power Hour		Vidéoclips	Rockflash News (21h40)	Simply Red Spotlight	Test Pattern			
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business	Hotline		Four Voices	Mystery ! *Game, Set & Match*		Mystery ! *Game, Set & Match*		Movie: *Double Wedding* —Am. 1937 Avec William Powell et Myrna Loy		
35 QUATRE SAISONS Montréal	La roue chanceuse	Garden-Party		Cinéma : *Séduction* —É.-U. 1984 Avec Valerie Bertinelli et Michael Brandon				Le grand journal	Garden-Party		Sports plus	Ciné: *Le bourgeois gentilhomme* —Fr. 82 Avec Michel Galabru	

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, jeudi 4 mai 1989

Coup d'oeil boursier

Indice de la Bourse de Montréal	Indice TSE-300
1832.20 - 7.42	3588.81 - 18.99

Indice Dow-Jones	Dollar canadien (Cents US)
2493.70 - 9.16	84.45 - .25

Or (Toronto, US$)	Taux d'escompte	Inflation
377 sans changement	12.61%	4.6%

Les entreprises québécoises se remettent mal du krach d'octobre 1987 — Serge Godin

La Chambre de Montréal propose des solutions à la sous-capitalisation

Claude Turcotte

LE PRÉSIDENT de la Chambre de commerce de Montréal, M. Serge Godin, lance un cri d'alarme: l'économie québécoise se remet mal du krach d'octobre 87 et les entreprises, victimes de sous-capitalisation, en ressentent de plus en plus les effets dramatiques, y compris la vente à des étrangers. M. Godin propose donc que tout le monde mette l'épaule à la roue.

Il suggère plus spécifiquement certains éléments de solution comme un régime d'épargne-action réactivé, un système incitatif de débentures et une réglementation appropriée des investissements des régimes de retraite. Le président de la Chambre montréalaise a fait ces remarques hier midi devant la Fédération d'informatique du Québec, en rappelant qu'au cours des dernières années, les Québécois ont pris confiance dans leurs moyens et même pris en main leur économie. Cependant, ces acquis sont en quelque sorte remis en cause aujourd'hui; c'est là une conséquence du krach boursier de 1987.

Entre autres indices de ce phénomène, M. Godin a choisi d'illustrer sa pensée à partir des ratios cours/bénéfices, c'est-à-dire le rapport entre le prix de l'action d'une entreprise sur le marché et les bénéfices de cette même compagnie. « Aujourd'hui, a-t-il dit, le Dow Jones (indices de 30 compagnies industrielles représentatives à la Bourse de New York) est revenu au niveau d'avant le krach. Au Japon, les ratios cours/bénéfices atteignent des niveaux tels que toute comparaison s'avère impossible. Chez nous, les ratios de nos PME se situent autour de quatre, ce qui est nettement inférieur aux ratios d'entreprises comparables sur d'autres marchés ». En fait, le ratio à New York serait d'environ 13 ou 14. L'indice XXM, soit celui des 25 plus grosses compagnies inscrites à la Bourse de Montréal, donne un ratio d'environ à 9.

Sur un plan très pratique, cela a pour effet de rendre la vie plus difficile aux entreprises d'ici. « Ce qui veut dire, explique M. Godin, que pour trouver de l'argent pour investir, ça nous coûte plus cher qu'aux entreprises étrangères. La meilleure image que je puisse vous donner, c'est chez nous au Groupe CGI. Pour acheter une entreprise aux États-Unis, ça nous coûte quatre fois plus cher que dans le cas d'une entreprise américaine qui achète une entreprise comparable chez nous ». Le président de la Chambre donne aussi l'exemple de la Consolidated Bathurst. « Le ratio cours/bénéfices de l'acheteur américain appliqué sur les bénéfices de la Consol permettait d'offrir un prix qu'aucune entreprise canadienne n'était capable de payer », ajoute le conférencier.

M. Godin trouve cette situation d'autant plus inquiétante que plusieurs entreprises ont déjà indiqué devoir trouver rapidement des solutions pour améliorer leur capitalisation. « Si nous n'agissons pas, nous risquons de redevenir une économie de succursales avec toutes les conséquences que cela entraîne », souligne-t-il.

Le président de la Chambre pense qu'il y a plusieurs solutions possibles à ce problème. Il en suggère trois. D'abord en réactivant le régime d'épargne-action (Réa), qui a permis de drainer depuis sa création $ 6 milliards, dont la moitié vers des PME en croissance. « Ce véhicule est en grande partie responsable, avance-t-il, de la croissance économique des dernières années ». Toutefois en 1988, seulement six entreprises ont fait de nouvelles émissions en vertu du Réa. M. Godin suggère qu'on corrige « les principales lacunes » du Réa, notamment revoir les critères qui président à l'inscription des titres.

En second lieu, M. Godin propose le développement d'un programme qui serait fondé sur l'émission de débentures donnant lieu à des avantages fiscaux, comme le Réa. On pourrait par exemple envisager la possibilité de prêts à des entreprises à un taux minimal pour une durée de cinq ans. À l'échéance, ces prêts pourraient être convertibles en actions.

Troisièmement, « il faut absolument trouver, soutient M. Godin, le moyen de canaliser vers les entreprises québécoises une partie des fonds considérables qui se trouvent dans les caisses de retraite alimentées par les cotisations des travailleurs québécois ». Selon lui, « il s'agit là, s'il est bien utilisé, d'un levier fantastique pour appuyer notre développement économique ». Il rappelle que certains États américains incitent les caisses de retraite à investir dans leur propre économie en aménageant leurs dispositions réglementaires en conséquence.

En terminant son exposé, le président de la Chambre a réaffirmé le sentiment d'urgence qui l'habite à cet égard: « Nous devons en être bien conscients, le temps presse. Il n'est pas exagéré de dire que nous faisons face à une urgence nationale. A chaque fois qu'une de nos meilleures entreprises, particulièrement celles qui appartiennent à des secteurs stratégiques, passe sous contrôle étranger, nous reculons tous en termes de contrôle de notre économie ».

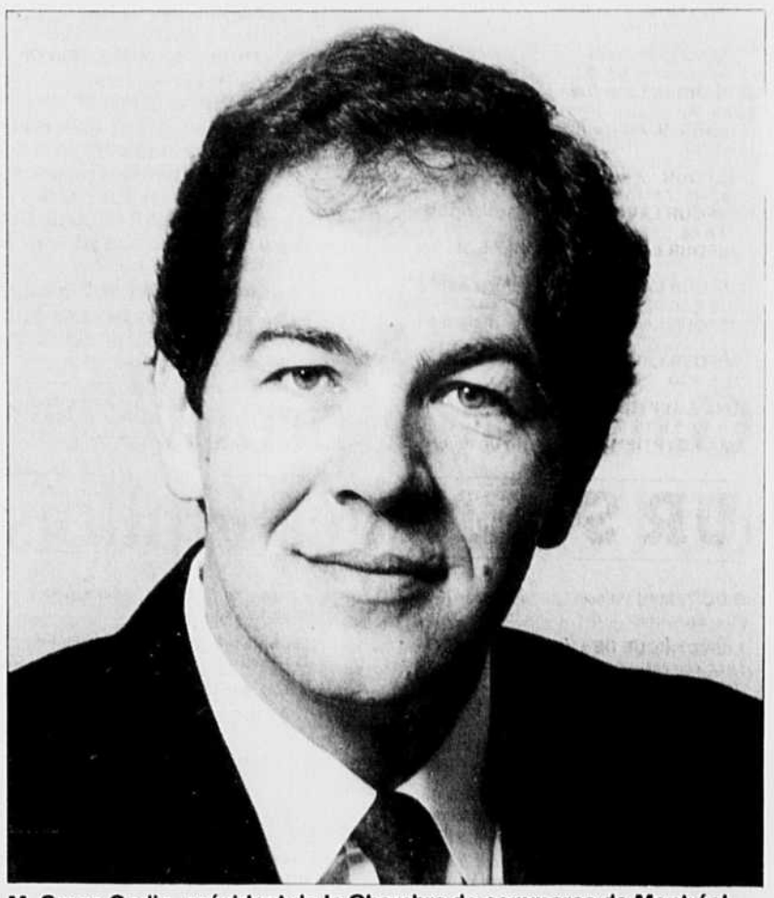

M. Serge Godin, président de la Chambre de commerce de Montréal.

M. Godin a par ailleurs consacré une grande partie de sa conférence à dire qu'il faut maintenant établir de nouvelles priorités et mettre résolument le cap sur la technologie: 1- Procéder à la conversion technologique de nos entreprises; 2- favoriser l'émergence d'entreprises de haute technologie. 3- fournir un effort de recherche plus soutenu et appliquer avec plus de rapidité les innovations technologiques; 4- améliorer notre système d'éducation du secondaire jusqu'à l'université.

Ivanhoe veut investir $ 500 millions à Laval

Sylvain Blanchard

IVANHOE, la filiale immobilière de Steinberg, investira $ 500 millions à Laval dans un immense complexe à bureaux. La nouvelle sera annoncée demain au cours d'une conférence de presse à laquelle participeront plusieurs dignitaires, dont la ministre Lise Bacon.

Une trentaine de tours à bureaux de 10 étages chacune seraient érigées, a-t-on appris, sur un immense terrain appartenant à Ivanhoe situé à l'intersection de l'autoroute des Laurentides, du Boulevard St-Martin, du Boulevard le Carrefour et du Boulevard Daniel-Johnson.

Les travaux débuteront dans quelques semaines et s'échelonneront sur une quinzaine d'années. Les premiers locataires pourront cependant être accueillis vers la fin de 1989.

Ivanhoe carresse ce projet depuis plus de cinq ans. Sa réalisation a été reportée à plusieurs reprises. Cette fois-ci, les dés sont jettés. Des retombées économiques importantes sont prévues pour la région montréalaise, mais les chiffres exacts, tout comme les autres détails de cet important projet, seront dévoilés demain.

La filiale immobilière de Steinberg occupe une place de choix dans le bilan financier de la compagnie, ayant réalisé en 88 un bénéfice d'exploitation de $ 38.7 millions.

Ivanhoe détient d'importants avoirs immobiliers en Amérique du Nord. À la fin du dernier exercice, elle possédait et exploitait 128 propriétés aménagées totalisant une surface locative brute de 10,326,000 pieds carrés.

Au cours de l'année 88, la direction de Steinberg a commandé une étude sur l'ensemble du portefeuille immobilier d'Ivanhoe. Résultat : une augmentation de la valeur d'expertise avant impôts de plus de $ 600 millions en date du 31 janvier 1988.

Cette année, Ivanhoe compte agrandir et rénover 12 centres commerciaux et se diversifier dans l'aménagement de complexes industriels et d'immeubles à bureaux. Le secteur des centres commerciaux demeurera cependant sa principale activité.

L'investissement qui sera annoncée demain survient 10 mois après que les actionnaires de Steinberg aient pris connaissance des résultats de l'exercice financier 1988, l'un des plus difficiles de l'histoire de la compagnie. L'année fut en effet marquée par de nombreuses fermetures de magasins, une grève majeure, ainsi que la vente possible de la compagnie. Pour l'exercice terminé le 30 juillet 88, Steinberg a subi une perte consolidée de $ 17 millions, comparativement à un bénéfice de $ 66.9 millions en 1987.

Les réserves canadiennes de devises baissent en avril

OTTAWA (PC) — En légère baisse par rapport au mois de mars, les réserves en or et en devises étrangères, dont se sert le gouvernement fédéral pour supporter le dollar canadien sur les marchés mondiaux, étaient de $ 16,1376 milliards US, le mois dernier, a fait savoir hier le ministère de la Finance.

C'était $ 56.4 millions US de moins qu'à la fin de mars, alors que ces réserves représentaient une valeur de $ 16,194 milliards US.

Demeurant au-dessus des 84 cents US, le dollar canadien a manifesté une certaine vigueur depuis le début de l'année.

Cette fermeté de notre devise a permis au gouvernement canadien d'augmenter ses réserves en devises étrangères, qui servent ensuite à acheter des dollars canadiens sur les marchés des changes quand notre devise semble vouloir dégringoler.

Au 30 avril, les réserves canadiennes étaient composées de $ 11.8642 milliards US en dollars des États-Unis, au regard de $ 11.9026 milliards US en mars.

Elles comprenaient aussi $ 1.7172 milliards US en d'autres devises étrangères, une valeur au livre de $ 770.8 millions US en or soit à peu près un dixième de sa valeur réelle, $ 1.3315 milliards US en droits de tirage spéciaux au Fonds monétaire international, et $ 453.8 millions en réserves auprès du FMI.

Le Montreal Trust a 100 ans et un actif qui dépasse les $ 10 milliards

Jean Chartier

LE MONTREAL TRUST a fêté ses 100 ans hier à l'occasion de son assemblée annuelle, l'une des plus importantes tenue par une institution financière montréalaise, car elle réunissait quelque 1,000 actionnaires.

C'était l'adieu de tous ces actionnaires à cette institution qui tourne une page de son histoire. Celle-ci porta d'abord en 1889 le nom de Montreal Safe Deposit Company, puis en 1897 elle devint le Montreal Trust & Deposit Company, l'institution fiduciaire des grandes fortunes montréalaises, et au début du siècle elle devint le Montreal Trustsous l'impulsion de son nouveau président qui devint par la suite Lord Beaverbrook, en raison de son appui très efficace à Churchill durant la guerre.

BCE, ce holding que l'on nommait Les Entreprises Bell Canada récemment, a payé le premier mai à La Corporation financière Power son bloc de 63 % des actions du Montreal Trust. Les actionnaires minoritaires seront payés ces jours-ci. Il reste à voir si BCE trouvera moyen de laisser au Montreal Trust des antennes dans le milieu montréalais et réémettra de nouvelles actions dans le public.

Le président du conseil, président et chef de la direction, M. Robert Gratton, a brossé un tableau de l'évolution récente de la plus grande fiducie montréalaise lors de l'assemblée. La compagnie gère maintenant les avoirs de 1,000 caisses de retraite, en l'occurence des actifs de $ 25 milliards. Ceci fait du Montreal Trust le deuxième plus gros gestionnaire de fonds de pension au Canada.

M. Gratton rappelle que la croissance du Montreal Trust a été phénoménale depuis six ans. En effet, l'actif de la compagnie est passé de $ 1.7 milliard en 1982 à $ 10.2 milliards à la fin de 1988. La grande fiducie montréalaise ne s'est pas laissé damer le pion au cours de la décennie. Montreal trust a notamment fait l'acquisition du Crédit Foncier en 1986, du Canada Trust et de Roynat en 1988.

Le capital-actions de la compagnie est aussi passé de $ 69 millions à $ 531 millions durant la même période et le bénéfice net s'est accru de $ 5.4 à $ 61 millions. Par action, le bénéfice a fait une progression de 30 cents à $ 1.62 et la valeur comptable de $ 3.85 à $ 10.19. Le prix de l'action est aussi passé de $ 2.50 à $ 23.50, pour un capital-actions payé aux actionnaires de $ 878 millions lors de la récente transaction par BCE.

L'acquisition de Roynat et de Canada Trust va fournir la moitié de la hausse du bénéfice net au cours de l'année 1989, a indiqué M. Gratton. La hausse du bénéfice net fut de 18 % en 1988 et elle sera tout probablement du même ordre en 1989, a-t-il dit lors de la conférence de presse qui a suivi l'assemblée.

Le président du Montreal Trust s'est réjoui de ce que, en autant que Power Corp ait décidé de se défaire de ses actions, ce soit une entreprise comme BCE qui les ait acquis. Les acquisitions vont continuer à être à l'ordre du jour dans le contexte de la réforme des institutions financières, estime-t-il.

M. Gratton a aussi émis l'avis que les institutions américaines sont en retard de 40 à 50 ans sur les institutions canadiennes face à la globalisation des services financiers. Il y a encore 3500 Savings & Loans aux États-Unis. Les Américains en auront pour 10 à 20 ans à compléter la réforme de leurs institutions , dit-il. Dans ce contexte, les prochains investissements du Montreal trust seront tout probablement au Canada, mais il y aura lieu de prendre position aux Etats-Unis éventuellement.

M. Robert Gratton.

C'est aujourd'hui même que le nouveau conseil d'administration du Montreal trust se réunit pour la première fois. Trois administrateurs de BCE ont été élu au conseil d'administration hier et Mme Claire Bombardier Beaudoin se retire pour être remplacée par le président de Lac Minerals, M. Peter Allen.

VIE DES ENTREPRISES

Idéal Métal paie un dividende idéal

LE CONSEIL d'administration de Idéal Métal a déclaré un dividende trimestriel de trois cents par action. Le dividende est payable le 31 mai courant, aux actionnaires inscrits à la fermeture des marchés le 17 du même mois, précise la compagnie dans un communiqué.

Sodarcan prend du poids

BARTLETT Trihey and Company Limited, conseillers en avantages sociaux, et MLH-A inc, firme d'actuaires ont annoncé leur fusion, mercredi. L'opération s'est faite le 26 avril. MLH-A est membre du groupe Sodarcan.

US Air commande 20 appareils

LA COMPAGNIE aérienne américaine US Air a annoncé mercredi avoir commandé à McDonnell Douglas vingt MD-82, et avoir pris une option sur 20 autres appareils, pour une valeur totale (options comprises) de $ 1.3 milliard. Les deux premiers appareils seront livrés en septembre 1992, et les autres, à raison d'un par mois, à partir de janvier 1993, précise la compagnie dans son communiqué. La flotte de US Air compte déjà trente et un MD-80 et soixante-quatorze DC-9-30.

Kaufel acquiert Éclairage Sélection

LE GROUPE Kaufel acquiert la société Éclairage Sélection de Montréal dont le chiffre d'affaires est de $ 3 millions. Cette acquisition permet à Kaufel d'ajouter à ses opérations un distributeur de produits d'éclairage commerciaux et résidentiels basé au Québec dont les activités ressemblent à celles de Kaufel, soit Kamro Lighting Products. Kaufel et ses filiales sont des fabricants de système d'éclairage de secours et de systèmes auxiliaires d'alimentation, de systèmes d'éclairage pour véhicules de transport en commun et d'appareils d'éclairage et de projecteurs industriels, commerciaux et résidentiels.

Cogeco achète le Westmount Examiner

COGECO a acheté les journaux hebdomadaires à circulation fermée The Westmount Examiner et The Town of Mount Royal Weekly Post. Les deux journaux font partie de la famille corporative Publications Dumont, filiale à part entière de Cogeco qui assure l'édition de journaux hebdomadaires. Ces journaux existent depuis 1925 et 1940 respectivement. Publications Dumont publie maintenant 33 journaux hebdomadaires totalisant 874,00 exemplaires par semaine.

MONDE DE LA FINANCE

CP voit son bénéfice reculer de 37 %

LE CANADIEN Pacifique a enregistré un bénéfice net consolidé de $134.1 millions au premier trimestre 1989, ce qui constitue un recul de 37 % par rapport à $ 183.9 millions pour la même période l'an dernier. Le chiffre d'affaires consolidé est tombé à $ 2.69 milliards alors qu'il était de $ 2.95 milliards précédemment.

La BNE et la BM coupent les hypothèques

LA BANQUE de Nouvelle-Ecosse et la Banque de Montréal ont annoncé, mercredi, qu'elles suivaient l'exemple de la Toronto-Dominion Bank, du Montreal trust et du Royal Trust et réduisaient certains taux hypothécaires, d'un quart de point. A la BNE, les taux sur les hypothèques de trois, quatre et cinq ans sont réduits à 12.5 %, et le terme de deux ans tombe à 12.75 %. Le terme de un an est inchangé à 13.5 %, ce qui reste surpérieur aux fiducies. La Banque de Montréal a suivi, en alignant ses taux sur ceux de la BNE; elle n'a toutefois pas réduit le terme de cinq ans vu qu'il était déjà à 12.5 %.

Victoire achète 4.8% de La Laurentienne

La COMPAGNIE Financière du Groupe Victoire de Paris, annonce qu'elle a l'intention d'acheter jusqu'à 1,100,000 actions subalternes de catégorie B du capital de la Corporation du Groupe La Laurentienne, représentant approximativement 4,8 % des actions subalternes de catégorie B mises et en circulation, le tout par le biais des Bourses de Montréal et de Toronto. Ces achats pourront commencer le 5 mai 1989, seront effectués au prix du marché de ces actions au moment de leur acquisition et cesseront au plus tard le 27 octobre 1989. Les achats du Groupe Victoire sont réalisés à des fins de placement uniquement et dans le but d'augmenter sa participation dans le capital de Laurentienne.

REPÈRES ÉCONOMIQUES

L'économie américaine a ralenti en avril

L'ÉCONOMIE américaine a connu un rythme modéré d'expansion ces derniers mois, qui devrait pouvoir être maintenu, a annoncé la Réserve fédérale (Fed) dans un rapport publié mercredi, montrant ainsi que l'institution paraît satisfaite du taux de croissance actuel. Dans cette compilation des rapports de ses présidents de banques régionales, la Fed dit ne voir aucun signe d'un ralentissement dangereux de l'économie. De nombreux analystes ont exprimé depuis quelques mois la crainte que la politique monétaire restrictive de la Fed ne provoque une récession. Au premier trimestre, l'économie hors secteur agricole a enregistré une croissance de 3 pc, après 3.5 pc pour les trois derniers mois de 1988, selon les chiffres publiés la semaine dernière par le département du Commerce. Le rapport de la Fed sera un des documents de travail du Federal Open Market Committee lors de sa réunion du 16 mai prochain.

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'économie de l'Outaouais (3)

À Maniwaki, un centre de recherche qui allie forêt et haute technologie

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

MESSINE — En empruntant la route 105 vers le nord, bordée pendant des dizaines de kilomètres d'arbres, de plans d'eau et de quelques villages disséminés çà et là, rien ne laisse présager qu'un peu avant Maniwaki on retrouve un haut-lieu de recherche technologique.

Dans les bâtiments oranges de l'aéroport de Messine, un petit groupe de personnes intègrent les deux grands axes de développement de l'Outaouais: la forêt et la haute technologie.

C'est qu'en cet endroit est installé le CTTM, le Centre de transfert technologique de Maniwaki. Derrière cette appellation peu explicite se cache en fait le centre nerveux d'un système avancé de protection de la forêt contre les incendies. Ici, ordinateurs Vax 750, logiciels de simulation, photos-satellites et informaticiens côtoient les employés de la Société de conservation de l'Outaouais (SCO) et les bombardiers d'eau CL-215 appelés à combattre sur le terrain et par la voie des airs les feux de forêts.

Le patron de la SCO, Ghislain Ouellette, prend un plaisir manifeste à expliquer les moindres détails de fonctionnement de ce laboratoire unique au monde. Car d'Argentine, de Nouvelle-Zélande et même d'Union Soviétique, on se déplace pour venir constater de visu le modèle québécois de combat des incendies.

Les résultats sont probants, souligne M. Ouellette. « Alors que dans les autres régions du Québec, un incendie de forêt détruit en moyenne 30 hectares, dans le territoire de la SCO la surface moyenne a été abaissée à 2.6 hectares. »

Ce sont des chercheurs de l'Institut forestier national de Petawawa, de l'autre côté de la fontière ontarienne, qui ont mis au point de nouvelles techniques de prévision des incendies et de leur propagation. La Société de conservation de l'Outaouais, un organisme financé par l'Etat québécois ainsi que les entreprises privées qui exploitent la forêt, s'y est montrée intéressée et l'on a convenu d'en faire le laboratoire d'expérimentation.

Annuellement, il en coûte $ 29 millions pour protéger la forêt québécoise contre les feux. Plus d'un millier d'incendies détruisent une superficie de 36,000 hectares de forêts, soit un sixième des 225,000 hectares de bois récoltés en forêt publique chaque année.

Trois millions de mètres cubes de bois sont détruits chaque année. Dans quatre cas sur cinq, la négligence humaine en est responsable alors que la foudre, selon les régions, peut être à l'origine de 20 à 33 % des feux. L'Outaouais est la deuxième région au Canada la plus affectée par les feux de foudre, précise M. Ouellette.

Afin de limiter les dégats, les chercheurs ont mis au point systèmes de gestion et technologies afin de prévenir et de prédire les risques d'incendie. Grâce à une panoplie d'appareillage, les facteurs climatiques (pluie, niveau d'humidité, vent, etc.), les détecteurs de foudre, les patrouilles aériennes de repérage des feux, les photographies prises par le satellite Landsat sont autant d'éléments qui permettront de gérer la protection des forêts.

L'ensemble des données provenant de sources diverses sont analysées par les responsables des sociétés de conservation. L'informatique permet à la SCO par exemple de simuler sur ordinateur la progression d'un incendie dans diverses conditions et ainsi décider de la meilleure méthode de combat ou encore de déterminer quel incendie doit être éteint en priorité. Car il arrive souvent que plusieurs feux se déclenchent dans un court laps de temps, signale M. Ouellette qui raconte avoir déjà eu à faire face à 60 feux en quatre heures.

Dans les locaux du Centre de transfert technologique, attenants à ceux de la SCO, une demi-douzaine d'informaticiens travaillent à perfectionner le système. C'est là que les autres sociétés de conservation du Québec — il y en a sept — sont reliées à l'ordinateur de Maniwaki et utilisent, bien que partiellement encore, les logiciels mis au point. Environ le tiers des programmes utilisés à Maniwaki ont été tranférés vers les autres sociétés de conservation.

Actuellement, les spécialistes sont à mettre au point un réseau de radars de précipitations afin de recueillir des données sur chaque parcelle de territoire de 4 km carrés. On veut également développer un détecteur infrarouge qui pourra identifier les débuts d'incendie sur de petites surfaces et qu'il est difficile de déceler lorsque la visibilité est faible.

Photo PC

Le Centre de transfert technologique de Maniwaki met l'informatique et un appareillage sophistiqué de détection au service de la protection de la forêt.

Gatineau a profité de l'exode des Hullois

GATINEAU (PC) — Au beau milieu d'un terrain vague s'élèvent deux immeubles aux lignes résolument modernes. Sortant de nulle part, il s'agit en fait des premiers éléments du centre-ville tout neuf qu'est en train de se donner Gatineau, l'agglomération urbaine la plus populeuse de l'Outaouais, devant sa voisine Hull.

Avec une population qui atteint maintenant 85,000 habitants, Gatineau a accueilli depuis dix ans pas moins de $ 650 millions en investissements dans la construction industrielle et résidentielle. La ville abrite le plus gros centre commercial de la région, qui compte 250 commerces. Depuis dix ans, plus de 8,000 résidences ont été construites.

« La croissance très forte de la population de Gatineau vient de ce qu'il en coûte moins cher ici pour se loger », explique le directeur général de la municipalité, Claude Doucet. Les expropriations à Hull lors de la construction des immeubles fédéraux ont provoqué aussi une migration vers Gatineau.

Si Gatineau se dote aujourd'hui d'un centre-ville tout neuf, érigé sur un site vierge, c'est que l'actuelle ville est le résultat du regroupement de sept municipalités au milieu des années 1970. Mais les deux principaux noyaux, Gatineau et Pointe-Gatineau étaient éloignés l'un de l'autre, séparés par quelques dizaines d'âcres de terrain vague. Etirée entre les deux pôles, la nouvelle ville n'avait pas de véritable centre.

Pour le moment, les deux seuls édifices qui s'y trouvent sont un campus du Cegep de l'Outaouais ainsi qu'un immeuble abritant plusieurs services municipaux. À terme, une Maison de la culture abritant salles de spectacles et d'expositions y sera érigée.

De plus, Gatineau profitera de sa proximité avec Ottawa puisque les Archives nationales ont décidé de déplacer une partie de leurs locaux dans le nouveau centre-ville. La construction doit débuter dans deux ans.

Dans le secteur industriel, le principal employeur est l'usine de papier journal de Produits forestiers Canadien Pacifique qui compte près de 1,500 employés.

Pour attirer les entreprises, Gatineau mise sur son Aéroparc, un parc industriel accolé à l'aéroport de Gatineau qui peut accueillir jusqu'à des Boeing 727. Pour le moment, seules quelques petites entreprises de service locales y sont installées.

On compte beaucoup sur le projet d'usine de pièces d'automobiles de la firme Magna International. Il s'agit d'un investissement d'environ $ 40 millions qui procurerait 50 emplois. Avec un projet majeur, estime M. Doucet, l'Aéroparc pourrait attirer les sous-traitants. Mais les dernières rumeurs veulent que Magna aurait plutôt décidé de s'installer à Lachute.

America West Airlines veut acheter la navette d'Eastern

NEW YORK (AFP) — La compagnie America West Airlines Inc. a annoncé hier qu'elle proposait de racheter les opérations de navette de Eastern Airlines et dix Boeing 757 de cette compagnie pour un montant total de $ 726 millions US, dépassant l'offre du promoteur immobilier Donald Trump.

America West, dont le siège se trouve à Phoenix (Arizona), a indiqué qu'elle offrait $ 390 millions au comptant pour les seules activités de navette de Eastern (Washington-New York-Boston).

Eastern, paralysée depuis deux mois par une grève de son personnel, avait déjà conclu début avril un accord avec M. Trump prévoyant le rachat de la navette pour $ 365 millions, somme comprenant l'acquisition de 21 Boeing 727.

L'accord avec le promoteur immobilier new-yorkais, comme toutes ventes d'actifs de Eastern, doit être approuvé par le juge fédéral des faillites. Cette compagnie s'est en effet placée depuis le 9 mars dernier sous la protection de la loi sur les faillites qui permet à une entreprise d'être à l'abri de ses créanciers, le temps de mettre en place un plan de restructuration.

Le président de Trump Shuttle (société créée par M. Trump pour exploiter la navette), M. Bruce Nobles, s'est refusé à tout commentaire concernant l'offre de America West qui a été transmise au tribunal des faillites. « Nous n'avons aucun commentaire. Nous ne connaissons rien » (ndlr: de l'offre de America West), a-t-il affirmé en soulignant toutefois que M. Trump a « un contrat signé avec Eastern ».

Texas Air, groupe auquel appartient Eastern, avait tenté de céder la totalité de cette compagnie. Mais après l'échec des négociations notamment avec M. Peter Ueberroth, ancien administrateur de la Ligue américaine de baseball, le président de Texas Air, M. Frank Lorenzo, avait souligné récemment que Eastern n'était plus à vendre.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividendes

AVIS est donné par les présentes que les dividendes sur les actions en circulation ci-dessous de cette Banque ont été déclarés payables pour le trimestre en cours à la Banque et à ses succursales à compter du 24 mai, 1989 aux actionnaires inscrits à la clôture des registres le 24 avril, 1989 comme suit :

1. Dividende n° 33 de $0.47 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série A, de $1.88 ;
2. Dividende n° 24 de $0.3625 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série B, de $1.45 ;
3. Dividende n° 20 de $2.0941 par action sur les actions privilégiées de premier rang à taux variable, série C ;
4. Dividende n° 20 de $1.8297 U.S. par action sur les actions privilégiées de premier rang à taux variable, série D ;
5. Dividende n° 407 de $0.55 par action sur les actions ordinaires.

Les détenteurs d'actions des catégories susmentionnées, sauf celles indiquées à l'alinéa 4 ci-dessus, peuvent choisir de recevoir leurs dividendes sous forme d'actions ordinaires de la Banque plutôt qu'en espèces, conformément aux dispositions du Régime de dividendes et d'achat d'actions établi par la Banque.

AVIS est également donné par les présentes que les dividendes nos 37, 38 et 39 sur les actions privilégiées de premier rang, série E, au taux flottant ajusté au cours, en circulation de cette Banque, ont été déclarés pour les mois de mai, juin et juillet 1989 et qu'ils seront payables les 12 juin, 12 juillet et 11 août 1989 respectivement aux actionnaires inscrits à la clôture des registres les 31 mai, 30 juin et 31 juillet 1989 respectivement, en conformité des dispositions sur les droits, privilèges, restrictions et conditions se rattachant à ces actions.

Par ordre du conseil d'administration
La vice-présidente et secrétaire,
Jane E. Lawson
Montréal, le 4 avril 1989

AVIS D'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Veuillez prendre avis qu'une assemblée spéciale des actionnaires de la COMPAGNIE D'ASSURANCE DU HOME CANADIEN aura lieu à son siège social, 555 boul. René-Lévesque Ouest, Suite 1630, Montréal, Québec, le jeudi 25 mai 1989 à 10:45 A.M. pour les fins suivantes:

1) Confirmer le règlement B-7 changeant la date de l'assemblée annuelle du quatrième mercredi durant le mois de mai pour le quatrième jeudi durant le mois de mai à 11:00 A.M.

AVIS D'ASSEMBLÉE ANNUELLE

Veuillez prendre avis que l'assemblée annuelle des actionnaires de la COMPAGNIE D'ASSURANCE DU HOME CANADIEN aura lieu à son siège social, 555 boul. René-Lévesque Ouest, Suite 1630, Montréal, Québec, le jeudi 25 mai 1989 à 11:00 A.M. pour les fins suivantes:

1) recevoir les états financiers et le rapport des vérificateurs pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 1988,
2) élire les administrateurs,
3) nommer les vérificateurs,
4) transiger toutes autres affaires qui pourraient être soumises à l'assemblée.

Jacques Legault
Secrétaire

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

PUBLICITÉ
SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de brevets
Agents de marques de commerce
Fondé en 1936
Recherches en marques de commerce et en brevets
Conseils et services professionnels pour toutes questions impliquant la loi sur les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur et les dessins industriels.
Depuis plus de 50 ans
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389

Services psychologiques
26 psychologues membres de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec
Centre de psychologie Gouin inc.
39 ouest, boul. Gouin
(514) **331-5530** Montréal H3L 1H9

D'EXTRAORDINAIRES
PHOTOCOPIES COULEUR
AU LASER
DE VOS DESSINS, PHOTOS, DIAPOSITIVES, CATALOGUES, ALBUMS CHEZ
SCRIBEC
45, rue Jarry est, Montréal, 385-9400
Semaine 8h30 à 20h – Samedi 10h30 à 16h

Bien.

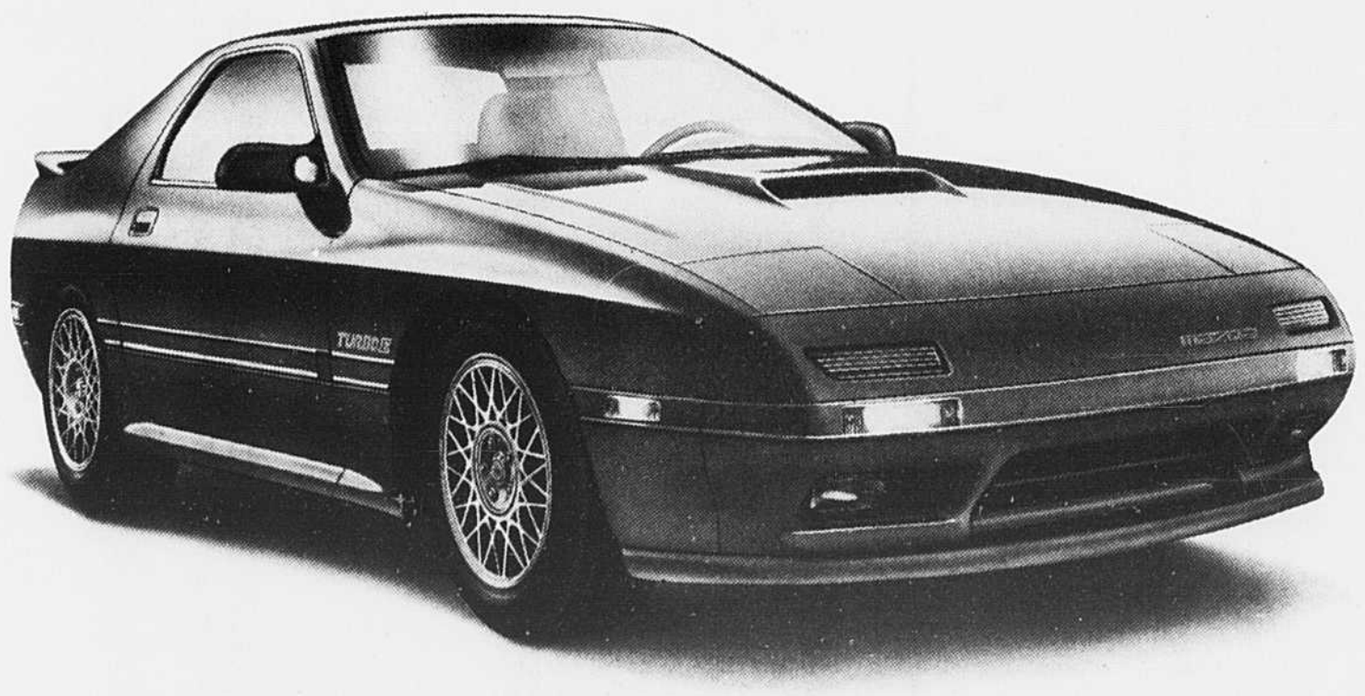

LA VIE ÉCONOMIQUE

Ne manquez pas

LE 3 JUIN

CAHIER SPÉCIAL

BICENTENAIRE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

TOMBÉE PUBLICITAIRE: 19 MAI

RÉSERVATIONS (514) 842 9645

LE DEVOIR

La CÉE accuse à son tour Washington de pratiques commerciales déloyales

BRUXELLES (AFP) — La CÉE a répliqué hier aux critiques de Washington sur les barrières douanières dressées en Europe devant les produits américains, en accusant à son tour les États-Unis de se livrer à des pratiques commerciales déloyales dans 42 secteurs.

Présentant le rapport annuel de la Commission européenne sur « les entraves américaines au commerce », le Commissaire européen aux Relations extérieures Frans Andriessen a affirmé que « les États-Unis ne respectent pas leurs obligations commerciales internationales », par exemple en n'appliquant pas les résultats des arbitrages du GATT. La CÉE, a-t-il souligné, « s'efforcera d'obtenir la suppression de toutes les restrictions au commerce injustifiées, par des moyens qui respectent pleinement les règles internationales régissant le commerce ».

La Commission a publié son rapport quatre jours seulement après que le représentant spécial du président américain pour le Commerce, Mme Carla Hills, eut accusé la CÉE — et 22 autres pays — de bloquer de manière abusive les exportations américaines. Aux termes de la nouvelle loi de commerce américaine (Trade Act) adoptée l'an dernier, ces accusations pourraient déboucher sur des représailles commerciales envers les pays jugés les plus « coupables » d'infractions. La CÉE avait exprimé mardi son 'profond souci' devant cette éventualité.

Selon le porte-parole de la Commission européenne, ce rapport que la CÉE publie chaque année depuis 1985 « a été préparé de longue date » et n'est pas une réplique aux déclarations de Mme Hills. Mais un haut fonctionnaire européen a souligné de son côté que ce sont « les implications du Trade Act » qui fournissent les « principales innovations » de ce document par rapport à ceux des années précédentes.

La rapport dresse en quarante pages la liste détaillée des principales sources de conflits commerciaux entre la CÉE et Washington depuis une dizaine d'années, et cite en particulier:

■ Les barrières douanières: les États Unis appliquent des droits allant de 20 à 48 % (le double des droits européens correspondants) sur l'habillement, les chaussures et les articles de verrerie par exemple.

■ Les quotas imposés à certains produits agricoles européens entrant aux États Unis (produits laitiers, coton, sucre, etc. . .). Le GATT a autorisé ce contingentement en 1955 pour protéger l'agriculture américaine en pleine restructuration et Washington s'est opposé ce qu'il soit remis en cause malgré les pressions de la CÉE. Les Américains ont cependant accepté que le problème soit pris en compte globalement dans les négociations commerciales de l'Uruguay Round.

■ Les obstacles administratifs: « un montant d'échanges considérable a été perdu » à cause des règlementations américaines très strictes sur l'importation de plantes et de produits alimentaires, note le rapport.

■ Les fournitures publiques: le Trade Act prévoit « d'acheter américain » de préférence dans les secteurs qui ne sont pas encore couvert par les règles du GATT, en particulier les télécommunications. C'est un des secteurs où les États Unis ont critiqué le plus sévèrement le manque d'ouverture du marché européen.

Le rapport s'en prend aussi aux subventions versées par Washington à ses agriculteurs et aux dépenses américaines en faveur de la recherche à des fins militaires. Une sorte de réponse du berger à la bergère après les attaques américaines contre la Politique agricole commune et le programme Airbus.

À la mission américaine auprès de la CÉE, on se refusait officiellement hier à tout commentaire sur ce rapport. Un diplomate américain a cependant estimé, sous le couvert de l'anonymat, qu'il s'agissait bien d'une réplique aux propos de Mme Carla Hills mais que pour l'essentiel, le rapport de cette année « n'était pas différent » de celui de l'an passé.

Washington entend se montrer ferme vis-à-vis ses partenaires

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain utilisera la loi sur le commerce d'une façon « énergique mais constructive pour ouvrir les marchés » mondiaux et « persuader » leurs partenaires commerciaux « d'honorer les accords » commerciaux, a souligné hier la représentante spéciale du président George Bush pour le Commerce, Mme Carla Hills.

Le gouvernement ne se servira pas de cette loi comme « d'un outil protectionniste » et « ne prendra pas de mesures de rétorsion » à l'égard des pays qui accepteront de supprimer leurs barrières aux exportations américaines, a indiqué Mme Hills qui s'exprimait devant la Commission des finances du Sénat.

« Nous agirons comme un chirurgien qui se sert d'un scalpel pour supprimer les barrières commerciales (. . .) Nous n'utiliserons pas ces outils pour charcuter les règles d'un système (commercial) que nous essayons de renforcer », a-t-elle affirmé.

Plusieurs sénateurs ont demandé à Mme Hills que le Japon figure sur la liste des pays contre lesquels le président Bush devra prendre des mesures de rétorsion si les efforts de ces pays pour réduire leurs barrières commerciales sont jugées insuffisants après une période de 18 mois de négociations. Cette liste, établie dans le cadre de la loi sur le commerce, doit être publiée le 30 mai.

« Nous serions stupéfaits si le Japon, avec sa panoplie complète de barrières commerciales, n'est pas sur la liste », a ainsi souligné le sénateur républicain John Danforth.

Selon certaines informations, le gouvernement américain semble divisé sur la question de mettre ou pas le Japon sur cette liste « noire ».

« Nous ne traitons pas le Japon différemment ni plus durement. Nous essayons d'agir de la même façon avec tous nos partenaires commerciaux », a assuré Mme Hills.

AU SERVICE DE VOS RÉUNIONS

Une poignée de main courtoise. Des sourires attentifs. Un empressement à mieux vous servir. Oui, l'équipe au Manoir du Lac Delage met tout en oeuvre pour que vos réunions d'affaires soient un franc succès.

Dans un décor enchanteur alliant la détente à la réflexion, découvrez le confort de nos 10 salles de travail spécialement aménagées et de nos 110 chambres et suites. Laissez-vous séduire par notre fine gastronomie. Plongez dans un vaste éventail d'activités sportives! Récemment rénové, le Manoir s'est même doté d'une piscine intérieure. Vous aimeriez goûter à une hospitalité rafraîchissante lors de votre prochaine réunion d'affaires?

Optez pour le Manoir du Lac Delage!

LE MANOIR DU LAC DELAGE

HÔTEL DE VILLÉGIATURE ET CENTRE DE CONGRÈS.

LAC DELAGE

40, Ave du Lac, Ville du Lac Delage, (Québec) G0A 4P0

RÉSERVATIONS • QUÉBEC 848-2551 • MONTRÉAL 593-1084 1 800 463-2841

D'après Laurent Picard

La fiscalité fédérale nuit à Montréal

Isabelle Paré

EN REFUSANT de modifier ses lois fiscales à l'endroit des organismes internationaux, Ottawa met des bâtons dans les roues de Montréal et l'empêche de faire du rayonnement international un de ses axes de développement.

C'est qu'affirme M. Laurent Picard, auteur du rapport sur le développement de la région de Montréal, qui prenait hier la parole lors d'un dîner-conférence organisé par le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM).

Par ailleurs, au lendemain de l'annonce de l'implantation de l'Agence spatiale à Saint-Hubert, une des principales recommandations du rapport Picard, son auteur a refusé de commenter le choix du site arrêté par Ottawa.

Son discours a porté sur l'inflexibilité du fédéral à modifier ses lois fiscales pour permettre à Montréal, ou toute autre ville canadienne, d'attirer chez elle, les sièges d'organismes internationaux.

Dans le rapport remis en 1986 au ministre responsable de la région de Montréal, M. Robert de Cotret, le comité consultatif proposait plusieurs avenues pour favoriser la venue d'organismes internationaux à Montréal : d'abord, de leur reconnaître un statut officiel et d'adopter une loi cadre à leur égard. Le comité pressait aussi Ottawa de ratifier la convention des Nations Unies sur les privilèges et immunités de ses agences, reconnue par plus de 96 pays !

Le rapport Picard suggérait d'accorder des avantages fiscaux aux organismes internationaux pour leur permettre d'attirer leurs cadres supérieurs et de leur faciliter les permis de visite et de travail. Et surtout, d'exempter ces organismes de l'obligation d'investir au moins 90 % de leur de retraite au Canada.

« De tout ceci, strictement rien n'a été fait », a déploré M. Picard.

Bien près de la perfection.

La Mazda RX-7 1989

La voiture sport la plus vendue au monde n'a jamais été si près de la perfection!

Performance excitante. Les 200 cv du nouveau moteur rotatif de la RX-7 Turbo vous propulseront de 0 à 60 m/h en 6,3 secondes.

Stabilité et maniabilité hors pair. La suspension à comportement dynamique donne à la RX-7 une stabilité et une maniabilité hors pair.

En position de commande. Chaque pédale, cadran ou indicateur est placé pour minimiser vos efforts et maximiser votre confort.

Tenue de route exceptionnelle. Les freins à disque aux 4 roues, les pneus haute performance, et les roues en alliage d'aluminium vous procurent une conduite excitante!

Beauté de ses lignes aérodynamiques. Le nouvel aileron arrière, le tablier avant et les jupes latérales aident la RX-7 à coller à la route et lui donnent une allure irrésistible.

La meilleure garantie de l'industrie. Chaque Mazda RX-7 est couverte par une garantie de 5 ans ou 100 000 km sur les pièces principales, incluant une garantie pare-chocs à pare-chocs de 3 ans ou 80 000 km.

Prix près de la perfection. Vous serez sans doute heureux d'apprendre qu'une des voitures les plus perfectionnées sur le marché pourrait vous appartenir pour moins de 22 000 $*!

C'est l'temps de passer à Mazda.

mazda

*Prix suggéré par le fabricant pour le modèle RX-7 de base. Transport, inspection avant livraison, immatriculation, taxes provinciales et autres frais fixés par le concessionnaire en sus. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Certaines caractéristiques n'existent pas sur tous les modèles.

AVIS D'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Veuillez prendre avis qu'une assemblée spéciale des actionnaires de la COMPAGNIE D'ASSURANCE ADRIATIQUE DU CANADA aura lieu à son siège social, 555 boul. René-Lévesque Ouest, Suite 1630, Montréal, Québec, le jeudi 25 mai 1989 à 11:20 A.M. pour les fins suivantes:

1) Confirmer le règlement B-5 changeant la date de l'assemblée annuelle du quatrième mercredi durant le mois de mai pour le quatrième jeudi durant le mois de mai à 11:45 A.M.

AVIS D'ASSEMBLÉE ANNUELLE

Veuillez prendre avis que l'assemblée annuelle des actionnaires de la COMPAGNIE D'ASSURANCE ADRIATIQUE DU CANADA aura lieu à son siège social, 555 boul. René-Lévesque Ouest, Suite 1630, Montréal, Québec, le jeudi 25 mai 1989 à 11:45 A.M. pour les fins suivantes:

1) recevoir les états financiers et le rapport des vérificateurs pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 1988,
2) élire les administrateurs,
3) nommer les vérificateurs,
4) transiger toutes autres affaires qui pourraient être soumises à l'assemblée.

Jacques Legault
Secrétaire

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Le marché bat en retraite

MONTREAL (PC) — Tout le marché a battu en retraite, hier, à la Bourse de Montréal et l'indice composé a clôturé la séance en baisse de 7.42 à 1832.20.

Les échanges ont porté sur 5,232,310 actions contre 7,468,036 la veille.

Les forestières ont cédé 22.33 à 3060.22, les bancaires 18.76 à 1835.69, les pétrolières 10.35 à 1624.61, les minières 9.92 à 1876.73, les services publics 9.61 à 1504.63 et les industrielles 3.50 à 1595.29.

L'industrielle Laidlaw B, en baisse de 1-8 à $15 5-8 s'est traitée à 260,800 exemplaires. La minière Encor Inc. a monté de 3 cents à $2.54 et 713,500 actions ont changé de main.

Par ailleurs, Banque de Montréal a perdu 5-8 à $30 3-8, Banque impériale 1-2 à $28 7-8, Bombardier B 1-2 à $11 1-4, Banque nationale 1-4 à $13 1-2, Canadian Pacific 1-4 à $22 1-8 et Banque royale 1-8 à $42.

Sur 597 titres mis en jeu 115 étaient en hausse, 185 en baisse et 197 stables.

XXM	VALEURS INDUSTRIELLES	BANCAIRE	PRODUITS FORESTIERS
1832,20	1595,29	1835,69	3060,22
7,42	3,50	18,76	22,33

SERVICES PUBLICS	MINES ET MÉTAUX	INDICE RÉA R.C.M.P.	VARIATION DES TITRES
1504,63	1876,73	1334,27	115
9,61	9,92	5,50	197
			185

TORONTO

Mouvement à la baisse

TORONTO (PC) — Le mouvement de baisse s'est accéléré et une forte activité régnait, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a fait une chute de 16.99 points et se trouvait à 3588.81 en fin de journée.

Le volume des échanges a gonflé et totalisait 28 millions d'actions comparé à 25.3 millions mardi.

Dans les industrielles, Canadian Pacific a perdu 1-4 à $22 1-4, Hees International 3-4 à $31, Cineplex Odeon 1-4 à $17 3-4, Repap Enterprises 1-8 à $11 1-2 et Alcan 3-8 à $25 5-8. BCE Mobile Communications a gagné 1 1-2 à $33 3-4, Rothmans 1 à $59, Glenayre 1 à $11 1-4, Gandalf Technology 5-8 à $6 1-2 et Sterivet Laboratories 15 cents à $1.50.

Dans les mines, Placer Dome a cédé 1-4 à $14 5-8, Hemlo Gold 1-8 à $12 1-4 et LAC Minerals 1-8 à $12 1-2. Echo Bay Mines a gagné 1-4 à $16 1-4, Pegasus Gold 3-8 à $11 et Pine Point Mines 1-2 à $30 3-4.

Dans les pétroles, Renaissance abandonne 1-2 à $14 1-2, Ranger Oil 1-4 à $6 5-8 et Chieftain International 1-4 à $15 3-4. Mark Resources gagne 1-4 à $8 3-4, Ocelot Industries B 3-8 à $12 et Total Petroleum 1-4 à $33 3-4.

TSE 300	VALEURS INDUSTRIELLES	PRODUITS DE CONSOMMATION	COMMUNICATIONS
3588,81	2079,08	4736,99	8043,36
16,99	6,93	8,80	10,54

HAUTE TECHNOLOGIE	AURIFÈRES	PÉTROLE ET GAZ	VARIATION DES TITRES
6,22			275
741,29	5317,14	3994,63	407
	15,53	29,48	390

NEW YORK

Tendance irrégulièrement faible

NEW YORK (AFP) — La tendance était irrégulièrement faible, hier, à Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a fluctué de part et d'autre de la barre des 2,400 points pour clôturer à 2,393.69 en baisse de 9.17 points.

Quelque 172 millions d'actions ont été échangées. Baisses et hausses se sont à peu près équilibrées (689 contre 682) et 544 titres ont été inchangés.

A l'exception d'opérations sur ordinateur par les investisseurs institutionnels, les milieux boursiers se sont abstenus en attendant la publication, vendredi, des statistiques sur la situation de l'emploi qui devraient permettre d'évaluer si la croissance économique a poursuivi en avril le ralentissement constaté au 1er trimestre, considéré positif pour l'évolution de l'inflation et des taux d'intérêt.

En début de semaine, le rapport mensuel de l'Association nationale des agents d'achats avait semé le doute à ce sujet en signalant une accélération de la croissance en avril.

Avon Products qui bénéficie de rumeurs d'OPA, a progressé de 4 5-8 à 37; Loews a gagné 2 1-8 à 96 5-8 et Goodrich 1 3-4 à 56 1-4.

McDonnell-Douglas a perdu 1 1-2 à 82; Manufacturers Hanover 1 1-4 à 34 1-4 et McGraw Hill 1 1-2 à 34.

Parmi les titres canadiens, BCE a cédé 1-4 à $31, Bell Industries 1-8 à $15 5-8, Canadian Pacific 3-8 à $18 5-8 et Inco 1-8 à $30 7-8. Alcan a gagné 1-8 à $32 1-2 et Northern Telecom 3-8 à $17 5-8.

DOW JONES INDUSTRIEL	DOW JONES 65 TITRES	DOW JONES TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
			0,30
2393,69	917,94	1130,98	192,45
9,17	2,40	2,59	

S ET P 500	S ET P 400	NYSE	VARIATION DES TITRES
0,04	0,38		682
308,16	354,99	172,35	544
		0,02	689

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.4595	Hong Kong	Dollar	0.1521
Afrique franco	Franc CFA	0.003710	Inde	Roupie	0.0749
Allemagne-Ouest	Mark	0.6262	Israël	Sheqels	0.6552
Antilles Angl.	Dollar	0.4390	Italie	Lire	0.000858
Australie	Dollar	0.9403	Jamaïque	Dollar	0.2192
Autriche	Schilling	0.08901	Japon	Yen	0.008828
Bahamas	Dollar	1.1828	Liban	Livre	0.00242
Belgique	Franc	0.02991	Mexique	Peso	0.000507
Danemark	Couronne	0.1610	Norvège	Couronne	0.1727
Espagne	Peseta	0.010098	Nouv.-Zélande	Dollar	0.7322
États-Unis	Dollar	1.1828	Portugal	Escudo	0.007586
Finlande	Mark	0.2805	Royaume-Uni	Sterling	1.9918
France	Franc	0.1855	Suède	Couronne	0.1845
Grèce	Drachme	0.007375	Suisse	Franc	0.7033
Hollande	Florin	0.5554	Vénézuela	Bolivar	0.03176

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR À LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
	0,45		
84,45	377,95	6,697	446,00
0,25		0,02	

MONTRÉAL

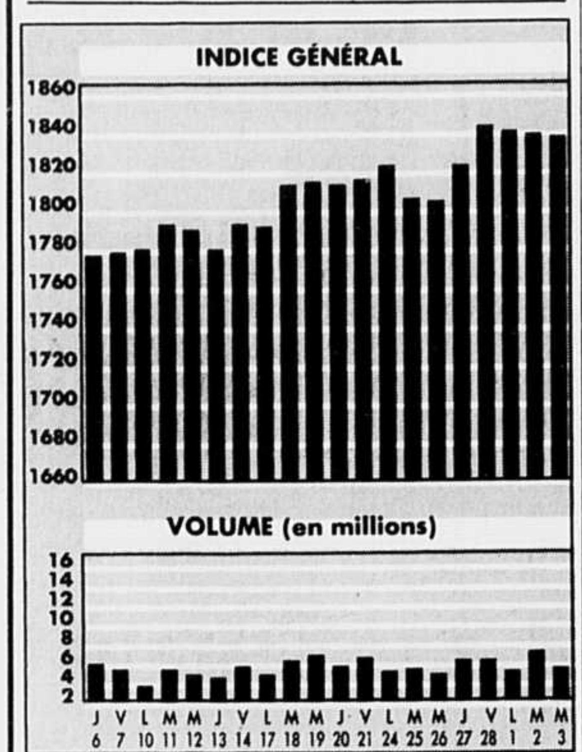

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
ACSI—Bio	1200	13	13	13	— 2
AMCA Int	11942	455	450	455	+ 5
AMCA9.25	420	$24⅜	24⅜	24⅜	
AMCA9.5	300	$22¼	22¼	22¼	
Abti Prce	z45	$20⅛	20	20	+ ¼
Actidev	3300	125	125	125	
Agnico E	5700	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Air Canda	27271	$11½	11¼	11⅜	
Alta.energ	9815	$16⅛	15⅞	15⅞	— ⅛
Alt.E.7.75	400	$25	25	25	
Alta N Gs	1500	$16	16	16	+ ¼
Alcan Alu	60850	$25⅞	25½	25¾	— ¼
Aldona M	629	10	10	10	
Algo Sr.1	z57	235	235	235	+ 2
Algo.A	z35	380	375	380	
Am.Barric	2000	$23½	23⅜	23½	
fAmr.rs.A	z400	88	88	88	+ 3
Amisco	4600	125	105	120	+ 15
Artopex	900	450	440	440	— 5
Asbestos	z19	$9	9	9	
fAstral A	1300	$12	12	12	— ¼
fAtco I	4400	$10¼	10⅛	10⅛	
Atco II	25008	$10¼	10¼	10¼	
fAtlant.A	z550	80	76	80	
Auberges	4650	455	450	450	
Avcorp	14350	138	130	138	+ 9
BaCorp.A	100	$29⅛	29⅛	29⅛	
BCRail2.3	4200	$25¼	25¼	25¼	— ¼
BC Tel	8750	$15¾	15½	15⅝	
BCE Inc.	61835	$37	36⅝	36⅝	— ¼
BCE Mbl	3814	$33	32	33	+ 1
BCED	45650	296	289	290	— 6
BCED.Wt	8500	36	34	35	— 1
BCED Sr1	1200	$23⅜	23¼	23⅜	+ ⅛
BP Can	1324	$16⅞	16⅜	16⅜	— ⅞
BaLau2.62	250	$26¼	26¼	26¼	
Bq.Laur	600	$14⅜	14¼	14¼	
Baue Nat	143799	$13¾	13½	13½	— ¼
Bq Royale	67842	$42⅛	41⅞	42	— ⅛
BqRy 1.45	6180	$17	16⅞	17	+ ⅛
BqRy 1.88	1375	$22	22	22	
Bq. T—D	39424	$40½	40⅛	40¼	— ¼
Bq.C.Imp	171654	$29¼	28¾	28⅞	— ½
Baue Mtl	74939	$30⅝	30⅜	30⅜	— ⅝
BMO Sr3	600	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅝
Bq.N.Ecos	55661	$16¼	16⅛	16¼	— ⅛
Beaugrte	6000	49	48	49	— 1
Bell.p.1.94	600	$24	24	24	+ ¼
Bell.p.7.5	1000	$24	24	24	— ⅛
Belmoral	1400	116	114	114	— 1
Bestar	500	155	155	155	
Biochem	7850	$10	9⅝	10	+ ⅜
Bionaire	2000	200	200	200	
Bocenor	1550	190	185	190	
BF Royal	2600	132	130	132	+ 2
Bomb A	36200	$11½	11¼	11¼	— ⅜
fBomb B	121160	$11⅜	11⅛	11¼	— ½
Bomb.Sr1	100	$22¼	22¼	22¼	
Bomb.w.B	200	$22	22	22	— ½
BowVI2.05	1300	$20⅛	20⅛	20⅛	
Bralorne	3500	30	30	30	
fB.Brick.A	2950	$9¼	8½	8⅞	— ⅜
Brascan.A	2600	$27½	27⅛	27¼	— ½
Bruncor	6067	$16¾	16⅝	16¾	
Brunswick	200	$10¾	10¾	10¾	— ¼
C D					
CAE Ind	28100	$13⅞	13¾	13¾	— ¼
CB Pak	350	$19⅝	19½	19½	— ⅛
fCFCF.Inc	8025	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ⅛
CGC Inc.	2500	$10½	10½	10½	— ⅛
fCGI Gr.A	1831	185	175	180	
CT Fin.	500	$20¾	20¾	20¾	+ ⅜
Cabano	3600	90	85	85	— 15
Cambior	4300	$12½	12½	12½	— ⅛
Cambio.w	5200	235	228	228	— 4
Cambridg	29800	$31¼	31¼	31¼	
Camp Res	2973	87	86	86	
Camp.Rt	5626	0½	0½	0½	
Camp.p.D	700	$19½	19⅜	19½	+ ⅛
Campeau	4750	$16⅝	16½	16⅝	— ¼
CP Ltd	70693	$22⅜	22	22⅛	— ¼
Cdn Tire	100	$31⅞	31⅞	31⅞	+ ⅜
fC Tire A	36721	$21¼	20⅝	21¼	+ ⅞
C.Util.srL	198	$24½	24½	24½	— ⅝
fCmnac.A	9775	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Canamax	2000	335	335	335	— 5
Constar	500	255	255	255	+ 5
Cara Oper	500	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Carena	6000	$23	22⅞	23	— ¼
Cascades	25980	$6	5⅞	6	+ ⅛
Celanese	z25	$31¾	31¾	31¾	— ¼
C.Capital	3750	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
fC.Cap A	350	$9½	9½	9½	
Charan	14500	122	115	120	
Cheni	1000	340	340	340	— 5
fCimStL.a	11400	$16⅞	16⅞	16⅞	
Circo Crft	400	$5⅛	5	5	
fCo—Steel	900	$18	18	18	— ¼
fCogeco	1300	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
Cominco	4700	$26	26	26	+ ⅛
Concom	1100	$14⅞	14⅞	14⅞	
Comptime	12500	60	50	60	+ 10
Comterm	z740	45	45	45	
Connaught	1000	$27½	27½	27½	+ ⅛
Cons Gas	5144	$25⅞	25⅝	25¾	— ⅛
C gas13.50	350	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
fCPCI.A	z700	70	65	65	— 5
CPCI.B	z1000	70	60	60	— 20
Corby A	2057	$25½	25¼	25¼	+ ¾
fCorby B	5120	$25½	25¼	25½	+ ½
fCorona A	6000	$7½	7⅜	7⅜	
Corona B	450	$8	8	8	+ ⅛
Coron.92w	500	170	170	170	
Cott	1100	410	410	410	— 5
fCrain RL	1200	$9	8⅞	9	+ ¼
fCrownx.A	4725	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Crwn.wt.b	6900	$13	13	13	
Crwn.Pr.1	1410	$18⅞	18¾	18¾	+ ⅛
fDMR.grA	500	280	280	280	
Datamark	1760	260	260	260	— 5
Denison.A	150	$5⅛	5⅛	5⅛	
fDenisn.B	1000	495	495	495	+ 5
Denis 9.50	100	$23¼	23¼	23¼	+ ⅛
Dera.Lg	z300	45	45	45	+ 5
fDevtek	900	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Dionne	950	435	435	435	
Dofasco	9962	$27¾	27⅝	27¾	— ⅛
Dofasc2.60	1000	$33¼	33¼	33¼	+ ⅛
Domco.lte	1300	490	490	490	
Domtex	4297	$14½	14¼	14¼	— ¼
Domtar	31110	$16⅛	16	16	— ⅛
Donohue	400	$13½	13½	13½	
Dorel	900	275	255	255	— 20
DuPont A	940	$24¾	24½	24¾	
Dupt pr b	z10	$39½	39½	39½	— 1
fDylex.Ltd	1000	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
E F					
Echo Bay	3988	$16⅜	16	16	— ⅛
Encor Inc	713500	255	246	254	+ 3
EnerplusB	800	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
EnerplusA	200	$8	8	8	— ¼
EnerplusC	1000	$9	9	9	+ ¼
EqDenis.A	400	190	190	190	— 5
Eq Reser	2500	100	90	90	— 8
Espadon	3000	45	45	45	— 5
Espalau	1100	290	290	290	— 10
Espalau.A	200	$9¾	9¾	9¾	
FCA Inter	200	$8⅝	8⅝	8⅝	— ⅛
FPI Ltd	2500	$8⅛	8⅛	8⅛	
Flcnbrd G	3270	200	200	200	
Falcon.W	1700	$7½	7½	7½	— ⅛
Falcnbrdg	8500	$31	30⅞	30⅞	— ⅛
Finan E.C	7527	180	175	180	+ 5
Flet.Inv2b	2100	$20¾	20¾	20¾	+ ⅛
Flet.Inv	4000	$21⅛	21⅛	21⅛	— ⅛
Fletcher	850	350	350	350	
F.Europ.w	1000	8½	8½	8½	— 1½
fFdCr.Que	960	480	475	475	
ForesbecA	20100	100	100	100	
Forex	3100	161	160	161	+ 1
Frew fm	1800	220	210	210	— 10
G H					
GTC.tra.B	2050	470	460	465	+ 5
GW Util	244	$23⅛	23⅛	23⅛	
Galactic	300	395	395	395	— 10
Gldcrp.Wt	12000	14	14	14	— 1
fGldcrp.A	12000	450	430	440	— 15
Goodfellw	3000	315	315	315	— 10
Goyette	1000	90	90	90	
Grma Lee	z100	28	28	28	+ 2
GL Group	3400	$19½	19	19¼	+ ½
G.W.lifeco	200	$15	15	15	+ ½
Grilli	6800	$6⅞	6½	6⅞	+ ¼
Gr.L.1.875	300	$21⅞	21⅞	21⅞	
fGr.laur.b	10815	$7½	7¼	7⅜	+ ⅛
G.Plas.Md	4000	135	135	135	+ 5
Guardcor	100	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Guard. T.	700	220	220	220	+ 10
Guard.p.B	500	$7	7	7	— ⅛
GuilvA	700	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ¼
Gulf Res	7101	$15⅝	15½	15½	— ⅛
Gulf.R.p.a	200000	475	470	470	— 15
Harric.A	1650	300	300	300	— 10
Hartco	720	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Hees.Int	49400	$31¼	31	31	— ¾
Hees 91wt	49880	$10¾	10½	10½	— ½
Hemlo	4400	$12½	12¼	12¼	— ⅛
Henlys.Gr	250	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅜
Heroux	2500	$6¾	6⅝	6¾	
Hollin Inc	5100	$14	14	14	+ ⅛
H.Brook.w	400	165	165	165	— 10
fHorsham	2000	$9⅝	9⅝	9⅝	
Hubbard	2900	200	195	195	— 5
fHbay1.875	900	$22⅜	22⅜	22⅜	
H Bay Co	220	$26⅝	26⅛	26⅜	+ ⅛
Hypocrat	32800	65	56	65	+ 9
fGrIdeal.a	200	$9⅞	9⅞	9⅞	
I J					
Ideal Mtl	34200	260	250	250	— 15
Im.Fi.2.25	100	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
Imasco.ltd	59450	$30⅞	30⅝	30¾	— ⅛
Imp Oil A	1088	$54½	54⅛	54⅜	— ⅛
Impertex	800	26	26	26	
Inco Ltd	48776	$36⅞	36¼	36⅜	— ⅛
IFX 2000	5450	275	265	265	— 5
Inind NG	5043	$13⅞	13⅞	13⅞	
Innopac	360	$11⅞	11¾	11¾	
Intercan	1750	450	440	440	— 10
Interhome	100	$46	46	46	
IBM	z150	$132¼	131¾	131¾	— 1⅞
Inverness	200	360	360	360	
fIvaco.A	600	$12	11¾	11¾	— ⅛
Ivaco.sr1	500	$18½	18½	18½	+ ¼
Ivaco.sr2	100	$18½	18½	18½	+ ⅛
Ivaco.sr3	200	$19¾	19¾	19¾	— ½
Ivaco.sr4	200	$30¾	30¾	30¾	— ⅛
Jannock	9400	$17¾	17⅝	17⅝	
fJean.Ct.A	1900	$11¼	11¼	11¼	
fJrny End	6100	$13⅜	13	13¼	+ ¼
K L					
Kaufel.A	100	$10¾	10¾	10¾	
Kaufel.B	4300	$10½	10⅜	10⅜	
KnowHse	3000	120	120	120	— 10
fLGS Inc.	1200	109	109	109	
LSI Log	2500	199	199	199	— 1
Labatt	7185	$22⅞	22¾	22¾	— ¼
Lac Min	12642	$12⅝	12½	12⅝	
Ladubr.A	5000	51	51	51	— 4
LfrgCan.p	335	$19⅜	19⅛	19⅛	— ½
LafargeCo	269	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅜
Laidlaw A	250	$16⅞	16¾	16¾	— ⅛
fLaidlw B	260800	$15¾	15⅝	15⅝	— ⅛
LamSo.inc	1600	65	65	65	
LapVer	900	275	275	275	+ 25
fLasond.a	4675	280	250	260	— 10
Laur.Vie	300	$24¾	24¾	24¾	
Lvltec	4400	90	85	90	
fLMGL.A	300	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Leroux	3200	175	175	175	
LBL.inc	2200	140	140	140	
Loblaw	3492	$11½	11⅜	11½	
Log.G.Inf	2400	105	101	101	— 4
Logis.Clb	750	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Lonvest	635	$22	22	22	
Lonvest A	300	$20⅝	20⅝	20⅝	
M N					
M Corp	3800	$11¼	11	11	— ⅛
MICC Inv	100	$14½	14½	14½	
MaBaie	2400	219	200	219	+ 29
Maax	1400	70	70	70	— 5
McM Bldl	3012	$18⅛	18⅛	18⅛	— ⅛
Mclean X	11700	$12½	12⅜	12⅜	
fMclean Y	13900	$10⅝	10½	10½	— ⅛
Macyro	2000	85	85	85	— 2
fMalette	200	$10¾	10¾	10¾	
MntbaP.p	1000	$25½	25½	25½	+ ⅜
Marconi C	800	$17⅝	17½	17½	— ¼
Marit El	100	$13	13	13	— ¼
fMarit Tel	4768	$16½	16¼	16½	+ ⅛
Matco	1200	120	120	120	
Mavtech	700	175	170	175	+ 10
McNeil M	7175	240	235	235	
Memotec	8330	$11⅜	11¼	11¼	
fMetroR.A	16758	410	405	405	
Mtp Mtl	5500	150	150	150	
M.Tempus	5000	23	23	23	— 2
Mitel.Corp	2200	310	300	300	
Mitel 2.00	1700	$18⅛	18⅛	18⅛	
fMolson A	8400	$35½	35	35	+ ⅛
Molson B	1000	$35	35	35	+ 1
Mtsco.p.6	200	$21	21	21	— ¼
Moore	3425	$35¾	35½	35½	— ¼
Morgan F	z39	130	130	130	— 10
Mbanc.p.a	1000	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ¼
Mbnc.cap	1550	$13¼	13	13	— ½
Muscocho	3000	350	345	345	— 5
Mux Lab	27700	92	88	88	— 4
Nautilus	200	100	100	100	
NfldL 5.25	220	$5¾	5¾	5¾	— ¼
NfldL.7.4	600	$9⅞	9⅞	9⅞	
NewTel	300	$18½	18½	18½	+ ¼
Noramco	1000	65	65	65	— 5
Nor.Forst	7900	$14⅛	14	14	— ⅛
Noranda	31232	$21⅞	21⅝	21⅞	— ⅛
Noran.srB	300	$30⅜	30⅜	30⅜	+ ⅛
NorcenMv	2000	$24	23⅞	23⅞	— ⅜
fNorcenSb	2209	$21	20¾	20¾	— ¼
Nor.can.O	5400	$19½	19⅜	19½	— ⅛
Nor Tel	43176	$20⅞	20⅜	20⅞	+ ¼
Northgate	525	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Norgt.wt.a	z48	5	5	5	
Nova Albt	55643	$11⅜	11¼	11¼	— ⅛
Noverco	13743	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
OE INC	200	$14⅜	14⅜	14⅜	
fOcelot B	500	$11⅞	11⅞	11⅞	
Ogivar	11900	100	100	100	
Olco.A	9300	340	330	340	— 5
fOnexCorp	300	$14	14	14	+ ¼
fOsha A	4450	$24	23¾	23⅞	— ⅛
Pantoram	1400	160	150	150	— 5
P.Martin	1300	155	155	155	
Peerless	6000	$8	7⅞	8	+ ⅛
Perkins.P	250	$9	9	9	
Perp G.V.	5028	$7⅞	7½	7½	
Pla.Dome	210812	$14⅞	14¾	14¾	
Plastibec	8600	105	100	100	— 5
fPowr Cr	35900	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
PowCpr E	750	$16	16	16	
Pow Sr86	1100	$43½	43⅜	43½	— ¼
Power.Fin	11900	$18¼	18⅛	18⅛	
PowFn.pD	z1	$16⅛	16⅛	16⅛	
Premier.a	900	350	350	350	
Pr.Choix.a	3100	$7¾	7½	7½	— ¼
Provigo	7765	$9⅜	9⅛	9⅜	+ ⅛
Q R					
Q—Ves E	1000	360	360	360	+ 5
Q—ves II	500	210	210	210	+ 10
Que Tel	2718	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
QuebecoA	100	$18¾	18¾	18¾	
fQuebecoB	10431	$16⅞	16¾	16⅞	
RPM Tec	1700	70	70	70	
Ry.nt.Fin	400	$17	17	17	
fRadio.A	2700	$6½	6½	6½	
Redpath	z20	$20½	20½	20½	+ ⅛
fReitmn A	4000	$18½	18½	18½	
fRepap	2500	$11⅝	11½	11⅝	+ ⅛
Rio.Algom	250	$24⅜	24⅜	24⅜	
Roctest	2000	106	106	106	+ 1
fRogerC.B	15600	$95½	94	95½	+ 1½
fRollnd A	600	$13⅞	13¾	13¾	— ¼
Royal.Lpg	950	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
fRyTrstco	8600	$16½	16⅜	16⅜	— ⅛
RyTrc sr5	400	$21⅞	21⅜	21⅞	+ ¼
RTrst G.fl	850	$20¾	20¾	20¾	
S T					
SHL Syst	3250	$11	10⅜	10¾	+ ⅞
fSNC	1800	$6⅞	6¾	6¾	
SR.telcom	800	390	390	390	+ 5
fSt.Sauv.a	4500	165	161	161	— 4
San Fran	2175	292	290	290	
SaniGest	200	125	125	125	— 10
Sani Mo.a	3500	110	110	110	— 5
Sani Mo.w	10000	5	5	5	+ 2
Sanivan	700	230	230	230	
Saskoil	200	$9⅞	9⅞	9⅞	
Saskoil eu	100	$97	97	97	+ ½
Sceptre	200	410	410	410	
Scot.paper	500	$18½	18½	18½	+ ⅛
fScott Hos	3300	$16⅝	16⅝	16⅝	— ⅛
Seagram	11200	$86	85¾	86	+ ⅛
Shasper	1100	90	90	90	
Shell Can	3300	$45⅛	44⅞	44⅞	— ⅜
Shermag	7600	130	125	130	
Shirmax	6400	170	170	170	
Sico	6983	$13½	13¼	13½	+ ⅛
fSilcorp.A	450	$17½	17½	17½	
Silcorp.B	400	$16⅜	16⅜	16⅜	
S—Beaud.	5100	335	325	335	+ 5
fSocanavA	2100	425	420	420	— 5
SocanavW	1700	20	20	20	— 2
Sodisco	z4800	0	0	0	
Sofimin f	2500	60	60	60	+ 5
Southam	18850	$31⅝	31½	31⅝	+ ⅛
fSpar Aer	1641	$15⅞	15¾	15¾	— ⅛
fSportcn.B	10000	120	115	115	— 4
fSteinb A	325	$37	36¾	36¾	— ¼
Stbg Pr D	1010	$26	26	26	+ ½
Stelco A	5200	$22¾	22¾	22¾	
Stel 1.94	100	$21¼	21¼	21¼	+ ⅛
Stratm.A	40050	135	130	130	— 5
TCG Gr.	1460	305	300	305	+ 5
TCC Bev	13275	$9⅞	9⅛	9⅛	
Taurus.A	z200	42	42	42	+ 1
fTecSyn	1000	260	260	260	+ 10
fTeck B	81500	$17⅞	17¾	17⅞	
Tecrad	800	100	100	100	
Tee.com	10500	105	100	100	— 8
fTmedia.A	2000	$6¾	6¾	6¾	
Thomsn A	6320	$27	26¾	26⅞	
Tolgeco	5700	179	175	179	+ 3
Total Pete	5820	$33¾	33¼	33¾	+ ¼
Tot.pet2.88	11610	$50⅜	50	50⅜	
Totec	13500	181	180	180	— 1
Trs mount	650	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
TrAlta	14516	$14	13¾	13⅞	
TrCan Pl	16075	$14¼	14	14	— ⅛
TrCan.w	17500	4	3	4	
TrCan Srl	300	$49⅞	49⅞	49⅞	+ ⅛
TrCan pre	z50	$49¾	49¾	49¾	
fTransit	900	185	185	185	
Tridel Ent	6667	$17⅝	17⅝	17⅝	
Trilogy.rs	3000	70	66	66	+ 4
Trilon.w.c	1900	$12⅛	12	12	
Trilon Fin	2697	$20⅞	20	20¼	— ½
Trimac	4888	390	385	390	+ 5
Triton	9650	36	32	32	— 4
fTrizec A	3700	$33	33	33	— ¼
Trizec.sr6	3150	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅛
Trco Desi	3150	350	345	345	— 5
Trust Gen	596	$6¾	6¾	6¾	
fTurbo Rs	8400	75	74	75	+ 1
Turbo Wt	75000	17	17	17	— 1
U V					
fUAP.In.A	z40	$15	15	15	
US.Stl.cdn	1300	$24⅝	24½	24⅝	+ ⅛
Ultrmar	5369	$6⅛	6⅛	6⅛	
Uni—Selct	6600	$6¾	6¾	6¾	
Unican.A	500	$9	9	9	
fUniges B	13350	340	335	335	
UnigesprB	5450	$8⅞	8¾	8¾	
Val Royal	5700	$5½	5¼	5½	— ⅛
fV.Houtte	500	330	330	330	+ 5
V.Hout.w	z250	15	15	15	— 5
Varity Co.	1000	330	330	330	+ 5
Venmar	500	100	100	100	
fViceroy.a	2000	440	440	440	— 10
fVideotron	9175	$17	16¾	16¾	— ⅛
fVisiontr.a	1000	15	15	15	
Vitrforge	z400	45	45	45	— 5
W X					
Waiax A	z48	$12¾	12¾	12¾	— ½
Westcoast	3910	$17⅜	17¼	17¼	
Westmin	500	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Weston	100	$37⅛	37⅛	37⅛	— ⅛
fWise.A	7700	100	85	100	+ 18
WrldEg.A	2000	$12⅜	12⅜	12⅜	
Wrld wt.B	7400	262	260	260	
Total Sales:	4,418,240				
Partially Paid Shares					
B Corp r	5050	$8⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Ry.Fin.Ir	9500	$17¼	17	17	— ¼
Total Sales:	14,550				
Trust Units					
Can.In.Un	750	$8⅞	8⅞	8⅞	
EnpFnd.C	2900	$9	8⅞	9	
EnpFnd.D	1000	$8½	8½	8½	
F.Europ.u	700	$8¼	8¼	8¼	
Ryt.Eil.u	1000	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Un Carb.u	3700	$25⅝	25¼	25⅝	+ ⅛
Total Sales:	10,050				
Junior					
Aur Res	1250	310	305	310	+ 5
Abcourt.b	4600	35	35	35	
Abco.prA	500	135	135	135	— 15
Ab.Met	15174	4½	4½	4½	— ½
Abitibi.R	11838	5½	5½	5½	
Achates	11846	11	11	11	
Amer res	2225	188	180	185	— 5
Armistc	15965	64	62	63	+ 1
Audrey	3234	345	340	345	
Aunore	3000	20	15	20	— 3
Aurizon	2500	25	25	25	— 1
Barexor	z500	9	9	9	
Bateman	2400	9	9	9	— 1
Beaufield	6824	15	15	15	
Brosnr.E	z680	5	5	5	+ ½
Bruneau	10500	9	9	9	
Cache.Or	z887	6	6	6	
Chabela	1000	5½	5½	5½	+ ½
Coleraine	8000	22	21	22	+ 2
Contin pr	2000	225	200	225	+ 25
Denn'Or	5711	10	10	10	— 3
Dumagmi	2300	$12¼	12	12¼	+ ⅜
Dumont	5000	22	22	22	
Dynalta	3000	110	110	110	— 15
Ecudor	z300	15	15	15	— 5
Essor	7000	11	10	11	+ 1
Finor	15000	11	8	8	— 2
Forbex	2100	27	27	27	+ 1
Freewest	9400	193	185	185	— 1
G.Briar	9000	14	14	14	
Gdn Day	41019	6½	5½	6½	+ 1½
Gln.Grp	1000	50	50	50	
G Knight	200	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
G.Knit.Wt	14000	6	6	6	
Gdn.Pond	10000	17	17	17	— 3
G.Rock	6000	3½	3½	3½	+ ½
GldnStr	2400	215	210	210	
Gdn.Tria	29910	6	6	6	
Gordex	810	25	25	25	— 2
Jilbey	4000	15	15	15	
LaFoss	9845	38	35	38	— 2
Lynx	14000	12	12	12	
MSV cl.A	18376	85	80	80	+ 5
Maufort	26500	14	13	14	— 1
Mazarin	80701	58	55	57	
Messeg	25326	12½	10	10	— 4
Mid—Cdn	13800	8	8	8	
Mimka.M	15370	150	136	145	— 10
Monique	9050	10	7	7	— 5
N.Gldcor	4500	8	8	8	
Normetal	5000	43	40	43	+ 3
NAR.met	18000	40	40	40	— 4
Oasis	41887	10	8½	8½	— 1½
Ojibway	4000	7	7	7	
Orex exp	48535	90	87	89	+ 4
Orient	8394	35	35	35	— 5
Parquet	19000	14	12	14	+ 3
Pion Can	20000	5	5	5	
Radisson	2000	36	36	36	
Rogi	5000	6	6	6	
Rouyn.Rs	1000	190	190	190	
Sphix.M	24288	150	140	149	— 1
Stabell	3449	11	11	11	— 1
Syngold	1000	52	52	52	
Tandem	30540	35	30	30	— 5
Tyler	1000	25	25	25	
VSM	12500	45	45	45	
Val D'Or	22800	36	30	30	— 11
Valmont	22500	3½	3½	3½	— ½
Vassan	1636	5½	5½	5½	
Wstrn.Qc	2000	90	90	90	
Wrightbr	4400	15	15	15	
Total Sales:	789,470				
Total Market:	5,232,310				

INTERNATIONAL DIVISION
French companies — $US

Stock	Bid	Ask	1988 High	Low
Lyon.eaux	0	0	0	0
United Kingdom				
BET Ads	$22	22¾	22½	17¾
Maxwell	420	460	5⅜	400
United Kingdom — $US				
ADT Ltd.	0	0	0	0
BET.plc.U	470	480	460	450
Others — $US				
Eldrs ads	250	260	290	245
Flet.Chllg	400	405	395	350
pLatonia	$50½	51½	52⅜	50⅜

Precious Metal Certificates $US

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	500	5.600	5.600	5.600

MONTREAL MOST ACTIVE INDUSTRIALS

Laidlw B	260800	$15¾	15⅝	15⅝	— ⅛
Gulf.R.p.a	200000	475	470	470	— 15
Bq.C.Imp	171654	$29¼	28¾	28⅞	— ½
Baue Nat	143799	$13¾	13½	13½	— ¼
Bomb B	121160	$11⅜	11⅛	11¼	— ½
Mines and Oils					
Encor Inc	713500	255	246	254	+ 3
Pla.Dome	210812	$14⅞	14¾	14¾	
Teck B	81500	$17⅞	17¾	17⅞	
Lac Min	12642	$12⅝	12½	12⅝	
Tot.pet2.88	11610	$50⅜	50	50⅜	
Junior Resources					
Mazarin	80701	58	55	57	
Orex exp	48535	90	87	89	+ 4
Oasis	41887	10	8½	8½	— 1½
Gdn Day	41019	6½	5½	6½	+ 1½
Stratm.A	40050	135	130	130	— 5

Total sales: 28,053,033

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
ABC Group	
vnFully-Mgd	5.27
vnFund-Value	5.01
AGF Group	
Amer Grth	8.49
Cdn Gs Enr	7.46
Cdn SecGth	9.33
xCdn Trustd	4.61
Conv Inc	9.74
Corp Inv	12.31
Crp Inv Stk	5.75
gExcel Am E	5.06
xgExcel Cd B	5.20
vgExcel Cd E	4.93
xgExcel GloB	4.85
gExcel Japan	4.82
gExcel	10.19-5.00
gExcel Specia	5.35
xGlobal	8.86
Grth Eqty	9.44
HiTech	12.26
Japan	5.83
nMMF	11.19-10.00
Optn Eqty	3.99
xPfd Inc	9.58
Special	5.33
AIC Advantage	
Advntage	10.50
All-Canadian	
Compound	14.86
Dividend	10.76
Natural Res	4.62
Revenue Gth	3.38
Univest	5.70
Allied Captl Mgmt	
vnCanadian	4.40
vnDividend	4.52
vnIncome	5.54
vnInternt'l Cd	5.06
vnuInternt'l	4.26
vnMMF	9.86-5.00
Altamira	
nCapital Gwt	8.58
nCdn. Bal	11.45
nCdn. Bond	10.79
nCdn. Equ	12.90
nCdn. Income	6.42
nDiversifd	10.59
nRab. Bud Ca	7.18
nRab Bud Inc	5.82
A.M.D.	
Am Bl Chip	9.82
Cd Bl Chip	10.91
Dividend	8.98
Fix Inc	9.42
MMF	10.45-10.00
uMMF	7.87-10.00
T-Bill	10.61-10.00
Associate Inv	
nAssoc Inv	7.57
Bolton Tremblay	
Bond Mtg	4.98
Cda Cum	15.57
Cdn Bal	5.05
Discovery	5.10
Income	10.01
Intern'tl	7.21
Mny F	11.76-10.00
Optiml Cdn	7.14
Pld. Rsces	10.88
Taurus	4.85
BPI Capital	
xCdn. Bond	9.74
Cdn. Equity	9.62
vEAFE Fd	7.67
Emerg. Gwt	8.27
Global Eq.	10.43
vGlobal Inc.	9.37
xHigh Yield	9.64
xnMMF	10.60-10.00
vOption Eq.	9.82
Burns Fry	
vnBF Bond	9.89
vnBF Cdn	11.46
vnBF Fund	11.93
Calvin Bullock	
American	8.03
Balanced	10.30
xBond	7.46
CIF	6.92
xDividend	9.84
Growth	2.27
MMF	11.69-10.00
Canada Trust	
vnCTNAF	27.80
vnEquity	55.86
vnIncome	9.36
Central Guaranty	
vnFut Cd. Gt	11.23
vnFut Gov.	10.31
vnFut Incom	10.44
nFut M	10.98-10.00
vnFut Mortg	10.00
vnFut Select	10.51
Central Guaranty	
vBalanced	10.45
vnInv. Equity	6.42
vnInv. Incom	4.47
vnMortgage	10.27
vProp Fund	102.99
Century	
DJ	8.71
uDJ-U.S.	7.35
CGF Group	
vFund 4000	4.38
vInternatn'l	7.12
vVenture Fnd	3.27
Chou Assoc Mgt	
vAssociates	23.48
vRRSP	11.92
Church Street	
vnBalanced	10.76
vnEquity	11.31
vnIncome	9.97
vnMMF	10.57-10.00
CIBC Funds	
nBalanced	10.69
nCdn. Equity	10.30
nFix Inc	9.96
nGlobal	10.26
nMMF	11.57-10.00
vnMortgage	10.55
Confed Group	
vGrowth	8.20
vMortgage	4.95
Cooperants Group	
vuAmer. Eqt	10.04
vBalanced	9.94
vCdn. Equ.	10.06
vIncome	9.92
vReal Estat.	50.00
CT Inv Counsel	
nE-S Te	11.20-9.97
xEv Bal	10.62
vEv Int'l	13.65
xEv Spec Eq	11.15
xEv. Gth.	10.02
xEverest Bn	10.10
Cundill Group	
Security	14.90
Value	12.83
Dean Witter	
xvuHi Yield	9.59
xvnuMM	9.23-1.00
Elliott Page	
E-P Bal.	25.66
E-P Bond	26.14
E-P Eq.	26.36
nE-P Mo	11.94-1.00
Ethical Gwth	
vEthical Gwt	6.25
Extro Group	
vInternt'l	4.55
Fidelity Int'l	
vCap Bal	11.11
vCap Buildr	11.83
vCap Conser	10.56
vIntP'folio	10.74
First Cdn Funds	
nBalanced	10.15
nBond	9.97
nEqty. Ind.	10.55
nMMF	11.20-1.00
nMortgage	10.96
First City Funds	
vGrowth	4.93
xvIncome	4.70
vgReal	6.38
Fonds Desjardins	
xvnActions	18.24
xvnEquilibre	10.02
xvnHypo	4.32
xvnIntern'tl	14.98
xvnOblig	4.47
Fonds MFQ	
vActions	9.35
vEquilibre	9.06
vObligations	9.51
Fonds SNF	
vEquilibree	9.26
vQuebecoise	7.64
vRevenu	9.97
Future Fund Shar	
nFood Fund	6.25
nGolden Fund	6.57
nSilver Fund	3.69
nValue Fund	5.48
Global Strategy	
Amercas Fd	9.62
nC$Mny	11.16-1.00
Europe Fd	8.54
Far East F	12.30
vGlobal S Cp	17.04
Global S Fd	15.10
RRSP	9.95
gRRSP Acc	10.95
nuUS MF	7.94-1.00
World Bd	9.44
World Mny	9.32
Guardian Group	
American E	19.57
vBalanced	11.22
CIPF86	9.63
CIPF87	10.04
Canadian Eq	5.39
Enterprise	9.77
Global Eq.	4.35
Itl. Income	8.28
North Amer	5.14
Pac. Rim.	17.25
Pfd.Div	8.15-9.09
nS Mny	11.63-10.00
Strat Inc	9.58
uUS MM	9.34-9.69
gVantage Bal	5.07
gVantage Bon	5.08
gVantage Eq	5.59
gVantage Int'	5.07
gVantage U.S	5.07
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	8.81
Heartland Group	
Bond	10.62
Equity	10.11
Growth	8.50
Integra Cap	
vBalanced	10.79
InvesNat	
nAct-Eqty	5.20
nEquil-Bal	5.10
nRev-Inc	5.03
Investors Group	
vBond	4.22
vCdn Equity	6.15
vDividend	9.32
vGlobal	5.20
vGro P'folio	4.91
vGroPlus P'fo	4.90
vGrowth	8.95
vInc P'folio	4.94
vIncPlus P'fo	4.96
vJapan	14.31
vnMMF	11.42-1.00
vMtge	4.84
vMutual	8.50
vReal Prop	5.37
vRetGro P'fol	4.91
vRetPlus P'fo	4.93
vRetiremnt	27.58
vSpecial	10.94
vSumma	5.02
vU.S. Growt	10.56
J. Heward Group	
JH Amer Cd	8.01
uJH Amer Us	6.77
JH FdLtd	8.63
Laurentian	
gEndur Bal	5.40
gEndur Bond	5.16
nV MM	10.94-10.00
Viking Cdn	15.00
Viking Com	14.78
Viking Div	7.65
Viking Gth	17.22
Viking Inc	4.04
Viking Int'l	18.02
Lotus Fund	
vnLotus Fun	11.16
MMF Funds	
Dividend	5.16
Growth	12.30
Income	11.44
Resc Can	11.09
Resource	7.67
Worldwide	13.57
MYW InvFds-Scot	
vnCdn Balanc	9.31
xnDIF	9.84
Medallion	
vRealty Gwt	11.42
MER Group	
Equity	14.51
vGrowth	2.03
vnMMF	10.08-10.00
Metropolitan Gr.	
vBond	2.75
vCdn Mutl	5.87
vCollective	15.00
vGrowth	6.21
vProtection	10.27
vSpeci.	6.49
vVenture	8.61
MOF Group	
vDOF-II	1.57
vDOF-III	1.95
vMult. Opp. F	1.65
vSpec. Opp. F	1.39
Montreal Trust Gr	
vnDividend	9.05
vnEquity	25.18
vnIncome	8.18
vnInternatl	23.64
vnMMF	11.20-10.00
vnMtge	9.80
vnRSP Eq.	21.35
vnRSP Inc	17.60
vnRSP	11.00-10.00
vnRSP Mtge	9.82
Mutual Group	
Amerifund	12.26
CIF	9.12
Diversifd 25.	12.18
Diversifd 40	13.21
Diversifd 55	13.50
Dividend	9.59
Equifund	15.27
nMMF	11.17-1.00
N.N. Funds	
MONY Gold	7.62
Noram	
vCanadian	9.67
vInternatl	11.33
Northern Group	
vCdn Equ	5.48
vInt MM	4.90
vUS Equ	5.83
One Decisnfd	
One Decisn	10.48
Ont. Teachers Gr.	
vnAggressiv	12.01
vnBalanced	11.37
vnDiversifd	11.33
vnFixV	10.90-10.00
vnMtge	11.45
PHN Group	
nBalanced	10.65
nBond	8.50
nCanadian	19.85
nDiv Inc	14.38
nMMF	11.70-10.00
nPooled	38.40
nRRSP	57.11
nU.S. Fund	24.89
Vintage Fd	12.52
Prudential Group	
Diversifd	5.41
Dividend	4.94
Growth	7.41
Income	5.18
nMMF	11.04-10.00
Natural Res.	5.81
Prec. Metals	4.70
Realgrowth Fds	
vuA.Trend (U	5.88
vActive Inc.	9.39
vCdn Equity	13.90
vMMF	12.00-10.10
Royal Trust Gr.	
vnAdv. Bal.	10.07
vnAdv. Gwth	10.21
vnAdv. Inc.	9.60
vnAmerican	22.18
vnBond	8.84
vnCanadian	34.93
vnEnergy	7.34
vnGlobal Inv.	8.43
vGovt Bond I	8.78
vnJapanese	16.60
vnMMF	11.04-10.00
vnMortgage	10.19
vnPrec Metal	9.96
vnPreferred	9.37
Roycom Group	
vSummit RF	10.11
vSummit TD	10.32
RoyFund Group	
nBal	5.37
nBond Fnd	5.03
nEquity	21.01
nMMF	10.88-10.00
Saxon Group	
nBalanced	8.52
nSmall Cap	9.92
nStock	7.67
nWorld Gwth	12.29
Sceptre Funds	
vnBalanced	12.05
vnBond	10.73
vnEquity	12.58
vnInt'l	12.43
nMMF	10.80-10.00
Scotia Funds	
vnAm Eq Gth	7.44
vnCdn Eq Gt	9.61
xnIncome	9.66
xnStock Bond	9.92
Soficorp	
vCroissance	7.11
vEquilibre	9.19
Spectrum	
gCash	11.14-1.00
vgCdn Equit	10.01
vgDiversifie	10.10
xvgDividend	10.05
xvgInterest	9.64
vgIntl Equity	8.55
nSaving	11.33-1.00
Sterling Mtge	
vnSterling Mt	4.93
Strata Funds	
vGrowth	10.64
vIncome	10.17
xvnMM	11.19-1.00
vStrata-40	10.50
vStrata-60	10.53
TD Green Line	
nCDN Balan	10.73
nCDN Bond	10.17
nCDN Equit	11.32
nCDN Index	6.10
nCDN	11.65-10.00
vnTD Mortg	10.25
nuUS Index	5.91
nuUS M	8.68-10.00
Talvest Funds	
American	5.24
xBond	10.18
Diverstd	5.97
Global	5.63
Growth	9.56
xIncome	10.31
MMF	11.50-10.00
Templeton Grp	
vDev Growth	5.16
vGlobal Inc.	9.89
vgHeritage	5.09
vgHeritage R	4.96
nT-Bill	11.14-1.00
vTemp Cdn	5.85
vTemp Gr C	19.58
vuTemp Gr	16.58
Top 50 Gr.	
vTop 50	10.58
Tradex	
vnTradex	7.69
Trimark Group	
Income Gth	5.46
Interest	9.78-10.00
gSelect	5.39
Trimark	11.60
Trimark Cd	11.66
Trust General	
vnAction Am	15.97
vnAction Ca	25.67
vnEquilibre	9.57
vnHypo	10.31
vnMar Mon	10.03
vnOblig	9.45
Trust La Laur.	
vnAction	10.45
vnOblig.	9.74
20-20 Group Fin	
vnSunrise	.45
Sunset	12.64
gSunset Ame	10.10
Sunset Deb.	8.63
Sunset Pfd.	9.52
Sunset Worl	10.34
United Group	
Accum	11.37
Accum R.	11.88
American	6.49
MMF	12.06-10.00
uMMF U	9.08-5.00
Mortgage	5.10
gP'folio Fds	10.34
gP'folio RSP	10.20
Security	4.08
Venture	8.64
Venture Ret	12.78
UnivAve Gth	
vnUnivAve	11.20
Waltaine Funds	
vnBalanced	10.57
nDiv. Growth	9.06
nIncome	9.07
nInstan	11.47-10.01
NON MEMBERS	
C-Anaes	
vnC-Anaes	10.23
Can Nat Res	
vCan Nat Res	4.84
Canwst RSP	
nCanwest rs	89.90
Capstone Group	
nCS Mg	11.78-10.00
nInternt'l C$	4.68
nuInternt'l U	- 3.96
nInvestment	5.91
Co-op Trust Group	
vnGrowth	13.92
vnIncome	9.04
Counsel Trust	
vnReal Estat	19.22
CSA Mgmt Gr.	
Goldfund	4.28
Goldtrust	4.71
Dixon, Krog Gr.	
nDK All Seas	3.38
nDK Ame	16.99
nDK Ent.	11.11
Domequity	
vnDomequity	5.09
Dunedin	
vInternt'l	101.53
Dynamic Group	
vAll Dyn IX	4.55
vAll Dyn VI	3.54
vAll Dyn VII	3.46
vAll Dyn VIII	5.07
D Income	5.32
xD.Div	5.12
vDy Global	5.20
uDvAm US	6.76
DynAmCn	7.99
DynCdn Fd	13.37
vDynGBF	4.78
nDynPartners	5.21
DynPrecMet	1.06
MMF	8.70-10.00
Mgd P'folio	5.96
Prvtz	9.91
Friedberg Com.	
vDouble Gold	4.97
GBC Funds	
vnGBC Canad	5.40
vGBC Hall B	10.39
xvnGB	10.42-10.00
vnGBC Nor A	3.07
Gyro Equity	
vnGyro Equi	12.39
Harvard	
Harvard	3.69
Industrial Gr.	
CS Mg	11.61-10.00
Indust Am	7.96
xgIndust Bo	10.11
Indust Div	11.57
Indust Eq	19.75
Indust Futur	5.73
Indust Global	6.28
Indust Gwth	16.03
gIndust Hor	5.95
Indust Inc	10.04
Indust Pens	6.56
Mack Eq	2.70
Mack Mtge	1.22
Mar Equity	
vnMar Equity	5.58
Marlboro	
vMarlboro	8.40
Md Mgmt Fd	
vnCMAIF	32.85
vnCMASTDF	38.89
xvnMD Bond	10.05
vnMD Grth	18.46
vnMDR.A	147.16
vnMDR.B	141.38
vPerp G. I	1.81
vPerp G. II	3.46
vPerp G. III	6.19
vPerp G. IV	6.69
vPerp G. V	8.62
MTC Group	
Growth	9.46
National Trust	
vnEquity	19.88
vnFeb Pro	100.88
vnGlobal	203.24
vnIncome	75.86
vnNatrusco	7.43
NW Group	
vCanadian	8.24
vEquity	10.68
NW Trust Eq	
vnNW Trust	20.75
Pacific Group	
Growth	6.38
Ret Bal.	4.51
US Growth	4.42
PMF Mgt. Ltd.	
Pension	3.51
Xanadu Fd	2.41
Pret et Revenu G	
vnAmerican	26.39
vnCanadian	9.45
vnFonds H	5.07
vnOblig.	9.92
vnRetraite	21.81
Princor Funds Inc	
uGrowth	18.48
uWorld Inc	4.62
Sagit Group	
Cam Balance	6.46
Cam Divers	73.77
Cam Growth	7.21
Cam Resourc	2.82
Tns. Con. Eq	7.84
Trans Inco	13.30
Sentinel	
Am Eq Cdn	9.95
uAm Eq US	8.41
xCda Bond	9.36
Cda Equity	9.64
Global	8.74
nMMF	9.33-10.00
Synchrovest	
vSynchrovest	6.38
Universal Group	
American	9.72
Equity	12.13
Global	5.44
Income	5.28
Pacific	9.02
Resource	6.11
Sect Ame	5.98
Sect Cdn	6.30
Sect Cur	5.32
Sect Glo	5.51
Sect Pac	5.89
Sect Res	5.06
Westrn Grth	
vWestrn Grth	4.35

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a fermé, hier, en hausse de 35-100 et se changeait à $1.1842 can. au lieu de $1.1807 le jour précédent en clôture. La livre sterling a monté de 87-100 à $1.9917.

En devise US, le dollar canadien a perdu 25-100 à $0.8445 US tandis que le sterling gagnait 24-100 à $1.6819.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés, hier, trimestriels sauf indication contraire.

Consumer's Gas Company Ltd (The), ord.: 47 cents; payable le 1er juill. aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Inverness Petroleum Ltd, 8.75 pc, priv.: 32.8125 cents; 30 juin, 22 juin.

Scott's Hospitality Inc., C: 12 cents; 3 juill., 16 juin.

Transit Financial Holdings Inc., ord.: 5 cents; 1er juin, 15 mai.

Unicorp Canada Corp., classes A et B: 10 cents; 31 mai, 15 mai.

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Five Most Active TCO Option Classes	Volume	Op Int
TSE 35 Index	2289	13573
Noranda Inc.	1257	17958
Cineplex	1165	7433
Nova Alta Corp	1139	44763
Bk Nova Scotia	825	8384

Series	Bid	Ask	Last	Vol	Op Int
Air Canada	C..11⅛	Opt Vol	55		
My $11	40	55	45	15	3005
Jy $11	90	100	100	10	85
$12	50	55	50	10	437
$12 P	90	105	100	20	192
Alcan Aluminum	C..29..	Opt Vol	91		
My $26⅝	15	25	25	5	2115
$26⅝ P	100	125	115	5	1195
Ag $25	165	180	170	31	346
$25 P	45	60	55	10	634
$26⅝	80	95	90	25	1191
$28⅝	30	45	40	15	742
Amer Barrick	C..23½	Opt Vol	79		
Jy $25	100	125	100	35	567
$25 P	175	200	180	15	110
$27½	25	50	50	5	323
Oc $25	185	210	200	20	65
$27½	75	100	90	4	200
BCE Inc.	C..36⅝	Opt Vol	51		
My $37½	15	25	25	12	854
Ag $37½	50	65	50	20	566
Nv $37½	105	120	110	19	154
BC Telephone	C..15⅝	Opt Vol	7		
Oc $15	75	100	105	7	125
Bk Nova Scotia	C..16⅛	Opt Vol	825		
Jn $15	125	135	120	10	1739
$17½	5	15	10	450	2343
Sp $15	140	160	160	120	1038
$16	65	85	70	20	712
Dc $15	155	180	160	25	601
$16	85	100	100	200	370
Bk Of Montreal	C..30⅜	Opt Vol	524		
Ja $30	235	250	245	10	104
Jy $27	390	415	410	5	265
$29 P	20	35	25	20	532
$30	145	150	150	168	8228
$31	85	90	80	205	1987
$31 P	85	100	80	7	747
Oc $28	335	360	350	12	1455
$29 P	45	65	50	5	1536
$30	195	220	210	40	1499
$31	135	140	130	52	431
Bombardier B	C..11¼	Opt Vol	84		
Ja $12 P	120	145	110	16	26
Jy $12 P	100	110	75	20	111
Oc $12	60	70	80	13	403
$12 P	125	130	90	20	170
$13	25	35	45	10	295
$13 P	220	225	150	5	215
CAE Industries	C..13¾	Opt Vol	116		
Jn $9	475	$5	$5	1	32
Sp $11	315	320	315	20	172
$14	90	100	110	60	190
$14 P	100	125	120	35	45
Cambior Inc.	C..12½	Opt Vol	8		
Ag $12½	115	140	140	3	207
$12½ P	65	80	75	5	79
Campeau	C..16⅝	Opt Vol	85		
Jn $17	60	70	70	5	5
Jy $15 P	45	50	45	5	411
$17½	100	120	100	15	860
$17½ P	135	160	140	5	165
$20	35	40	35	30	523
Oc $19	110	120	115	25	109
Canadian Pacific	C..22¼	Opt Vol	583		
My $22	55	65	60	75	891
$22 P	25	30	30	77	479
$23	10	20	15	165	5699
$24	1	5	2	5	4751
$25	1	4	4	7	1982
Jn $22	80	100	105	20	20
$23	35	50	50	30	75
Ag $22	190	210	215	52	175
$22	135	145	135	3	289
$22 P	70	85	65	10	693
$23	85	95	85	45	751
$23 P	120	140	120	2	219
$25	25	40	35	40	1463
$26	10	25	20	2	178
Nv $22 P	90	105	100	50	60
Cascades Inc.	C..6..	Opt Vol	72		
Jn $6	35	50	35	20	756
$7	1	15	10	12	918
Sp $6	55	80	60	25	293
$7	20	40	20	10	813
Dc $6	80	100	80	10	100
Cdn Imp'l Bank	C..28⅞	Opt Vol	178		
Jn $25	410	435	435	10	890
$27½	175	200	215	70	602
$30	30	50	25	60	121
Sp $30	95	115	120	10	133
$30 P	135	160	170	10	10
Dc $27½	285	310	285	10	110
$30	140	150	140	8	247
Cdn Tire Corp	C..21¼	Opt Vol	252		
My $19	215	240	170	43	70
$20	120	145	125	80	298
Jn $20	140	165	160	70	135
$21	75	100	95	26	65
Jy $21	90	115	90	11	11
Sp $21	125	150	100	20	45
Dc $20	230	255	210	2	2
Centralcap	C..9⅜	Opt Vol	20		
Nv $9	100	125	125	20	30
Cineplex	C..17¾	Opt Vol	1165		
My $16	190	215	200	10	70
$17	115	140	150	50	470
$17 P	55	70	55	20	260
$18	75	95	85	20	606
$18 P	90	115	130	115	110
Jn $15 P	30	45	50	70	204
$16	240	265	235	50	222
$16 P	75	85	80	105	393
$17 P	100	120	125	110	293
$18	120	145	120	10	712
$18	85	110	100	40	262
$19 P	205	230	230	100	170
$20	65	80	70	105	483
Sp $15 P	110	120	105	115	155
$16 P	140	165	130	30	58
$17	300	325	300	3	114
$17 P	185	210	205	10	30
$18 P	235	260	235	10	74
$20	135	140	130	192	793
Cominco Ltd	C..25⅞	Opt Vol	13		
Jn $22½	360	395	390	3	124
$27½	25	50	35	10	977
Corona Corp A	C..7½	Opt Vol	151		
My $7	50	70	45	10	286
$8	10	15	15	15	2198
$8 P	60	80	75	60	932
Ag $7 P	30	50	30	10	338
$8	60	75	60	30	1060
$9	35	40	40	10	2134
Nv $8	85	105	95	10	494
$9	60	70	60	6	951
Dofasco Inc	C..27¾	Opt Vol	10		
Jn $30	15	25	10	10	1207
Domtar Inc	C..16..	Opt Vol	268		
My $15	110	120	120	45	2444
$17½	10	15	15	121	4421
Ag $15	185	210	215	10	877
$15 P	45	50	50	20	1025
$17½	75	80	75	52	3164
Nv $17½	135	150	150	20	505
Echo Bay Mines	C..16¼	Opt Vol	73		
Jy $17½	50	70	60	43	388
$17½ P	165	190	175	20	392
Oc $15 P	65	90	65	10	23
Falconbridge	C..30¾	Opt Vol	46		
My $30	115	135	120	10	1748
$32½	15	25	15	30	865
Ag $27½ P	60	70	60	5	172
$30 P	130	140	135	1	416
Gulf Can. Res.	C..15½	Opt Vol	30		
Ag $15	110	120	110	30	181
Hees Int'l	C..31..	Opt Vol	142		
My $20	10¾	11⅛	11¼	50	150
$25	$5¾	$6⅛	$6⅛	25	155
$30	95	115	100	50	423
Ag $27½ P	10	30	25	10	122
$30	190	210	220	7	337
Hemlogold	C..12¼	Opt Vol	52		
Jy $10	245	275	255	10	745
Oc $12	220	240	230	10	115
$13	145	165	155	22	102
$14	95	115	100	10	101
Horsham Corp.	C..9⅝	Opt Vol	10		
Jn $9	90	105	100	10	260
Imasco Ltd.	C..30¾	Opt Vol	10		
Jy $32½ P	180	205	180	10	28
Imperial Oil A	C..54½	Opt Vol	58		
My $52½	240	260	230	10	684
$55 P	115	140	120	20	210
Ag $57½	145	150	150	23	382
Nv $57½	250	290	260	5	72
Inco Ltd.	C..36⅜	Opt Vol	203		
My $35	175	200	175	30	1882
$37½	45	55	55	20	1976
Jn $37½	110	115	120	10	39
Ag $32½ P	55	80	60	10	835
$35	375	390	380	3	525
$35 P	125	150	135	40	418
$37½	225	240	225	50	417
$40	145	170	145	20	258
Nv $35	495	$5⅛	495	10	58
$35 P	180	205	190	10	45
Inter-City Gas	C..24⅜	Opt Vol	5		
Sp $23	255	305	300	5	65
Jannock	C..17⅝	Opt Vol	49		
Jn $19	50	75	55	4	178
$20	35	55	40	10	759
Sp $19	105	120	110	25	75
$20	80	105	90	5	269
$21	60	80	70	5	118
Labatt	C..22⅞	Opt Vol	4		
Nv $24	130	155	145	4	46
Lac Minerals	C..12½	Opt Vol	68		
My $12	65	85	70	40	17
Jn $13	40	50	40	4	923
Sp $13	95	115	105	11	685
Dc $14	95	105	115	5	262
Laidlaw B	C..15⅝	Opt Vol	61		
Jn $17	10	15	15	10	2361
$18	10	10	10	2	1225
Sp $16	95	100	95	5	448
$17	45	50	50	40	358
$18	35	40	30	1	1633
Dc $16 P	85	105	100	3	115
Maclean Class X	C..12⅜	Opt Vol	100		
My $12	30	40	40	100	100
Mac Blodel	C..18⅛	Opt Vol	20		
Oc $17½	155	175	165	20	33
Magna Intl Cl.A	C..12½	Opt Vol	5		
Sp $13 P	85	110	100	5	10
Molson Cos A	C..35..	Opt Vol	20		
Jy $35	180	195	185	20	70
Moore Corp Ltd	C..35⅝	Opt Vol	50		
My $37½	335	360	325	40	1701
Nv $35	290	340	305	10	224
National Bank	C..13½	Opt Vol	228		
My $12	175	190	195	15	717
$13	75	90	85	80	1919
Ag $13	110	125	110	25	565
$14	50	55	55	28	369
$14 P	75	90	60	20	75
Nv $12	210	225	220	40	170
$14	80	85	80	12	534
$14 P	90	115	80	8	58
Noma Ind Cl A	C..13⅜	Opt Vol	4		
Nv $13	125	150	160	4	10
Noranda Inc.	C..21⅞	Opt Vol	..1257		
My $25	1	5	8	1090	4015
$25 P	305	330	325	5	528
Ag $22½	95	100	85	72	2773
$22½ P	90	115	110	39	173
$25	30	45	20	48	1692
Nv $25 P	330	340	320	3	187
Northern Tel	C..20⅜	Opt Vol	425		
My $18	265	285	250	5	1322
Jn $20	115	130	125	30	160
$21	50	65	40	10	10
Jy $19	205	220	210	45	516
$19 P	30	45	30	5	196
$20	135	150	120	18	1156
$21	90	105	100	111	663
$21 P	100	120	110	100	370
Oc $19	265	285	250	10	80
$20	190	215	200	26	183
$20 P	70	90	95	5	120
$21	130	155	140	60	136
Nor Forest Inc	C..14..	Opt Vol	31		
My $15	5	25	10	21	2428
Nv $15	105	130	115	10	440
Nova Alta Corp	C..11¼	Opt Vol	..1139		
My $11	45	65	50	30	1182
$11 P	5	10	10	20	470
$12	8	9	7	352	7137
$12 P	60	65	65	22	1249
$13	1	2	1	23	8828
$13 P	160	165	165	18	213
Ag $11 P	35	45	35	10	327
$12	55	60	55	94	1718
$12 P	85	90	85	50	718
$13	25	30	25	41	3630
$13 P	160	170	165	20	482
$14	15	20	20	13	3413
Nv $11	140	160	150	85	275
$11 P	45	55	50	110	204
$12	80	85	80	2	1499
$12 P	100	105	100	10	301
$13	50	60	60	200	3731
$13 P	170	185	175	15	173
$14	30	35	35	20	3009
$14 P	260	280	265	4	-
Oshawa	C..24..	Opt Vol	10		
Jy $23	175	200	185	10	10
PWA Corp.	C..15⅜	Opt Vol	94		
Ja $17	105	120	110	3	45
Jy $15 P	40	50	45	20	170
Oc $16	110	125	110	5	90
$16 P	90	110	105	6	16
$18	45	55	50	50	155
$19	20	35	35	10	35
Pagurian A	C..8¼	Opt Vol	20		
Jn $8	20	45	45	10	265
$9	5	15	10	10	116
Pegasus Gld	C..11..	Opt Vol	30		
Jy $10	130	155	155	10	15
Oc $12½	35	60	50	20	40
Placer Dome	C..14⅝	Opt Vol	317		
Jn $15	45	55	50	95	3099
$15 P	55	80	55	10	361
$17½	10	15	15	10	3405
Sp $15	105	130	110	14	784
$15 P	100	110	100	86	585
$17½	35	45	40	15	1816
$17½ P	280	305	290	5	178
Dc $15	145	170	155	7	33
$15 P	100	120	105	65	100
$17½ P	290	315	280	10	10
Power Corp Cda.	C..15⅛	Opt Vol	60		
My $15	45	50	45	10	5524
Ag $15 P	60	65	60	10	653
$16	45	65	50	30	719
Nv $16	85	110	85	10	283
Power Financial	C..18⅛	Opt Vol	8		
Sp $19	95	120	100	8	27
Quebecor Inc.	C..18¾	Opt Vol	12		
My $19 P	35	60	60	5	18
Nv $19	160	185	180	7	23
Ranger Oil Cda.	C..6⅝	Opt Vol	199		
Jy $7	25	30	30	10	3915
$7 P	30	55	25	15	95
$8 P	130	155	115	3	-
Oc $6	110	130	125	25	45
$7	45	50	45	101	480
$7 P	35	60	40	5	25
$8	20	25	25	40	138
Repap Ent Corp	C..11⅝	Opt Vol	30		
Ja $12 P	105	110	110	30	30
Rogers Comm.B	C..96..	Opt Vol	123		
Jy $80	18¾	19¾	17¾	2	5
$90 P	190	290	250	3	32
$95	$6½	$7½	$7	20	117
$100	$5⅛	$5½	$5	21	205
$100 P	$6½	$7½	$7¼	15	16
$105	250	300	225	5	49
$110	150	200	110	20	237
Oc $95	10½	11½	10¼	2	27
$100	$7¼	$8¼	$7½	35	40
Royal Bk Cda	C..42⅛	Opt Vol	487		
My $37½	445	495	470	3	3
$42½	30	55	45	87	121
$42½ P	70	95	80	32	65
Jn $42½	80	90	90	38	93
Jy $35	$7½	$7⅞	$7⅝	10	919
$40	300	315	275	20	2649
$40 P	60	75	60	80	295
$42½	125	145	125	80	659
$42½ P	145	160	95	77	172
Oc $37½	$5¾	$6⅛	$6	10	2883
$40 P	80	100	90	50	91
Shell Canada A	C..45..	Opt Vol	132		
My $42½	235	280	250	4	54
$45	60	85	50	13	131
$47½ P	245	285	260	5	185
Jn $45	145	170	125	10	10
$45 P	90	115	110	5	5
Ag $42½ P	45	70	55	10	65
$45	225	250	215	25	252
$45 P	120	145	135	10	191
$47½ P	250	300	275	40	130
Nv $45	355	405	330	10	80
Southam Inc	C..31½	Opt Vol	52		
Jn $30	215	240	225	40	159
Sp $32½	200	215	200	12	132
Spar Aerospace	C..15¾	Opt Vol	75		
Jy $15	120	125	135	15	100
$17 P	140	165	165	10	44
Oc $15 P	50	65	65	50	86
Stelco A	C..22⅜	Opt Vol	53		
My $22½	50	60	55	15	978
Ag $22½	135	145	135	18	843
$22½ P	70	85	75	15	135
Nv $25 P	245	265	255	5	4
TD Bank	C..40¼	Opt Vol	170		
Jn $37½	330	345	345	10	1753
$40	135	155	135	110	578
$40 P	70	85	70	10	50
$42½ P	230	250	245	30	30
Dc $40	330	350	330	10	52
Teck Corp B	C..17¾	Opt Vol	252		
My $17½	55	80	60	20	764
$20	5	15	10	232	2372
Total Petroleum	C..33¾	Opt Vol	61		
Ja $32½ P	155	180	180	10	10
Jy $30	425	465	395	10	3585
$32½	240	265	225	20	1735
Oc $30 P	40	65	50	21	21
Transcda Pipe	C..16½	Opt Vol	20		
Ag $14	65	85	75	10	10
Nv $13 P	20	35	35	10	10
Transcda Pipe	C..16½	Opt Vol	169		
My $12	450	470	470	24	5
$14	250	270	270	15	202
$16	55	70	70	100	328
Ag $16	95	115	100	10	767
Nv $17	70	90	75	20	106
Videotron Ltee	C..16¾	Opt Vol	5		
My $15	190	215	205	5	39
TSE 35 Index	C192.19	Opt Vol	..2289		
My $185	$8⅜	$8⅞	$8⅜	35	75
$185 P	10	25	20	360	1845
$190	410	450	425	210	617
$190 P	70	85	75	175	2422
$195	130	135	130	852	3773
$195 P	270	290	280	422	619
$200	15	30	20	30	30
Jn $185 P	75	90	80	10	1639
$190 P	180	200	175	10	412
$195	305	335	325	31	1729
$195 P	370	385	375	45	85
$200	100	120	110	49	49
Jy $195	475	$5¼	$5⅛	35	63
$195 P	455	495	465	25	60
Cda 10.25 Feb 04	C.101¾	Opt Vol	30		
My 102½ P	115	130	125	20	20
Jn $100 P	40	55	50	10	303
Cda 10.25 Feb 94	C.100⅜	Opt Vol	100		
Dc $98 P	35	55	40	100	75
Cda 9.5 Oct 01	C..96½	Opt Vol	108		
My $95	150	160	155	29	442
$95 P	12	15	12	10	534
$97½	15	25	20	6	82
Jn $95	175	200	180	10	628
$97½	45	60	50	5	492
$100	10	20	15	10	304
Jy $95	200	225	200	1	234
$95 P	65	70	70	5	28
$97½	80	95	85	18	51
Sp $97½	120	145	130	8	364
Dc $97½	165	190	190	2	52
$97½ P	230	255	235	4	116
Cda 9 Mar 11	C..92⅛	Opt Vol	189		
My $90 P	7	10	10	40	265
$92	50	55	50	45	247
Jn $92	90	110	95	20	650
Jy $90 P	40	50	50	20	20
$92	125	145	125	4	904
$94	45	65	45	3	3
Sp $90 P	70	95	80	20	56
$92 P	140	165	145	24	142
Dc $94	160	185	170	12	53
$94 P	275	300	280	1	20

Total contract volume 13869
Total open interest 484828

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
Aug 360	13	0	28.00	28.00	28.00
Aug 370p	60	245	4.70	4.50	4.50
Aug 380	3	116	15.50	15.50	15.50
Aug 380p	352	419	9.40	8.00	9.40
Aug 390	2	859	10.00	9.50	10.00
Aug 390p	65	271	15.00	13.50	13.50
Aug 400	373	2143	6.50	6.00	6.50
Aug 400p	3	790	22.20	22.20	22.20
Aug 420	5	1790	2.50	2.50	2.50
May 370p	20	1398	1.50	1.50	1.50
May 380	3	323	5.50	5.50	5.50
May 380p	93	1855	5.60	5.40	5.60
May 390	284	1747	1.50	.50	1.50
May 390p	215	1616	14.40	12.00	12.00
May 400	256	3445	.70	.50	.50
May 400p	133	1055	23.90	23.00	23.00
May 420p	5	344	44.00	44.00	44.00
Nov 370p	50	34	7.20	7.20	7.20
Nov 380	22	65	23.00	23.00	23.00
Nov 380p	50	115	11.00	11.00	11.00
Nov 390p	220	69	15.50	14.00	15.00
Total	market:	....2,227...			

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
Aug 360p	145	2.50	3.50
Aug 370	20	20.00	23.00
Aug 420p	100	40.00	43.00
Aug 440	914	.50	1.50
Aug 440p	3	60.00	63.00
Aug 460	1213	.30	1.00
Aug 460p	0	80.00	83.00
Aug 480	524	.20	.80
Aug 480p	0	100.00	103.00
Aug 500	6845	.10	.60
Aug 500p	0	120.00	123.00
May 360	0	18.00	21.00
May 360p	75	.20	.70
May 370	55	9.00	11.00
May 420	2794	0.00	.50
May 440	2303	0.00	.50
May 440p	8	60.00	63.00
May 460	1397	0.00	.20
May 460p	10	80.00	83.00
May 480	2682	0.00	.10
May 480p	0	100.00	103.00
May 500	4653	0.00	.10
May 500p	0	120.00	123.00
Nov 360	26	36.00	39.00
Nov 360p	215	4.00	5.50
Nov 370	0	30.00	33.00
Nov 390	75	17.50	20.50
Nov 400	119	12.50	15.50
Nov 400p	140	21.00	24.00
Nov 420	421	6.00	8.00
Nov 420p	0	40.00	43.00
Nov 440	151	3.00	4.50
Nov 440p	0	60.00	63.00
open	interest: ....43,590....		
PLATINUM			
Jun 500	0	30.00	40.00
Jun 500p	10	5.00	10.00
Jun 520	15	15.00	25.00
Jun 520p	20	10.00	20.00
open	interest: ....45....		

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

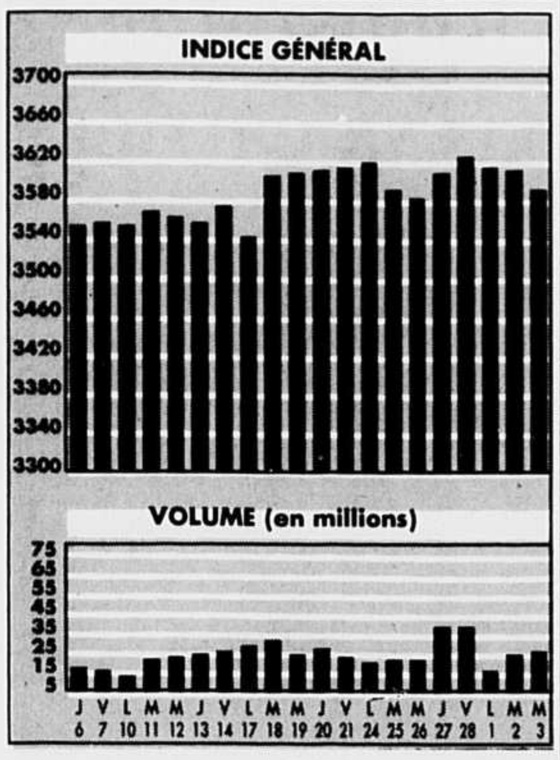

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

A B

AGFM B f 24700 $6 5¾ 5¾ −⅜
AMCA Int 23537 455 450 455
AMCA p 2500 $25⅛ 24⅞ 25 +⅛
AMCA 2 p 830 $22¼ 22⅛ 22¼ +⅛
AMCA 3 p 200 $24⅞ 24⅞ 24⅞
ARC Int 10000 440 425 425 −15
Abbey E o 103500 7 6½ 7
Aber Res o 7300 75 75 75 +5
Abermin o 6400 14 11 11 −4
Abti Prce 17077 $20¼ 20 20⅛ +⅛
Abitbi 7½p z50 $47 47 47
Abitibi w 3000 25 25 25 −5
Acadia M o 7200 50 47 50 +3
Acugrph A o 3000 75 75 75 −5
Acklands 2100 $13 13 13 −⅜
Agassiz 1267 300 295 300
Agnico E 16100 $10¼ 10 10⅛
Agra Ind A 2000 $7⅞ 7⅞ 7⅞
Agra B f 500 $7⅞ 7⅞ 7⅞
Air Canada 23445 $11½ 11¼ 11⅜ −⅛
Albany C 17500 20 19 20
Alt Energy 39132 $16⅛ 15⅞ 15⅞ −⅛
Al Enr 775 400 $25⅛ 25 25 +¼
Alta Nat 6450 $16 16 16 +⅛
Alcan 310457 $25⅞ 25½ 25⅝ −⅜
Alcan C p 2520 $22½ 22⅜ 22⅜ −¼
Alcan E p 600 $22½ 22½ 22½ −⅛
Algo Cent 1000 $21⅞ 21⅞ 21⅞
Algma St A 5700 $24½ 24⅛ 24½ +⅜
Algma St C 600 $24½ 24½ 24½
Allied Lyns 9950 $9⅛ 9 9⅛
Altex 7200 235 230 230 −5
A Barick 30921 $23⅝ 23⅜ 23½
A Barik w 3200 $7¼ 7⅛ 7¼ −⅛
ABarik A w14000 55 55 55 −10
Am Eagle o30604 77 77 77
Am Leduc 1000 26 26 26 −1
Anderson 3150 $10¾ 10⅝ 10¾ +¼
Ang CT 265 100 $29 29 29 +¼
Ang CT 290 z5 $31¾ 31¾ 31¾
Ang dGld o z300 38 38 38
Anthes 27500 65 65 65 −2
Arbor B f 10000 $5¾ 5¾ 5¾ −⅛
Argyll A f 2280 14 13 13
Armbro En 300 $6⅛ 6¼ 6¼
Horizon o 1500 120 120 120
Asmra Mnl 1700 490 490 490 +5
Astral A f 500 $11¾ 11¾ 11¾ −¼
Alco I f 122061 $10¼ 10⅛ 10⅛
Alco II 41500 $10¼ 10¼ 10¼ +¼
Atebo o 3000 11 11 11
Atlanta G o 1000 285 285 285

All Shop A f 900 $9 8½ 8½ −⅞
All Shop p 200 $25⅝ 25⅝ 25⅝
Audrey R o 1500 345 335 335 −10
Augmitto o 3100 41 41 41
Aur Res o 3100 315 305 310 +5
Aurizon o z250 23 23 23
Avcorp Ind 13500 138 130 138 +13
BAA plc 1300 $7½ 7⅜ 7⅜ −⅛
BCE Inc 187614 $37 36⅝ 36¾ −⅛
BCE 1.96 p 200 $44¾ 44¾ 44¾ +1
BCED 47549 296 289 290 −6
BCED 9¾ 500 $9⅞ 9⅞ 9⅞
BCED 1 p 600 $23¼ 23¼ 23¼
BCED w 10500 36 33 33 −3
BCE Mobl 146210 $34¾ 32 33¾ +1½
BCE Pl 2p 1000 $24⅛ 24 24 −⅛
BCED C I 5700 $22¾ 22⅝ 22¾
B C Bancor 13990 114 113 114 −2
BC Banc A 315 $28½ 28⅜ 28⅜ −⅛
BC Banc B 150 $28⅜ 28⅜ 28⅜
BC Rail p 18100 $25⅜ 25⅛ 25⅛ −⅛
BC Sugar A 5900 $16¼ 16 16
B Corp p 500 $29⅛ 29⅛ 29⅛ −⅛
B Corp r see below
BGR A 6350 $9¼ 9 9
BII Ent 10100 425 425 425
BMO nt fin 300 $8⅞ 8⅞ 8⅞ +⅛
BMO II p 700 $21¼ 21⅛ 21¼ +⅛
BNT Ltd 100 $10⅞ 10⅞ 10⅞
BP Canada 12606 $16⅞ 16¼ 16½ −½
BYG o 3500 45 45 45
Bancshr p 2725 $22 21¾ 21¾ −¼
Bancshr r see below
Banister C 20000 $13 12⅝ 12⅝ −⅛
Bank Mtl 87954 $30⅝ 30⅜ 30½ −½
Bk Mtl 250 116500 $25⅝ 25¼ 25⅜ −½
Bk Mtl 3p 6542 $25⅝ 25⅛ 25⅛ −⅜
Bank N S 255306 $16⅝ 16⅛ 16⅛ −¼
Bk N S 1p 322900 $22½ 22¼ 22⅜ +⅛
Barons Oil 200 270 270 270
Barincor f 500 255 255 255 −5
Baringtn o 850 75 75 75 −6
Battle M 200 $15½ 15½ 15½ −¼
Beaufield o 18000 15 15 15
Beaver R o 500 40 40 40
Bedford o 5400 180 175 175 −5
Bell 1.94 p 800 $24 24 24
Bell 9 p 14450 $24¼ 24 24 −⅛
Bell 10 p 100 $24⅛ 24⅛ 24⅛
Belmoral 10500 116 112 114 +2
Bema Gl o 17800 110 106 108 −1
Bet Publc 1000 $22 22 22 −¼
Biomira o 400 350 350 350
Bionaire I 7500 205 200 200
Blk Cliff o 42000 40 39 40
Bl Hawk o 1000 23 23 23 −1
Bombdr A 9800 $11⅛ 11⅛ 11⅛ −⅜
Bombdr B f76000 $11⅛ 11¼ 11¼ −½
Bombdr B w 1000 $21⅛ 21⅛ 21⅛ −1⅞
Bonanza O z25 45 45 45
Bow Valy 21118 $15⅛ 15¼ 15¼
Bow Valy A 2954 $15⅝ 15⅝ 15⅝
B V 1875 1200 $30½ 29½ 30½ −½
Bow Vly 205 100 $20 20 20 −¼
Bow Vly R 12943 17½ 17 17½
Bow VR p 1000 330 315 330 +15
Bowtex o 1105 240 235 235 −10
Brocknel f o 4400 144 142 144 +2
Bralorne 18900 30 30 30 +1
Bramalea 2720 $30¼ 30¼ 30¼
Brml Pty p 500 $25⅝ 25⅝ 25⅝
Brmptn A f 9100 $9⅛ 8½ 9 −⅜
Brandvr o 5300 210 205 205
Brascad A 295 $39 39 39 −¼
Brascad B 136 $39 39 39 −⅛
Brascan A 47936 $27¾ 27⅛ 27⅛ −⅜
Brascan F p 2100 $24¾ 24¾ 24¾
Brkwater o 69350 315 310 310
Brik Brw o 2300 145 145 145
BC Phone 38956 $15⅛ 15½ 15⅝
BCPh 4⅜ p z50 $47 47 47
BCPh 1956 100 $50 50 50 −1
BCPh 5.15 125 $58 58 58
BCPh 5¾ p 275 $61 61 61
BCPh 6 pr 400 $69 69 69
BCPh 6.80 100 $19⅝ 19⅝ 19⅝ −¼
BCP 7.04 p 1775 $20⅝ 19⅝ 19⅝ −½
BCP 11.24 p 300 $27⅛ 27⅛ 27⅛
Br Steel odrsee below
Broulan 100 125 125 125
Bruncor 4645 $16¼ 16⅛ 16¼
Bruncor A 2200 $24¼ 24¼ 24¼
Brunswk 102325 $10¾ 10½ 10⅝ −⅜
Budd Can 500 $39 39 39 +½

C D

CAE 51328 $13⅞ 13¾ 13¾ −¼
CCL B f 10140 $10⅛ 10 10⅛
CGC Inc 1950 $10½ 10½ 10½
CHC Hlcpt 168200 445 435 445 +10
CM NT Equ 1000 $15¾ 15½ 15¾ −¼
CSA A f 500 $5 5 5
CT Financl 500 $20¾ 20¾ 20¾
Cableshr A 10000 33 30 30 −6
Cabre 1000 340 340 340
Calgary 1 p 800 $25⅛ 25⅛ 25⅛
Cambior 4300 $12½ 12½ 12½ −⅛
Cambior w 6825 230 230 230 −2
Cambridg 359342 $31½ 31¼ 31¼
Cambrdg d see below
Camco Inc 4200 $8⅞ 8¼ 8⅜ −½
Camndx o 600 10 10 10
Campbl R r47708 ½ ½ ½
Camp Res 13947 86 86 86
Camp Soup 4940 $22¼ 22⅛ 22⅛
Campeau 47431 $16⅞ 16⅝ 16⅝ −¼
Campeau B 350 $22½ 22½ 22½ −¼
Campeau C 748 $21 21 21 +⅛
Campeau D 1600 $19½ 19⅜ 19½ +⅛
Camreco o 26364 26 26 26
Conacord o 13010 27 27 27
C Income u see below
Can Malt 1050 $26 26 26
C Nor West 16875 $8 7¾ 7⅞ +⅛
CNor Wst C 1100 $16⅜ 16⅜ 16⅜ −⅛
C Packrs 3600 $13⅞ 13¾ 13¾ −⅛
CS Pete f 1566 370 370 370 +5
C Trust un see below
C Trsco C 125 $18⅛ 18⅛ 18⅛ −⅛
C Trsco G 300 $21½ 21½ 21½ +⅛
C Tung 15841 $6⅛ 5¾ 5¾ −⅜
C Energy 6500 390 390 390
C Exprss f 232300 98 92 97
CForms A f 500 330 330 330 −15
C Formst B z40 325 325 325
C Found pr 300 $11 10¼ 11 +⅜
C Futr Ao 7000 37 37 37 −2

CG Invest 1000 $42 42 42 +½
C Home o 400 $6½ 6½ 6½ −⅛
C4 Bk Com 127168 $29¼ 28¾ 28⅞ −½
CIBC 5 p 392000 $22⅜ 22⅜ 22⅜ −⅛
C Manoir 500 275 275 275
C Marconi 400 $17⅝ 17⅝ 17⅝ +⅛
Cdn Nat Res26000 73 70 73 +5
C Nth Star z20 $5⅛ 5⅛ 5⅛
C Ocdental 2936 $19 18¾ 19
CP Forest 200 $43½ 43½ 43½ +⅛
CP Ltd 769970 $22⅜ 22 22¼ −¼
Cdn Roxy 766 $7 7 7
Cancom o 1200 $15 14⅞ 15
Cdn Tire 700 $31⅞ 31½ 31½ +⅜
CTire A f 107113 $21¼ 20⅞ 21⅛ +¼
CUtil A f 6468 $19¾ 19½ 19½ −⅛
C Util B 479 $19½ 19½ 19½ −⅛
CUtil 2nd I 500 $25½ 25½ 25½
CUtil 2nd K 5000 $24⅞ 24¾ 24¾
CUtil Ser M 500 $24¼ 24¼ 24¼ −⅛
Cdn Wn Bk 2900 475 450 475 +10
Conamax 31808 335 325 325 −10
Conam A f 1200 $6½ 6½ 6½
ConCaptl 7195 480 470 470
Candol D o 22545 13 11 11 −2
Cantor 11600 $24½ 24⅜ 24⅜
Cantor pr z80 $23½ 23½ 23½
Canhorn o 21600 57 55 55 −2
Canron A 200 $11 11 11
Canron B f 520 $11¼ 11 11¼ +¼
Canstar S 2900 260 260 260 +10
Canuc o 5000 20 20 20 +1
Capsule T 2800 95 95 95 +5
Carena 650 $22⅞ 22½ 22½ −¾
Carolian o 5000 85 85 85
Cartier o 6000 5½ 5½ 5½
Cascades 1000 $6 6 6 +⅛
Cassiar 41290 $5⅜ 5 5⅛ −¼
Cassidy L 200 $6¼ 6¼ 6¼ −⅛
Celanese z150 $31¾ 31¾ 31¾
Celanes 2 p 120 $18⅛ 18⅛ 18⅛
Celanes 1 p 110 $29⅞ 29⅞ 29⅞ −⅞
Cntrl Cap 12650 $11⅜ 11⅜ 11⅜
Cnt Cap Af 20112 $9⅞ 9½ 9⅝ +¼
Cnt Cap Ap 26000 $23¼ 22⅞ 23 −⅛
Cnt Crude o 8700 $5¼ 5⅛ 5⅛ −⅛
CFund A f 9600 $5¾ 5⅝ 5⅝
Cnt GITr 1 1000 $18¼ 18¼ 18¼ −¼
Cnt GITr 2 2100 $20½ 20½ 20½
Cnt GITr 3 400 $24⅝ 24⅝ 24⅝
Cntl G Trc 12630 $21½ 20⅞ 21 −¾
Charan 16900 122 118 120
Chauvco A o 7500 $5⅞ 5¾ 5⅞ +⅛
Cheni Gld o 100 350 350 350 +10
Cheni Gld w 4000 70 65 65 −5
Chief Int I 2275 $15¾ 15¾ 15¾ −¼
Chrysler 2200 $28½ 28⅛ 28¼
CHUM 300 $23¼ 23¼ 23¼ −¼
Cineplex 467635 $18 16⅞ 17¾ −¼
Cinram 300 $6¼ 6¼ 6¼
Circo Crft 1000 $5⅛ 5⅛ 5⅛ +⅛
Citadel G o 2000 145 145 145 −5
Clarpine I 120 115 115 115 −7
Claude R o 2645 330 315 330 +10
Co Steel f 1700 $18¼ 18⅛ 18⅛
Cobi Food 6600 70 69 69
Cogeco f 400 $7¾ 7¾ 7¾
Cognos 2827 $8¾ 8⅝ 8¾ +⅛
Coho A 45550 $5½ 5⅜ 5½
Coin Lake o30000 160 155 160
Colin Enr o 11500 95 95 95
Colonial o 13000 64 63 63 −2
Colony P o 1300 73 73 73
Colray R o 10000 7½ 7½ 7½
Cominco L 36632 $26 25¾ 25⅞ −⅛
Comnco H p 1000 $13¼ 13¼ 13¼ −⅛
Comnco R 53150 282 275 280
Comnco R r 253100 1½ ½ ½ −½
Comnco R w 9500 24 23 24 +1
Cmrcl OG z125 38 38 38
Compu H o 17000 55 49 55 +10
Computlog 6750 485 475 475 −5
Connaught 15550 $27½ 27¼ 27⅜
Conpak S o 2400 60 60 60 −1
C Brinco Ao41500 390 380 380 −10
C Carma A 732 225 225 225 −10
C Carma w z295 37 37 37
C General 3300 95 95 95
C HCI Af 928 $10¼ 10¼ 10¼
C Norex 275 475 475 475 −25
Con Prof o 40500 50 45 50 −1
C TVX o 4833 $7⅛ 6⅞ 7⅛ +¼
C Talcorp 2100 240 235 235
Cons Gas 4043 $25⅞ 25⅝ 25¾ +⅛
C Gas 13½ 400 $26½ 26¼ 26½ +¼
CTL Bank 240 170 170 170
CPhrma A f 2700 65 65 65 −5
Conwest A 895 $12⅛ 12 12 −⅛
Conwst B f 395 $12 12 12 −⅛
Co enerco A 1235 365 365 365
Coral Gld o 1400 490 485 490 +5
Corby 9920 $25½ 24½ 25½ +½
Corby B f 1000 $25 25 25 +½
Cor Mark 25614 $5⅞ 5⅛ 5⅜ +¼
Cor Mrk A 1400 $21¼ 21 21¼ +⅜
Corncopa o 2500 165 165 165
Corona A f 20883 $7½ 7⅜ 7½ +⅛
Corona A p 800 $8⅞ 8⅞ 8⅞ +¼
Corona w 18455 67 67 67 −1
Corna 92 w 13100 170 170 170 −5
Corna 96 w 5000 $38⅞ 38⅞ 38⅞ +⅛
Coronet C 7000 400 385 400 +15
Corp Food 28850 $9⅛ 9 9⅛ −⅛
Coscan D 600 $11⅞ 11⅞ 11⅞
Coseka R 1000 29 29 29
Counsel 9500 $8½ 8½ 8½ −⅛
Coxheth o 115900 32 20 25 −7
Craftech o 6000 101 100 101 −23
Crain RL f 8600 $9 8¾ 8⅞
Crestbrk 200 $17¾ 17¾ 17¾
CLife I A 800 $24¾ 24⅝ 24¾ +⅛
CRLife P I 25000 $24½ 24½ 24½
Crownx 8300 $12 12 12 −⅛
Crownx A f 101156 $5⅞ 5¾ 5⅞ +⅛
Crownx 1 p 2000 $18¾ 18⅝ 18⅝ −⅛
Crownx 2 p 4050 $18⅞ 18⅜ 18½
Crownx 3 p 1000 $17⅛ 17 17
Crownx B w 6550 $13⅛ 13 13 −⅛
Cyberm B f24100 $12⅛ 12 12 −⅜
Czar Res 4500 120 120 120
Dalatech o 5000 38 38 38 −6
Deak Res o 2960 130 125 125 +5
Denison A p 9056 $5¼ 5⅛ 5⅛
Denison B 111643 490 490 490 −5
Denison p 2800 $24⅞ 24⅞ 24⅞
Denison B p 1400 $23⅜ 23⅛ 23⅜ +⅛
Denisn B w z250 95 95 95
Deprenyl o 7100 $8⅞ 8⅛ 8⅛ −⅛
Derlan 23700 $13⅛ 13⅛ 13½
Devlo Ind o 3452 95 90 90 −3
Devnic E o 5500 95 90 95 +5
Devran P o 3000 110 110 110
Devtek f 3100 $9⅞ 9⅝ 9⅝
Dexleigh 9100 241 238 238 −7
Dobrasve o 2000 120 120 120
Dicknsn A f 2164 $5 490 5 +10
Dicon Sys 100 135 135 135
Discov W 2250 150 140 140 −5
Discrete o 10000 16 16 16 −2
Dofasco 87751 $27⅝ 27⅜ 27¾
Dofasco 260 4525 $33⅛ 33 33 −⅛
Dolphin o 18000 60 60 60 −1
Doman A 16500 $6½ 6⅛ 6⅜ +⅛
Doman B f 65600 $6⅛ 6⅛ 6⅛ +⅛
Doman 2 p 3600 $22¼ 22 22¼ +¼
D Expl fo 29700 17 17 17 +1
D Textle 1948 $14⅛ 14¼ 14¼ −⅜
Domtar 25626 $16⅛ 16 16⅛
Domtar 225 200 $25¾ 25¾ 25¾
Donohue 100 $13¾ 13¾ 13¾ +¼
Dore Nbsk 120132 13 10 12½ +1½
Dover Ind 200 $17½ 17½ 17½ −¼
Dumagmi o 13800 $12¼ 12 12 −¼
Dmi w 9200 230 220 230 +10
Dunraine o 4000 58 57 57 −2
Du Pont A 22620 $24¾ 24½ 24¾
Durkin H o 2000 45 45 45
Dylex A f 12900 $11¾ 11⅜ 11⅜ −⅜
Dynmic A f 12100 $6⅛ 6 6⅛ +⅛

E F

E-L Fin z50 $61¾ 61¾ 61¾
ERG Res o 6550 245 225 240
Eagle P 800 275 275 275 +5
Est Bakrie 1000 $7¾ 7¾ 7¾
Echo Bay 140325 $16¼ 16⅛ 16¼ +¼
Eco Corp 700 $8⅛ 8 8⅛
Ekaton A o 2000 119 119 119 +6
Elders A 2200 $24⅜ 24⅜ 24⅜ +⅛
Emco 3000 $11¾ 11⅜ 11¾ +⅛
Empire A f 2300 $14½ 14⅜ 14⅜ −⅛
Empire 1p z1200
Empire 3 p 400 $24⅜ 24⅜ 24⅜ +¼
Empire 4 p 500 $24⅞ 24⅞ 24⅞
Encor Inc 7784782 255 246 254 +2
Energx o 5000 25 25 25
Enrpls C A 200 $8 8 8 −¼
Enrpls C B 2000 $7¾ 7⅝ 7¾ −⅛
Enfield 3900 $7 6⅞ 6⅞
Ennistel A f 1000 450 440 440
Enscor Inc 5000 255 240 240 −20
Epic Data o 300 430 430 430 −5
Equinox o 200 160 160 160
Equty Pres 1800 110 110 110 +5
Equty Res 11000 95 90 95
Equty Svr A33200 440 425 425 −10
Equity Svr p 2072 $17½ 17 17¼ +⅛
Etoc Sols 1000 $8 8 8 +¼
Euro Nev o 10852 360 355 360 +5
Euro Pete o29000 13 13 13
Excel o 2800 113 113 113 −2
FCA Intl 200 $8¾ 8¾ 8¾
FCMI A of 1000 170 170 170
FPI Ltd 6950 $8¼ 8⅛ 8⅛
Fahnstk A 1500 210 210 210 −10
Fairfax f 900 $14¾ 14⅛ 14⅛ −⅛
Fcnbrd G 3811 210 200 205 +10
Fcnbrdge 138370 $31⅛ 30¾ 30¾ −¼
Fcnbrdg w 39700 $7⅞ 7½ 7⅝ −⅛
Fed Ind A 70065 $15¾ 15½ 15½ −¼
Fed Ind C 1500 $24¼ 23⅞ 23⅞ −¼
Fed Pion 14000 $13½ 13½ 13½
Fin Truco 17500 42 42 42
Finning L 3200 $22½ 22¼ 22¼ −⅛
Firan 3250 360 360 360 −5
F Austrla 22750 $10¾ 10⅝ 10¾ +⅛
F Austrl w 8000 35 32 35 +1
FClgry A o 13000 10 10 10
F City Fin 1000 $24½ 24½ 24½
F Cty Tr A 400 $10 10 10 +⅜
F Cty Tr B 1000 $8½ 8½ 8½ +⅛
F Cty Trco 6060 $6¾ 6¾ 6¾
FCty Trco w 1500 2 2 2 −1
F Marth A f 5000 $8⅞ 8⅞ 8⅞ +¼
F Marthn C 1100 $9½ 9½ 9½ +¾
F Mar 15400 280 270 270 −5
F Tor Mng 4600 $5¼ 5⅛ 5¼
Flanagan o 13000 235 230 231 +1
Fleet Aero 800 270 270 270 −5
Fleet Aro Af 2000 190 190 190 −5
Fleet Aero 1 9900 390 385 390 −5
Flet CCan A 184075 $17⅞ 17⅜ 17⅜ −¼
Flet C Inv 8950 $21¼ 21⅛ 21⅛
Flet Cl B 8130 $20¾ 20⅝ 20⅝ +⅛
Flet CFin B 7350 $24 23⅞ 23⅞
Flet CFin B 900 $23⅞ 23⅞ 23⅞ −⅛
Flet C Ltd 2000 400 400 400 +20
Focus nmc 700 $23¼ 23¼ 23¼
Ford Cnda 1074 $165 165 165
Fortis Inc 2000 $21⅜ 21¼ 21¼ −⅛
FSesn HI f 20775 $32½ 32¼ 32½ +¼
Franco o 1100 $8⅞ 8¾ 8⅞ +⅛

G H

GTC Tr B 2100 470 460 470 +5
GW Util 1088 $23 23 23 −⅛
Galactic 1700 390 385 385 −5
Galtoco 360 $5¾ 5¾ 5¾
Gandalf 14570 $6½ 5¾ 6½ +⅜
Geac Comp 10000 250 246 247 +2
Geddes o 500 135 135 135 +1
Gemini T o 1000 65 65 65
Gendis A 7800 $20¼ 20¼ 20¼ +⅛
G Lease 2000 $7¾ 7¾ 7¾ +¼
GMC 207 $48½ 48½ 48½ −¼
Geodom o 71900 89 78 80 +5
Geomq 5000 17 17 17 −1
Giant Bay o 8000 27 25 25 −3
Giant Yk 400 $10½ 10½ 10½
Glamis 23800 145 130 135 −5
Glen Adn o 4000 30 30 30
Glenayre 62861 $11¼ 10⅞ 11¼ +1
Global Gov 26597 $8⅞ 8⅜ 8⅜
Goldcorp f 16000 450 430 430 −25
Goldcorp w 1441 13 13 13 −2
Gld Knight o 7600 $8⅞ 8⅜ 8⅜
Gld Myra o 14000 92 90 90 −4
G Nevada o 2000 45 45 45
Gldn Rul o 8000 145 141 141 −4
G Star o 6000 210 210 210 −5
Gldn Ter o 2800 21 21 21 −2
Goldast o 5000 25 25 25
Goldsil o z390 80 80 80
Gldteck o 15000 32 31½ 31½ −½

Gratton A f 5400 $10⅛ 10 10
Grandma z400 30 30 30
Granduc 6900 220 220 220
Granges 13100 280 270 270 −15
GL Group 4400 $19½ 19 19½ +½
GL Nickl o 4000 65 60 65
Gt Pacific 400 $48 48 48 +1
Gt WLife 770 2700 $25 25 25
Gt W Lifeco 6184 $15 14¾ 15 +¼
Gtr Lenor o z41 69 69 69
Grnstne o 6000 490 485 490 +5
Greyhnd 644 $26 26 26 −¼
Greyvest F 200 435 435 435 −5
Growth I 11600 $16¾ 16½ 16½ −¼
Growth p 2600 $25⅛ 25 25
Guard CA f 2000 490 490 490 −5
Guilevn A f 5100 $6⅜ 6¼ 6¼
Gulf Res 51098 $15⅜ 15⅜ 15⅜ −¼
Gulf R 1p 313633 475 470 470 −5
Gulfstrm o 1716 40 40 40
Gwil Ind 2800 225 215 225 +10
HERO o 3000 55 55 55 +3
HSK Mnrl o 4000 52 52 52 +1
Haley 27500 $7 6¾ 6⅞ −⅛
H Group A 270 $6 6 6
Hmrsn C p 3800 $25¼ 25¼ 25¼
Hmrsn C Bp 300 $25½ 25½ 25½
Harris B 300 $6⅜ 6⅜ 6⅜ −⅜
Hartco 1000 $5⅛ 5⅛ 5⅛ +⅛
Hawker 275 $24¾ 24¾ 24¾ −¼
Hayes D 1750 $13⅜ 13⅜ 13⅜
HCare A of 18950 255 235 255 +15
Hees Intl 730295 $31¼ 30¾ 31 −¾
Hees w 41900 $10⅞ 10⅜ 10½ −⅜
Helix 10000 83 81 83 +2
Hemlo Gld 90325 $12½ 12¼ 12¼ −⅛
High Rivr o 1167 125 117 125
Highwod o 2000 160 160 160 −5
Hilcrest o 1248 150 145 145 −5
Hillsboro o 1500 225 225 225 −5
Hollingr I 5655 $14 13⅞ 13⅞ −⅛
Home B f 7600 130 130 130
Hope Brok 3690 355 350 355 +5
Hope B w 100 170 170 170 +5
Horsham f 60207 $9¾ 9⅝ 9⅝
HBay Mn s 10018 $9½ 9¼ 9¼ −⅛
H Bay Co 2679 $26¼ 26⅛ 26⅛ +⅛
HBC A p 1347 $18¾ 18⅜ 18¾
HBC Hp 5275 $22¾ 22⅜ 22⅜

I J

ISG Tec o 3100 138 135 135 −5
ITL Ind 1p 200 445 445 445 +20
ITT Can 1p 260 $25⅛ 25⅛ 25⅛ −⅛
Ican o 3000 50 50 50
Icor o 10000 14 14 14
Ideal Gr Af 500 $9⅞ 9⅞ 9⅞
Imasco F p 1500 $25¼ 25¼ 25¼
Imasco L 18841 $31 30⅞ 30⅞ −⅜
Imsco L Ap 10000 310 310 310
Imsco L Cp 543 $24⅜ 24½ 24½
Imp Metal 5000 145 145 145 +5
Imp Oil A 76965 $54½ 54 54½
Inca o 18000 25 22 25 +3½
Inco 138100 $36⅜ 36⅛ 36⅜ −⅛
Inland Gas 11850 $14 13⅞ 14 +⅛
Innopac 17575 $11⅞ 11¾ 11¾
Inspiratn 5368 $9⅜ 9 9 −⅜
Integra Sy 2500 45 45 45
Intensity o 8369 50 50 50 −7
Inter Cabl o 1000 15 15 15
Inter Cabl p 300 150 150 150
Inter-City 65016 $24½ 24⅛ 24⅜
Inter C A p z50 $15 15 15
Inter C C p 2100 $40½ 40 40¼ −⅛
Interactn o 18500 140 138 140 −8
Interhome 4285 $46⅛ 46 46 −¼
IBM 429 $132¾ 132½ 132½ −4½
I Epitek z125 77 77 77
IForest A f 5383 $6 5⅞ 5⅞
I Forest 1p 200 $6¼ 6¼ 6¼ −⅛
I Geograp o 5750 315 315 315
Intl Lardr 937 42 42 42 −1
IMhgny B o 6860 305 295 295 −10
I Mirtone 1500 72 72 72
IMirton 1 p 1500 16 16 16
I Petro o 3000 360 360 360 +10
I Platinm o 5685 98 96 96 −2
Intl Pottr 29466 440 420 425 +10
I Semi Tch 5400 $8¾ 8¾ 8¾ −⅛
Intl Thom 97375 $16⅛ 16 16
I Thunder o32650 80 75 79 +4
Intraust o 4000 26 26 26 +2
Inverness 1000 360 360 360
Inverns 875 1200 $10½ 10½ 10½
Inv Grp 2600 $18⅛ 18 18½ +½
Iona o 4800 180 171 180 +10
Ipsco 250 $18¾ 18½ 18¾ +¼
Irwin Toy 405 $5¾ 5½ 5½ −¼
Irwin Toy f 1000 435 435 435
Ivaco A f 5900 $12 11¾ 11¾ −⅛
Ivaco E p 300 $24 23¾ 23¾ −¼
Ivaco 2nd 1 5000 $18½ 18⅜ 18½ +⅛
Ivaco 2nd 2 2200 $18½ 18⅜ 18⅜
Ivaco 2nd 3 800 $20 20 20
Ivaco 2nd 4 2200 $31¼ 30¾ 30¾ −½
Jannock 14848 $17¾ 17½ 17⅝
Jannock 8 1500 $13¼ 13 13 −¼
Jascan o 1000 44 44 44 −2
Jean Cout f 425 $11⅜ 11¼ 11⅜ +⅛
Jonpol o 10000 90 85 85 −9
Jordan P A 8500 39 39 39 +2
Joss Enr o 1000 320 320 320 −5
Journey f 62800 $13½ 13 13⅜ +¼
Joutel o f 6000 20 20 20

K L

KRG Mnag 10000 240 230 240 +15
Kam Cred o 2500 13 13 13
Kam Kotia 300 290 280 290 +10
Kelsey H 1000 $22 22 22
Keltic A of 1000 $5⅛ 5 5 −⅛
Kerr Add 1200 $18⅛ 18⅛ 18⅛ −⅛
LSI Logic 5700 199 195 199
La Fosse o 4000 38 38 38 −2
La Foss w 6000 2½ 2½ 2½ +½
Labatt 56245 $23 22¾ 22⅞ −⅛
Loc Mnrls 89005 $12⅛ 12½ 12½ −⅛
Lafrg Can p 1349 $19⅛ 19⅛ 19⅛ −⅛
Lafrg Corp 126 $19⅛ 19⅛ 19⅛ −⅛
Laidlaw A 11402 $17 16¾ 16¾ −⅛
Laidlw B f 63558 $15⅞ 15⅜ 15⅜ −⅛
Laidlaw G 5600 $22 21½ 21¾
Laird A f 3000 40 40 40
Landmrk f z351 26 26 26
Lasmo Can 100 260 260 260
Laurasia o 1000 15 15 15
Laur Bk p 800 $26¼ 26¼ 26¼
Laur Gr B 1875 $7⅞ 7¼ 7⅜ +⅛
Laur Life p 200 $24⅞ 24⅞ 24⅞ +⅛
Lawsn M Af 3040 $12⅞ 12¾ 12⅞
Levon o 14000 63 60 60 −3
Lidco Ind o 8000 67 65 65 −5
Linamar 32700 485 475 475 −20
Lincoln C 100 290 290 290 −10
Loblaw Co 3000 $11½ 11½ 11½
Lob Co pr 284 $26⅜ 26⅜ 26⅜ +⅛
Loewn Gr 185200 $11¾ 11⅛ 11¼ +½
Loewen A p 4000 $16 16 16 +½
Lwen Ondi 1000 $5⅛ 5⅛ 5⅛ −⅛
Lonvest 2655 $22 22 22
Lonvest A 1000 $20½ 20½ 20½ +⅛
Lumonics 5000 $7⅝ 7⅝ 7⅝ +⅛
Lynngld R 1500 200 200 200 +5
Lyngld w 1000 71 71 71 −4
Lynx Can o16400 12 10 10 −2

M N

M-Corp 200 $11⅛ 11⅛ 11⅛ −⅜
MDC A of 5500 40 38 40
MDS H A 500 $24¼ 24⅛ 24⅛ +⅛
MDS B f 1500 $22⅜ 22⅜ 22⅜ +⅛
MPG Inv 100 $8¼ 8¼ 8¼ +¼
MPG w 4000 60 60 60 +10
MSR Exp 1000 180 180 180
MVP Cap o 26938 44 41 41 −1
Mackenzie 142275 $5¾ 5½ 5¾ +⅛
Mclan H X 73331 $12½ 12¼ 12⅜
Mcln HY f 24044 $10⅛ 10½ 10½ −⅛
Macmilan 227454 $18¼ 18 18⅛ −⅛
Mcmiln 8 p 1000 $22⅛ 22⅛ 22⅛
Mcmiln 10 p 400 $24⅛ 24⅛ 24⅛ −⅛
Madelin o 51210 425 415 415 −5
Magna A f 21350 $12⅜ 12½ 12½
Maistc Con 2500 485 475 485
Maistc El 5000 207 195 195 +5
Malette f 400 $10⅞ 10⅞ 10⅞ +⅜
Manitoba p 9500 $25⅜ 25⅜ 25⅜
Manville 535 315 315 315
Manridg o 13000 17 15 17
Manson C o 2000 27 25 25 −2
Mfg Life A 1400 $24½ 24½ 24½ −⅛
M Lf Gord 376 $40½ 40½ 40½
Mrtme El 300 $13 13 13
Mrtme Ll p 500 $22¼ 22¼ 22¼ +½
Maritime f 6881 $16½ 16¼ 16½ +¼
Mark Res 147208 $8¾ 8¾ 8¾ +¼
Mark Wrk f 2900 135 135 135 +5
Matchan o 6000 20½ 20 20 −½
Mavtech 4100 180 170 175 +10
Maxon A of 200 135 135 135 −5
McDonld z10 $62¾ 62¾ 62¾
McNelen o 2000 180 165 165 −20
Memotec 3899 $11⅜ 11⅜ 11⅜
Mentor 200 $6 6 6 −¼
Meridian 33200 270 267 270 +3
Metal Mng 1925 $11⅛ 11¾ 11¾
Metalore 383 $29½ 29½ 29½ −¼
Midas M o 15000 43 38 38 −10
Midnd Dty 200 $7 7 7
Minrl Res 2450 $5½ 5⅜ 5⅜
Minnova 125 $20¼ 20¼ 20¼
MinVen o 7335 335 325 325 −15
Mr Jax 3300 $5⅜ 5¾ 5¾
Mitel Corp 9100 305 300 300
Mitel 200 p 1600 $18¼ 18⅛ 18⅛ +⅛
Moffat 1400 $22¼ 22¼ 22¼
Moli o 4000 240 215 215 −15
Moli A w z1000 3½ 3½ 3½
Molson A f 21984 $35⅛ 34¾ 35 +¼
Molson B 2100 $35½ 35 35
Monenco 1471 330 330 330 +10
Moneta o 13000 45 45 45
M Trsco B 100 $21 21 21 −¼
Moore 80318 $35¾ 35⅜ 35⅜ −¼
Morden H f 15000 $7 7 7
Morgan F 1778 130 130 130 −5
Morgn F C 1300 $9 9 9 −⅛
Morgan 53158 315 305 315
Morisn M o 1217 38 38 38 −2
Morisn P 1500 $9¼ 9¼ 9¼ −⅛
Mltibn F p 4800 $17⅜ 17⅜ 17⅜ +⅛
Mltibn Nt 6100 $13¼ 12⅞ 12⅞ −⅜
Mun Fin Af 3650 $12⅞ 12⅞ 12⅞ −⅛
Mun Fin p 700 $10 10 10 +¼
MF A w 200 190 190 190
Muncpl SL p 500 $9½ 9⅜ 9⅜
Muscocho 3600 350 345 345 −5
N B Cook 500 36 36 36
NLX o 1591 7 7 7 −1
NSR Res o 3000 10 10 10 −2
N-W Gr 1455 $5⅛ 5⅛ 5⅛
Nat Bk Con64440 $13⅞ 13½ 13⅝ −⅛
Nat Bk 8 2000 $20¾ 20⅝ 20⅝
Nat Bsns 17800 119 115 115 −3
Nat Sea 300 $9¾ 9¾ 9¾ +½
Nat Trstco 19400 $26½ 26⅜ 26⅜
Nelson H o 96500 101 100 100
Nelsn H p 20000 115 110 115 +5
Nelson V o 35500 20 18 20 +2
Neptun R o 300 160 160 160
Nevada o 1000 245 245 245 +5
NGld Scpt o 1337 20 20 20 −2
N Goliath o 1337 11 11 11
N Hrding f z50 $7½ 7½ 7½
N Hrdng m 150 $8¼ 8¼ 8¼
N Kelor o 10500 17 17 17
N QRagin o10850 $5½ 5½ 5½
Newalta 1000 70 70 70
Newfld M o 700 16 16 16 −2
Nfl CapA f 47100 $7¾ 7⅝ 7⅝ +⅛
Nfld Te 885 500 $19⅝ 19⅝ 19⅝
Newhak o 29930 205 195 200 +5
Newscop z500 41 41 41
Newtel Ent 6334 $18⅛ 18¼ 18⅜ +⅜
Nexus o 890 38 38 38 −2
Nikkei P w 94650 360 355 355
Noble M o 1500 43 43 43
Noma A f 14810 $13⅛ 13⅛ 13⅛ +⅛
Noma B 500 $13⅞ 13½ 13½ −¼
Noramco o 21500 68 65 65 −5
Noramco w 1050 3 3 3
Noranda F 44630 $14⅛ 13⅞ 14 −¼
Noranda I 158806 $21⅞ 21⅝ 21¾ −⅛
Norcnda I B 1800 $30½ 30¼ 30⅛
Norcnda I C 2300 $27½ 27¼ 27½
Norcen 19070 $24 23⅞ 23¾ −⅜
Norcn ord f 7582 $21⅛ 20¾ 21 −¼
Norcn 8.12 1700 $25⅛ 25⅛ 25⅛
Norpet R o 500 30 30 30 −5
NC Oils 14327 $19½ 19¼ 19⅜ −⅛
NCO 6 p 1000 $20⅛ 20⅛ 20⅛
NCO 7p 300 $21⅜ 21⅜ 21⅜ −⅛

Northair o 13500 30 28 28
NCan M o 15000 285 285 285 +5
Nor Tel 95961 $20⅞ 20⅜ 20¾ +⅜
NTel 3 p 200 $25 25 25 −⅛
Northgat 7115 $6¼ 6⅛ 6⅛ −⅛
Nthgat gl w z8 25 25 25
Northstr E 1100 390 390 390 −10
Northway o 2000 36 36 36 −4
Nwst Dgtl o39505 139 133 135 +10
Nthws Drg 3144 $9 8⅞ 8⅞ −⅛
N Beauc o 25000 9 8 8 −1
Nva Coges o 500 77 77 77
Nova Cor f 237556 $11⅜ 11¼ 11¼ −⅛
Nova E p 100 $24⅞ 24⅞ 24⅞
Nova G p 150 $25 25 25
Nova O p 600 $24½ 24½ 24½
Noverco 2200 $11¾ 11¾ 11¾ −⅛
Nowsco W 3665 $15 14¾ 14¾ −¼
Nu Gro o 4000 105 105 105 +5
Nu Gro w 4000 2 2 2 +1
Nucorr o z40 1 1 1
Numac 400 $9¼ 9¼ 9¼

O P

Ocelot B f 60755 $12 11¾ 12 +⅜
Old Canada 7200 100 100 100 −5
Omega Hyd 52600 230 225 225
Onex C f 2700 $14 13¾ 14 +¼
Opimian o 600 450 450 450 −25
Orbit 35582 65 61 65 +2
Oshawa A f 73400 $24⅛ 23¾ 24 +¼
Osisko o 27000 30 30 30 −3
Otooles G 3466 270 260 270
Oxf Prop 4500 185 182 185
PCL Indust 500 $6⅛ 6⅛ 6⅛ +⅛
PMC Corp o 5200 68 68 68
PPC OG o 6761 90 85 85 −15
PWA Corp 189059 $15¾ 15⅜ 15⅜ −⅛
PWA A p 20300 $25 25 25 +⅛
Pac Aqua o 10000 50 49 49 −1
PCsar A o 1000 125 125 125
Pac NthA f 200 $20½ 20½ 20½ +⅛
Pac Nth 6¾ z80 $17⅜ 17⅜ 17⅜
Pac TrOc o 2100 12 12 12 −1
Pgurin A f 233680 $8⅜ 8⅛ 8¼ −⅛
Pamorex o 4000 35 35 35
PanAtlas o 5616 70 66 66 −4
PanCan P 6600 $25⅛ 25 25⅛ −⅛
Pancontl 26200 450 450 450
Panforma 400 160 160 160 +10
Paragon o 500 375 375 375 +10
Parmt FA f 6000 115 112 115 +3
Parmnt R 300 $16½ 16⅛ 16⅛ +¾
Parkland 1650 $7¼ 7⅛ 7⅛ −⅛
Parlake o z100 35 35 35
Peerless 16900 $8 8 8
Pega Cap o 40000 7 7 7
Pegasus 25800 $11 10¾ 11 +⅜
Pmbrtn A f 5550 $8¾ 8¾ 8¾
Penningtn 2000 $11¼ 11¼ 11¼ −⅜
PJewl A f 1500 $15⅛ 15 15 −⅛
Petromet o 4000 33 33 33 −2
Phillips Cb 225 $26½ 26½ 26½ −½
Phonix Can 3400 270 250 270 +25
Pine Point 4400 $31 30½ 30¾ +½
Pioner Lif 2010 175 175 175 −5
Pioner M o 21258 150 143 147 −3
Pioner M w 5000 20 20 20 −1
Pipestone o 630 18 18 18 −2
Place Res A z100 56 56 56
Placer Dm 160335 $14⅞ 14⅝ 14⅝ −¼
Platnova o 33500 84 80 84 +4
Plexus o 4100 250 235 250 +10
Poco Pete 82600 $7⅜ 7⅛ 7⅛
Poco D p 1200 $12½ 12¼ 12½ +¼
Polymer 600 $9⅛ 9⅛ 9⅛
Powr Cor f 29715 $15¼ 15⅛ 15⅛
Pow C 2.375 300 $44½ 44¼ 44¼ −¼
Powr C 1p 200 $44 44 44 +¼
Pwr Ex o 16000 14 13 13 −2
Powr Fin 100 $18⅛ 18⅛ 18⅛ +⅛
Pwr Fin A 200000 $22¼ 22¼ 22¼
Prairie Oil 3800 $8 8 8 −¼
Precsn D A 4000 200 200 200
Primex F 15200 320 315 320 +10
Pronto E o 10000 32 30 32 −6
Provigo 4416 $9⅜ 9⅛ 9¼ +⅛
Pure Gld o 30500 10 10 10

Q R

Quadra L o 6500 485 470 470 −20
Que Wst o 5500 10 10 10
Que Sturg o 1500 195 185 185 −5
Que Tel 500 $14⅛ 14⅛ 14⅛ +⅛
Quebecor A 1300 $18⅞ 18⅞ 18⅞ +⅛
Quebcor B f 100 $16⅞ 16⅞ 16⅞ +⅛
Quenstn G 12400 135 130 132 +5
RBK Nt 74250 $16¼ 16 16 −¼
RBK Nt p 25300 $29⅞ 29¾ 29⅞ −⅛
RFC Res o 4000 300 295 295 −5
RY Fin p 2700 $25½ 25⅛ 25⅛ −⅛
RY II p 2600 $24⅛ 24½ 24½
Ram Pet 500 290 290 290 −10
Ranchmen 2975 $5⅜ 5⅜ 5⅜ −⅛
Rnchmn p 200 $23 23 23 −¼
Ranger 94200 $6¾ 6½ 6⅝ −⅛
Rayrock f 200 $7¾ 7¾ 7¾
Rea Gld o 2600 285 280 280 −5
Redpath 350 $20⅜ 20⅜ 20⅜ +⅛
Redstone o 7000 75 75 75
ReedSt I Sp 300 $29 29 29 −⅛
Relf Inc 8000 $8 8 8
Regional o 2000 180 180 180 +1
Reitman A f 400 $18½ 18½ 18½
Renisanc 220450 $14⅞ 14½ 14½ −½
Renown o 5000 360 355 355
Repap f 354200 $11⅜ 11½ 11½ −⅛
Res Captl 500 430 430 430 −5
Res Captl w z500 1 1 1
Revn Prp A 2666 490 490 490
Revnu B f 9534 400 400 400
Rio Algom 152 $24⅛ 24⅛ 24⅛
Rio Alto o 3000 29 29 29 −1
Rockford o 3000 10 9 10 +1
Rogers B f 29126 $96½ 93½ 96 +½
Rolland A f 1250 $13¾ 13¾ 13¾ −⅛
Roman 4100 $12 12 12 +1
Rothman 25400 $59 59 59 +1
Rothm 2p 500 $15 15 15 +⅛
Rouyn R o 6000 200 200 200 +9
Royal Bnk 220552 $42⅛ 41⅞ 42⅛
Ry Bk 1.45 3564 $17 16⅞ 17 +⅛
Ry Lepg L 12261 $10¼ 10⅛ 10¼
Ry Oak o 1000 25 25 25 −10
Ry Pacific 400 120 118 118 −2
Ry Trco 81924 $16½ 16⅜ 16⅜
RyTrco G p21900 $21⅛ 20¾ 21⅛ +⅛
RyTrco J p 10000 $21⅞ 21⅞ 21⅞ +¼

S T

SHL Systm 51967 $11⅛ 10 10¾ +¾
SR Telcom 400 400 400 400 +20
St Andrw o 11300 215 210 215 +5
St Clair Af 400 320 320 320 −5
SIL CemA f30500 $17 16¾ 16¾ −⅛
Santa M o 2000 8 8 8
Saskoil 12820 $9¾ 9¾ 9¾
Saskoil A p 4600 $10 9⅞ 10
Saynor Var 5000 33 33 33
Sceptre R 11840 415 410 410
Scptr R 7 319 $16⅛ 16⅛ 16⅛
Schneider z60 $26⅜ 26⅜ 26⅜
Shnidr A f z25 $24½ 24½ 24½
Scintilor o 3000 130 125 125 −10
Scintrex 500 $6¼ 6¼ 6¼ −⅛
Scot Paper 1660 $18¾ 18¼ 18½ +⅛
Scot York 1600 149 148 149 +1
Scotts f 13450 $16¾ 16½ 16⅝
Scurry Rn z80 $18¼ 18¼ 18¼
Seagram 59250 $86¼ 85¾ 86⅛ +¼
Sears Can 12205 $12⅛ 12½ 12½ −⅛
Securty H p13650 $7½ 7⅜ 7½ +⅛
Sedona I o 10200 135 125 130 −10
Seel Mtg 300 $9 9 9
Service C 67450 $10¼ 10 10⅛ +⅛
ShawC B f 2000 $10⅞ 10½ 10½ −⅜
Shaw I Af 700 $14½ 14¼ 14¼ −¼
Shell Can 42008 $45½ 44⅞ 45 −½
Sherritt 23020 $14¾ 14½ 14½
Sienna o 2000 30 30 30
Signtech 3500 255 241 241 −19
Sikaman o 5100 235 230 235 +10
Silcorp A f 925 $17½ 17½ 17½
Silversid o z200 28 28 28
Skyline o 2100 $5⅜ 5½ 5⅛ +⅛
Slater B f 1500 $6½ 6½ 6½ +⅛
Slater 7½ p 300 $16¾ 16½ 16¾ +½
Slocan F 600 $12¾ 12¾ 12¾
Socnav A f 500 425 425 425
Socanav w 2000 23 23 23
Sodisco Inc z100
Softkey S o 2000 100 100 100 −5
Sonora o 100 185 185 185 +5
Southam 24240 $31⅛ 31½ 31½
Spar Aero f 7669 $15⅞ 15¾ 15⅞ +⅛
Sparton o 1000 12 12 12
Starrex o 6500 145 141 141 −4
States Ex o 1000 16 16 16 +1
Steinbg A f 3000 $37½ 36⅜ 36⅝ −½
Stelco A 266905 $22⅞ 22⅝ 22⅝
Stelco B z2 $22⅝ 22⅝ 22⅝
Stelco C p 5625 $21⅜ 21¼ 21⅜ +⅜
Sterivet o 2400 150 140 150 +15
Stewart Ik o 9600 150 140 140 −10
Stonbridg 2121 $6⅛ 5⅞ 6⅛
Strathfld o 2100 $5¾ 5⅝ 5¾ +¼
Strathfld D p 600 $8¾ 8¾ 8¾ +¼
Stuart D A 5000 $14¼ 14¼ 14¼ +¼
Summit R 3400 $7¼ 7⅛ 7⅛ −⅛
Sun Ice Ltd 1400 280 275 275 −5
Suncor pr z5 $23⅞ 23⅞ 23⅞
Synex Intl o 3300 53 53 53 −2
Syngold o 15000 56 53 56 +3
TH Res o 3000 85 80 80
TBM NT 134400 $6¼ 6 6⅛ −⅛
TBM NT p 1900 $26⅛ 25⅜ 25⅜ +⅛
TCC Bev 25150 $9¼ 9 9⅛ −⅛
TIETel 500 130 130 130 −10
TSC Shn Ao 1100 120 120 120
Taro Ind 1000 65 65 65
Tarragon O 21000 95 89 95 +6
Taurus A z300 42 42 42
Teck Cor A 500 $18¾ 18¾ 18¾ −¼
Teck B f 18742 $18 17¾ 17¾
Tecsyn f 3002 260 260 260
Tee Comm o16000 106 100 100 −6
Tmedia A f 600 $6¾ 6¾ 6¾
Terra Mn o 2000 34 33 34 +1
Terramar o 1000 14 14 14 −1
Tex C Pet 90791 144 141 141 −3
Thd CGInv 535 $41¾ 41 41¾ +½
Thom N A 32525 $27 26¾ 26¾ −⅛
Thorco o 4041 20 20 20
Time Air 59866 $8 8 8
Tiverton o 1000 23 23 23
Toromont z50 $10 10 10
Tor Dm Bk 180469 $40⅞ 40⅛ 40¼ −¼
TD Bk 1.835 3200 $21¾ 21⅛ 21⅛
TD Bk D 323550 $22¾ 22⅜ 22⅜ −⅜
Tor Sun 100 $22⅜ 22⅜ 22⅜ +⅛
Torstar B f 107300 $31¾ 31⅛ 31⅛ −⅛
T Enrgld o 5414 285 280 285
Total Pet 22628 $33¾ 33¼ 33¾ +¼
Total PA p 2775 $50⅞ 50 50 −⅜
Trader R o 6000 37 35 35 −3
Tr C Glass 1200 $29 29 29 −1
Trans Dom 129044 70 68 70 +7
Trns Mt 1650 $14⅞ 14¼ 14¼
TrnAlta U 43515 $14 13¾ 13⅞ −⅛
TrAlt 9 1300 $26 25⅞ 26 +⅛
TrAll 8.40 400 $25¼ 25¼ 25¼
TrAlta 7.20 1400 $24¼ 24¼ 24¼ −⅛
TrAlta 7.10 1000 $24 24 24 −⅛
TrCan PL 115726 $14¼ 14 14⅛ −⅛
TrP 2.80 p 300 $33 33 33
TrP 1st E 2050 $50 50 50 +¼
TrP 1st H 300 $49⅞ 49⅞ 49⅞
TrP 1st I 1100 $49⅞ 49⅞ 49⅞ +⅛
TrP 1st J 800 $47½ 47½ 47½
TrP w 20600 4 3 3
Transit Fin 1000 $6¼ 6¼ 6¼
Trpac Res o 5000 8 8 8 −1
Treminco o 4600 85 85 85
Tridel Ent 200 $17¾ 17¾ 17¾ +⅛
Trilogy 5010 67 66 67 +2
Trilon A 67300 $20⅜ 20 20¼
Trilon Fin I 2000 $21⅜ 21⅜ 21⅜
Trlon Fin II 1200 $20½ 20⅜ 20⅜
Trilon A w 44500 $12⅛ 12 12⅛ +⅛
Trimac 39158 390 385 385
Trimel C o 5000 335 335 335 +5
Trinity Res 9000 46 45 45
Trpl Crn E 1000 190 190 190 −5
Triton Can 1840 165 160 160 −3
Triton C I 550 $8¾ 8½ 8½
Trizec A f 19900 $33 33 33
Trizec B 11000 $35 34¼ 34¼
Trizec 4 p 675 $22½ 22⅜ 22½ +⅛
Trizec 6 p 2050 $21 20⅞ 20⅞
Tudor o z400 50 50 50
Turbo 161400 75 74 75
Turbo w 81000 18 17 17 −½

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

UAP A f 490 $15 15 15
ULS Cap p 1800 $25⅛ 25⅛ 25⅛ −⅛
Ulster P o 30553 210 201 202 −3
Ultmr C ip 300 $25⅛ 25⅛ 25⅛
Ultmar plc 148391 $6⅛ 6 6⅛
Unican A 400 $9 9 9
Unicorp A f 2700 $7⅞ 7⅞ 7⅞
Unicorp 10 200 $18⅜ 18⅜ 18⅜ +⅛
Unicorp 117 700 $12½ 12 12⅛ +¼
Unigsco B f 4700 340 335 340 +5
Un Carbid 1300 $24 24 24
U Entprise 1611 $9⅞ 9⅜ 9⅜ −⅛
U Cdn Shar 500 $15¼ 15¼ 15¼ +¼
U Keno 1700 350 345 350
Un Reef o 52000 25 22 22 −3
US Prc Mo 2500 100 100 100
US Steel 1p 800 $24½ 24½ 24½
Un Tire 2500 170 160 170 +20
Un Tri Star 2670 45 45 45
Urbana C o 9500 73 70 73 +3
VGM Cap 300 400 400 400 +10
Value Inv 17425 $15¾ 15½ 15⅝ +¼
Value p 800 $25⅛ 25⅛ 25⅛ −⅛
Varity C 39531 330 320 320 −10
Varity A p 100 $23⅞ 23⅞ 23⅞ −⅛
Varity w 13500 59 58 59 −1
Vedron o 3107 27 27 27
Ventech o 18500 215 190 215 +25
V Hom Af 900 450 440 445 −5
Vicery R o 5150 465 460 460 −15
Videotrn f 2675 $17 16⅞ 16⅞ −⅛
Vista Mn o 5500 220 215 220 +2

W X

WIC B f 7000 $15 14¾ 14⅞ −⅛
Wajax A 500 $12⅞ 12⅞ 12⅞ −⅛
Walwyn 500 340 340 340
Wrdair A f 150 $17 17 17 +½
Wrdair B 100 $15½ 15½ 15½ −⅞
Weldwod 2400 $16⅜ 16 16¼
Wellore A o 1000 230 230 230
Werner D 2500 155 150 155 −4
Wst Frasr 363 $18 18 18
Westar Gr 21960 108 108 108
Wstar Gr p 225 $25⅛ 25⅛ 25⅛ −⅛
Westar M p 1100 $8 7¾ 7¾
Wstbrdg A 1100 $11 10⅞ 10⅞ −⅛
Wcoast E 77100 $17⅜ 17¼ 17¼
Wcoast A p 1060 $25¾ 25⅝ 25¾ −¼
Westfield 2000 155 155 155
Westfort o 118000 10 9 10 +1
Westmin 2850 $10¼ 10⅛ 10⅛ −⅛
Westmin p 2050 $22 21⅞ 22
Weston 1120 $37¼ 37⅛ 37¼ +⅛
Wstn 6pr z15 $81¾ 81¾ 81¾
Wstwtr A of 500 95 95 95 −5
Wharf 2800 $6¼ 6⅛ 6⅛ −⅛
Wharf p 650 $21 21 21
Wharf w 3000 290 290 290 +5
Whim Crk o 6363 190 180 190 +5
Wilshir E o z440 5 5 5
Windarra o 2000 90 90 90 −5
Woodwd A f 267 $5⅜ 5⅜ 5⅜ +⅛
WEqite A f 20600 $12⅞ 12⅞ 12⅞
WEqu II w 51200 264 260 262 +2
XL Food 6800 165 165 165
Xerox Can 1200 $19½ 19 19 −¾

Debentures
Cambrdg d 3187 $127 124½ 124¾ −1¼
N Hrdg deb 2 $79¾ 79¾ 79¾
Oxf Prop d 33 $76¼ 76¼ 76¼
Thornmk d 10 $105 105 105 −1

Debentures In US Funds
Amoco Sed 98 $105¼ 105 105¼ −¼

Partially Paid Shares
B Corp r 8200 $8⅛ 8 8 −⅛
Bancshr r 9325 $12⅛ 11⅞ 12 −¼
Br Steel odr 9750 $17 16¾ 17 +¼
RY Fin r 5200 $17¼ 17 17 −⅛

Partnership Units
Lehndorff 500 $6 6 6
P Storage 300 $32¾ 32¾ 32¾ +½
Saskoil E u z15 $96¾ 96¾ 96¾

Resale Restricted
Trust Units
C Income u 10699 $9 8⅞ 8⅞ −⅛
C Trust un 2481 $8⅞ 8½ 8⅞ +⅛
Enrpls FC u 100 $9 9 9
Enrpls FD u 200 $8½ 8½ 8½ +⅛
FirstPr Tr u 1900 $22¾ 22⅝ 22¾ +⅛
Pngrwth u 1600 $10⅛ 10⅛ 10⅛ −¼
RPF Bnd u 3450 $8 8 8
RT En Iu 6937 $8⅞ 8 8 −¼
RT En IIu 16230 $8¾ 8½ 8⅞
UCarb Eq u 1800 $25⅜ 25⅛ 25⅜ +⅛

Traded In US Funds
Bow Vly 200 1000 $20⅛ 19¾ 19¾ −¾
Nat Bk 6 550 $27½ 27½ 27½ +⅛
Ranger p 400 $25⅛ 25⅛ 25⅛ +⅛

BENEFICES

B.C. Telephone Company Ltd, trimestre clos le 31 mars: 1989, $34,200,000 ou 46 cents par action; 1988, $38,400,000 ou 44 cents par action.

Bonair Inc., trim. clos 31 mars: 1989, $2,116,000 ou43 cents; 1988, $2,406,000 ou 49 cents.

GSW Inc., trim. clos 31 mars: 1989, $1,611,000 ou 44 cents; 1988, $1,804,000 ou 49 cents.

Federal Pioneer Ltd, trimestre clos le 31 mars: 1989, $4,119,000 ou 26 cents par action; 1988, $6,043,000 ou 42 cents par action.

Slater Industries Inc., trim. clos 31 mars: 1989, $5,277,000 ou 64 cents; 1988, $174,000 ou 1 cent.

Union Gas Ltd, exercice clos 31 mars: 1989, $59,700,000 ou $1.97; 1988, $57,600,000 ou $1.88.

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés, hier, trimestriels sauf indication contraire.

Canam Manac Group Inc. (The), classe A: 5 cents; payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 16 juin.

Harris Steel Group Inc., classes A et B: 6 cents; 30 juin, 16 juin.

Intermetco Ltd, ord.: 12 cents; 31 juill., 15 juill.

Investors Group Inc., ord.: 17.5 cents; 1er août, 27 juin.

Lafarge Corp., ord.: 10 cents US; 1er juin, 12 mai.

MacMillan Bloedel Ltd, ord.: 20 cents; 15 juin, 15 mai.

Monarch Investments Ltd, ord.: 8 cents; 16 juin, 2 juin.

Total Petroleum (North America) Ltd, ord.: 15 cents; 20 juin, 26 mai.

Union Gas Ltd, 5.5 pc, priv.: 68 cents; 30 juin, 2 juin.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — La tendance était généralement à la hausse et l'activité modérée, hier, dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a monté de 10 cents. Le moyen terme, les titres des provinces et des sociétés ont gagné un huitième de point. Le long terme était inchangé.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 12.25 pour cent.

Indices RCMP

MONTREAL (PC) — Voici la position des trois indices Raymond, Chabot à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier, avec entre parenthèses leur position lors de la précédente clôture.

Réa (XRC): 1334.27 (1339.77)
Services (XRS): 1327.12 (1327.59)
Manufacturières (XRM): 1344.52 (1357.22)

L'ARGENT

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent métal, hier, à $6.697 l'once et $215.31 le kilogramme comparativement à $6.717 et $215.96 respectivement, lors de la précédente cotation.

Ces cotes sont en dollars canadiens.

NEW YORK

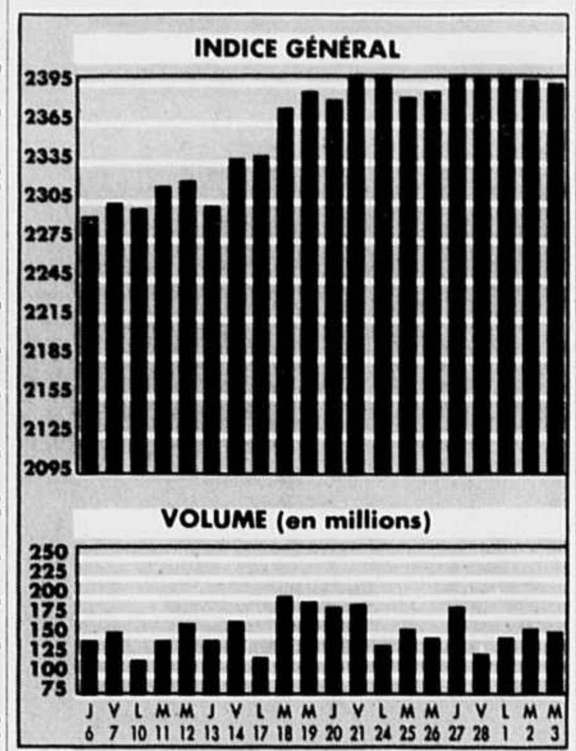

PB Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

A B

ACM n 1.01 . 85 9 8⅞ 9 +⅛
AMR . 7 4699 63⅛ 62⅜ 62⅞ +1
ASA 3a . 369 41¼ 40⅞ 41⅛ −⅛
AbtLab 1.40 16 2776 u55⅞ 55 55⅞ +¾
AcmeC .40 . 77 10½ 10¼ 10¼ −¼
AdaEx 1.82e . 80 15 14⅞ 14⅞ −⅛
Advest .12 16 39 6⅞ 6¾ 6¾ −⅛
Alcan s 1.68 5 x4911 32¾ 32⅜ 32½ +⅛
AlexAlx 1 14 977 24⅞ 24⅜ 24⅜ −¼
AllegCp 1.63t 11 16 86½ 85¼ 85¼ −1¾
viAlgInt . 165 1¼ d 1 1⅛ −⅛
AllgPw 3.08 9 355 36⅞ 36⅜ 36½ −⅛
AllenG . 17 58 16⅛ 15⅞ 16
AldSgnl 1.80 10 1581 32⅞ 32⅝ 32⅝ −¼
AlstMu .78a . 313 10⅝ 10⅜ 10½
Alcoa 1.60a 6 2157 62½ 61¾ 62 −½
AmaxG .08 20 209 13⅜ d12¾ 12⅞ −⅜
Amcast .48 10 68 12⅞ 12⅞ 12⅞
AmHes .60 11 2779 37⅞ 37⅜ 37⅝ −⅜
AmBrnd 2.44 11 x1273 67¼ 66¼ 66¼ −1⅛
ACyan 1.35 16 10768 54¾ 53⅜ 54¾ +1⅛
AEIPw 2.32a 8 3902 26¾ 26½ 26⅝
AmExp .84 13 6212 33 32 32¼
AGnCp 1.50 10 1431 34⅛ 33¼ 33½ −½
AHome 3.90 14 1359 u92¾ 92¼ 92¾ +¼
Amrtch s2.92 12 2585 56⅜ 55¾ 56⅛ −⅜
AMI . 72 23 1653 21½ 21⅜ 21½ +⅛
AmRlty .72 3 144 4⅜ 4¼ 4⅜
AmStor 1 24 582 61⅞ 61 61⅛ −⅜
AT&T 1.20 17 9388 34⅞ 34⅜ 34⅝ +⅛
Ametek .60 21 280 13⅜ 13⅛ 13¼
Amoco s1.90 11 9825 43¼ 42¾ 43⅛ +⅜
AMP 1.20 14 5713 41⅞ 41 41⅛ −⅜
Amrep . 46 189 8¼ 7¾ 8¼ +¾
Anheus .72 15 x6141 38¾ 37¾ 38⅜ +¾
Apache .28 24 971 10¾ 10½ 10¾ +⅛
Armco .10e 10 2070 11⅞ 11 11⅛ −¼
Armc pf2.10 . 6 23¾ 23¾ 23¾ −¼
ArmWl 1.06 11 848 37¼ 36⅞ 37 −⅛
Asarco 1.60 5 1216 29⅛ 29 29⅛
AshOil s 1 13 1092 41⅝ 41⅛ 41⅜ +⅛
AtlRich 4.50 10 2868 91⅞ 91¼ 91⅞ +⅜
Avon 1 . 74446 u37¼ 36 36⅞ +4¾
BCE g 2.48 . 329 31¼ 31 31 −¼
BakrHu .46 33 2869 17¾ 17⅜ 17⅝ +⅛
BkrH pf 3.50 . 16 46 45⅝ 46
BnkAm .30e 8 5473 25⅜ 25 25 −⅜
Bausch 1.16 17 826 u56½ 54½ 56¼ +1¾
Baxter .56 15 6209 19⅝ 19½ 19½ −¼
Bearing .80a 13 329 u43¼ 42½ 43¼ +⅜
BellAtl 4.40 12 1232 82⅜ 82 82⅜ −½
Bellnd .28 18 8 15⅜ 15⅜ 15⅜ −⅛
BellSo 2.52 13 4863 46 45⅜ 45⅜ −⅜
BeloAH .44 56 484 u32⅜ 30⅜ 32⅛ +1¾
BenfCp 2.20 12 798 50 49⅜ 49½ −½
BethStl . 5 3403 22¾ 22¼ 22⅝ +⅜
BlackD .40 11 3814 20 19¾ 19¾ +⅜
BlckHR 1.04 16 1059 27¾ 27 27⅜ +⅛
Boeing 1.80 19 8012 79 77¼ 77½ −⅞
BoiseC 1.40 7 1175 46¼ 45¾ 46 +¼
Borden 1.80 14 1868 62½ 61⅜ 61⅞ −⅛
Bowatr 1.12 7 14274 31⅛ 29 31⅛ +2⅛
BristMy 2 16 4068 49¼ 48⅞ 49
BritPt 3.27e 13 1633 58⅛ 57⅝ 57⅞ −⅛
BritTel 1.95e 10 588 44⅞ 44½ 44⅞ +⅜
BrwnGp 1.60 71 352 34¼ 33⅞ 34⅛ +¼
BrwnFr .56 19 3034 31¾ 31⅛ 31⅜ +⅛
Brnwk .44 11 15349 19⅝ 18⅞ 19¼ +⅛
Buckeye 2.40 8 217 22 21⅞ 22
BurlnCt . 10 18 21⅜ 21⅛ 21⅜
BurlNth n1.20 7 2250 22⅞ 22¼ 22⅜ +⅛
BrlRsc n.44e 81 5495 44⅜ 43¾ 44 −⅜
Businld . 11 1054 12 11¾ 11⅞

C D

CBI In .60 39 493 31⅞ 31½ 31¾ −⅛
CBS 4.40 17 322 194⅞ 193½ 194⅞ +⅜
CIGNA 2.96 9 793 54 52¾ 52⅞ −1¼
CNW .20e 8 6806 44 43⅜ 43⅝ −⅜
CNW pf 2.12 . 646 34⅛ 33⅞ 33⅞ −⅜
CPC 1.60 15 1064 57½ 56⅞ 57½ +⅜
Callhn . 116 13¼ 13⅛ 13⅛
CampSp .92 21 1369 41 40¼ 40⅞ −⅜
CdnPc g .76 . 3526 18⅞ 18⅝ 18⅝ −⅛
Carlisle 1.16 10 119 41¼ 40¾ 40⅞ +⅛
CartWl .68 15 379 42⅛ 41⅞ 42 −¼
Caterp 1.20 10 1759 61¼ 60½ 61⅛ +⅜
CentEn 1.60 . 1483 16 15⅞ 15⅞
CenHud 1.76 8 91 21¼ 21 21⅛
Chmpln 1.10 7 2289 33¼ 32⅞ 33
Chase 2.36 4 4249 35¾ 34⅞ 35¼ −⅛
Chevrn 2.80 13 6802 52⅜ 52⅛ 52⅜ −⅛
ChkFull .311 20 209 9 8⅞ 9
ChrisCr 1.561 40 771 34⅞ 34⅛ 34¼ −¼
Chrysir 1.20 5 4590 24 23½ 23⅞ −⅛
CineOd . 11924 15⅜ 14⅞ 15 −¼
Citicorp 1.62 5 10045 29⅞ 29½ 29½ −⅛
ClvEl pf7.56 . z40 70¾ 70¾ 70¾ −2
Clorox 1.24 14 973 35⅛ 34⅝ 35⅛
CocaCl 1.36 18 3526 55¼ 54⅜ 54⅞ −½
viColec . 190 1⅛ 1 1⅛
ColgP 1.48a 11 2785 49⅞ 48⅞ 49⅜ +⅞
ColGas 2 16 2098 39⅜ 38⅜ 38¾ −⅝
CmbEn 1 . 1446 28⅛ 28 28 −⅛
CmwE 3 11 1632 33⅞ 33⅝ 33¾
Comsat 1.32 10 459 33 32⅞ 33
CPsyc .36 19 4010 30½ 30¼ 30½ +¼
CmpCre .10i 12 772 10⅞ 10⅝ 10⅝ −⅛
CompSc . 15 2775 52⅜ 50¾ 50¾ −1¾
Conseco .20 3 144 12¾ 12⅜ 12¾ +½
ConsEd 3.44 10 667 47⅞ 47 47⅞ +¼
CnsFrt 1.06 10 1803 30⅞ 30¼ 30¼ −⅜
ConsNG 1.76 33 362 42⅜ 42 42⅜ +⅛
CntlCp 2.60 . 1680 34 33½ 33⅞ −⅜
CntlBk n .80 4 707 24 23½ 23⅞ −⅜
CIData . 4618 20⅜ 19⅞ 20¼ +⅛
Cooper s 1 13 1582 28⅜ 28¼ 28½ +¼
Crane 1 9 531 u27⅛ 26¾ 27⅛ +⅜
CwnCk s . 15 417 51⅜ 50½ 51 −½
Curlnc 1.10a . 32 11¼ 11⅛ 11¼
Cyprus .80a 5 459 39⅞ 39⅜ 39¾ −⅛
DataGn . 685 17¾ 17½ 17½
Datapt . 463 3¾ 3⅝ 3¾ +⅛
Deere 1.20 14 2100 53⅜ 53 53⅛ +⅜
DeltaAr 1.20 9 2606 66⅜ 65⅛ 66⅜ +1¼
DensMt 1.32 12 37 28¼ 28⅛ 28¼ −⅛
DeSoto 1.40 69 243 49⅛ 48⅜ 48⅜ −⅜
DetEd 1.68 . 2937 u19⅜ 19⅛ 19¾ +¼
Dexter .80 20 1767 28⅞ 28⅛ 28⅞ +½
DianaCp . 177 7⅛ 6¾ 6⅞ −⅛
DigtlCm . 13 4087 21 19⅞ 20⅞ +¾
Digital . 11 2807 97 96 96⅞ +⅜
Disney .48 21 3179 85⅞ 85⅛ 85⅜ +⅛
Divrsln . 15 46 5⅜ 5¼ 5¼ −⅛
Domtar .50 . 128 13¾ 13½ 13⅜
Donlley .88 15 820 40⅝ 40⅜ 40½
DowCh 3.20 7 7592 94¾ 93 93¾ −⅞
Dravo . 25 767 18⅞ 18¾ 18⅞ −⅜
Dresr .80 19 1601 38⅛ 37⅞ 38 −⅛
duPont 4.20 11 2936 109⅜ 108⅜ 108⅞ −½
DualLt 1.28 9 546 18½ 18¼ 18¼ −⅛

E F

EGG .68 14 201 31⅞ 31½ 31⅞ +¼
EKodak 2 10 27964 44 42⅞ 43¼ −⅜
ElecAs . 33 268 3 2⅞ 3
EmrsEl 1.12 14 5601 u33¾ 33⅛ 33½ +½
Emhrt .88a 20 235 39¾ 39½ 39½
Equifax .84 19 413 28½ 28¼ 28¼ −¼
Erbmnt .60 152 547 30¾ 30 30⅜ −⅜
Ethyl .48 13 2146 24⅜ 24¼ 24½ +⅛
Excelsr 1.28e . 26 15 15 15 −⅛
Exxon 2.20 11 17878 42¾ 41⅞ 42½
FMC . 10 353 37¼ 36⅞ 37¼ +⅞
FPL Gp 2.20 9 1482 30¾ 30½ 30⅝
Fairchd .20 23 772 16½ 16⅛ 16½ +⅜
Feders .40 16 1555 u17⅜ 16⅞ 17⅛ +⅜
FedExp . 11 671 43⅝ 42¾ 42¾ −1
FireFd .60 8 680 34⅜ 34⅛ 34¼ −⅛
FlghtS s .16 23 153 34¼ 33½ 34¼ +¾
Fluor . 16 28 2923 24½ 24¼ 24⅜ +⅛
FordM 3 4 12602 47¼ 46¾ 47 −⅜
Foxbro .40 34 117 32⅜ 32⅛ 32¼
FruhlB . 380 2⅜ 2⅜ 2⅜
Frhf pfA1.47t . 2216 10¼ 9¾ 9⅞ −⅜

G H

GATX 2 10 706 58½ 57 57⅛ −1¼
GEO . 15 544 5¼ 5 5⅛
GTE 2.68 13 4720 49 48⅞ 48⅞
GTE pf 2 . 35 u37⅞ 37⅞ 37⅞ +⅛
GTE pf 2.48 . 8 26⅛ 26⅛ 26⅛ +⅛
Gannett 1.08 19 4174 u43⅞ 42¾ 43
Gemll C.22e 3 67 15⅜ 14⅞ 14⅞ −⅛
Gemll I 1.41e . 22 12¼ 12⅛ 12⅛
GenCrp .60 9 3462 18 17½ 17⅞ −⅛
GnDyn 1 6 150 56⅜ 56⅜ 56⅜ −⅛
GenEl 1.64 13 8102 49 48½ 48⅞ −⅛
GnHost .30 . 1040 8⅛ 8⅛ 8½
GnInst .50 13 5548 33⅞ 32¾ 33 −⅛
GnMills 1.88 18 1482 62⅜ 61⅞ 62⅜ +⅛
GMotr s2.75e 5 7553 41¼ 40⅝ 41 −⅜
GMot pf 3.75 . 7 42⅛ 42 42⅛ +⅛
GMot pf 5 . 2 55¾ 55¾ 55¾ −¼
GM E .96 15 418 48⅜ 48¼ 48⅜ +⅛
GPU 1.80 8 342 37⅛ 36⅞ 37 −⅛
GenlRe 1.36 13 5012 65⅜ 63¾ 65 −⅜
GnSignl 1.80 43 685 55⅛ 54⅜ 54⅜ −⅜
Gensco . 8 576 6⅛ 6⅛ 6⅛ +⅛
GenuPt 1.20 16 3044 39⅞ 39 39¾ +⅛
GaPac 1.40 9 3494 46¼ 45⅞ 46¼ +¼
Gillete .96 15 4860 39¾ 39⅛ 39⅜ −⅛
Gdrich 2 7 5869 56½ 54⅛ 56¼ +1¾
Goodyr 1.80 8 4978 52⅜ 50½ 50⅞ −1⅛
GordnJ .52 . 792 31⅛ 29¾ 29⅞ −1⅛
Grace 1.40 12 2497 31⅜ 30⅞ 31⅛ +⅛
GIAtPc .60 16 509 u53½ 52½ 53½ +⅞
GIWFn .80 9 4367 17⅞ 17¾ 17⅞ +⅛
Greyh 1.32 13 2654 32⅜ 31½ 32 +¼
Grumn 1 8 x1135 20⅜ 20½ 20⅜ +⅛
GrdPrd .50b 11 28 12⅞ 12¾ 12¾ −⅛
GlfWst .70 16 4824 52½ 51½ 51⅞ −⅜
GulfRs . 15 11½ 11⅜ 11⅜
Halbtn 1 34 4949 31¼ 30¼ 30½ −⅞
Hanna s .40 7 242 25⅝ 25⅛ 25⅛ −⅜
Hanfrd s .36 16 62 27½ 27 27 −¼
Hanson .79e 12 2305 16½ 16⅜ 16⅜
Harris .88 15 574 29¼ 28⅞ 29¼ +⅜
Harsco 1.20 22 164 25⅜ 25⅜ 25½
HeclaM .05e 22 1063 12½ 12¼ 12¼ −⅛
Heinz 1.44 16 802 50⅜ 50 50¼
HelneC .30 16 46 54⅜ 54⅛ 54¼ +¼
Herculs 2.24 18 586 48 47⅜ 47⅞ +⅛
Hrshey .70 11 1497 27⅜ 27⅜ 27½
HewlPk .34 16 2385 56 55½ 55⅞ +⅜
Hilton s 1 26 2745 64⅜ 63 63⅛ +⅛
Hitachi .65e 27 164 119¾ 119½ 119⅝ +⅛
Holiday . 6 3773 39¾ 39 39¼ +¼
Hmstke .20 9 1175 13⅛ 12⅞ 13⅛ +⅛
Honwell 2.10 . 5405 u77¼ 75¾ 75¾
HousInt 2.14b . 902 52⅞ 51⅞ 51⅞ −⅞
Houlnd 2.96 9 2580 29⅛ 28⅞ 29⅛

I J

ICM 1.36e . 66 9⅛ 9 9⅛
ICN Ph . 49 376 6½ 6⅜ 6⅜
INAIn 1.68a . 23 16¾ 16½ 16⅝ −⅛
ITT Cp 1.48 10 5400 u59½ 58 59⅛ +⅜
INCO .80a 4 1898 30⅞ 30⅜ 30⅞ −⅛
IngerRd 1.04 13 795 40¼ 39⅞ 40 −¼
InldStl 1.40 6 x2114 38½ 38 38½ +⅛
Interco . 235 2⅞ 2½ 2⅝ −⅛
IBM 4.84 12 14297 112½ 111½ 111½ −⅞
IntFlav 1.92 16 1016 54¼ 53⅞ 54¼ −⅛
IntMin 1 12 775 43⅛ 42⅛ 42½ −⅛
IntMult 1.18 12 111 29 28⅞ 28⅞ −⅜
IntPap 1.48 7 3131 49⅜ 49 49½
IntpbG .80 16 1301 44½ 44 44½
Intrtan . 13 71 51⅜ 51⅜ 51½
IpcoCp . 87 10 9¾ 9⅞ −⅛
JohnJn 2 16 2307 95⅞ 95¼ 95⅝ −⅛

K L

KLM .75e 7 467 22⅛ 21¾ 22 +½
K mart 1.64 10 5579 38¼ 37⅞ 38⅛ +⅛
KaufBH .30a 6 1198 12¼ 11⅞ 12⅛ −⅛
Kellogg 1.72 17 1807 66¼ 64½ 66¼ +1⅜
KerrMc 1.32 15 2459 47⅞ 46⅜ 46⅞ −1½
KimbCl 2.60 13 2745 62⅞ 62⅜ 62⅜ +¼
Kuhlm .421 . 136 12⅛ 11⅞ 12
LAC .12 . 117 10¾ 10⅛ 10⅜
viLTV . 5013 2¼ d 2 2¼
viLTV pfB . 22 3¾ 3½ 3½ −⅛
viLTV pfD . 12 2⅜ 2⅜ 2⅜
LamSes . 6 576 15 14⅞ 15 +½
Learnl .48 14 18 16½ 16½ 16½ −⅛
LeeEnt .68 16 37 27⅜ 27⅜ 27⅜ −⅛
Lilly s 1.35 19 3373 54¼ 53⅞ 54 +⅜
Lilly wt . 918 38⅛ 37¼ 38 +⅜
Litton . 12 663 81 80 80⅜ −1
Lockhd 1.60 5 2380 46⅞ 46⅛ 46½ +⅛
Loews 1 8 1913 u96⅜ 94⅞ 96⅜ +2⅛
Loral .72 10 921 34 33⅛ 33⅞ −⅛
LaLand 1 . 783 u35¾ 34⅞ 35¼ +¼
Lubys .56 17 121 26⅜ 26⅜ 26⅜ −¼
Lukens 1 7 105 26 25⅞ 25⅞

M N

MCA .68 25 1728 56⅜ 55⅞ 56½ +⅜
viMCorp . 1209 ½ 15-32 15-32
MNC 1.90 8 339 48¾ 48⅛ 48⅜ −⅜
MfrHan 3.28 3 2598 35¼ 34 34¼ −1¼
Manvl n . 376 7½ 7⅜ 7½
Marcde . 17 7 2 2 2
MrshMc 2.50 15 1890 61⅜ 60⅞ 61¼ +⅛
MartM 1.10 7 823 45¼ 44¾ 45 −⅛
Masco .48b 13 5632 26⅞ 26¼ 26¾ +⅜
MasCp 3.80 . 21 33¼ 32⅜ 32⅞ −⅛
Mattel . 15 723 12½ 12⅛ 12⅜ −⅛
Maxus .05e . 3178 7¼ 7⅛ 7¼
MayDS 1.42 11 3768 u40 39½ 39½ +¼
Maytag .90a 10 3414 21 20⅞ 20⅞ −⅜
McDld .20a 13 20 6⅜ 6⅜ 6⅜
McDnl .56a 16 6044 55⅞ 55⅛ 55⅜ +⅜
McDnD 2.82 11 1433 83⅜ 82 82 −1½
McGrH 2 19 2086 74¼ 73⅜ 73½ −⅛
Mead .88 8 1978 39½ 38⅜ 39¼ +⅜
Mesrx .40 14 393 28⅜ 27⅞ 28¼ +¼
Melvill s1.30 16 1480 41⅛ 40⅜ 40⅞ −½
Merck 1.64 21 5637 67¾ 67 67⅛ −½
MerLyn 1 12 771 28⅛ 27⅞ 28⅛
MidSUt .60e 9 3843 17⅞ 17⅜ 17⅞ +¼
MMM 2.60 14 3896 u73 72⅛ 72⅜
Mitel . 1 77 2⅜ 2½ 2⅜
Mobil 2.60 11 7409 50¼ 49¾ 50⅛ +⅛
Monsan 3.40 11 1105 99⅞ 98½ 98⅞ −⅛
Morgan 1.66 8 2677 37 36⅞ 37 −⅛
MorgGr . 178 8¾ 8½ 8½ −⅛
Morton .92 18 672 45¾ 45⅛ 45¾ +⅜
Motorla .76 13 4018 45½ 45 45¼ −⅛
NBI . 267 2⅜ 2¼ 2⅜
NCR 1.32 11 2848 58 56⅛ 57¾ +1¼
NL Ind n .60 10 661 24½ 24¼ 24½
NUI 1.56b 10 1 17½ 17½ 17½ −⅛
NWA .90 16 9356 102½ 100⅛ 101½ −⅛
NatEdu . 14 784 22⅞ 22½ 22⅞ +¼
NatFGs 1.26 10 137 18⅞ 18⅝ 18⅞ −⅛
NII . 269 17⅛ 17 17⅛
NMedE .68 14 1402 30⅜ 30⅛ 30⅜
NtSemi . 2603 7⅞ 7⅜ 7¾
NtSvIn .84 14 296 24⅞ 24½ 24⅞ +⅛
Navistr . 6 9993 5⅛ 5 5⅛
NwtMg .60 14 1350 37¾ 37½ 37¾ +⅛
NiaMP 1.20 13 2282 11⅜ d11⅛ 11⅛ −⅛
NiaMpf 4.85 . z100 46⅜ 46⅜ 46⅜
NorTel .28 25 3227 17⅞ 17¼ 17⅜ +⅜
Nthgat g.50e . 45 5⅜ 5¼ 5⅜
Nova g n .52 . 879 9⅝ 9½ 9½ −⅛
NuvNY .68 . 86 10⅛ 10 10⅛
Nynex 4.36 11 13481 74 72¼ 72⅜ −1⅜

O P

OcciPet 2.50 25 4177 26⅞ 26¾ 26⅞
OhioEd 1.96 16 1881 20⅜ 20⅛ 20½ +¼
Olin 2 11 306 53½ 52½ 53½ +⅜
OutbdM .80 13 15916 u40⅞ 38⅜ 40⅞ +2⅜
OwenC . 6 1041 29⅛ 28¾ 29
Oxford .50 87 166 11⅛ 11⅛ 11⅛
PPG 1.52 10 893 45¼ 44½ 45⅛ +⅜
PacEnt 3.48 12 997 42¼ 41⅞ 42⅛ +⅜
PacGE 1.40 12 2135 18⅞ 18⅜ 18½
PacSci . 55 12⅜ 12¼ 12⅜
PacTel 1.88 13 7407 38½ 38 38⅜
PanAm . 6208 4⅞ 4½ 4⅞ +⅛
PanEC 2 . 1204 22½ 22⅛ 22⅛
ParkDrl . 2 650 6⅞ 6⅜ 6½ −⅛
Penney 2.24 9 3447 57⅛ 56⅞ 57 +⅛
Pennzol 3 . 649 85½ 84⅞ 85⅜ −⅛
PeopEn 1.60 10 137 20⅞ 20½ 20⅞
PepsiCo .84 17 9517 u50¼ 49¾ 49⅞ +⅜
Pfizer 2.20 13 1887 61½ 61 61¼ −⅛
PhelpD 2.40 4 6212 62⅜ 60¾ 61¼ −1
PhilaEl 2.20 10 2351 21⅛ 20⅞ 21
PhilMr 4.50 13 4351 126⅛ 124¾ 125⅞ +⅞
PhilPet .88 8 9125 23⅜ 23 23⅜ −⅛
PitnyBw 1.04 14 1908 42⅜ 41⅜ 42⅛ −⅛
Pittstn . 17 2261 19⅜ 18⅞ 19 −½
Polaroid .60 . 3461 38⅜ 38¼ 38½ −⅛
Portec . 38 12 8 7⅞ 8
PortGC 1.96 11 255 22½ 22¼ 22⅜
Primca .28 6 1863 21⅛ 20⅞ 21 −⅛
ProctG 3.20 14 1633 97 96¼ 96⅞ +¼
PSEG 2.04 10 873 24¾ 24⅝ 24¾ +⅛
PugetP 1.76 9 300 18¾ 18½ 18¾ +¼
PHICB .85 . 100 7⅞ 7¾ 7⅞
Qantel . 2 112 11-16 ⅝ 11-16 +1-16
QuakrO 1.20 18 1039 56½ 56¼ 56⅜
Quantm . 3 4 1981 52⅜ 52⅛ 52½ +⅛
QkReily .24 13 79 13⅛ 13 13⅛
RalsPur 1.65 12 873 82½ 81⅞ 82⅜
RangrO . 47 1736 5⅜ 5½ 5⅜ −⅛
Raythn 2.20 9 1046 70⅛ 69⅜ 70 +⅛
ReadBt . 625 ¾ ⅝ 11-16
ReichTg 1.76 8 54 13¼ 13 13 −⅛
Rxene n .60 4 111 16½ 16¼ 16⅜ −⅛
RevMtl 1.60 5 2838 54¾ 54 54 −¾
RiteAid .82 15 1576 35¾ 34¾ 35⅜ +½
viRobins . 11 1 27⅜ 27⅜ 27⅜ −⅛
Rockwl .72 7 2120 22¼ 22 22¼ +¼
Rorer .80 20 730 40½ 40⅛ 40⅜ −⅛
RoylD s3.62e 8 6912 64 63⅜ 63⅜ −⅛
Ryder .60 11 1808 25 24¾ 25 +¼
Rymer . 17 11½ 11½ 11½ +⅛

S T

SCEcp 2.48 11 4216 33½ 32⅞ 33¼ +⅜
SSMC . 94 27¾ 27½ 27½ −⅜
SabnR 1.30e 10 11 13⅛ 13 13
Salomn .64 15 7951 24⅜ 24 24⅜ +⅛
SDieGs 2.70 13 690 38⅜ 38⅛ 38½ +⅛
SJuanB .25e 27 262 8¾ 8⅜ 8⅜
SJuanR 2.25c 14 22 15½ 15⅜ 15½
SaraLee 1.44 15 1271 51½ 51⅛ 51½ +⅜
SchrPlg 1.80 18 1643 66¼ 65⅜ 65⅞ +⅛
Schlmb 1.20 23 3845 39½ 38½ 38⅞ −⅛
ScottP .80 8 1862 43⅛ 42⅞ 43 +¼
SeaCnt .45e 8 1736 46⅞ 45 46⅛ −½
Seagrm 1.40 12 1201 72¾ 72½ 72¾ +⅛
Sears 2 16 5518 45⅞ 45½ 45⅝ +⅛
SecPac 2.28 7 1307 42¾ 42⅜ 42½ −¼
ShellT s2.40e 10 4222 41⅛ 40⅞ 41 +⅛
Shrwin .70 12 1586 27½ 27 27 −⅜
Smithin . 726 10½ 10¼ 10½
SmkBck 1.84 41 20288 62¾ 61 62⅛ +1⅜
SnapOn 1 14 635 38⅜ 37¾ 38⅛ +⅜
SonyCp .33e 28 277 50⅛ 50⅛ 50¼
SourcC 3.60 . 16 38½ 38⅜ 38⅜ −¼
SoestBk 1.12 10 293 27¼ 27 27⅛ +⅛
SouthCo 2.14 9 4028 23⅜ 23¼ 23⅜ +⅛
SoRy pf 2.60 . 1 28½ 28½ 28½
SoUnCo .20 . 230 12⅛ 11⅞ 12
SwBell 2.60 13 11499 48 47½ 48 +⅛
Sprague .05e 22 102 12 11¾ 11⅞
Squibb . 2 17 1645 76½ 75⅜ 76½ +½
StdPac 1.80e 5 674 15¼ 15 15¼
StdPrd .92 9 61 29¼ 29 29¼
StanlWk .96 14 735 33⅞ 33⅛ 33⅜ +⅜
StaMSe 1.08 . 24 10⅛ 9⅞ 10⅛ +¼
StrlCh n.50e 4 444 13⅜ 13⅜ 13⅜ +⅛
StoneW 2.40 16 48 86¼ 85½ 86 −¼
StoneC s .72 5 2501 30⅜ 30 30⅜ +⅜
StorTch . 12 1236 14 13⅞ 14
SunCo n 1.80 160 666 40 39⅜ 40 −⅛
SunMn . 793 3¼ 3⅛ 3⅛
Syntex 1.50 17 3956 45⅞ 45⅜ 45½ −⅛
TJX .50 15 3151 23¾ 22⅞ 23¾ +⅞
TRW 1.72a 10 723 44¼ 43¼ 44⅛ +⅛
TacBt . 50 383 ½ 15-32 ½ +1-32
Tandy .60 12 2226 44⅜ 43⅜ 43½ −1
TchSym . 20 121 11½ 11⅛ 11¼ −⅛
Tektrnx .60 19 434 22⅜ 22 22¼ −⅛
Teldyn 4 264 160 354 350½ 350½ −4½
Telef 1.23e 12 1869 24 23¾ 24 +⅛
Templl 1.16 7 2180 54½ 54 54½ +⅛
Tennco 3.04 21 1586 53 52½ 52¾ −¼
Texaco 3a 10 x15006 53¾ 53½ 53⅜
TexInst .72 10 2095 40⅜ 39⅞ 39⅞ −⅜
Textron 1 9 1255 26½ 25⅞ 26¼
Time 1 25 2771 118⅞ 117 117⅛ −1⅛
Timkn s .92 13 300 36⅞ 36¼ 36¾ −⅛
Tonka . 58 14⅜ 14½ 14⅝
TWA pf 2.25 . 70 16⅞ 16⅜ 16⅞ +⅛
Transm 1.88 7 1648 34 33½ 33¾ −½
Tranlnc 2.16 10 6 21 20⅞ 21
Trnscap . 4 3 6⅜ 6⅜ 6⅜ −⅛
Transco 1.36 . 1662 40⅜ 39¼ 40 +¾
Transcn . 136 2⅞ 2⅜ 2⅜
Travler 2.40 14 2341 39¼ 38¼ 38¾ −⅛
TriCon 2.07e . 151 21 20⅞ 21 +⅛
TritonG . 7 90 16⅜ 16⅛ 16⅜
TritEng .10b 11 370 14⅜ 14⅜ 14½ −⅛
Tultex .36 15 510 10¼ 10 10⅛ +⅛

U V

UAL Cp . 8 1297 129 127⅛ 127⅛ −⅜
UNCInc . 6 211 7⅞ 7½ 7⅝ −⅛
USG n . 3 665 5¾ 5½ 5⅝
USX 1.40 11 6679 34⅞ 34⅛ 34⅜ −¼
UnINV 2.11e 12 1336 63½ 62⅞ 63½ +⅛
UCarb 1 6 15600 31 30½ 30¾ −¼
UnPac 2.20 13 1412 71⅛ 70⅜ 71 +⅛
Unisys 1 11 7262 25⅜ 25 25 −¼
Unisy pf3.75 . 1176 48¼ d47¼ 47⅜ −⅛
UBrnd s .20 9 19 14⅜ 14⅛ 14⅜ −⅛
UtdMM . 219 4½ 4⅜ 4½
USWest 3.76 10 1317 65 64¼ 64¾ −⅛
UnTech 1.60 10 2658 51¼ 50⅞ 51 −½
Unocal 1 13 3008 45⅛ 44¼ 44⅞ −⅛
Upjohn .88 15 9130 30¼ 29⅞ 30
Valero .05e 28 4860 18⅞ 18⅛ 18½ −⅛
Varco . 792 4⅛ 4⅛ 4⅛ −⅛
Varian .26 10 1371 26 25¾ 25¾ −⅛
Varity . 15 809 2¾ 2⅝ 2¾
VistaCh 1.80 7 2193 58½ 57½ 57¾ −⅜

W X

Wainoc . 41 354 7½ 7⅜ 7⅜
WalMrt .22 24 9341 35 34¼ 35 +½
Walgrn .68 17 2529 40 39⅛ 39½ −⅛
WarnC .68 17 4342 48⅞ 48⅜ 48⅞ +⅛
WarnrL 2.56 17 2194 87⅞ 87 87½ −⅛
WeinRl 1.76 17 184 27 26¾ 26¾ −⅛
Wendys .24 18 1829 6 5⅞ 6
WstclE g .80 14 2 14½ 14½ 14½
WUnion . 792 2⅛ 2 2 −⅛
WstgE 2.40 10 2388 57⅞ 57¼ 57⅜ −⅛
Weyerh 1.20 10 3237 29⅞ 29⅛ 29½ +¼
viWhPit . 17 75 14¾ 14⅜ 14½ −⅛
viWhPit pf . z20 21 21 21 −½
Whitmn .96b 17 4298 35⅜ 34½ 34⅞ +⅛
WillcG s .11 12 140 18⅜ 17⅞ 18¼ −⅛
William 1.40 . 1191 31⅜ 31⅛ 31⅜ +¼
Winnbg .40 21 522 8⅛ d 8 8 −⅛
Wilco 1.50 10 60 36⅜ 36¼ 36⅜ −⅛
Wolwth 1.88 11 2318 51⅜ 50⅞ 51¼ −⅛
Wyse . 2046 8⅛ 7⅞ 7⅞ −⅛
Xerox 3 18 2858 66¾ 65¾ 66¼ −⅛
Xerox pf4.13 . 1 44½ 44½ 44½
ZenithE . 931 1720 18⅜ 18⅛ 18⅜
Zero .44 15 72 19 18⅞ 19 +¼
Zurnin .68 16 133 29 28⅞ 28⅞ −⅛

SALES
NEW YORK (AP) — NY Stock sales

Approx final total	171,690,000
Previous day	172,560,000
Week ago	146,090,000
Month ago	165,880,000
Year ago	141,320,000
Two years ago	196,560,000
Jan 1 to date	13,972,878,870
1988 to date	13,872,450,000
1987 to date	15,941,870,000

TABLEAU DE BORD

			Mois préc.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	fév.	474.44	474.23	4.00
Revenu du travail (millions $)	jan.	26,617.3	26,818.0	7.3
Personnes occupées (en millions)	mar	12.16	12.08	2.08
Chômeurs	mar	1,147,000	1,100,000	−1.4
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	fév.	4,244.4	3,833.9	1.7
Appartenant aux fabricants (millions $)	fév.	39,248.7	38,608.0	6.6
Nouvelles commandes (millions $)	fév.	23,388.9	23,757.9	−0.1
Commandes en carnet (millions $)	fév.	29,662.0	29,681.7	24.1
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	mar.	148.5	147.8	4.6
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	fév.	144.7	141.2	15.9
Indice des prix des matières brutes (1981 = 100)	mar.	100.2	98.8	2.3
Matières brutes sauf combustibles	mar.	117.7	116.1	4.0
Prix de vente des produits industriels (1981 = 100)	mar.	130.9	130.5	3.6
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	déc.	2,357.7	34,389.4	11.0
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	fév.	9,774	23,452	12.4
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	fév.	5,478.	11,514.	−3.6
Production d'électricité (TW/h)	jan.	47.8	47.8	−2.3
Production de gaz (millions de mètres cubes)	déc.	12,416.2	128,831.3	13.5
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	jan.	8.7	8.7	4.4
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	fév.	11,094.6	22,556.8	6.9
Importations, base balance des paiements (millions $)	fév.	10,863.0	21,403.6	4.8
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	fév.	19.3	39.9	−9.2
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	fév.	1270.7	2,615.5	4.2
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	fév.	734.0	1,472.4	2.3
Livraisons des fabricants (millions $)	fév.	23,408.6	46,339.7	3.9
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	fév.	1,798.8	3,345.3	1.9
Ventes au détail (millions $)	fév.	11,444.5	22,970.3	4.0

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.
Source: *Statistique Canada.*

SPORTS

Pas de suspension pour Chris Chelios

Guy Robillard
de la Presse Canadienne

CHRIS CHELIOS a été déclaré non coupable par Brian O'Neill pour son geste à l'endroit de Brian Propp lors du premier match contre les Flyers, et personne n'a semblé vraiment surpris, même chez les Flyers.

Le directeur-gérant Bobby Clarke, qui a fait parvenir le film de l'incident au vice-président de la Ligue nationale, a refusé d'en faire un plat : « Si je n'avais pas tenté ma chance, on n'aurait jamais su », a-t-il dit.

Paul Holmgren a quant à lui avoué qu'il ne s'attendait pas vraiment à une suspension, surtout dans les séries éliminatoires. « Mais je persiste à croire qu'il méritait une punition », a-t-il ajouté. Et il se trouvera peu de personnes pour le contredire.

L'entraîneur des Flyers avait finalement pu voir le film de l'incident, mais il a refusé d'en dire plus.

Chelios croit qu'il ne méritait pas de punition.

« Après avoir vu l'incident, je ne craignais pas d'être suspendu, a-t-il déclaré. J'arrivais rapidement mais je l'ai frappé en me collant à lui. J'ai même pris soin d'être devant lui pour le faire », a-t-il spécifié.

Aussi, il prétend ne pas avoir donné de coup de coude.

« Je l'ai frappé avec tout mon corps, a-t-il dit. Ces choses-là se font vite. »

Chelios a répété que Propp a eu la malchance de se frapper la tête sur une tige verticale.

Le joueur des Flyers se portait encore mieux hier, mais il ne pourra chausser les patins avant la fin de semaine.

Quant à la possibilité que les Flyers cherchent à se venger, Holmgren, Clarke et les autres disent qu'il n'est pas question de manquer de discipline, mais attendons voir au Spectrum, selon l'allure des matches et de la série...

■ Claude Lemieux a repris son poste hier même s'il n'était pas entièrement remis de sa blessure à l'aine. Brent Gilchrist a dû céder sa place et c'était le seul changement dans la formation. « La situation ne s'est pas aggravée, c'est bon signe, a expliqué Lemieux après avoir patiné hier matin. Je ne suis pas à 100 %, mais je suis en mesure d'aider l'équipe, sinon je n'aurais pas joué. » Il s'est estimé à 90 % de sa forme. Il a reconnu qu'il n'aurait peut-être pas endossé l'uniforme si la rencontre n'avait pas été aussi cruciale. « C'est un match important, a-t-il dit, et l'équipe a besoin de moi, en avantage numérique par exemple, où on a pratiqué de nouvelles choses. » Le Canadien devait lancer plus et foncer au filet, une facette du jeu dans laquelle excelle Lemieux. « C'est sûr que si on avait gagné (le premier match), il n'y aurait pas eu autant de pression », a-t-il ajouté.

■ Bobby Smith, presque entièrement guéri de sa grippe, a révélé qu'il se sentait mieux que lundi soir. « J'ai plus d'énergie », a-t-il précisé. Quant à savoir ce que le Canadien devait faire de différent hier, il a insisté sur l'agressivité. Guy Carbonneau a parlé de « ne pas paniquer », comme il a reconnu l'avoir fait lui-même pour une rare fois lors du premier match de la série.

■ Chez les Flyers, Brian Propp, qui se remet d'une commotion cérébrale, ne devrait pas patiner avant la fin de semaine. Doug Sulliman, vanté la veille par Paul Holmgren, a pris sa place. Le gardien Ron Hextall, qui a affronté quelques lancers hier matin, a fait savoir qu'il n'était pas encore prêt et il a exprimé des doutes à savoir s'il le sera pour le troisième match, demain. Il a cependant déclaré qu'à la limite, si ses services avaient été absolument requis, il aurait pu jouer dès hier. Il soigne une blessure à un genou. Outre Propp, Hextall et Murray Craven (poignet), il y a Keith Acton qui soigne une blessure aux côtes et espère pouvoir jouer lors du troisième match à Philadelphie. Rick Tocchet joue en dépit d'une douloureuse blessure à un genou et il appert que Tim Kerr est blessé à un pouce. Plusieurs autres ont aussi leurs petits bobos.

PHOTO PC

Le Titan de Laval à la coupe Memorial

Grâce à un gain de 3-1 sur les Tigres de Victoriaville, mardi, le Titan de Laval a mérité le droit de représenter la Ligue junior majeure du Québec à la coupe Memorial.

SELON LARRY BEARNARTH

Randy Johnson ne jouait pas sa carrière

Michel Lajeunesse
de la Presse Canadienne

RANDY JOHNSON pensait qu'il jouait toute sa carrière mardi quand il a affronté les Reds de Cincinnati. Il a répondu avec sa meilleure performance de la saison et a aidé les Expos à mériter la victoire, même si elle n'a pas été inscrite à sa fiche.

Depuis le début de la campagne, Johnson n'avait pas lancé avec brio comme il l'avait fait l'an dernier quand il avait été rappelé en septembre et comme il l'avait fait au camp d'entraînement.

Pour Larry Bearnarth, instructeur des lanceurs des Expos, il s'agissait surtout d'une question de confiance.

« Je dois dire tout de suite que ce départ n'était pas une question de vie ou de mort pour Randy. Son prochain départ était inscrit au calendrier pour dimanche contre les Braves à Atlanta de toute façon », a confié Bearnarth.

Johnson s'est montré plus agressif contre les Reds. Il a corrigé quelques petits défauts mécaniques et ce départ lui redonnera peut-être confiance.

« Il lançait sa balle rapide avec plus de force parce qu'il était constamment en mouvement, a fait remarquer Bearnarth. Nous avons constaté qu'il lançait beaucoup mieux lorsqu'il bougeait tout le temps plutôt que d'y aller d'un mouvement plus saccadé. Je dois dire aussi qu'il a travaillé très fort entre ses deux derniers départs. Plus fort que d'habitude. Il avait l'impression de travailler très fort avant, mais ce n'était peut-être pas le cas. Il a tenté d'améliorer son jeu défensif, ses coups retenus, etc. Il a travaillé sur une foule de petites choses. S'il peut maintenant améliorer son geste vers le premier coussin, il aura accompli de grands progrès. »

Quant au principal intéressé, il ne songeait déjà plus à ce match, mais il regardait plutôt vers l'avenir comme un gars qui a repris confiance en ses moyens.

« Je crois que la confiance y est pour beaucoup, a dit Johnson. Pour un frappeur, la confiance c'est de voir la balle grosse comme un ballon de plage et savoir qu'on va la frapper en lieu sûr à toutes les présences. Pour un lanceur, la confiance, c'est de pouvoir prendre les devants dans le compte et savoir qu'on peut retirer n'importe lequel frappeur. »

Johnson n'avait pas lancé avec autant d'agressivité depuis le début de la saison. Il mentionne que les joueurs ont senti qu'il était prêt.

« Quand on a confiance en nos moyens et qu'on le montre, les autres gars veulent jouer pour vous et sont prêts à tout donner en défensive. C'est ce que je veux montrer à mes coéquipiers d'ici la fin. »

Et Johnson parle de commencer à accumuler les victoires.

« Ce match va m'aider à retrouver ma confiance, mais une victoire aurait été la bienvenue. Je veux remporter des victoires pour présenter une fiche de .500 au moins quand nous irons sur la côte du Pacifique à la fin du mois. Je veux que mes parents, qui habitent à Los Angeles, voient à l'oeuvre un lanceur décent. »

Par ailleurs, plusieurs ont remarqué que certains lanceurs de relève des Expos ont connu quelques difficultés depuis le début de la saison. Certains vont jusqu'à dire que certains releveurs ne sont plus à la hauteur et qu'ils n'ont peut-être plus leur place avec les Expos.

Le directeur général David Dombrowski a remarqué lui aussi que certains n'offraient pas le rendement attendu et il a avoué qu'on commençait à discuter sérieusement d'échange.

Le danger plane sur le GP de Monaco

Patrice Burchkalter
de l'Agence France-Presse

MONACO — Les images se bousculent. L'accident de l'Autrichien Gerhard Berger, l'explication orageuse chez McLaren. Le Grand Prix de Monaco, ce week-end, pourrait bien être marqué de l'empreinte d'Imola.

Deux semaines après un dimanche italien plutôt agité, deux grandes interrogations subsistent. La sécurité et les relations au sein de l'écurie Marlboro McLaren Honda qui sont de nature à faire la *Une* de la troisième course de la saison de Formule un.

Alain Prost et Ayrton Senna se sont revus la semaine dernière au Pays de Galles à l'occasion de deux jours d'essais. Des retrouvailles, fraîches dit-on, qui ont donné lieu à une nouvelle explication en compagnie de Ron Dennis, le patron. Quelle a été la teneur du discours ? La tendance est-elle à la détente ?

L'écurie, ou Prost lui-même, pourrait briser le silence. Donner une amorce de réponse. Car, à Monaco plus qu'ailleurs, le fameux « pacte de non-agression » dans le premier tour s'impose chez McLaren. Passage à Sainte-Dévote oblige. L'année dernière le mot d'ordre chez McLaren n'était-il pas « le premier à Sainte-Dévote sera le vainqueur » ? D'où l'importance des essais, de la position de tête, avant un fantastique numéro de funambule de Senna jusqu'à l'erreur, incroyable et fatale, qui donnait la victoire à Prost.

Après « l'entourloupe » d'Imola, il vaudrait mieux éclaircir la situation entre le Français et le Brésilien. Car Prost ne se laissera sûrement pas abuser tous les dimanches. Avec tous les risques que cela suppose...

L'étroitesse et la sinuosité du tracé de la Principauté laissent planer un danger sur l'épreuve monégasque. Chaque saison, le miracle a lieu, permanent. Les pilotes effectuent une formidable démonstration d'adresse, de virtuosité. Cette année pourtant, le risque paraît plus grand qu'à l'habitude.

Depuis le début de la saison, les sorties de piste se font plus nombreuses en raison de la conception des voitures d'aujourd'hui qui autorise des vitesses élevées en courbe. À Imola, les records ont été battus. Mais en Italie de larges dégagements ont permis d'éviter le pire. Hormis Berger, il n'y eut à déplorer que de la casse matérielle. On n'ose imaginer les conséquences des mêmes mésaventures (Capelli, Modena notamment) à Monaco où la moindre sortie peut avoir des conséquences catastrophiques. En Principauté, les rails, bordant la piste, renverraient la monoplace... au beau milieu du trafic, d'un peloton de Formule 1 cette année plus compact, plus homogène.

Avec la généralisation du moteur atmosphérique, les monoplaces sont plus proches les unes des autres. Entre une McLaren-Honda, une Ferrari, une Williams-Renault, une Benetton ou même une Arrows, une Ligier-Gitanes, une Brabham, une Larrousse-Lamborghini, l'écart est réduit. Les dépassements plus difficiles.

Il faudra une nouvelle fois toute la maîtrise des pilotes et une bonne dose de sagesse pour que le miracle se reproduise. Pour que le Grand Prix de Monaco soit bien une fête sur un circuit que chacun sait dépasser au plan de la sécurité mais en lequel les pilotes voient un cadre splendide pour une course prestigieuse.

Les Duchesnay sont de retour

Léandre Drolet
de la Presse Canadienne

AUDACE et innovation. Deux qualificatifs qui caractérisent bien Isabelle et Paul Duchesnay, les médaillés de bronze en danse aux derniers Championnats du monde de patinage artistique.

Les Duchesnay, qui ont ébloui le monde du patinage artistique aux Jeux olympiques de Calgary avec leur spectacle innovateur au son d'une musique africaine, sont de passage au Québec pour un séminaire de danse.

« Nous sommes de retour à la maison », a déclaré Paul, qui considère qu'Aylmer, lieu de résidence de leurs parents, est leur chez-eux.

Pendant leur séjour, ils en profiteront pour donner un spectacle, dimanche, à Saint-Jean-sur-le-Richelieu, ville natale d'Isabelle.

Ils en seront alors à leur première présence au Québec depuis 1985. Eux qui viennent de terminer une tournée de 27 spectacles en Europe. En juin, ils reprendront la route pour une autre série de 30 spectacles aux États-Unis.

Les patineurs franco-canadiens réfléchissent présentement à leur avenir. Ils rencontreront la semaine prochaine les représentants des troupes *Holiday on Ice* et *Ice Capades*. Deux organisations qui leur ont fait des offres.

« Nous devons peser le pour et le contre de l'amateurisme et du professionnalisme, a indiqué Paul, âgé de 27 ans. Il y a plusieurs facteurs à considérer et celui des conditions financières entrent en ligne de compte. Nous voulons planifier notre avenir. »

L'histoire de ce couple n'est pas banale. Jusqu'en 1985, ils ont essayé en vain de se tailler une place parmi les deux meilleurs duos canadiens en vue de participer aux championnats du monde et aux Jeux olympiques.

Ils ont alors reçu une offre de la Fédération française pour participer à leurs Championnats nationaux.

Ils ont accepté et ils ont enlevé la médaille d'or. Une nouvelle aventure commençait pour eux.

« À l'époque, nous étions trop jeunes et nous manquions peut-être d'un peu de maturité pour nous classer parmi les deux meilleurs duos canadiens », a précisé Isabelle.

« Notre rêve était pourtant de représenter le Canada aux différents événements mondiaux, a poursuivi Paul.

Dans une discipline où le conservatisme règne en maître, il est difficile de faire bouger les choses. Les juges doivent voir et digérer le spectacle avant de l'accepter.

Les patineurs franco-canadiens veulent amener quelque chose de nouveau dans cette discipline. L'exemple de Toller Cranston est présent à leur esprit. Son style n'était pas accepté à ses débuts mais il est celui qui a le plus influencé le patinage masculin.

Pour eux, l'important en patinage artistique est de développer un style selon sa personnalité.

« Il faut créer, il ne faut pas essayer de copier le style d'un autre.

« Un spectacle de patinage artistique doit être une histoire qu'on met sur pieds », souligne Isabelle, âgée de 25 ans qui a étudié en psychologie.

Le couple s'entraîne sous les ordres de Martin Skotnicky à Oberstdorf, en RFA. Il dispose de trois patinoires, de salles de ballet et de toutes les autres facilités pour composer leurs numéros. C'est d'ailleurs à cet endroit que le couple Jane Torvil et Christopher Dean ont préparé leur célèbre boléro de Ravel.

Devant leur style un peu controversé pour les uns, Isabelle ne peut s'empêcher de conclure : « Si on est convaincu, on devient convaincant ».

LE MEILLEUR EST À VENIR

Pas plus cher pour voir les Nordiques

QUÉBEC — La direction des Nordiques de Québec a annoncé hier qu'elle avait procédé au lancement de sa campagne de renouvellement et d'achat d'abonnements (billets de saison) pour la saison 1989-1990.

Sous le thème *Le meilleur est à venir*, la direction de l'équipe est heureuse d'annoncer qu'il n'y a aucune augmentation dans le prix des abonnements (billets de saison) pour les amateurs qui s'en procureront avant le 17 juin à 17 h.

La saison dernière, le prix moyen de billet aux Nordiques se chiffrait à $ 14.57, alors que la moyenne de la ligue nationale de hockey était de $ 16.99. les Nordiques se situaient au 18e rang à ce chapitre, alors que Hartford avait le prix moyen le plus élevé à $ 21.90.

« Il est intéressant et révélateur de constater la différence de prix entre nos billets et ceux des Whalers qui évoluent dans un marché quasi similaire au nôtre », d'expliquer le vice-président à marketing communication chez les Nordiques, Jean-D. Legault.

D'autre part, une économie réelle pouvant atteindre jusqu'à 40 %, selon la catégorie de billets sélectionnés, pourrait être réalisée à l'achat d'un abonnement.

« Chaque saison, le détenteur d'un abonnement bénéficie d'un rabais très intéressant comparativement à l'amateur qui achète son billet à l'unité. Cette économie sera encore plus substantielle lors de la saison 1989-1990 », a mentionné le directeur des ventes des Nordiques, André Lestourneau.

L'envoi postal s'est effectué cette semaine aux détenteurs qui auront priorité sur l'emplacement de leur siège jusqu'au 17 juin à 17 heures. Une augmentation d'un dollar du billet est prévue pour ceux qui renouvelleront ou se procureront leur abonnement après le 17 juin.

Les Blackhawks sont en panne sèche

CALGARY (AP) — Les Blackhawks de Chicago sont désespérément à la recherche de la magie qui leur a permis d'éliminer tour à tour les Red Wings de Detroit et les Blues de St. Louis.

Pour le deuxième match de la finale de la conférence Clarence-Campbell ce soir, Trent Yawney des Blackhawks déclare : « nous devons revenir à notre style de jeu ».

Mais quel est exactement le style des Blackhawks ?

Est-ce le style pitoyable que l'équipe a démontré pendant la majeure partie de la saison et qui a refait surface, mardi soir, lorsqu'ils se sont inclinés 3-0 face aux Flames de Calgary dans la première rencontre de la série ?

Ou est-il question de leur performance inspirée du mois d'avril, durant lequel les Blackhawks ont surpris les Red Wings et les Blues en séries éliminatoires ?

Nul ne le sait vraiment. Mais les joueurs des Blackhawks savent exactement ce qu'ils devront faire ce soir.

« Nous devrons marquer des buts et pratiquer un style plus physique, estime Steve Thomas. Nous ne l'avons pas fait mardi et nous en avons payé le prix.

« Nous n'étions pas prêts pour ce match. Ils ont bénéficié d'un plus long repos que nous, ce n'est donc pas une excuse. Nous n'avons rien à perdre et je ne comprends pas pourquoi nous n'avions pas de vie pour entreprendre la série. »

« Nous avons seulement fait acte de présence, a ajouté Dirk Graham. Il nous faudra revenir à notre style de jeu. »

Mardi, le style des Blackhawks était insipide, sans vie. Ils ont été dominés dans la colonne des tirs au but (39-19) et dans bien d'autres domaines encore.

Soit que les Blackhawks ont perdu leur don de magicien ou que les Flames ne sont pas tombés dans la panneau.

« Nous ne voulons pas trop ouvrir le jeu, mais nous désirons garder la rondelle dans la zone des Flames, a révélé Steve Konroyd. La différence, c'est qu'ils ont mis de la pression sur nous et que nous avons été incapables de le faire.

« Nous avions pourtant excellé dans ce domaine contre les Red Wings et les Blues. Pour une quelconque raison, nous n'avons pas réussi à mettre de la pression sur les Flames. »

La réponse est pourtant simple : les Flames ne se comparent pas aux Red Wings ou aux Blues.

Les Flames ont remporté le championnat de la saison régulière en vertu de leur fiche de 54-17-9 et de leurs 117 points. Les Reds Wings avaient terminé au premier rang de la division Norris avec une fiche de .500. Les Blues ont terminé derrière les Red Wings. Et les Blackhawks, avec 66 points, accusaient un sérieux retard derrière les Blues.

Les Flames ont triomphé mardi en pratiquant leur style implacable axé sur la défensive, l'échec-avant, une bonne performance de leur gardien et de l'intensité.

« Nous avons démontré beaucoup d'intensité. Nous étions bien préparés pour cette rencontre, a déclaré Joe Mullen. Nos unités spéciales en désavantage numérique ont excellé et nous avons obtenu plusieurs bonnes chances de marquer en supériorité numérique. »

EN BREF...

Record mondial à la voile en solitaire

BREST, France (AFP) — Le Français Olivier de Kersauson, sur son trimaran *Un autre Regard*, a battu hier matin le record du monde à la voile en solitaire de Brest à Brest en 125 jours 19 heures au terme d'un périple d'environ 52,200 km. Le précédent record appartenait depuis 1987 à son compatriote Philippe Monnet, également sur un trimaran (*Kriter Brut de Brut*), en 129 jours 19 heures et 17 minutes. Le navigateur breton, qui avait appareillé de Brest le 28 décembre dernier à 11 h 52 minutes *3i* secondes, en a terminé mercredi à 8 h 25 heure locale. De Kersauson s'est également adjugé les records de la plus grande distance en solitaire en sept jours (2,050 milles), de la traversée de l'Océan indien (7,590 milles à la moyenne de 10,2 noeuds), de la trans-Pacifique (5,430 milles - moyenne 10,523) et de l'Océan indien-Pacifique sud (13,020 milles - moyenne 10,333).

Samaranch a quitté la clinique

BARCELONE, Espagne (AFP) — Le président du Comité international olympique (CIO), M. Juan Antonio Samaranch, hospitalisé jeudi dernier, a quitté, hier, en début d'après-midi, la clinique Quiron de Barcelone, selon un porte-parole de cet établissement. Le président du CIO avait été hospitalisé à la suite d'une hémorragie intestinale due à un ulcère au colon. Le porte-parole a ajouté que M. Samaranch avait l'intention de se rendre directement à l'aéroport de Barcelone pour regagner son bureau de Lausanne.

HOCKEY

Séries éliminatoires
(Séries quatre-de-sept)

Lundi
Philadelphie 3, **Montréal** 1
(Les Flyers mènent 1-0)
Mardi
Calgary 3, Chicago 0
(Les Flames mènent 1-0)
Hier
Philadelphie à **Montréal**
Ce soir
Chicago à Calgary
Demain
Montréal à Philadelphie
Samedi
Calgary à Chicago
Dimanche
Montréal à Philadelphie
Lundi
Calgary à Chicago

BASEBALL

Ligue nationale

Mardi
Montréal 6, Cincinnati 4
Houston 12, Phil'phie 4
New York 7, Atlanta 1
Los Angeles 7, Pittsburgh 0
San Diego 7, St. Louis 1
San Francisco 4, Chicago 0
Hier
Houston à **Montréal**
Cincinnati à New York
Phil'phie à Atlanta
St. Louis à Los Angeles
Chicago à San Diego
Pittsburgh à S. Francisco
Aujourd'hui
Chicago, Bielecki (1-1) à San Diego, Terrell (3-2), 16 h 05
Pittsburgh, Kramer (0-0) à San Francisco, Krukow (0-0), 16 h 05
Houston, Knepper (1-4) à Montréal, De. Martinez (1-1), 19 h 05
Cincinnati, D. Jackson (1-5) à New York, Darling (1-3), 19 h 35
Philadelphie, M. Maddux (1-0) à Atlanta, Glavine (3-0), 19 h 40
St. Louis, Hill (1-1) à Los Angeles, Valenzuela (0-2), 22 h 05

Ligue américaine

Mardi
Kansas City 5, New York 3
Baltimore 4, Californie 3
Oakland 8, Toronto 5
Boston 4, Minnesota 2
Chicago 6, Milwaukee 1
Cleveland 8, Texas 3
Seattle 7, Detroit 2
Hier
Detroit à Seattle
Californie à Baltimore
Kansas City à Cleveland
Oakland à Toronto
Milwaukee au Minnesota
Boston à Chicago
New York au Texas
Aujourd'hui
Kansas City, Saberhagen (2-2) à Cleveland, Farrell (1-1), 13 h 35
Californie, McCaskill (4-1) à Toronto, Key (2-2), 19 h 35
Milwaukee, August (1-4) au Minnesota, Viola (0-4), 20 h 05
Boston, Gardner (1-1) à Chicago, Long (1-3), 20 h 30
New York, Hawkins (3-2) au Texas, Brown (1-1), 20 h 35

Les frappeurs
Match d'hier non inclus

	pb	cs	pp	cc	moy.
Aldrete	21	2	1	0	.095
Brooks	93	27	11	2	.290
Fi'gerald	31	5	4	2	.161
Foley	68	15	10	2	.221
Galarraga	96	24	21	4	.250
Garcia	52	12	6	0	.231
Hudler	8	3	0	0	.375
Johnson	12	5	5	0	.417
Martinez	53	12	3	0	.226
Nixon	49	12	8	0	.245
Owen	67	18	10	1	.269
Raines	91	25	18	0	.275
San'venia	64	16	9	2	.250
Wallach	86	26	10	2	.302

Buts volés: Nixon 10; Galarraga, Martinez, Raines 4; Garcia 3; Brooks, Hudler, Wallach 2; Fitzgerald, Foley, Owen 1.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burke	2-1	14.2	8	12	4.91
Gross	3-2	31.0	14	23	4.06
Harris	1-1	17.0	7	9	3.71
Hesketh	3-0	12.0	15	6	11.25
Holman	1-0	14.2	4	8	2.45
Johnson	0-3	25.2	16	22	5.61
Martinez	1-1	36.2	14	15	3.44
McGaffigan	1-1	14.2	8	7	4.93
Perez	0-2	37.1	19	27	4.58
B.Smith	2-0	24.2	7	10	2.56

Victoires préservées: Burke 6; Hesketh, McGaffigan 1.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
ST. LOUIS	14	10	.583	—
NEW YORK	14	10	.583	—
MONTRÉAL	**14**	**12**	**.538**	**1**
CHICAGO	13	12	.520	1 ½
PHILADELPHIE	11	13	.458	3
PITTSBURGH	10	16	.385	5
Section Ouest				
CINCINNATI	14	10	.583	—
SAN DIEGO	15	13	.536	1
LOS ANGELES	13	13	.500	2
SAN FRANCISCO	13	13	.500	2
HOUSTON	12	14	.462	3
ATLANTA	10	17	.370	5 ½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	13	12	.520	—
BOSTON	12	12	.500	½
NEW YORK	12	13	.480	1
CLEVELAND	11	13	.458	1 ½
MILWAUKEE	10	14	.417	2 ½
TORONTO	9	17	.346	4 ½
DETROIT	8	16	.333	4 ½
Section Ouest				
TEXAS	17	7	.707	—
OAKLAND	19	8	.704	—
KANSAS CITY	17	8	.680	1
CALIFORNIE	15	11	.577	3 ½
SEATTLE	13	15	.464	6 ½
MINNESOTA	10	14	.417	7 ½
CHICAGO	10	16	.385	8 ½